

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE MOHAMED KHIDER –BISKRA-
FACULTE DES LETTRES ET DES LANGUES**

**DEPARTEMENT DES LETTRES ET DES LANGUES ETRANGÈRES
FILIERE DE FRANCAIS**



Thèse élaborée en vue de l'obtention du titre de docteur en
SCIENCES DU LANGAGE

**PROCESSUS D'APPROPRIATION
DE LA PAROLE DANS UN CONTEXTE
BILINGUE/BICULTUREL**

Sous la direction du :
Pr BENSALAH Bachir

Présentée par :
BELAZREG Nassima

MEMBRES DU JURY :

▪ Pr DAKHIA Abdelouahab	Président	Université de Biskra
▪ Pr BENSALAH Bachir	Rapporteur	Université de Biskra
▪ Pr ABDELHAMID Samir	Examineur	Université de Batna
▪ Pr GAOUAOU Manaa	Examineur	Université de Batna
▪ Dr METATHA Mohamed Elkamel	Examineur	Université de Batna
▪ Dr KETIRI Brahim	Examineur	Université de Biskra

Année Universitaire 2016 – 2017

Dédicace

À mon père Hamadi et ma mère Bachra

À la mémoire de mes très chers parents qui m'aimaient tant.

A mes chers oncles Barkat et Azza

A ma tante Fouzia et son mari Mohamed

A mes frères

Nacer, Salah, Abeslam, Samir, Fouzi et Abdelhafid

A mes chères sœurs

Fafa, Nafissa, Salima, Chafika, Zahia, Lynda et Tomy

A tous mes neveux

A toutes mes nièces

REMERCIEMENTS

*A mon directeur de recherche professeur
BENSALAH BACHIR*

*Je vous remercie pour votre inestimable contribution dans
L'élaboration de ce travail de recherche.*

*Je vous remercie d'avoir accepté de diriger mon travail. Vos
orientations ont été pour moi plus qu'utiles parce qu'elles m'ont
énormément éclairées surtout sur le plan méthodologique. Ceci m'a
permis de comprendre que l'apprentissage est un long parcours qui ne
prend pas fin. Sans votre savoir, cette étude n'aurait pas pu
s'achever.*

*Permettez-moi de vous exprimer ma reconnaissance, ma gratitude et
mon admiration pour vos talents professionnels.*

Veillez trouver ici l'expression de ma haute considération.

Aux membres de jury

*Messieurs les membres de jury, je tiens à vous remercier d'avoir bien
voulu prendre le temps de lire mon travail et y apporter les remarques
nécessaires.*

Veillez accepter l'expression de mon profond respect.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE	9
------------------------------------	---

PREMIERE PARTIE

CADRAGE CONTEXTUEL ET THÉORIQUE

PREMIER CHAPITRE

CONTACT DES LANGUES ET DES CULTURES EN ALGERIE

INTRODUCTION	21
I. CONTACTS DE LANGUES ET INTERACTIONS SOCIALES	21
1. Contacts de langues et bi-plurilinguisme	21
2. Contact et frontières des langues	23
II. LA CULTURE EDUCATIVE	25
1. Cultures étrangères	25
1.1. Passage de plusieurs cultures	25
1.2. Civilisation française	26
1.2.1. La politique linguistique	26
1.2.2. L'instruction	27
1.2.3. Les écoles primaires musulmanes	28
1.2.4. Un biculturalisme et une acculturation	31
2. Glottophagie	35
2.1. Les conséquences linguistiques	37
2.2. Les conséquences socio-culturelles	39
III. POLITIQUE D'ARABISATION	39
1. Consolidation de l'identité arabo-musulmane	39
1.1. La Charte Nationale	39
1.2. Le programme de Tripoli	40
1.3. Le Nationalisme	40
1.3.1. Planification linguistique	41
1.3.2. Face culturelle de l'arabisation	42
1.3.3. Promotion de la langue arabe	43
1.3.4. Arabisation des locuteurs	44
2. Réactions de la sphère berbérophone	46
CONCLUSION	47

DEUXIEME CHAPITRE

L'APPROPRIATION DE L'IDENTITE BILINGUE FRANCO-ARABE

INTRODUCTION	49
I. POLITIQUE LINGUISTIQUE	49
1. Analyse d'une politique linguistique	49
2. Quelle politique linguistique en Algérie ?	52
II. RAPPORTS ENTRE LE CONTEXTE BILINGUE, LE LOCUTEUR ET LE DISCOURS	56
1. L'appropriation d'une langue étrangère	56
2. Les conséquences du contact de langues franco-arabe	58
III. IDENTITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE	61
1. Formation de l'identité bilingue/ biculturelle	61
2. Vitalité linguistique du français langue étrangère	64
3. Dynamiques socio-identitaires	65

IV. BILINGUISME ET BILINGUALITÉ : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION	72
1. Définition du concept de "bilinguisme"	72
2. Bilinguisme coordonné et bilinguisme composé.....	76
2.1. Bilinguisme et bilingualité	76
2.2. Les caractéristiques du bilingue.....	86
2.3. Le comportement non verbal du bilingue	89
CONCLUSION	90

TROISIEME CHAPITRE

LA PAROLE ET LA COMPETENCE COMMUNICATIVE

INTRODUCTION	92
I. LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ET LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE	92
II. LA PAROLE ET LA COMPÉTENCE BILINGUE	93
1. Définition de la langue et de la parole	93
2. Ethnographie de la communication.....	95
3. Interaction et subjectivité.....	98
III. COMPÉTENCE BICULTURELLE ET APPROPRIATION DE LA PAROLE	100
1. Naissance de la CPP	100
2. Aspects de l'appropriation de la parole chez le bilingue en Algérie.....	102
2.1. Le parler bilingue : un choix de langue.....	102
2.2. Dimensions bilingues de l'appropriation	104
2.2.1. Le style vocal.....	104
2.2.2. Les marques transcodiques	106
CONCLUSION	109

DEUXIEME PARTIE

METHODOLOGIE, PRESENTATION DU TERRAIN ET CONSTITUTION DU CORPUS

PREMIER CHAPITRE

REPRESENTATIONS ET HABITUS LANGAGIER DES ETUDIANTS

INTRODUCTION	112
I. LES REPRÉSENTATIONS	112
1. Les marques de l'identité linguistique	112
2. La mobilité linguistique.....	114
3. Le prestige apparent par rapport au prestige latent	116
II. LES REPRESENTATIONS VIS-A-VIS DE LA FRANCE ET DE L'ETRANGER	117
III. RAPPORTS ENTRE REPRÉSENTATIONS ET MANUEL SCOLAIRE	133
IV. LE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE	135
1. Le profil de l'étudiant de l'université de Biskra	135
2. Les pratiques langagières des étudiants	137
2.1. Les langues parlées par sexe	137
2.2. Les langues parlées en famille par tranche d'âge	139
2.3. Les langues parlées en famille	140
2.4. La langue parlée au travail.....	143
2.5. La langue de l'extérieur	144

V. NIVEAU DE COMPÉTENCE DES ÉTUDIANTS	147
1. La maîtrise de la langue française (Question n°18)	147
2. Nature de la communication en langue française (Question n°19)	148
3. Jugements des étudiants sur leur compétence en langue française (Question n°19)	149
CONCLUSION	151

DEUXIEME CHAPITRE

CONSTRUCTION DU TERRAIN DE L'ENQUETE

INTRODUCTION	153
I. LE TERRAIN	153
II. PRÉDOMINANCE DU PARLER BILINGUE	157
1. Le secteur bancaire	157
2. Les opérateurs téléphoniques	160
3. La chanson raï	161
III. L'INFLUENCE DE L'INFORMATISATION	162
CONCLUSION	164

TROISIEME CHAPITRE

CHOIS METHODOLOGIQUES

INTRODUCTION	166
I. LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE	166
II. POSTURE DE RECHERCHE	167
III. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PUBLIC	169
IV. QUESTIONNAIRES	169
1. Le questionnaire principal	169
2. Le questionnaire d'identification	170
V. CONSTITUTION D'UN CORPUS VARIÉ	170
1. Premier corpus : entretiens de groupes	170
2. Deuxième corpus : les entretiens dirigés	174
3. Troisième corpus : entretiens semi-dirigés	176
4. Mode de transcription	177
CONCLUSION	178

TROISIEME PARTIE

DEMARCHE INTERPRETATIVE ET CORRELATION DES RESULTATS

PREMIER CHAPITRE

RAPPORTS ENTRE CONTEXTE D'APPROPRIATION ET APPRENANT

INTRODUCTION	181
I. CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS 1	181
1. Rapport entre contexte familial et appropriation du français	181
2. Préférences linguistiques des informatrices	184
II. CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS 2	186
1. Influence du contexte familial	186
2. Interlangue : preuve du processus d'appropriation de la langue française	187

3. Le processus d'appropriation : assimilation de la norme	192
4. L'appropriation dans la communication exolingue.....	196
4.1. Les surgénéralisations	198
4.2. La simplification.....	198
4.3. Les interférences morphologiques	201
4.4. Interférences syntaxiques	202
4.5. Les transferts.....	204
III. CARACTERISTIQUES DE CORPUS 3	205
1. La compétitivité de la langue arabe et de la langue française.....	205
2. Langue de démarrage.....	206
3. Le verbe : la part du jeu langagier.....	214
CONCLUSION.....	216

DEUXIEME CHAPITRE

LE ROLE DU CODE SWITCHING DANS L'APPROPRIATION DU FLE : APPLICATION INTEGRALE DU MODELE DE C. MYERS - SCOTTON

INTRODUCTION.....	218
I. CHOIX DU MODÈLE DE C. MYERS-SCOTTON.....	218
1. Aperçu épistémologique de la notion d'alternance codique	218
2. Gestion des structures morpho-syntaxiques.....	221
3. Mode d'insertion et / ou mode d'appropriation.....	226
II. FREQUENCE ET SIMILITUDE DES PROCEDES GRAMMATICaux	231
III. L'INSERTION DE LA PRÉPOSITION EN ARABE.....	233
IV. LE CHANGEMENT DE DIRECTION LINGUISTIQUE.....	234
V. IDENTIFICATION DES DEUX CATÉGORIES DE BILINGUES.....	238
VI. INTERPRÉTATION DU PARLER BILINGUE.....	241
1. La négociation.....	241
2. La progression thématique.....	242
CONCLUSION.....	244
CONCLUSION GENERALE.....	245
BIBLIOGRAPHIE.....	252
LISTE DES FIGURES.....	261
LISTE DES TABLEAUX.....	262
ANNEXES.....	264
CORPUS 1.....	264
CORPUS 2.....	272
CORPUS 3.....	297
OUTILS D'ANALYSE.....	316

INTRODUCTION GENERALE

Dans ma modeste vie, j'ai fait l'expérience de l'écriture. Oui, j'ai connu trois types d'écriture : l'écriture littéraire, l'écriture journalistique et l'écriture scientifique. J'avoue que les trois sont intéressantes mais la dernière est celle qui m'a le plus intriguée parce qu'elle exige une inspiration non qui libère l'esprit vers l'imaginaire mais dompte l'esprit à réaliser l'équilibre entre la rigueur, l'objectivité et l'objectivation. Enfin, celle-ci est la plus complexe.

Moi-même

En raison du contact des deux langues, l'arabe dialectal et le français, qui a duré plus d'un siècle et demi, nous pouvons dire que le bilinguisme instauré par l'ancienne colonie française en Algérie s'est étendu sur plusieurs générations. De même pour les cultures, l'une arabo-musulmane et l'autre franco-occidentale, qui ont été partagées par la population algérienne. En dépit d'une politique d'arabisation teintée de nationalisme austère menée par l'État algérien à l'aube de l'indépendance, peut-on aujourd'hui prétendre que l'Algérie n'est pas un pays bilingue et biculturel ?

A ce propos, le **bilinguisme** en Algérie a pris ses fondements dans une politique éducative française à travers des méthodes d'enseignement de la langue française à des élèves musulmans au stade primaire. Les enseignements français sont donc effectués sur un public jeune ont produit une génération francisée. Autrement dit, l'ancienne génération algérienne ou l'élite maîtrise les règles de la langue française. A l'inverse de cette politique, l'enseignement algérien a diffusé un enseignement visant l'arabisation de la population durant la période post-coloniale. C'est ainsi que ce dernier a donc engendré une population jeune, certes bilingue mais pas avec les mêmes compétences linguistiques en langue française.

Voilà pourquoi, aujourd'hui, le système éducatif algérien se trouve confronté à une situation problématique car l'enseignement de la langue française en Algérie montre plutôt des apprenants démotivés à l'apprentissage de cette langue qui se répercute sur les résultats escomptés dans toute politique éducative. Aussi, l'État algérien met en œuvre une politique qui encourage l'apprentissage des langues étrangères. Cette nouvelle stratégie déployée et soutenue par des programmes étatiques, ministériels qui visent la sensibilisation de la population jeune à l'appropriation de la langue française.

La présente recherche nous a permis d'observer que les étudiants inscrits en langue française sont certes bilingues mais leurs compétences d'appropriation diffèrent d'un sujet à un autre. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une recherche qui a pour objet l'étude du processus d'appropriation dans un contexte bilingue/biculturel, le cas de l'Algérie. A cette fin, nous nous sommes inscrit dans une perspective interdisciplinaire dans la mesure où la sociolinguistique et l'ethnographie de communication se conjuguent pour analyser en vue de comprendre les pratiques langagières des étudiants inscrits en langue française à l'université de Biskra.

Partant de ce fait, le concept "appropriation" est un concept clé dans cette recherche. Nous allons focaliser notre attention sur le processus d'appropriation qui est un facteur irréfutable dans la distinction de deux catégories de bilingues dans la formation universitaire en langue française.

À cause de la nature de la recherche, nous nous sommes basé sur les travaux élaborés par l'école suisse, notamment : G.Lüdi et B.Py (1995) et, R.Porquier et B.Py (2006) liés aux théories de l'appropriation d'une langue étrangère dans un contexte bilingue. Aussi, le recours aux travaux des auteurs français J.F Hamers et M Blanc (1982) a été indispensable pour la construction du cadre théorique sur le bilinguisme.

Afin de pouvoir fonder notre recherche et interpréter le comportement bilingue des apprenants, nous sommes partis de la question principale suivante : Le parler bilingue, à travers les marques transcodiques et l'interlangue, n'est-il pas un indice d'appropriation du français langue étrangère ?

A cette question principale, nous avons ajouté des questions secondaires :

- Dans quelle mesure l'appropriation d'une langue étrangère est-elle tributaire de l'identité socio-culturelle de l'apprenant ?
- De quelles façons les stratégies de communication déployées par l'apprenant peuvent-elles contribuer au développement de l'appropriation ?

Pour pouvoir répondre à ces questions, nous avons dû asseoir les hypothèses suivantes que nous estimons nécessaires pour l'aboutissement d'une réponse convaincante à cette problématique:

- **D'abord**, que le parler bilingue franco-arabe constituerait l'habitus langagier des apprenants (P.Bourdieu).
- **Ensuite**, il existerait deux catégories de bilingues selon J.F.Hamers et M.Blanc qui sont les bilingues coordonnés et les bilingues composés.
- **Puis**, nous supposons que l'identité bilingue pourrait être considérée comme la preuve tangible d'une appropriation. Autrement dit, le processus d'appropriation se forgerait lors de l'acquisition naturelle d'une langue étrangère.

- **Enfin**, le processus d'appropriation supposerait une compétence d'apprentissage en français langue étrangère.

Pour que notre recherche puisse trouver des réponses à sa problématique, nous avons tracé les objectifs suivants :

- Montrer que l'emploi de l'alternance codique par les deux catégories de bilingue est un moyen de s'approprier la langue française.
- Montrer que l'interlangue est la preuve d'une compétence d'apprentissage.
- Montrer que le processus d'appropriation envisage l'emploi des marques transcodiques et l'interlangue.
- Distinguer les bilingues coordonnés des bilingues composés.

La visée de cette étude est de rendre compte de la démarche scientifique d'un esprit curieux recherchant la précision et l'objectivité de l'analyse du phénomène de contact de langues tel que le bilinguisme, qui ne se restreint pas à l'emploi alterné de deux codes linguistiques mais à montrer que les liens linguistiques sont avant tout des liens culturels. Donc, le parler bilingue est un comportement langagier de nature extrêmement cognitif qui exige de la profondeur dans l'exploration du terrain pour aboutir à des interprétations situées et fiables. C'est pourquoi, nous avons eu recours à l'observation participante de l'intérieur et de l'extérieur qui nous a permis la sélection des questions pertinentes susceptibles de nous fournir les réponses à notre problématique.

Vu la pertinence du sujet de recherche, nous avons fait appel à un corpus varié qui comprend trois types d'enregistrements sonores, des entretiens de groupes ou conversations, des entretiens semi-dirigés et entretiens dirigés. Ces entretiens ont été enregistrés au début de l'année 2011. La durée de ces entretiens est située entre 15 mn et 35 mn. Pour chaque conversation, nous avons choisis un thème. Par conséquent, notre échantillon se compose des étudiants de niveau universitaire.

Nous pensons qu'il est indéniable dans cette partie introductive de montrer exactement l'itinéraire de notre projet scientifique tout en fournissant une vue d'ensemble de l'intégralité de cette investigation. Car, tout en donnant la voie scientifique empruntée, nous expliciterons les choix méthodologiques justifiant la portée de la qualité des données

analysées. Nous avons opté pour deux approches, quantitative et qualitative et mis en œuvre plusieurs dispositifs de recherche.

Notre travail se scinde en trois parties, les deux premières contiennent trois chapitres chacune et la troisième partie en comprend deux. En premier lieu, nous avons commencé par montrer qu'il y a contacts des langues et cultures. D'abord, nous nous sommes évertué à expliquer qu'en Algérie, il y a contacts de langues et interactions sociales. Ce contact de langues et cultures est généré par l'histoire coloniale française. Ensuite, nous avons tenté d'expliquer que l'Algérie a connu le passage de plusieurs cultures : culture arabe et la culture française qui ont marqué leur influence sur le plan linguistique et culturel. Car, la première est ancrée dans la vie des Algériens grâce à Okba Ibn Nafaâ, et la deuxième ne s'est pas effacée parce qu'elle a été l'objet d'un projet colonial ambitieux.

En occupant l'Algérie, la France avait en effet entamé une politique éducative en imposant un enseignement bilingue aux enfants algériens. En fait, l'enseignement des élèves algériens a été l'objet de plusieurs expériences françaises pendant la colonisation. C'est pourquoi, l'impact de l'enseignement français sur les enfants algériens a eu comme résultat le biculturalisme mais également une acculturation. Puis, nous avons montré que le système colonial français était surtout de type glottophage qui a eu des conséquences sur les plans linguistique et culturel. Enfin, nous avons clôt cette partie par aborder la politique d'arabisation en Algérie.

D'abord, nous avons montré que la politique d'arabisation entreprise pendant la période post-coloniale n'est qu'une phase indispensable pour réaffirmer l'identité arabomusulmane des Algériens par le choix de la charte Nationale, le programme de Tripoli ainsi que la Nationalisme. Certes, les choix étaient dans l'unique objectif de retrouver l'identité mère des Algériens mais ce choix a été la source de beaucoup de conflits linguistiques et culturels en Algérie. C'est la raison pour laquelle, nous avons tenu à expliquer la planification linguistique selon la vision des Gouvernants algériens qui peut être confondue avec la politique linguistique. En outre, l'arabisation peut être considérée comme un phénomène culturel plus que linguistique. En d'autres termes, la politique d'arabisation visait surtout la promotion de la langue arabe en vue d'éradiquer la langue française. Cependant, cette politique qui visait arabiser les individus n'est pas aussi simple

vu que l'arabe enseigné n'est parlé par personne. C'est ce qui a suscité la réaction des berbérophones à se soulever contre cette politique.

Le deuxième chapitre de la première partie centré sur l'appropriation de l'identité bilingue franco-arabe. Il fallait commencer d'abord par expliquer comment se réalise l'analyse d'une politique linguistique selon les sociolinguistes, parce qu'en fait, nous nous sommes interrogés sur la politique linguistique mise en œuvre en Algérie. Car, depuis presque une vingtaine d'années, l'Etat algérien a mis en œuvre un dispositif qui indique le retour de la francisation en Algérie. Ensuite, nous avons montré qu'il y a un rapport entre le contexte, le locuteur et les pratiques langagières. Car, l'apprenant reproduit le contexte linguistique à travers ses pratiques langagières. En effet, si l'apprenant en Algérie produit un parler bilingue franco-arabe, c'est parce qu'il s'est soumis à un contexte politique bilingue. C'est pourquoi, nous avons défini le concept "appropriation" en tant que processus d'acquisition achevé. Vu que l'étudiant inscrit est un usager de la langue française, il s'est approprié cette langue. A travers cette étude, nous voulons assigner une autre acception à la notion d'appropriation qui ne signifie plus maîtrise mais développement des compétences d'apprentissage en langue cible à travers le parler bilingue. Evidemment, les travaux de R Porquier et B Py sont la source de notre inspiration. Quoi qu'on en dise, l'appropriation du français langue étrangère est bien évidemment due aux contacts de langues franco-arabe.

Grâce à la vitalité linguistique de la langue française qui a survécu malgré la politique d'arabisation longtemps manœuvré à travers les dispositifs de l'Etat d'une part et d'autre part, l'identité bilingue qui s'est forgée depuis l'histoire. Puis, le résultat de cette appropriation a été la source de la formation de l'identité bilingue chez l'apprenant. Autrement dit, l'identité bilingue a une dynamique socio-culturelle qu'elle défend et cherche à maintenir dans sa communication. Enfin, nous finissons, ce deuxième chapitre par définir le concept bilinguisme selon les linguistes. En fait, tout bilinguisme est lié à la bilingualité. Certes, le bilinguisme est d'apparence linguistique mais en fait toutes les opérations linguistiques bilingues sont d'ordre cognitif. C'est pourquoi, selon J.F.Hamers et M.Blanc, il y a deux types de bilingues, les bilingues coordonnés et les bilingues composés.

Nous avons abordé la parole et la compétence communicative. Puisque, la parole est l'objet d'étude parce qu'elle constitue la manifestation des produits langagiers

des étudiants. Nous nous sommes interrogés sur le rapport entre la production de la parole et la compétence communicative. D'abord, nous avons montré en quoi consiste la maîtrise de la langue française chez l'apprenant de langue française. Nous nous sommes interrogés si maîtriser une langue signifie posséder automatiquement une compétence communicative ? C'est pourquoi, nous avons choisi de définir ces deux notions clés à savoir la langue et la parole. Les définitions de ces deux concepts s'échelonnent sur un continuum parce qu'on part de l'abstrait vers le concret. C'est l'ethnographie de la communication par D. Hymès et J. Gumperz qui va faire la part du choix. Car, c'est cette discipline qui a permis d'entrevoir d'emblée le rôle de la parole dans la détermination du "moi" s'exprimant au moyen de la parole en tant que produit culturel avant tout. En outre, la parole engendre l'interaction entre les individus et manifeste la subjectivité qui sert en fait à tisser des liens sociaux entre les individus. Ensuite, nous nous sommes attelés à démontrer le lien entre la compétence biculturelle et l'appropriation de la parole. A cette fin, nous avons commencé par définir la compétence plurilingue et pluriculturelle dans la formation de l'"être", selon les linguistes. De cette façon, nous avons fini ce chapitre par aborder les dimensions bilingues de l'appropriation qui se manifeste à travers le style vocal et les marques transcodiques.

En deuxième lieu, nous avons choisis d'expliquer les étapes en vue de la réalisation de cette recherche. D'abord, nous avons tenté de montrer selon M.L.Moreau que c'est l'appartenance socio-culturelle qui détermine le profil linguistique de l'apprenant de notre étude. En outre, les étudiants inscrits en français à l'université de Biskra viennent de plusieurs wilayates situées dans les alentours du Chef-lieu de Biskra telles que Kenchela, Batna, Msila. Dans ce cas, la langue devient un symbole d'identité. Car, elle permet d'identifier l'origine d'un locuteur. Donc, leur parler permet de distinguer les natifs des non-natifs. Et en vue d'intégration sociale, la langue française leur sert comme moyen d'assimilation à un groupe d'accueil. De surcroît, la langue française constitue pour ces locuteurs un moyen d'ascension sociale et comme le signalent plusieurs linguistes, notamment Taleb-Ibrahimi, la langue française est une langue de prestige, donc, une raison de plus de vouloir se l'approprier.

Ensuite, nous avons tenu à découvrir les représentations de ces étudiants inscrits en langue française vis-à-vis de la langue et de la France. L'étude quantitative nous a permis de déduire deux types de représentations. Alors que certains véhiculent des représentations positives, d'autres véhiculent des représentations négatives. Dans

ce cas-là, comme l'affirme G Zarate, tout apprentissage est conditionné par les représentations de l'apprenant. Et nous finissons cette section par établir un rapport entre les représentations et les manuels scolaires. Car, dans les manuels scolaires des programmes de français, il y a une valorisation de la culture locale, ceci n'engendrerait-il pas des problèmes dans l'appropriation de la langue française chez l'apprenant ?

En ce qui concerne la section suivante qui s'est occupé des résultats du dépouillement du questionnaire distribué à 152 étudiants de deuxième année LMD, inscrits en français, de l'université de Biskra qui constitue un dispositif principal dans notre travail de recherche. Aussi, il nous a permis de dégager le profil linguistique de l'étudiant ou son habitus langagier. Car, nous avons tenu à connaître les langues pratiquées par les étudiants par sexe, âge, en famille, au travail et à l'extérieur. De plus, cette recherche nous a permis de vérifier la langue maternelle des étudiants. Parallèlement, nous avons voulu savoir les jugements des étudiants sur le niveau de compétence en langue française, en fonction de leur jugement sur la maîtrise de cette dernière, comment ils considèrent la communication en langue française, facile ou difficile et enfin, leurs impressions sur leur propre niveau dans cette langue.

Puisque notre enquête s'est déroulée à Biskra, Chef-lieu, nous avons commencé par décrire le terrain de l'enquête car Biskra constitue une ville où il y a un brassage linguistique et culturel car des ethnies différentes se mêlent et des langues ou dialectes différents se croisent. Qu'est-ce qu'il en résulte comme choix de langue. En plus, certains domaines vitaux à caractère commercial emploient l'alternance codique ou le parler bilingue comme moyen efficace pour faire adhérer leur public tel que la banque (société générale), les opérateurs téléphoniques (ooredoo) et la chanson raï. Ajoutons à cela la contribution considérable de l'informatisation qui a constitué le point déclencheur du retour de la francisation en Algérie.

Enfin, nous clôturons la deuxième partie, par faire le point sur les choix méthodologiques de cette recherche. D'abord, nous avons fixé les objectifs de l'enquête. Ensuite, nous avons signalé que l'observation participante a été d'un apport non sans importance à la réalisation de l'enquête. Puis, nous avisons le lectorat que la sélection du public est représentative pour l'étude de l'appropriation. Comme le questionnaire a été le dispositif principal pour l'obtention des représentations, il nous a été utile de confirmer

l'emploi manifeste des deux langues l'arabe et le français dans le parler quotidien des apprenants. Enfin, nous terminons par expliquer la construction du corpus varié. Car, sans l'enregistrement de trois types d'entretiens, nous n'aurions jamais pu aboutir à des résultats fiables. En outre, le questionnaire nous a permis de confirmer que cet engouement des étudiants vers la langue française. En effet, les étudiants pensent s'exprimer correctement en langue française signifie avoir un niveau et une culture élevée. En dernier lieu, nous expliquons le mode de transcription du corpus à l'aide du modèle de Traverso et Orecchionni.

En troisième lieu, nous achevons ce travail par expliquer la démarche interprétative adoptée dans cette recherche. D'abord, nous l'entamons par l'explication des stratégies de communication exolingue déployées par les étudiants à travers l'analyse d'extraits du corpus 1. En outre, les entretiens de groupes constituent des discours en interaction parce qu'il y a plusieurs participants qui s'acharnent à travers les tours de parole à négocier le sens de leurs interventions, tantôt en langue arabe, tantôt en langue française. En fait, il y a surtout négociation de sens dans le parler bilingue franco-arabe des étudiants. Ensuite, nous allons étudier le mode de fonctionnement de l'alternance codique dans le parler des étudiants. Pour cela, nous avons fait recours au modèle de C. Myers-Scotton parce que nous pensons que c'est le modèle le plus approprié. En effet, il permet de savoir dans quelle langue le sujet formule ses phrases, est-ce que c'est en langue arabe ou en langue française. Sans aucun doute, certaines catégories grammaticales sont plus employées que d'autres dans la formulation bilingue telle que les prépositions, les déictiques, les démonstratifs et les pronoms possessifs. Toujours en nous basant sur le modèle de C. Myers-Scotton, nous démontrons qu'il s'agit d'un vrai duel linguistique dans le parler bilingue car les deux langues, à savoir, la langue arabe et la langue française se concurrencent la place dans la production langagière du sujet parlant.

Le deuxième chapitre qui va consister à l'application intégrale du modèle de C. Myers-Scotton. Nous allons d'abord définir l'alternance codique à travers un exposé des différentes recherches menées dans ce domaine. Ensuite, nous allons appliquer le modèle en question à des extraits du troisième corpus pour en dégager les modes d'insertion de l'alternance codique dans les quatre conversations. Nous ferons de même pour dégager les îlots internes ou ce que K. Ziamari appelle les projections maximales qui nous permettront de caractériser les procédés propres à chacune des catégories de bilingues. Puis, nous finirons par dresser un tableau permettant d'identifier les deux

types de bilingues, à savoir les bilingues coordonnés et les bilingues composés. Ensuite, il s'agit pour nous de montrer aussi qu'à travers le parler bilingue il y a manifestation de l'appartenance culturelle.

En fait, dans le parler bilingue franco-arabe, il s'agit surtout d'un duel culturel entre deux cultures intimement liées mais la compétitivité reste prédominante. Car, elle permet aux sujets-parlants de confirmer leur appartenance socio-culturelle, et en parallèle, leur appartenance à un groupe francophone. Donc, la compétitivité de la langue arabe et de la langue française est quasiment d'ordre culturel.

Enfin, nous achevons cette recherche par expliquer que le comportement bilingue est en réalité le résultat d'une conjugaison des rapports socio-culturels avec le contexte historique. Il affiche par conséquent une appropriation de la langue française par un sujet expert qui joue sur les constituants de la langue française. Le choix des constituants est relatif car chacun fait le choix en fonction de ses tendances culturelles et de ses représentations et non en fonction de sa maîtrise de la langue. Tout compte fait, l'étudiant inscrit en langue française est une personne experte dans cette langue mais il développe des stratégies communicatives diverses pour prouver sa capacité cognitive à gérer deux langues différentes.

PREMIERE PARTIE

CADRAGE CONTEXTUEL ET THÉORIQUE

Premier Chapitre

Contact des langues et des cultures en Algérie

Introduction

Dans ce chapitre nous allons aborder le contact de langues en Algérie. D'abord, nous allons tenter de le définir d'après les sociolinguistes. Ensuite, nous allons nous atteler à le cerner en Algérie. Car, comme nous savons, le cas le plus fréquent du contact de langues se produit lorsqu'il y a colonisation. Mais comme nous le verrons, le contact de langues a des raisons diverses.

En Algérie, il s'est produit un contact entre la langue arabe et la langue française qui est la langue de l'ancien colonisateur. C'est pourquoi, dans un premier temps, nous allons effectuer une étude rétrospective de l'enseignement de la langue française en Algérie qui permettra de mettre en lumière les méthodes d'enseignement de la langue du colonisateur. Ensuite, nous tenterons de comprendre comment, pendant la période coloniale, l'enseignement de cette langue à l'élève algérien, arabo-musulman n'était pas séparé de l'enseignement de sa culture. Puis, à l'aube de l'indépendance, l'Algérie a imposé une politique d'arabisation aux Algériens en vue de récupérer l'identité nationale ce qui a été un moyen de réaffirmer la place de la culture arabo-musulmane. Donc, l'Algérie est passée par deux types d'acculturation qui ne seront pas sans conséquence sur le parler quotidien ou le choix de langue des locuteurs algériens d'aujourd'hui.

I. CONTACTS DE LANGUES ET INTERACTIONS SOCIALES

1. Contacts de langues et bi-plurilinguisme

Les travaux sur les contacts de langues ont connu leurs fondements en sociolinguistique notamment par W.Weinrich en 1953 qui la définit de la façon suivante : « *On appelle contact de langues lorsqu'il coexiste simultanément deux langues et qu'il affecte le comportement langagier d'un individu.* »¹

D'abord, il se produit un contact de langues lorsqu'elles sont présentes sur le même territoire géographique. Ensuite, on parle de contact de langues quand un individu se déplace pour des raisons sociales ou professionnelles sur un autre territoire et qu'il est obligé d'employer, en plus de sa langue maternelle, la langue de la communauté d'accueil. Puis, le contact de langues se produit aussi dans le cas du colonialisme. Enfin,

¹ MOREAU M.L. : *Sociolinguistique, Concepts de base*, éd. Mardaga, Liège, 1997, p.94

la cohabitation de deux ou plusieurs communautés au sein du même territoire engendre également le contact de langues.

En conséquence, c'est le contact de langues qui produit le bi-plurilinguisme. Il s'agit de personnes ou communautés qui possèdent dans son répertoire verbal deux ou plusieurs codes linguistiques qui sont employés alternativement. Entre autres, les emprunts, les interférences, le transfert, le calque et l'alternance codique.

Ceci se rapproche du cas de l'Algérie qui a été colonisée pendant plus d'un siècle par la France. Les deux communautés, européenne et algérienne ont été amenées à cohabiter ensemble sur le territoire algérien pendant très longtemps. Au point que, chacune d'elles a employé les deux codes linguistiques pour communiquer. Même le pataouète et le sabir sont le résultat du contact entre la langue arabe et la langue française. Donc, les sciences du langage s'intéressent aux effets de cette rencontre de deux langues ou plusieurs. . D'ailleurs, Neveu définit le contact de langues ainsi:

« On appelle contact de langues une situation dans laquelle, pour des raisons géographiques ou sociologiques, deux ou plusieurs langues sont parlées par un individu ou par une communauté. La science du langage s'intéresse aux effets de cette rencontre des langues et des cultures, notamment aux problèmes liés aux interférences entre les deux systèmes linguistiques susceptibles de se manifester au plan lexical et grammatical. »¹

Ainsi, des raisons géographiques et sociologiques sont la source du contact de langues individuel et communautaire. Ceci entraîne des effets sur les productions langagières des locuteurs. Entre autres, les interférences qui sont le produit des contacts linguistiques et culturels.

À travers notre étude, nous voulons reconsidérer le contact de langues plutôt comme une source de génie² linguistique permis au locuteur, tentant de construire une communication efficace, de recourir à son intelligence pour créer ou de transgresser des normes culturelles qui lui offrent une intercompréhension de la part de ses interlocuteurs. Dans ce cas, même la transgression des règles de la langue cible dans le but d'entrer en contact avec des gens d'une autre culture est un signe du génie linguistique

¹ NEVEU F. : *Dictionnaire des sciences du langage*, éd. Armand Colin, Paris, 2004, p. 80

² Le génie linguistique n'est pas la linguistique informatique ou l'intelligence artificielle. Nous l'employons pour dire qu'il s'agit surtout d'aptitude cognitive, un talent et une capacité intellectuelle à créer et recréer le langage par le locuteur algérien. Et c'est ce génie linguistique qui permet au locuteur de développer sa compétence communicative.

permis grâce aux contacts des langues. Donc, la langue devrait être considérée comme une porte permettant le voyage dans un autre univers linguistique et culturel car elle abolit les frontières physiques qui séparent les individus et permettent l'extension des relations sociales diverses.

2. Contact et frontières des langues

D'abord, Spaëth¹, définit la notion de contact de langues en fonction des frontières et de l'espace physique. Selon l'auteure, il ne peut être question de frontières dans l'emploi des langues. Il est plutôt question d'interaction car il y a contact entre les langues. Or les frontières servent à circonscrire un territoire et un espace. Dans ce cas, elles sont un obstacle au contact. Ensuite, George Simmel (1907)². Considère que la frontière n'est pas un fait spatial avec des conséquences sociologiques, mais un fait sociologique qui prend une forme spatiale.

En effet, le contact de différentes langues efface les frontières préexistantes entre les individus et se définit plutôt comme un phénomène sociologique. Ainsi, il détermine son nouvel espace qu'il légitime alors par les différences. Au point que les pratiques discursives des locuteurs abolissent les frontières entre des communautés linguistiques différentes en vue de socialisation et d'intégration culturelle nécessaires pour un individu étranger dans le but de se construire un espace physique. D'ailleurs, c'est la dialectologie ou ce que l'on appelle la géographie linguistique qui se donne pour tâche de décrire comment une langue se diversifie dans l'espace. Pour expliquer la propagation ou non d'une langue, la dialectologie fait intervenir des raisons géographiques, politiques, la perméabilité ou non des frontières et les raisons socioculturelles ou socio-économiques. En conséquence, pour comprendre le comportement discursif des locuteurs, l'enquêteur doit être, avant tout, ethnologue et doit essayer d'expliquer les pratiques discursives en les rapportant à la culture du locuteur³.

En outre, Spaëth signale que l'interaction est la source des nouvelles habitudes langagières des locuteurs :

¹ SPAETH V. : *Didactique des langues : histoire de transpositions*, in Le français dans le monde, numéro spécial, 2005, pp : 08-17

² Ibid,

³ LOMBARD J. : *Introduction à l'ethnologie*, éditions Armand Colin, 3ème éditions, Paris, France, 2008 p.113

[...] *L'interaction, dynamique de la construction de la frontière, révèle des croisements, les mélanges de langues, d'habitudes, fondant de nouvelles histoires, de nouvelles représentations, de nouvelles cartographies mentales, personnelles, communautaires et sociales qui ne recoupent pas nécessairement les limites de la cartographie officielle.*¹

De telle façon que P.Bourdieu (1982) soutient que la pratique sociale d'une langue ou d'un dialecte est l'objet de représentations mentales, c'est-à-dire d'actes de perception et d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance. L'emploi de l'alternance codique constitue de cette manière la forme manifeste de cette interaction au sein d'un espace bien défini. Ainsi, elle abolit les frontières et devient soit un moyen d'expression de revendications, soit un besoin d'intégration à la communauté d'accueil ou une recherche d'enracinement culturel.²

D'une part, John Joseph Gumperz (1989)³ pense que ce sont les conventions culturelles qui conditionnent les relations sociales. D'autre part, P.Bourdieu (1982) signale que les pratiques langagières et leurs perceptions ne devraient pas être perçues comme le produit de la relation des habitus⁴ mais plutôt comme le produit de la relation de ces derniers et des contextes sociaux spécifiques ou champs dans lesquels les individus agissent. Ainsi, un champ est envisagé comme un espace structuré, au sein duquel les interactions sont déterminées par le capital culturel⁵.

En somme, la culture demeure la passerelle favorable aux contacts de langues entre communautés différentes. Sans elle, comme le soutiennent J.J.Gumperz et P.Bourdieu, on ne peut pas prétendre qu'il peut y avoir contact de langues sans l'imprégnation culturelle en premier lieu. Quand les langues se mélangent, les cultures aussi se mélangent et ensemble elles créent un nouvel dispositif de communication tel que les marques transcodiques, notamment, les interférences et l'alternance codique.

¹ SPAETH V. : op. cit.

² BOURDIEU P. : *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, éditions Fayard, Paris, 1982, p. 135

³ GUMPERZ J. : *engager la conversation*, éd. Minuit, Paris, 1989, p. 08

Son intérêt pour les situations plurilingues et pluriculturelles l'a poussé à envisager que le sens social se construit dans les interactions sociales. C'est pourquoi il a élaboré ce qu'il appelle « *l'anthropologie linguistique* » et c'est ainsi que d'autres recherches ont émergé dans le sens selon lequel le langage se construit dans et par les interactions sociales.

⁴ Habitus linguistique emprunté à Bourdieu qui signifie la capacité de parler d'une certaine manière.

⁵ BOURDIEU P. : op.cit. p.26.

II. LA CULTURE EDUCATIVE

1. Cultures étrangères

1.1. Passage de plusieurs cultures

Dans un premier temps, l'Algérie a connu plusieurs invasions étrangères, notamment phéniciennes, carthaginoises, romaines, byzantines, arabes, turques et françaises. Mais la présence des Arabes sur le territoire algérien est la raison qui a permis l'implantation de la langue arabe et de sa culture. Dans un deuxième temps, le processus d'arabisation en Algérie s'est achevé au VII^{ème} siècle avec l'arrivée de la religion de l'Islam en l'an 50 (670 avant-Jésus christ) par Okba Ibn Nafaâ¹.

Les Turcs se sont implantés sur le territoire algérien dans la deuxième moitié du XVI^{ème} siècle pour éviter l'invasion espagnole chrétienne aux Algériens. L'armée turque s'est installée à Alger et vers la deuxième moitié du XVII^{ème} siècle, elle s'est étendue vers l'Oasis des Ziban (Biskra). Les Turcs y sont restés de 1660 à 1844². Enfin, en 1830, ce fut l'implantation de la colonisation française : après la chute d'Alger et l'occupation de la totalité du territoire algérien, les responsables de l'armée française décidèrent l'enseignement de leur langue : « *Dès la chute d'Alger, en 1830, un nombre important de "pédagogues" plus ou moins sérieux se proposent pour régir l'enseignement de ce nouvel eldorado, et dès l'origine, la question linguistique se pose* »³.

Certes, l'Algérie a connu le passage de plusieurs civilisations et cultures mais, elle fut influencée surtout par la culture arabe et la culture française parce qu'elles ont demeuré pendant une durée assez longue sur son territoire. En outre, la deuxième avait entrepris une manœuvre politique linguistique austère dans le but d'éradiquer complètement la langue arabe de la vie sociale des Algériens.

¹ IBN KHALDUN : *Histoire des berberes et des dynasties musulmanes de l'afrique septentrionale*, TRADUCTION DE WILLIAM MAC-GUCKIN DE SLANE, Édition intégrale, BERTI Éditions, Alger, pp.341-366

² Abdelhamid ZERDOUM est né en 1925 est un militant du mouvement national algérien (PTA) dirigé par Messali Haj qui est dissout et devient le MTLD (Mouvement pour la Triomphe de la Liberté Démocratique). Ensuite, il adhère au SMA (Scout Musulman Algérien). Puis il occupe un poste à l'Etat Civil de la Marie de Biskra). Enfin, à l'indépendance, il devient directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra. Il prend sa retraite et décide de devenir auteur et particulièrement sur l'histoire de Biskra. Ses publications sont : - Histoire de l'ancienne Biskra durant la période (1068-1660) ; - Fiche d'identification sur Biskra durant la période (1068-1962) ; l'Histoire de Biskra durant la période (1660-1844) ; Les Biskris se souviennent de la France (1844-1962) ; Le sport à Biskra (1984-1962) ; La musique et le théâtre à Biskra à Biskra durant la période (1844-1962) ; Les partis politiques et les syndicats professionnels à Biskra durant la période (1903-1962).

³ CALVET L.J. : *Linguistique et colonialisme*, éd.Payot, Paris, 2002, p. 96

1.2. Civilisation française

1.2.1. La politique linguistique

Depuis la prise d'Alger, l'Etat colonial français n'a cessé de déployer différentes manœuvres pour substituer le Français à l'Arabe. Il commença par l'école en éliminant tous les établissements scolaires (écoles coraniques, médersas) et les édifices religieux (zaouïas, mosquées)¹.

En effet, en occupant le territoire algérien, les responsables français avait commencé par faire disparaître les édifices religieux qui enseignaient le Coran et la langue arabe : « *Entravons autant que possible le développement des écoles musulmanes, des médersas... Tendons, en un mot, au désarmement moral et matériel du peuple indigène* »²

Ceci entraîne la destruction des écoles coraniques, zaouïas et médersas parce qu'ils étaient porteurs de l'identité algérienne. Donc, petit à petit, la France commença à entreprendre une politique qui lui permettrait d'asseoir sa langue à la place de la langue arabe. De suite, d'après L-J. Calvet, une politique de francisation débuta et donna deux options : premièrement assurer la dominance de la langue française sur les idiomes locaux et deuxièmement, hiérarchiser la population : un pourcentage infime deviendra des collaborateurs inférieurs, un pourcentage inférieur sera affecté dans l'administration et la majorité sera considérée comme une main d'œuvre. Ainsi, le colon français était persuadé de fabriquer des serviteurs disciplinés.

D'ailleurs Chailley, en 1908 dans un congrès colonial de Marseille soutient la politique de ses confères :

*Vous n'aurez pas créé de déclassées, car vous n'aurez été utiles à vos colons, à qui vous aurez assuré la perspective d'une main-d'œuvre toujours également nombreuse et disciplinée et à vous-mêmes ; vous laisserez de grands souvenirs et la trace honorable de votre passage, et vous pourrez vous rendre cette justice d'avoir travaillé utilement et généreusement dans l'intérêt de la race conquise.*³

Par ailleurs, selon Mostefa Lacheraf, l'enseignement prodigué par l'école coloniale était considéré par les Algériens comme une manœuvre d'évangélisation. Ainsi, l'Algérien

¹ QUEFFELEC A. et al. : *Le français en Algérie, La dynamique des langues*, De Boeck & Larcier s a, éd. Duculot, AUF, 1^{ère} édition, Bruxelles, 2002, p. 19

² Ibid, p.20

³ Ibid, p.21

développe une attitude contestataire en rejetant l'idéologie coloniale française pour se réfugier dans sa culture d'origine arabo-musulmane. En conséquence, en 1831, le problème linguistique se pose sérieusement aux yeux des responsables français. A cet effet, en occupant le territoire algérien en 1830, la France avait déjà entamé sa politique en repensant le système scolaire algérien dans le but de remplacer la langue arabe par la langue française. L'école était la première cible du colon français.

1.2.2. L'instruction

Faisant suite à ce qui a été dit, l'instruction occupait une position centrale dans la politique coloniale française. Dès l'occupation du territoire algérien, la France opte pour une stratégie visant à déposséder les Algériens de leur propre identité. Car, les responsables politiques français discutaient et se disputaient vraisemblablement la question de l'enseignement en Algérie. D'ailleurs, en 1832, le Duc de Rovigo, interpellé, dit clairement ceci :

« Je regarde la propagation de l'instruction et de notre langue comme le moyen le plus efficace de faire faire notre progrès à notre domination dans ce pays. Le vrai prodige à opérer serait de remplacer peu à peu l'arabe par le français »¹.

En effet, d'après L-J. Calvet (2001) il y eut la création de plusieurs types d'écoles. D'abord, l'expérience de l'école mutuelle qui devait rassembler les Musulmans, les Israélites et les Français. Ensuite, l'idée de créer des écoles séparées voit le jour. Autrement dit, il y eut la création des écoles pour les Européens et des écoles pour les Africains. Afin d'éviter l'absentéisme des indigènes qui risquait de faire échouer le projet, les colons pensèrent à rémunérer les élèves. Finalement, Madame Allix créa une école pour jeunes filles musulmanes en 1845, elle déclara : *« Il faut connaître bien peu les Arabes pour croire que le désir de s'instruire soit seul pour quelque chose dans le succès que j'ai obtenu. La misère et la faim, voilà mes auxiliaires réels. »²*

Comme la dame européenne était convaincue que la misère, la faim et la privation pourraient servir son projet, elle opta pour la décision de payer deux francs chaque élève algérien qui va à l'école française. C'est de cette façon, selon L-J. Calvet, que le nombre des élèves algériens augmente. En revanche, les chefs envoyaient les fils de leurs serviteurs à l'école de Paris. Malgré toutes ces tentatives visant à inculquer la langue française aux

¹ Ibid,

² Ibid,

Algériens, les échecs se sont tellement succédés que des querelles éclatent entre le Ministère de la guerre et l'instruction publique français pour l'obtention de la tutelle de l'enseignement en Algérie. Suite au compromis de 1848, il en découle que l'instruction musulmane dépendra du Ministère de la guerre et il y aurait désormais des écoles « arabes-françaises » sur le modèle de celles de Madame Allix à Alger, Bône, Blida et Mostaganem, avec l'apprentissage de l'écriture, la lecture, du français, l'Arabe, un peu de calcul, de sciences naturelles et de la géographie.

En fin de compte en 1858, le général Camou déclare que l'instruction publique algérienne n'a pas atteint le niveau escompté et qu'il est impératif de poursuivre l'entreprise favorable aux intérêts des Français¹. Selon L-J. Calvet, la France avait entrepris une manœuvre politique-policière qui avait un but civilisationnel propre à des idéologues de la colonisation et il affirme que :

*Dans tous les cas, qu'il s'agisse de la Guyane, de l'Algérie, plus tard de l'Afrique noire, l'école est donc utilisée en conformité avec un projet idéologique qui vient s'insérer harmonieusement dans le développement de la superstructure linguistique du colonialisme naissant [...]. Glottophagie, certes, mais aussi destruction culturelle, ou du moins tentative de destruction culturelle [...]*²

Bref, la politique des généraux français ne visait pas l'intérêt des Algériens colonisés. Mais la France visait surtout le déracinement culturel du peuple algérien comme moyen d'asseoir son idéologie et s'assurer de la disparition totale de l'emploi de la langue arabe par les Algériens colonisés.

1.2.3. Les écoles primaires musulmanes

La France poursuit son œuvre linguistique, celle de l'assimilation linguistique. Malgré la stratégie colossale du colon français dès 1830, les Algériens montrent une forte résistance et conservent leur langue d'origine, la langue arabe qui est la langue du Coran sacré et composant fondamental dans la constitution de la personnalité de l'individu algérien.

Alors, les responsables français se sentant découragés parce qu'ils n'avaient pas encore réussi à éradiquer la langue arabe du parler des Algériens, une autre idée révélatrice de l'esprit colonial continue à se tramer, celle d'inculquer la langue française aux

¹ CALVET J-L.: op. cit. p.100

² Ibid,

Algériens et surtout à leur progéniture, c'est-à-dire, un enseignement primaire destiné aux musulmans.

En effet, l'enseignement primaire des musulmans d'Algérie¹ s'est étalé de 1830 à 1946 par la création de 20.000 classes en 1844, la preuve que l'objectif initial du gouvernement provisoire de la République française était bien visé. Cette vision n'était pas nouvelle car elle n'était qu'une réaffirmation des principes énoncés lors de la conquête militaire colonisatrice de 1830. Les projets initiés ne purent être concrétisés pour diverses raisons.

Depuis le début de l'occupation, l'objectif poursuivi par l'occupant français était d'emblée l'instruction de la population musulmane d'où l'option d'une école maure-française qui voit le jour à Alger. Cet exemple fut ensuite suivi à travers tout le territoire au fur et à mesure que la paix s'y installait. C'est ainsi qu'en 1850, des écoles pour garçons et filles virent le jour grâce au décret du 6 août 1850 dans les villes d'Alger, Oran, Bône, Blida et Mostaganem. Puis l'enseignement bilingue fut prodigué. Certes, la partie arabo-musulmane était assurée par des talebs mais les résultats furent décevants car, présentant un piège qui devait les éloigner de leur religion et de leur culture, les musulmans manifestèrent un rejet. En vérité, les parents n'y voyaient aucun intérêt tangible pour leurs enfants et les méthodes d'enseignement ne différaient en rien de celles de la Métropole tout en n'accordant aucune importance à leurs différences. De surcroît, la coutume ancestrale ne permettait pas l'éloignement des fillettes de leur milieu et de leur mode de vie. Ainsi, la négativité des résultats entraîna la fermeture de ces écoles.²

Toutefois, seulement une dizaine d'école subsiste et cette fois-ci, les Français vont faire appel à des instituteurs ayant des connaissances sur l'Afrique du Nord. Et c'est comme ça qu'il y ait l'ouverture de deux écoles pour la formation des maîtres français et algériens.

A l'opposé, dans cette entreprise coloniale, il y avait des musulmans algériens qui furent convaincus de la valeur de l'instruction française. Ils envisageaient donc d'en faire pleinement profiter leur progéniture. C'est alors que 20000 élèves d'origine non-

¹ MORSLY DALILA. : *Les écoles arabes- françaises dans l'Algérie colonisée. Une expérience d'enseignement* bilingue, p.137, sur le site : www.projetpluri-l.org/publis/Morsly - *Les Ecoles Arabes Françaises Dans l'Algerie.pdf* <http://www.projetpluri-l.org/publis/Morsly%20-%20Les%20Ecoles%20Arabes%20Francaises%20Dans%20l%20Algerie.pdf>, consulté le : 06/10/2015

² Ibid, p.138

européenne regagnèrent les bancs de l'école française, surtout, la population urbaine, qui était celle qui montra le plus grand intérêt pour ce type d'enseignement. Il fallut donc rapprocher les enfants musulmans et les enfants européens sur les bancs de l'école même. Des Français allaient apprendre la langue arabe et des Arabes qui allaient apprendre la langue française. Le but était de rassembler des natifs et des non-natifs mais ce projet n'allait pas être mené à terme à cause de la différence de niveau des apprenants : alors que l'apprenant algérien arrivait tout juste à épeler, syllaber, lire et écrire, l'apprenant français était capable de lire un livre. C'est pourquoi, la séparation des apprenants s'avéra nécessaire. Ainsi, le décret de 1883 porta sur la création de trois sortes d'écoles spéciales¹:

- *des écoles principales dans les centres,*
- *des écoles préparatoires ou sections dans les agglomérations ou douars,*
- *des écoles enfantines (enfants âgés entre 3 et 8 ans).*

Quant à la formation des Maîtres, deux écoles ont vu le jour, une à Alger et l'autre à Constantine. Des cours normaux y étaient dispensés en vue de former des musulmans aux fonctions d'enseignant. A la fin de la formation, des diplômes étaient remis tels que :

- les maîtres-français pour les écoles principales,
- adjoints-indigènes munis de Brevet élémentaire pour les écoles préparatoires,
- à défaut, un Certificat d'études primaires.

L'objectif de l'enseignement de la langue française en Algérie était surtout de rapprocher les ethnies en vue de les coloniser et, c'est pourquoi, l'enseignement de la langue française était surtout porté sur le sensoriel pour séduire l'apprenant arabomusulman. Donc, les matières enseignées étaient : l'histoire, la géographie, la physique et l'économie des deux pays du Nord et du Sud de la Méditerranée.

Par conséquent, pour l'occupant français, la question de langue était fondamentale dans la conquête et même primordiale. Car, entamer une politique guerrière et austère contre la langue arabe montre que pour les Français, la notion de langue ne signifie pas seulement un moyen de communication mais surtout un outil culturel et civilisationnel. C'est la raison pour laquelle, il était impératif pour les responsables français de résoudre

¹ Ibid, p.139

le problème de l'instruction de la langue française parce qu'ils savaient pertinemment que les Algériens deviendraient colonisables par l'éradication de leur langue mère donc de leur culture d'origine.

1.2.4. Un biculturalisme et une acculturation

Compte tenu de ce qui précède, l'enseignement primaire aux musulmans durant l'occupation française a favorisé de plus en plus la cohabitation des habitudes culturelles, européennes et arabo-musulmanes. D'ailleurs, cet enseignement était destiné à des enfants, terrain favorable à une acquisition naturelle et solide d'une langue étrangère. Puis, nous pouvons dire que le colon français avait une vision à long terme parce que ces enfants, apprenants très jeunes étaient fragiles à la question identitaire donc culturelle. Dans ce but, l'enfant ayant acquis une langue étrangère en étant jeune est exposé à la perte de sa culture et développe un biculturalisme au fur et à mesure qu'il grandit..

Puis, le fait que les deux communautés, algérienne et française aient vécu ensemble, sur le même territoire, de toute évidence, des échanges d'habitudes comportementales relatifs au mode de vie, s'est automatiquement produit. Les Français apprenaient la manière de vivre des Algériens et les Algériens apprenaient la manière de vivre des Français. Certes, il y avait deux langues actives mais également deux cultures dynamiques, la culture algérienne, arabo-musulmane et la culture française, occidentale qui vivaient en symbiose. En conséquence, dans cet état de faits, durant la période française en Algérie, des relations de tous types se sont développées entre les Algériens et les Européens (amicales, commerciales, professionnelles, etc) que nous ne pouvons ignorer car sociologiquement parlant, le refrain de vie algéro-française malgré les tumultes de guerre, a généré le nid à deux cultures jumelles qui se sont adoptées dans un biculturalisme discret.

De cette façon, le bilinguisme en Algérie est surtout le fruit d'une politique éducative française. Car aujourd'hui, il y a des Algériens qui emploient le français académique parfaitement bien, que ce soit à l'écrit ou à l'oral alors qu'ils n'ont pas été à l'université. Aussi, ces francisants, sont parfois identifiés par la communauté comme ressemblant aux Européens parce qu'ils ont un mode de pensée et de vie relatifs aux gens de l'Europe. Donc, nous ne pouvons négliger l'influence culturelle d'une langue sur le comportement d'un individu surtout, s'il est question, comme le cas de l'Algérie, d'un colonialisme qui a duré plus d'un siècle. D'ailleurs, l'auteur Rachid Boujedra,

répondant à une interview : Pour un Algérien de votre génération, être bilingue est une évidence. Sur ce point, il répond :

« C'est l'histoire qui nous a rendus bilingues, c'est l'histoire qui l'a décidé pour nous. Nous n'avons pas choisis le Français, nous l'avons subi (...) J'ai une langue naturelle, biologique presque, et l'autre que je ne connaissais pas si je n'avais pas été colonisé. J'aurais peut être appris le Français plus tard comme j'ai appris d'autres langues, mais je ne serais pas bilingue (...), mais il n'y a que deux langues que je possède suffisamment pour écrire : le français et l'arabe. »¹

Par le fait même du contact des deux langues, les Algériens ont eu un contact qui a duré un siècle et trente année avec la culture française et il s'est produit une assimilation ou ce qui est appelé l'acculturation. D'ailleurs C.Fitouri affirme que l'acculturation transforme la façon d'être des individus: *« pour un pays sous-développé, [...], ce processus d'acculturation transforme dans un sens négatif la manière d'être de ceux qui le subissent »²*

La population algérienne, arabo-musulmane soumise au processus d'acculturation se trouve alors confrontée non seulement à deux codes linguistiques mais également à deux systèmes culturels différents. Il en a résulté un parler bilingue, arabe (dialectal) et français, dans les communications quotidiennes et employé par toutes les catégories sociales, qu'elles soient instruites ou non et même aujourd'hui, nous pouvons voir qu'il se manifeste d'une façon officielle car les Ministres emploient ce parler bilingue franco-arabe souvent à la télévision. De manière que ce parler commun, bilingue à deux communautés vivant sur le même territoire ne fut, en réalité, que la preuve tangible d'une acculturation subie, comme le confirme C.Fitouri :

Ce langage intermédiaire entre l'arabe et le français qu'utilisent les catégories instruites de la population traduit bien l'ambigüité produite par l'acculturation et que d'aucuns considèrent comme l'annonce d'une « culture de transition », laquelle serait le résultat pathologique de l'acculturation subie pendant plus d'un siècle.³

¹ DAUPHIN-MONIC LEONARD J. : *Bilinguisme : enrichissement et conflits*, Actes du Colloque organisé à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Toulon et du Var les 26,27 et 28 mars 1999, Réunis par Fellici Isabelle, éditions HONORÉ CHAMPION, Paris, 2000, p.96

² FITOURI C. : *Biculturalisme, bilinguisme et éducation*, DELACHAUX & NIESTLÉ, éd. NEUCHATEL-PARIS, 1983, p.134

³ Ibid,

En effet, l'impact du contact de langues peut avoir comme effet l'acculturation car, la langue arabe (l'arabe dialectal) est réduite à une langue de communication entre groupes ethniques de même origine, explique le phénomène d'acculturation. En revanche, la culture arabo-musulmane, pendant l'occupation coloniale, est restée intacte car les valeurs qui étaient en jeu étaient ancrées et inébranlables, relatives à des traditions ancestrales véhiculées par la société algérienne quelque soient les changements imposés par la société colonisatrice. D'ailleurs, Fitouri soutient que :

Le trait le plus saillant de la culture arabo-musulmane et d'avoir reposé, dans toutes les contrées de l'Empire et à toutes les époques, sur le couple « Unité/Diversité » : unités de valeurs fondamentales qui constituent l'idéal islamique et diversité des accommodations faites à cet idéal. Ce sont, du reste, ces valeurs fondamentales qui forment le noyau irréductible de la culture arabo-musulmane et qui font qu'en dépit de toutes les vicissitudes de l'histoire et de toutes les acculturations (prises au sens de domination) cette culture n'a jamais atteint le point de désintégration.¹

Ainsi, comme l'explique l'auteur cité ci-dessus, il ne suffit pas que deux cultures entrent en contact pour que l'une ou l'autre soit anéantie. Mais, lorsque les contacts sont volontairement choisis et imposés, il se produit une acculturation ferme car, lorsque deux catégories socioculturelles, l'une arabo-musulmane et l'autre franco-occidentale, s'affrontent violemment sur le même espace, les interactions sociales produisent des parlars bilingues déséquilibrés. Autrement dit, il y aura alors la catégorie bilingue équilibrée qui considèrera cette acculturation comme un enrichissement tandis que l'autre catégorie, plutôt conservatrice, l'envisagera comme une agression profonde, notamment à ses valeurs, avec, par exemple, l'éducation à l'école française (maure-française) qui invitait les jeunes algériens à l'apprentissage de leur langue dans le but de leur inculquer la culture française, la culture modernisatrice. Au point que dès que les Algériens musulmans se retrouvaient en famille, le conflit de valeurs surgissait. Cela dit, en désintégrant le système éducatif par l'enseignement d'une langue prestigieuse, c'était la désintégration de la cellule familiale algérienne et arabo-musulmane qui en résultait comme le soutient C. Fitouri par ce passage:

Avant l'indépendance- autrement dit pendant toute la période coloniale-, l'éducation dérivait d'un système d'acculturation de type conflictuel où la culture arabo-musulmane était non seulement réduite à sa plus simple expression, mais encore placée, vis-à-vis de la culture française, dans une position si désavantageuse qu'elle

¹ Ibid, p.48

*ne pouvait paraître aux yeux des jeunes écoliers que comme une excroissance périmée d'un passé révolu.*¹

Au lendemain de l'indépendance, l'Algérie prône d'abord l'enseignement des matières essentielles en français telles que les mathématiques, la physique, les sciences naturelles. Ensuite, l'émergence d'une élite algérienne maîtrisant la langue française devient la fierté de l'Etat algérien. Puis, une littérature algérienne d'expression française qui est en fait le produit d'un déchirement entre deux états totalement opposés, par la langue et la culture mais qui ont vécu une longue période ensemble, sur le même territoire. Donc, deux états qui ont cohabité, partagé des valeurs durant plus d'un siècle. Mais, dans cet entremêlement des races, les Algériens ont vécu des pressions de nature coloniales qui n'ont ménagé aucun moyen pour déraciner le peuple algérien de ses valeurs culturelles arabo-musulmanes. Donc, il est normal que le processus de réaffirmation de l'identité algérienne soit difficile et long parce que tel que l'atteste C.Fitouri : « [...] *la restauration de la culture nationale est la récupération d'un élément constitutif de la souveraineté nationale* »².

C'est pourquoi, à l'aube de l'indépendance, la Charte d'Alger impose donc que l'Arabe devienne désormais la langue officielle comme seule prérogative afin de réinsérer l'Algérie au sein de la communauté religieuse et culturelle des pays arabes du Maghreb et du Moyen-Orient. Mais, à l'inverse, la langue fortement demandée dès la fin de la conquête militaire française dans les secteurs de la production, de l'administratif et du système éducatif fut celle de la puissance coloniale, la langue française.

Car, d'une part, là où il y avait une implantation massive d'Européens, un contact se produisait entre les langues des autochtones, arabe dialectal ou berbère et, d'autre part, la langue de la communauté européenne, la langue française. Ce contact a permis la formation et la genèse du bilinguisme francorabe en milieu indigène où les deux langues pouvaient être maniées avec des degrés inégaux de compétence linguistique par des groupes d'importance inégale jouant le rôle d'intermédiaire entre les deux communautés : la communauté indigène et la communauté européenne.

En somme le bilinguisme franco-arabe en Algérie est un bilinguisme qui s'est construit au fil d'un siècle et demi. Car, c'est le bilinguisme qui a servis aux deux

¹ Ibid, pp. 65-66

² Ibid, p. 137

communautés, algérienne et française, de moyen de communication adéquat. De ce fait, ce n'était pas seulement la langue française qui avait conquis le marché linguistique algérien mais c'était le parler bilingue franco-arabe. De ce fait, il n'y avait déjà plus d'emploi de la langue arabe seule (recul de l'emploi de la langue arabe) parce que la communauté algérienne vivant sous la pression coloniale avait développé un type de parler facilitant la communication interpersonnelle.

2. Glottophagie

Compte tenu de ce que nous venons de voir constitue selon L-J.Calvet la première phase de glottophagie. Autrement dit, en premier lieu, le stade vertical qui concerne des classes sociales mises en place et qui se différencient par une langue dominée en recul -ici la langue arabe- et une langue dominante mise en place par ceux qui sont proches du pouvoir colonial ou qui travaillent pour lui, tels que les domestiques, les commerçants, écrivains et poètes. En deuxième lieu, le stade horizontal, c'est celui qui a favorisé l'implantation du bilinguisme en Algérie. En d'autres termes, la différenciation sociale s'établit non sur l'échelle des classes sociales mais sur celle de campagne/ville, c'est-à-dire que le changement de langue suit le changement structurel : on assiste au passage du monolinguisme (campagne) au bilinguisme (ville).¹

L-J.Calvet estime que les classes sociales qui emploient la langue dominante tendent peu à peu à l'abandonner, au détriment de la langue dominée (passage à un monolinguisme), et les classes inférieures des villes qui emploient la langue dominée délaissent cette langue au profit d'une langue dominante (passage au bilinguisme). En conséquence, une architecture linguistique se reconstruit ou ce que L-J.Calvet appelle « superstructure » qu'il définit comme suit « *un pouvoir bilingue et un peuple monolingue dans le premier stade et dans le second, une classe au pouvoir monolingue, un peuple citadin bilingue et un peuple campagnard monolingue* ». ²

De surcroît, L-J. Calvet affirme que le processus suivi par tous les cas de glottophagie a des fondements politiques et économiques et ceci contribue à l'évolution dans le sens des forces contingentes telles que : l'administration, le tribunal, l'école, les médias et la presse qui favorisent la superstructure linguistique.

¹ CALVET L-J. : *Les voix de la ville, Introduction à la sociolinguistique urbaine*, éditions Payot & Rivages, Paris, France, 1994, p. 10

² Ibid,

*La langue dominante s'impose selon un schéma qui passe par les classes dirigeantes, puis par la population des villes et enfin par la campagne, ce processus s'accompagnant de bilinguismes successifs, là où la langue dominée résiste. Mais la disparition d'une langue (glottophagie réussie) ou son contraire dépendant de nombreux facteurs non linguistiques, en particulier des possibilités de résistance du peuple qui parle cette langue.*¹

Par ailleurs, L-J.Calvet associe la langue dominante aux formes les plus modernes d'économie, c'est-à-dire, les autres formes les plus efficaces de l'exploitation capitaliste de l'homme par l'homme. Et la langue dominée, il l'associe aux formes archaïques de production, c'est-à-dire aux formes de vie sociale les plus proches de la tradition locale. Il propose ainsi les trois couples oppositifs suivants:²

- Industrie, commerce agriculture
- Ville campagne
- Langue dominante langue dominée

En résumé, selon L-J.Calvet, tout processus de glottophagie est nécessairement lié à des forces économiques. Autrement dit, dans tout développement économique, les forces de résistances constituées par la conscience nationale du peuple opprimé s'insurgent contre l'opresseur. Donc, cette conscience nationale est la seule force de résistance contre la glottophagie et c'est la raison pour laquelle le colon français n'a jamais réussi à s'imposer en Algérie malgré 130 années de colonisation. D'ailleurs L-J.Calvet le signale dans ce passage:

*Il avait en lui une langue renforcée par son rôle religieux, l'arabe (et, de ce point de vue, la langue est en quelque sorte le maquis du peuple : on s'y abrite de la langue dominante, on y lutte contre elle), et une langue retranchée dans les montagnes où vivait un peuple qui la parle, le berbère, bien sûr mais surtout un peuple refusant l'oppression et qui prendra les armes contre la présence politique et économique française.*³

En somme, nous pouvons dire que le bilinguisme franco-arabe qui a pris naissance durant l'occupation coloniale française est en vérité aussi le produit d'une certaine politique économique planifiée par la France. Certes, l'objectif des Français était

¹ Ibid, p. 112

² Ibid, p. 112

³ Ibid, p. 113

d'imposer sa langue à des fins économiques mais, les Algériens, c'est grâce à leur foi et leur attachement culturel profond qu'ils ont pu contourner toutes les manœuvres du colon français qui n'a jamais cessé de se servir des besoins des Algériens (linguistiques, sociaux, économiques) pour arriver à l'assimilation linguistique. Donc, la politique linguistique entreprise par le colon français était une stratégie de guerre à visée autant économique que linguistique. Car, en tant de guerre, la langue demeure une arme redoutable afin d'assouvir les besoins économiques tout en effaçant les traces d'une culture véhiculée par la langue du Coran.

2.1. Les conséquences linguistiques

D'autant plus, tous les cas de glottophagie engagée engendre des répercussions sur le plan linguistique tel que la diglossie (même dans le cas d'une interruption du colonialisme). En d'autres termes, selon L-J. Calvet, le colonialisme laisse des traces de type superstructurel :

Dans le cas d'une interruption du colonialisme, la diglossie demeure le plus souvent comme constituant de la superstructure linguistique : il y a alors plusieurs langues en jeu et nous nous trouvons dans une situation très proche du premier (colonialisme naissant) ou du second (colonialisme triomphant)...¹

Par voie de conséquence, après l'indépendance, en Algérie, il y eut deux types de français, celui parlé par les Français et celui parlé par les Arabo-Berbères. Entre autres, la politique de francisation a également touché les populations immigrantes en Algérie telles que : les Espagnols, les Italiens et les Maltais, ce qui favorisa, en quelque sorte, l'installation du multilinguisme. Donc, il y avait deux communautés ethniques, de cultures différentes qui employaient un français métropolitain. Egalement, les contacts avec les idiomes ont donné naissance à des variations internes d'ordre phonétique, morphosyntaxique et lexical, d'où l'apparition de plusieurs variétés de français des Européens cités par A. Queffélec² :

- **la variété basilectale** : essentiellement orale et spécifique aux immigrants provenant d'autres pays que la France. Selon Duclos³ (1985 :7), le « pataouète » (parler commun du petit peuple des Français ou néo-Français d'Algérie) était

¹ Ibid, p. 120

² QUEFFÉLEC A. : op. cit. p. 24

³ Ibid,

surtout pratiqué dans les centres urbains et même par une minorité de la population musulmane,

- **la variété mésolectale** : essentiellement employée par la communauté européenne et a également été utilisée par la communauté arabo-berbère. L'emprunt linguistique est un moyen pour désigner une certaine réalité coloniale,
- **la variété acrolectale** : conforme au français métropolitain donc soumise à la norme académique et surtout employée par les intellectuels.

En outre, les Arabo-berbères avaient une bonne connaissance de la langue française ce qui leur permettait d'être plus disposés au recrutement dans divers services dans l'administration coloniale. Ainsi, cette utilisation de la langue française par les arabo-berbères a induit une variation de l'arabe dialectal en devenant, selon A. Queffelec :

« le moyen de communication le plus usité dans les divers domaines de la vie quotidienne des autochtones »¹.

Quoi qu'on en dise, la glottophagie a bel et bien été l'objectif du colonisateur. Certes, c'est une politique qui a avorté mais qui a généré des séquelles linguistiques. La langue française jouissait d'un statut privilégié après l'indépendance car la politique linguistique de la France visait à rendre cette langue comme étant le moyen de communication le plus répandu, comme le souligne A. Queffelec et al. :

Dans l'immédiate après-indépendance-la première langue étrangère à jouir d'un statut de langue véhiculaire, d'idiome de grande communication et de médium de fonctionnement de l'Etat, plus particulièrement de l'école algérienne devenue le lieu de sa diffusion.²

Comme nous le savons, les locuteurs de l'Ouest-algérien tel que la ville : Oran, ont souvent recours à des emprunts espagnols. Ceci est dû aux invasions espagnoles et également la forte immigration espagnole durant l'occupation française. En effet, les emprunts espagnols sont assez fréquents dans les pratiques langagières des oranais jusqu'à ce jour comme le signale A. Queffelec dans ce passage : *« Cette présence espagnole dans l'Oranie a laissé des traces linguistiques dans la variété oranaise d'arabe dialectal »³.*

¹ Ibid, p. 24

² QUEFFÉLEC A. et al.: op. cit. p.36

³ Ibid, p. 38

Ainsi, la présence de la langue espagnole dans le parler quotidien des Oranais s'explique surtout par des facteurs sociaux et économiques : d'abord, l'Espagne, par sa proximité géographique avec l'Algérie et surtout Oran qui facilite l'accès aux jeunes. Ensuite, pour des besoins commerciaux, les Oranais s'approvisionnent en Espagne. C'est pourquoi les oranais emploient souvent l'espagnol en alternance avec l'arabe ou le français.

2.2. Les conséquences socio-culturelles

Toutefois, un autre visage manifeste le degré d'imprégnation des arabo-berbères par la langue française, ce sont des textes écrits par des musulmans qui voient le jour dans les années 1880. De plus, une littérature d'expression française voit le jour et se développe entre 1880 et 1890. C'est la preuve de l'émergence d'un niveau de français acrolectal maîtrisé par des Algériens musulmans attachés à leurs valeurs¹.

Conséquemment, il y eut des classes sociales formées en fonction du degré de la maîtrise de la langue française en Algérie. D'abord l'élite appelée aussi classe des Francophones qui regroupaient les Algériens instruits, cultivés et qui jouissaient d'un prestige social et économique. Ensuite, c'étaient aussi des personnes algériennes identifiés par la communauté algérienne comme étant des Francophones et parfois un glissement de sens qui sous-entend francophiles (c'est-à-dire : sympathisants de la culture française). Enfin, la catégorie moyenne qui comprend, parle peu en Français par besoin socio-professionnel.

III. POLITIQUE D'ARABISATION

1. Consolidation de l'identité arabo-musulmane

1.1. La Charte Nationale

A l'aube de l'indépendance, les gouvernants de l'Etat algérien ont d'abord opté pour une politique qui devait permettre d'abord de recouvrer l'identité arabo-musulmane du peuple algérien. Ensuite, il fallait mettre en place une politique qui engendrerait une stratégie de « décolonisation » des esprits des Algériens. Enfin, pour les responsables de l'Etat algérien, seule une politique d'arabisation était capable de tirer le peuple algérien des attraits culturels des Français.

¹ Ibid,

La charte Nationale fut adoptée par le référendum du 16 janvier 1986 et conçue comme une déclaration de principes généraux plutôt comme un texte promulguant des droits et obligations. Elle se présente sous forme de textes concernant les fondements idéologiques et historiques de la société algérienne qui sont l’Islam et le socialisme. C’est à ce moment que la langue arabe est alors devenue la langue nationale et officielle tandis que les langues étrangères demeurent réservées aux domaines de la technologie et de la science.

Enfin, la constitution de 1976 stipule clairement que la charte nationale demeure la source fondamentale de la politique de la nation algérienne parce qu’elle soutient que la langue arabe et la religion de l’Islam sont les fondements de l’identité algérienne.

1.2. Le programme de Tripoli

Le programme de Tripoli insiste sur le fait que la langue et la culture sont deux entités inséparables de la personnalité du citoyen algérien. Le programme en question est adopté par le Conseil National de la Révolution Algérienne (CNRA) qui revendique une nouvelle définition de la « *culture* ». Désormais, la culture algérienne est « *nationale, révolutionnaire et scientifique* ». Donc, le mouvement prévoit « l’algérianisation » de l’enseignement.¹

1.3. Le Nationalisme

Certes, le mouvement nationaliste puise son origine dans l’Association des Oulémas, présidée par Abdelhamid Ben Badis, et le mouvement de l’Etoile Nord-Africaine dirigée par Messali El-Hadj mais c’est surtout la première qui a joué un rôle fondamental et décisif dans la formation d’une identité nationale en Algérie car les membres de l’association ont assigné les fondements même de l’entité algérienne et son action était « *réformiste* » (réformisme de l’islam) et « *islamiste* » dans la diffusion d’un enseignement national, porteur de valeurs islamiques, religieuses sous le triptyque « *l’Islam est ma religion, l’Arabe est ma langue, l’Algérie est ma nation* »².

Mais, un conflit surgit autour de la définition de “nationalisme” et qui pousse Ben Badis à préciser et faire la part des choses entre « nationalité politique »

¹ TALEB-IBRAHIMI K. : *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, éd. El-Hikma, Alger, 1997, p. 181

² LABAT S. : *La France réinventée, Les nouveaux binationaux franco-algériens*, Editions PUBLISUD, Paris, 2010, p. 47

et « nationalité ethnico-religieuse ». Tandis que Messali, aussi représentant du « nationalisme » en Algérie, écarté de la scène politique, plus tard, il créa le PPA (Parti du Peuple Algérien), puis le MTLD (Mouvement Transitoire des Libertés Démocratiques). Donc, c'est une discorde qui est née autour de la définition de la notion de « nationalisme » entre Ben Badis et Messali El Haj. C'est en 1956 que le Congrès de la Soummam tranche la question et le CNRA (le Conseil National de la République Algérienne) opte alors pour l'application des principes islamiques au futur Etat algérien. En conséquence, l'édification d'un Etat Algérien musulman fut tiraillée entre deux conceptions du nationalisme : celle prônée par les libérateurs de l'Algérie, et, donc, véhiculée par une certaine mythologie et, l'autre conception, plutôt proche de celle du modèle de l'ancienne puissance coloniale.

D'ailleurs d'après S.Labat¹, l'influence de ce nationalisme radical fut la source de la confusion entretenue entre « nation » et « communauté ». En effet, le nationalisme véhicule une stratégie de diffusion d'une « culture communautaire » et l'« islam » facteur d'intégration sociale

Ce sont donc les événements de l'indépendance qui ont engendré cette confusion qui a été à l'origine de tous les problèmes sociopolitiques en Algérie : « *Les Algériens ont été constitués comme un acteur collectif à qui les Institutions de l'Etat ne s'adressaient pas en tant qu'individus mais en tant que peuple* »².

En conséquence, le Nationalisme a servi à maintenir en éveil la conscience collective nationale contre une assimilation linguistico-culturelle française du peuple algérien. Certes, c'est une idéologie profondément rationnelle mais elle demeure un moyen puissant faisant preuve d'attachement solide aux valeurs algériennes fondamentales dans la construction d'une unité nationale basée sur la langue arabe et la religion, l'Islam.

1.3.1. Planification linguistique

La planification linguistique d'un État est la stratégie pensée pour planifier l'emploi des langues présentes sur son territoire. La stratégie linguistique en Algérie s'est basée sur un nationalisme revendiquant le sentiment d'appartenance à un Etat-Nation. Son objectif était d'aboutir à une unification linguistique en vue de l'obtention d'une solidarité nationale entre les groupes sociaux algériens.

¹ Ibid, p. 33

² Ibid, p. 35

En revanche, l'acception de l'idée d'*algérianité*, mal interprétée souvent comme "*arabo-islamisme*" a été à l'origine de beaucoup de conflits d'ordre sociaux, politiques et surtout linguistiques. D'ailleurs, la planification linguistique s'est essentiellement préoccupée du statut de la langue Arabe "**nationale**" ou "**officielle**". Donc, veiller à la protection et la valorisation de la langue arabe était le souci majeur. C'est pourquoi, un dispositif a été mis en place par les gouvernants de l'Etat algérien, pour illustrer surtout, son caractère normatif. Parmi eux :

- Valorisation et glorification du passé révolutionnaire dans tout discours idéologique.
- La langue arabe est langue d'enseignement dès le primaire.
- Valorisation de la culture locale dans les programmes scolaires.
- Arabisation des médias.
- Installation d'instances officielles chargées du contrôle de la généralisation de la politique d'arabisation.

D'ailleurs, c'est en 1962 que le président Ben Bella instaure l'enseignement de la langue arabe dans les écoles (10 heures sur trente par semaine) puis, en 1964, l'arabisation totale de la première année du primaire. Les néo-islamistes créent des instituts islamiques pour former des propagateurs de leur idéologie, qui seront les futurs encadreurs de l'enseignement arabisé. Ce qui amène Ben Bella à préciser « *l'arabisation n'est pas islamisation* »¹.

Donc, la généralisation de la langue arabe a été un moyen d'imposer l'arabisation aux locuteurs algériens et les administrations afin que son utilisation soit consécutive. Et, dans tout processus de consolidation de l'identité, la langue de culture d'une Nation est un vecteur favorisant l'enracinement du nationalisme.

1.3.2. Face culturelle de l'arabisation

Après le coup d'Etat de Boumédiène, son ministre de l'Education Nationale, Ahmed Taleb Ibrahim, successeur de Ben Badis, à la tête de l'Association des Oulémas, présente l'arabisation comme la face culturelle de l'indépendance. Autrement dit,

¹ Ibid, p. 52

la politique d'arabisation est surtout une politique qui vise un ancrage culturel des algériens dans leur culture d'origine arabo-musulmane.

Cependant, les élites francophones étaient les élites réputées porteuses de compétences et modernité. Puis, la politique d'arabisation est responsable dans l'apparition de cette dénomination d'Arabophones et "Francophones" en Algérie. Or, ce sont deux catégories sociales algériennes différentes par la teinte linguistique. Selon Labat, la dichotomie arabophone/francophone fut pour beaucoup dans la crise de 1990. C'est alors que la francophonie a été assimilée à une sorte d'« intellectuel organique » s'identifiant à l'Etat dont ils voulaient qu'il soit l'instrument de la modernisation et des transformations sociales¹. Tandis qu'un Arabophone s'appuyant souvent sur un discours religieux en langue nationale ne véhicule pas l'idéal intellectuel.

En conséquence, une querelle linguistique a été la source de conflits culturels entre les Algériens. Alors qu'en réalité, les décideurs du pouvoir ne visaient que protéger l'identité arabo-musulmane du citoyen algérien.

1.3.3. Promotion de la langue arabe

La langue arabe au sein de la société algérienne est sauvegardée grâce aux volontés gouvernementales qui ont œuvré pour qu'elle réintègre sa position en tant que langue nationale des locuteurs algériens. Entre autres, l'adoption de la constitution de 1963 (article 5) qui attribue à la langue arabe le statut de langue nationale et officielle. Depuis, la langue arabe est devenue celle la plus employée au parlement mais cela ne signifiait pas que l'arabe dialectal et la langue française n'étaient pas employés. Donc, il y eut des lois relatives à l'emploi de la langue arabe sur toute la scène nationale notamment la loi n° 91-05 du 16 Janvier 1991 portant sur la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. En effet, d'après les articles 2, 3, 4 et 37, la langue arabe est une composante de la personnalité algérienne. Toutes les institutions de l'Etat doivent veiller à sa protection.

Donc, peu à peu, le champ réservé à l'emploi de la langue française se rétrécissait jusqu'à ce qu'il n'ait pratiquement que la langue arabe sur le paysage linguistique. La politique d'arabisation visait donc à imposer le monolinguisme arabophone avec une seule langue officielle : l'arabe classique. Selon A. Chelli : « [...] l'Algérie a opté pour l'unilinguisme et a voulu opérer une unification linguistique à travers la politique

¹ Ibid, p. 48

*d'arabisation. [...] l'Algérie a opté pour l'arabe classique, une langue d'aucune région du pays ».*¹

Cependant, malgré une volonté politique d'arabisation de l'enseignement, pièce maîtresse du dispositif politique mis en place, l'Algérie a connu des difficultés quant à l'arabisation des enseignants performants formés uniquement en langue française. Ces enseignants forment des élèves quant à l'acquisition des connaissances scientifiques et s'expriment soit en berbère soit en arabe dialectal. La langue arabe reste alors étrangère pour de nombreux Algériens, comme le souligne Ahmed Mohatassime :

*La langue française détient encore le palme scientifique dans certaines matières du second et du troisième degré. [...] D'autant qu'il s'agit de mener à bien l'assimilation de deux grandes langues académiques- l'arabe classique et le français – aussi étrangères l'une que l'autre à l'univers mental de l'enfant maghrébin dont l'expression maternelle demeure encore le berbère ou l'arabe dialectal.*²

En conséquence, la politique d'arabisation a accentué le fossé entre les deux langues les plus employées par la communauté algérienne, à savoir la langue arabe et la langue française. Parce que cette dernière a demeuré la langue de la science et du progrès et la langue arabe, la langue du culte religieux.

1.3.4. Arabisation des locuteurs

Après une tentative d'arabisation de la vie sociale, une tentative d'arabisation des esprits des individus a pris des ampleurs parce que la société contenait deux catégories de personnes. Il y avait des personnes Francophones, modernistes et des personnes Arabophones attachés fortement à la culture arabo-musulmane. Cependant, arabiser une personne était-il aussi aisé ? Aux yeux des gouvernants, il y avait urgence à arabiser les Francophones.

« **Arabiser** » une personne est donc avant tout un acte par lequel on supprime une langue pour en enraciner une autre. Une langue n'est pas seulement le moyen grâce auquel un individu s'exprime, elle constitue également un élément de la construction de son identité.

¹ CHELLI A. : *Rapport aux langues natives et enseignement du français en Algérie*, éd. PubliBook, Amazon, 2011, p.13

² MOHATASSIME A. : *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, PUF 1992, p.42

Du point de vue scolaire, enseigner les matières scientifiques en langue arabe était considéré comme un obstacle d'ordre pédagogique. Arabiser des documents, des institutions, des enseignes, des filières et des contenus était plus ou moins facile par rapport à l'arabisation des individus. Donc, arabiser des hommes qui détenaient le savoir en français, cela s'avérait difficile. Comment arabiser l'enseignant qui s'exprimait mieux en langue française et qui devrait être capable d'utiliser son génie linguistique aussi dans la langue arabe, sa langue maternelle ? C'est pourquoi Taleb Ibrahimy soulève le problème suivant :

« Qu'est-ce qu'arabiser un homme ? La question renvoie à un processus de transformation, puisqu'arabiser suppose que l'individu en question n'était pas arabisé, il doit passer d'un état « non-arabisé- (gayr mu arrab) à un état « arabisé » (mu arrab) » »¹.

D'après Khaoula Taleb-Ibrahimy, un individu *«mu aarab»* est un individu qui maîtrise la langue arabe authentique. Donc, dans ce cas, arabiser l'Algérien, particulièrement le cadre ou l'enseignant, revient à le rendre capable d'utiliser la langue arabe avec une compétence égale à celle de la langue française. Toujours selon la même auteure citée ci-dessus, cette situation engendre une transformation des individus qui les fait passer d'une acculturation exogène (francisation, synonyme d'aliénation et perte de l'identité originelle) à une acculturation endogène (ré arabisation, synonyme de désaliénation, récupération de l'identité originelle)².

En effet, l'enseignement en langue arabe a toujours centré ses efforts sur des données linguistiques (lexique, grammaire) alors qu'une autre approche aurait été plus profitable aux apprenants : cette dernière développerait des capacités communicatives sans qu'il y ait cette soudaine et inévitable rupture avec la langue française. Des grammairiens et des linguistes attestent le fait que l'appellation de langue arabe existait déjà quelques siècles avant la naissance du prophète Mohamed : *« L'arabe présentait la particularité d'être employé « dans les différentes manifestations sociales, commerciales et culturelles » »³.*

¹ TALEB-IBRAHIMI K.: op. cit, p. 260

² Ibid, p. 262

³ QUEFFÉLEC A.et al. : op. cit. p. 34

Au VII^{ème} siècle, la variété la plus soutenue était la langue de la révélation du Coran. Cohen (1997)¹ souligne qu'il prend une valeur de norme définitive : en d'autres termes, l'arabe présent dans le Coran correspond à la norme. Cette variété appelée « arabe classique » est une langue sacrée, la langue du Coran et celle de l'Islam. Cependant, L-J.Calvet souligne la difficulté de l'arabe du Coran : « *la langue du Coran est du pur arabe [...] et le style du Coran est inimitable* »².

De plus, A. Queffelec et al. soutient que le développement du monde arabo-musulman et son ouverture sur le monde occidental et dans le domaine scientifique a provoqué un esprit de modernité, d'où l'apparition d'une variété de langue arabe dite « moderne ». Les locuteurs tentent ainsi, par le biais des emprunts aux langues étrangères (français, anglais), d'adapter cet arabe moderne aux nouvelles exigences par le recours au néologisme. Cet arabe moderne est celui adopté par les médias et les institutions (radio, télévision, presse écrite, discours officiel).

En bref, nous pouvons dire que malgré les lois d'arabisation promulguées à l'encontre du citoyen algérien en vue de l'arabiser, il y eut une résistance culturelle. Car, vu la diversité culturelle en Algérie, une volonté d'imposer la langue arabe s'est vue rejetée de la part de certaines régions algériennes à cause de la complexité de cette variété.

2. Réactions de la sphère berbérophone

Depuis 1989, les berbérophones n'ont pas cessé de manifester leur mécontentement à l'égard de la politique d'arabisation. Ils sont musulmans mais réfractaires quant à l'idée de la politique d'arabisation entamée par l'Etat algérien depuis l'indépendance. Ainsi, la répression culturelle maintenue depuis l'indépendance a engendré des revendications identitaires, surtout à Tizi Ouzou, Bougie et Alger, tel que le boycott scolaire général de septembre 1994.

« En effet, la nouveauté des derniers événements est que arabophones et berbérophones s'associent pour imposer une société où les deux langues de notre peuple : le berbère et l'arabe populaire accèderaient côte à côte au rang de langues nationales »³

¹ CALVET L-J. et DUMOND P. : *L'enquête sociolinguistique*, éd Harmattan, Paris, 1999, p. 36

² CALVET L-J. : *La guerre des langues*, éd.Hachette, Paris, 1987, p.443

³ AÏT-LARBI A. (coord.) : *Insurgés et officiels du pouvoir racontent Le « Printemps berbère »*, koukou Editions, Chéraga, Alger, 2010, p.271

C'est pour cette raison qu'un Haut Commissariat de l'amazighité (HCA) fut créé par le décret du 28/05/1995. Ce nouvel organisme était destiné à prendre diverses initiatives et à formuler des propositions, notamment en matière d'enseignement du berbère. Parmi elles : d'abord, la programmation des stages de formation d'enseignants et des cours de berbère donnés dans plusieurs lycées. Ensuite, il a eu l'ouverture d'un département de langue amazigh à l'université de Tizi Ouzou. Egalement, un journal sans image fut assuré à la TV algérienne en kabyle, en chaoui et en mozabite. Cependant, la radio kabyle (chaîne II) est devenue celle de toutes les langues amazighes d'Algérie. Puis, sur le plan politique aussi, le printemps berbère avril 80 a généré une matrice politico-idéologique qui a incarné le mouvement culturel berbère dont le RCD (Rassemblement culturel et démocratique) et le néo FFS (Front des Forces Socialistes) sont ce que l'on peut considérer comme les projets les plus aboutis. Enfin, le 08 avril 2002, la langue amazigh a été reconnue langue nationale au même titre que l'Arabe, comme le stipule l'article 3 bis : « *Le tamazight est également langue nationale* »¹.

Par voie de conséquence, l'Etat algérien voyant que la langue Tamazight véhicule des valeurs culturelles importantes reconsidère le statut de cette langue. Car, depuis 2015, dans le cadre d'une réforme constitutionnelle, le gouvernement algérien prend la décision qui a fait de la langue tamazight, une langue nationale et officielle à partir du 5 janvier 2016.

Conclusion

Tout compte fait, le contact de langues en Algérie, a bien généré une matrice appelé le bilinguisme avec des formes culturelles diverses. Tout a commencé par des invasions étrangères qui ont duré assez longtemps. Entre autres la civilisation des Arabes et la civilisation française qui ont engendré la consolidation de deux langues, la langue arabe et la langue française. Donc, au fil des siècles, ces deux langues et ces deux cultures ont participé intimement aux interactions sociales des locuteurs par le recours au bilinguisme.

¹ Ibid, p. 118

Deuxième Chapitre

L'appropriation de l'identité bilingue franco-arabe

Introduction

Dans ce chapitre nous allons en premier lieu définir la politique linguistique. En outre, nous allons essayer de cerner la politique linguistique en Algérie. Comme tout apprenant est conditionné par le contexte dans lequel il vit. A cet effet, il va déployer des stratégies d'appropriation d'une langue étrangère.

En deuxième lieu et tenant du contact de langues franco-arabe, nous allons discuter ses conséquences. Comme l'identité bilingue est une notion clé dans ce travail, nous mènerons une réflexion sur le comportement langagier du locuteur bilingue, afin de montrer qu'elle est produite surtout grâce à la vitalité ethnolinguistique d'une langue et sa présence dans la vie sociale.

En troisième lieu, nous finirons par aborder les définitions du concept « bilinguisme » selon les travaux Français et Suisses : J.F.Hamers et M.Blanc ainsi que G.Lüdi et B.Py à travers la réflexion menée sur la bilingualité qui est un élément constitutif de la personnalité bilingue. C'est pourquoi, nous allons nous attarder sur son rôle dans développement du bilinguisme. Pour finir, nous présenterons les caractéristiques cognitives du bilingue.

I. POLITIQUE LINGUISTIQUE

1. Analyse d'une politique linguistique

Une politique linguistique est la gestion des langues d'un pays. En outre, analyser une politique revient de prime abord à diagnostiquer l'emploi effectif des langues en présence et à opérer des choix quant au statut de chaque langue. C'est suite à un recensement sur le terrain, qu'un Etat peut statuer sur une langue, c'est-à-dire, si une langue mérite le statut de langue officielle ou nationale.

L-J Calvet s'est surtout intéressé aux politiques linguistiques des pays anciennement colonisés telle que l'Algérie pour savoir si le pays en question doit conserver la langue du colonisateur ou opter pour le maintien de sa langue maternelle. Il définit la politique linguistique en termes d'"interventions". Autrement dit, d'après l'auteur, c'est un ensemble d'actions menées pour modifier la pratique d'une ou des langues. Il distingue deux types d'interventions, les interventions in vivo et les interventions in vitro.

Par ailleurs, selon L-J.Calvet, il y a un ensemble large d'interventions sur les situations langagières et les politiques linguistiques ne seraient qu'un cas particulier. La notion d'intervention suppose « action » dans le but de modifier et changer. Autrement dit, il faut entendre par " **intervention** " : « *tout comportement conscient, toute pratique consciente de nature à changer soit la forme des langues, soit les articulations entre les langues et les rapports sociaux* »¹.

L'auteur propose deux types d'interventions sur les langues : les interventions **in vivo** et les interventions **in vitro**. Les premières sont gérées par les locuteurs, c'est-à-dire, c'est le locuteur qui agit sur la langue, d'abord en commençant par opérer un choix linguistique de communication parmi les langues existantes. Ensuite, il opère des changements sur cette langue en lui faisant subir des transformations selon les besoins de communication. Les deuxièmes, les interventions in vitro ce sont celles qui passent par les lois, les décrets et le pouvoir. Elles sont considérées comme la politique linguistique d'un pays ou d'un Etat. Toute politique linguistique est basée sur les choix qui concernent le statut des langues et la forme.

D'abord, nous allons nous focaliser sur les interventions in vivo. Etant donné que dans une société où plusieurs langues coexistent, comme c'est le cas en Algérie (la langue arabe avec ses deux variétés, le berbère avec ses variétés (kabyles, chaoui, mozabite, tfinagh, touareg, etc.), la langue française et l'anglais à l'école. Comment les locuteurs algériens peuvent-ils faire pour se faire comprendre ?

Selon L-J.Calvet, le locuteur placé dans une situation de communication, pour établir le contact avec son interlocuteur, il doit employer des stratégies linguistiques de telle manière qu'il puisse négocier le sens à travers les marques transcodiques. Ces sont ces interventions qui conditionnent des communautés et des identités. En effet, la langue appartient à celui qui la parle parce qu'elle répond à ses besoins : « *les langues appartiennent à ceux qui les parlent, elles sont leur produit, elles répondent à leurs besoins et ils la transforment selon ces besoins : l'histoire des langues et des situations linguistiques est d'abord l'histoire des locuteurs* »².

¹ CALVET L-J. : *Le marché aux langues, essai de politologie linguistique sur la mondialisation*, éd. Plon, 2002, p. 17

² Ibid,

Puisque, d'après la même source, les phénomènes identitaires sont surtout générés par les groupes qui parlent des langues différentes. Autrement dit, le sentiment d'appartenance à une communauté linguistique ethnique est la source du conflit social. De ce fait, la langue est un moyen d'identification sociale du sujet-parlant parce qu'elle permet l'expression des composants de sa personnalité (la situation culturelle, sociale, ethnique, professionnelle, âge, origine géographique, etc.). Par conséquent, d'après L-J.Calvet, ces interventions façonnent des communautés, renforcent des identités, marquent l'environnement et constituent l'un des moteurs de l'évolution des situations.

Toutefois, les deuxièmes interventions in vitro sont les interventions qui transitent par des lois, des décrets et des ordonnances. De toute évidence, ce sont les interventions effectuées par le pouvoir qui tente d'agir sur cette évolution. Bien entendu, L-J. Calvet soutient que la gestion in vitro est toujours considérée comme une politique linguistique qui est composée de choix et dont on attend des résultats. Même pour sa mise en application, elle dispose d'une réserve de possibilités que L-J. Calvet énumère¹:

- **D'abord**, une langue doit être dotée d'un système d'écriture et l'armer d'un vocabulaire spécialisé pour qu'elle devienne langue d'enseignement.
- **Ensuite**, la mise au point d'une commission nationale et officielle chargée d'étudier les nouveautés linguistiques telles que les emprunts et les néologismes. Puis, le choix d'une langue d'affichage pour agir sur l'environnement.
- **Enfin**, la promulgation de lois linguistiques pour fixer la gestion des langues.

En revanche, les gouvernants doivent établir une politique linguistique sur la base d'un diagnostic linguistique réalisé sur le terrain par des experts en sociolinguistique. Ce dernier leur permet de connaître comment les langues fonctionnent au sein de la société. D'après L-J.Calvet, les gouvernants partent d'une situation S₁ pour aboutir à une situation S₂ :²

- La situation S₁ permet de faire un état des lieux du paysage linguistique.
- Etablir un plan qui permet de déterminer le point d'arrivée S₂.
- Tracer la voix de S₁ à S₂.

¹ Ibid,

² Ibid, p. 21

Du moment que cette politique ne peut être appliquée que par les gouvernants, ces derniers adoptent une stratégie basée sur des études socioculturelles qui vont leur permettre de savoir le taux de réussite ou d'échec de la planification linguistique entreprise. Puisque, la stratégie de l'exploration réelle du terrain du paysage linguistique permet d'abord de faire un état des lieux et ensuite, il devient aisé, plus ou moins de faire des prévisions de la politique choisie. L-J.Calvet souligne que les points 1 et 2 sont considérés comme des décisions importantes qui ne peuvent être prises que par des hommes d'Etat. Puis, la planification linguistique (tracer la voie de S₁ à S₂) intervient pour établir le rapport entre la langue et la société. D'ailleurs L-J.Calvet soutient : « [...] *les interventions in vitro* « relèvent de l'action programmée de l'Etat comme les interventions *in vivo*, conscientes et volontaires, [...] peuvent être décrites comme un mime des actions inconscientes de ce type »¹.

Donc, c'est le locuteur lui-même qui agit sur la langue qu'il a choisi de parler en y apportant des accents ou des transgressions selon ses besoins. En outre, ce sont les interactions sociales qui agissent sur les pratiques sociales de la langue du locuteur (pratique consciente et inconsciente en même temps) en vue d'agir sur les interlocuteurs et apporter des changements à une situation donnée. En conséquence, le locuteur mobilise les langues de son répertoire verbal en fonction de ses besoins. Il est vrai que le choix revient au locuteur d'imposer telle ou telle langue. « *Un ensemble de choix conscients en matière d'action sur le corpus ou sur le statut des langues, choix qui sera mis en pratique par une opération de planification [...] peut couvrir l'ensemble des interventions sur les situations langagières* »².

2. Quelle politique linguistique en Algérie ?

En effet, après l'indépendance, l'Etat algérien a œuvré pour rompre avec la méthode d'enseignement coloniale, seule alternative capable de recouvrer l'identité nationale arabo-musulmane au peuple algérien. C'est pourquoi, il opte pour la politique d'arabisation comme seul éventail pour palier au problème de dénigrement culturel.

Cette politique a permis un certain recul de l'emploi de la langue française. Par ailleurs, la langue arabe s'accapare le marché linguistique algérien et sa manipulation connaît une certaine dynamique qui a atténué le fossé qui s'était creusé entre les deux

¹ Ibid,

² Ibid, p. 23

catégories des locuteurs algériens, à savoir les Arabophones et les Francophones. Car, les premiers ont réinvesti la scène politique et administrative. Donc, pendant plus d'une dizaine d'années, la langue arabe a pu jouir d'un grand intérêt de la part des locuteurs et des décideurs algériens.

Mais, la langue française s'est emparée du terrain linguistique depuis l'accession de BOUTEFLIKA à la présidence en 1999. Vu que c'est un bilingue parfait, maîtrisant les deux langues, arabe et français comme il l'a manifesté dans des interviews réalisées à l'échelle nationale et internationale, BOUTEFLIKA soutient l'apprentissage des langues étrangères et les considère comme l'unique voie qui mène aux sciences et aux technologies. Car, en 2003, il introduit une nouvelle réforme qui prône l'enseignement de la langue française à partir de la troisième année primaire.

L'école n'est pas seulement le lieu où se transmet le savoir mais surtout le moyen à travers lequel se construit le nationalisme et se véhiculent les valeurs culturelles. Aussi, les programmes d'enseignement doivent être construits en conséquence, ils doivent être modernes et puisant leurs fondements dans les valeurs nationales et culturelles tout en intégrant les récentes découvertes des sciences et de la technologie. Comme il est souligné dans le rapport d'étape en 2006 :

Ainsi, seuls des programmes riches et équilibrés, modernes et puisant leurs fondements dans les valeurs de la société, intégrant les récentes découvertes des sciences et de la technologie, peuvent faire de l'école ce lieu d'apprentissage où s'acquiert des savoirs pertinents et valides et qui feront que la refonte de la pédagogie soit vraiment le véritable moteur du changement.¹

C'est pour pouvoir être un facteur actif dans le progrès mondial, que le président appelle à la réhabilitation énergétique et scientifique de l'école algérienne en soulignant que c'est la mondialisation qui nous le commande. Or, cette ouverture sur le monde le souligne-t-il ne peut se faire que par la maîtrise des langues étrangères.

C'est dans le rapport d'étape (Bilan au 31 Décembre 2006) élaboré par le Ministère de l'Education Nationale que nous trouvons la lettre du président de la république où il affirme clairement :

L'Algérie ne peut plus rester en marge de ce mouvement vers le progrès et doit même pouvoir participer à ce nouveau concert mondial des « sociétés du savoir »

¹ Ministère de l'éducation nationale, Rapport d'étape, 2006, p. 14

*à condition qu'elle le veuille profondément et qu'elle investisse les moyens nécessaires pour s'adapter à cette nouvelle situation. Dans cette perspective, l'Ecole algérienne, creuset du savoir et l'intelligence, doit être résolue à relever le défi de la modernité*¹

En effet, la langue française était programmée dès la deuxième année primaire au lieu de la quatrième année primaire comme c'était le cas dans l'enseignement fondamental. C'est surtout grâce au fameux développement technologique et scientifique qui a favorisé la promotion des langues étrangères comme le cas de la langue française. Cela permet, selon l'ex-ministre d'apprendre aux élèves, dès leur jeune âge, une ou deux langues de grande diffusion. D'après lui, c'est avant tout les doter d'atouts indispensables pour réussir dans le monde de demain. Par ceci nous devons comprendre que B.Benbouzid affirme que le Français est une langue de la majorité et comme il le soutient dans ce passage :

*Plus qu'un code linguistique qui doit permettre d'assurer une articulation harmonieuse entre l'enseignement obligatoire, la formation et l'enseignement professionnel, d'une part et entre les filières de l'enseignement supérieur, d'autre part, cet enseignement se veut aussi en un espace de culture, de sensibilité et de pensée.*²

A travers ces lignes, nous découvrons que l'ex-ministre apporte son soutien à la langue française et il estime donc que la langue française, élément fondamental dans l'épanouissement intellectuel de l'élève algérien. Car, sachant que cette langue est un butin de guerre et en même temps un enrichissement qui ne peut être négligé, elle est présente dans le parler de la majorité de la population algérienne. Mesurant ainsi son effet positif dans l'enseignement au primaire, elle a d'abord été introduite à partir de la deuxième année primaire au cours de l'année 2004-2005. D'ailleurs, cette décision a suscité la refonte des programmes d'enseignement de cette discipline avec la définition de nouvelles plages horaires et la mise en place d'une nouvelle organisation pédagogique pour les écoles primaires.

Par conséquent, B.Benbouzid prônant ce projet ambitieux visait plus que la simple communication de cette langue mais il visait l'acquisition d'une maîtrise suffisamment élevée de la langue française pour que les élèves puissent l'employer comme outil de communication dans des situations élaborées, complexes et l'accès aux connaissances

¹ Ibid, p. 15

² BENBOUZID B. : *la réforme de l'éducation en Algérie, Enjeux et réalisation*, Ed. Casbah, 2009, p.84

universelles. Il visait également faire de cette langue un outil d'acquisition des connaissances et des compétences se rapportant à certaines disciplines, filières et spécialités de l'enseignement supérieur.

Mais cette décision a rencontré des problèmes quant à son application vu qu'il existe encore, même à l'état actuel, beaucoup d'élèves qui n'arrivent pas à accéder à la maîtrise de la langue arabe. C'est la raison pour laquelle son enseignement fut différé à la troisième année primaire à compter de l'année scolaire 2006-2007. De plus, comme l'Anglais est la deuxième langue étrangère en Algérie et prenant en considérant que c'est la langue de la science, elle a été introduite dès la première année moyenne.

B.Bensalah et S.Khadraoui ont tenté de soulever le problème de la politique linguistique en Algérie. D'abord, ces auteurs nomment stratégie ce qui relève de planification ou aménagement linguistique qu'ils définissent :

Comme étant un ensemble de processus de planification et d'actions coordonnées [...], c'est-à-dire en vue d'un véritable développement, indissociables de tout système éducatif et par conséquent d'un réel aménagement linguistique et d'une transformation sécurisée de toute société.¹

D'après les deux auteurs, l'aménagement linguistique doit se faire en étroite corrélation avec l'identité nationale et l'ouverture linguistique s'avère indissociable de l'apprentissage du français en premier lieu et de l'anglais en deuxième lieu. B.Bensalah et S.Khadra affirment que l'enseignement des langues étrangères reste l'atout incontournable au développement :

L'enseignement des langues étrangères reste un axe de tout développement et de toute ouverture fondée sur le multi-voir, loin de tout monolinguisme étriqué capable d'engendrer une insécurité linguistique à double aspects : intellectuel et culturel, puisque de l'insécurité linguistique née une insécurité à la fois intellectuelle et culturelle. L'essentiel dans cet aménagement sera donc de finaliser une stratégie nationale qui, d'une part impliquera un questionnement, voire une critique des politiques linguistiques jusqu'ici expérimentées, et d'autre part plaidera pour un processus de transformation de la perception des langues synonymes de promotion linguistique.²

¹ BENSALAH B. et KHADRAOUI S. : *Le Devenir Linguistique en Algérie*, in Revue des Sciences Humaines-Université Mohamed Khider Biskra, N°10, 2006, p. 08

² Ibid, p.11

Donc, l'Algérie plurilingue et pluriculturelle ne peut que promouvoir l'apprentissage des langues étrangères qui sont le noyau de la réussite de sa politique linguistique. Car, l'Algérie est riche par sa diversité linguistique et culturelle, que nul ne peut ignorer et de ce fait ni la planification linguistique ni la politique linguistique ne peut s'effectuer sans tenir compte de toutes ces variétés. Il en va que, la réussite de toute politique éducative en Algérie ne dépend que de la prise en considération de tous ses acquis linguistico-culturels.

II. RAPPORTS ENTRE LE CONTEXTE BILINGUE, LE LOCUTEUR ET LE DISCOURS

1. L'appropriation d'une langue étrangère

Avant tout, nous devons signaler que le concept d'appropriation est un concept clé qui occupe une position centrale dans notre travail. Souvent, il est confondu avec le concept "acquisition". Or, ce dernier ne peut être appréhendé qu'aux premiers stades de l'apprentissage d'une langue étrangère dans un milieu informel.

Car, l'acquisition est un apprentissage naturel et/ou non-guidé en bas âge, à partir de trois ans. Autrement dit, ce sont les premiers contacts avec une langue étrangère. Même si les premiers moments de cet apprentissage débutent par des syllabes et des mots, dans la plupart des cas, l'acquisition commence en famille, dans la rue et lors d'un voyage touristique où l'enfant est en contact direct avec des natifs. Ceci exclut évidemment la notion de compétence.

Ainsi, lorsqu'un individu a acquis une langue étrangère dans l'enfance et dans un milieu naturel, il a plus de chance de s'approprier la langue en question. C'est-à-dire, comme l'indique le verbe "s'approprier" qui signifie "posséder un bien". Posséder une langue, désigne, à notre avis, savoir et pouvoir la manipuler avec une dextérité extrême qui prouve une maîtrise parfaite de tous ses aspects linguistiques, sémantiques et pragmatiques.

Entre autres, s'approprier une langue étrangère signifie, savoir l'utiliser dans toutes les situations et être capable de l'adapter selon ses propres besoins. Evidemment, ici, le contexte, entre en ligne de compte parce que c'est le contexte qui définit la manière dont les gens parlent. Ainsi, le cas du parler algérien est un parler bilingue qui a pour cause une histoire coloniale linguistique qui a duré plus d'un siècle et demi.

En effet, comme l'a montré l'étude de notre échantillon, les apprenants considérés comme de bons bilingues sont surtout dont les grands-parents étaient des bilingues. Ensuite, viennent les parents qui ont appris le français en tant que matière d'enseignement. Puis, les apprenants de notre échantillon ont appris le français en tant que discipline. De ce fait, nous pouvons dire qu'ils sont devenus des usagers potentiels de la langue française quel que soit sa forme. Autrement dit, tout ce qui importe dans notre étude est l'emploi de la langue française et son mode d'appropriation dans le parler bilingue : de l'emprunt (simple mot jusqu'au parler bilingue comme les interférences, le transfert, le calque et l'alternance codique).

Comme les apprenants de notre échantillon possèdent une expérience langagière riche et longue, nous pouvons supposer qu'ils sont des experts¹ dans cette langue. Ces derniers sont en constant apprentissage et innove même en créant et en adaptant des mots français à des situations où il est quasiment difficile de trouver un équivalent de traduction. Donc, ces bilingues évoluent sans cesse dans leur parler. C'est pourquoi, nous ne pouvons parler d'acquisition mais d'appropriation et nous sommes d'accord avec R Porquier et B Py lorsqu'ils définissent l'appropriation : « [...] *appropriation, c'est-à-dire un développement progressif et évolutif.* »²

Dans ce cas, dans le contexte algérien, nous ne pouvons plus parler d'acquisition mais d'appropriation. De telle manière que le parler bilingue des apprenants à travers l'emploi des marques transcodiques est devenu un moyen de mesurer l'apprentissage de l'appropriation d'une langue étrangère notamment la langue française en Algérie. Alors, nous disons que l'alternance codique permet d'évaluer les stratégies d'apprentissage de l'appropriation chez les apprenants bilingues. En outre, l'alternance codique permet de connaître les stratégies déployées par l'apprenant.³

Tout compte fait, les apprenants bilingues développent une compétence d'apprentissage⁴ qui est relative à un contexte d'appropriation bilingue. A cette fin, nous proposons le schéma ci-dessous qui illustre le processus d'appropriation dans un contexte bilingue/biculturel tel que l'Algérie et particulièrement dans la ville de Biskra :

¹ Terme «expert» : terme emprunté à R.PORQUIER & B.Py qui considèrent que tout apprenant en cours d'appropriation d'une langue étrangère est un expert. Les auteurs excluent la notion de compétence.

² PORQUIER R & PY B. : *Apprentissage d'une langue étrangère : contextes et discours*, éd. Didier, Paris, 2004, p. 19

³ Ibid, p.33

⁴ Ibid, p.41

Etat intermédiaire
A la 1^{ère} année moyenne :
Soit le sujet intègre les données linguistiques soit il
commence à créer son interlangue

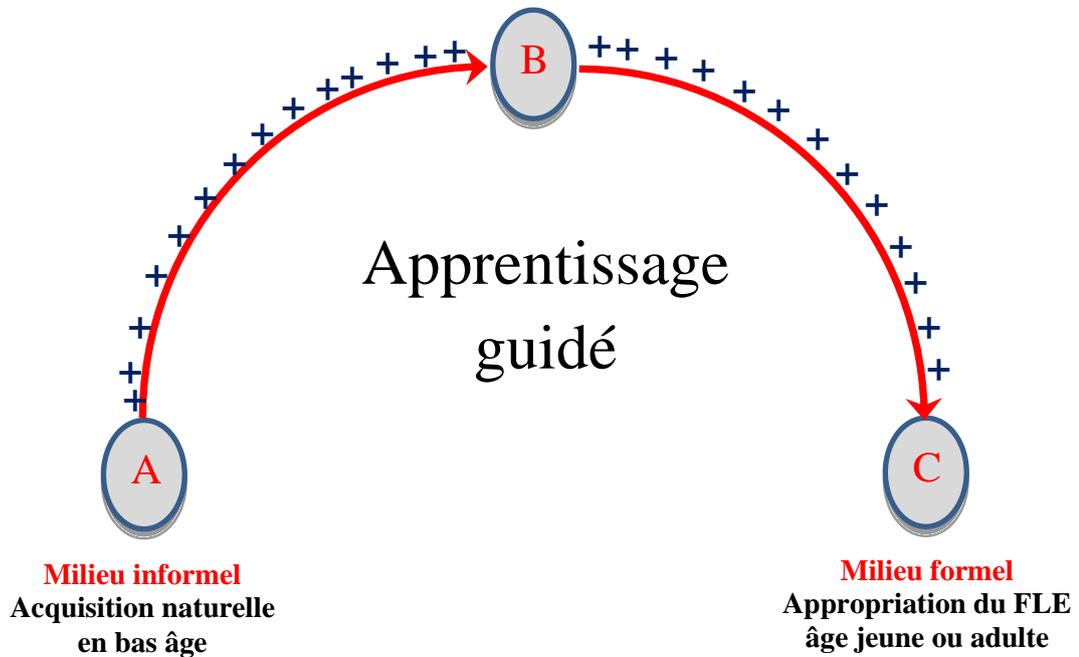


Figure 1 : Schéma illustrant l'état évolutif de l'appropriation

2. Les conséquences du contact de langues franco-arabe

Nous nous intéressons au public des étudiants en français de l'université de Biskra, et plus précisément à la filière de Français. Nous nous proposons ainsi de nous interroger sur ce que les contacts du français et de l'arabe dialectal provoquent comme pratiques langagières et discursives : à travers notre recherche, nous allons de ce fait essayer de comprendre et d'expliquer que ce passage d'une langue à l'autre ne constitue pas un manque de compétence linguistique ou de performance mais surtout « *une ressource supplémentaire* »¹ dont disposent ces étudiants bilingues et ils s'en servent pour communiquer et naviguer dans le monde du sens et du savoir :

Les recherches sur l'alternance des langues [...] liées aux recherches sur le bilinguisme, elles marquent en effet le passage d'un mode de pensée ancré sur

¹ CASTELLOTTI V. et MOORE D. : *Alternances des langues et construction des savoirs*, éd.ENS, Paris, 1999, p. 9

*une vision monolingue et monolithe de la performance linguistique à une approche plus résolument variationniste, orientée vers la prise en compte des pratiques langagières quotidiennes.*¹

Ces étudiants, qui se préparent à devenir de futurs enseignants de français, ont suivi un cursus universitaire qui comprend des modules de techniques d'expression écrite et orale, un module de morphosyntaxe, une langue de spécialité, de la linguistique, de la didactique, etc. Donc, en principe, une panoplie de modules qui leur permet de renforcer leurs acquis scientifiques autant que les acquis linguistiques. Cependant, nous avons pu observer que la grammaire choisie par la majorité de ces étudiants de Français est celle de la langue arabe.

Dans tous les cas, nous avons réalisé que le mélange des langues par ces étudiants ne peut être vu comme une incompétence mais doit plutôt être envisagé comme une ressource supplémentaire. Et nous partageons l'avis de Lüdi lorsqu'il dit qu'il ne faut pas avoir une pensée péjorative de celui ou celle qui produit un mélange de langues. Car ce même mélange de langues peut être un facteur identificateur de l'ancrage socio-culturel et un indice de créativité.

Toutefois, de cet amalgame linguistique est née une langue intermédiaire ou « l'inter langue », c'est-à-dire une langue qui se situe au juste milieu entre la pratique de la langue arabe et celle de la langue française. Cette résultante du mélange des deux codes linguistiques est en fait le produit des interactions de l'apprenant avec le contexte plurilingue dans lequel il vit : ceci sous-entend que l'acquisition est conditionnée par l'environnement immédiat de l'apprenant².

En linguistique cognitive, cela signifie que c'est l'apprenant lui-même qui construit son « inter langue », c'est-à-dire sa propre grammaire, et que l'enseignement ne peut que favoriser ce processus. En outre, les manifestations discursives des immigrants n'ont cessé d'attirer l'attention des chercheurs et, surtout durant les trois dernières décennies. Le bilinguisme se situe à l'intersection du bilinguisme social et individuel et il est l'un des aspects qui a suscité de nombreux questionnements. Parmi eux, G.Lüdi et B.Py qui estiment :

¹ LÜDI G. : *Devenir bilingue-parler bilingue*, Actes du 2^{ème} colloque sur le bilinguisme, Neuchâtel, 1984, p. 40

² PY B. : *Être bilingue*, éd. Peter Lang, Bern, 1986, 2002, 2003, p. 132

Être bilingue signifie, être capable de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire, même avec une compétence considérablement asymétrique. C'est dire que le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle ou lesquelles des variétés qu'il maîtrise –est- ou sont – appropriée (s). C'est le choix de langue.¹

Par conséquent, le locuteur placé dans un processus de communication, dans une situation donnée, opère le choix de langue qui correspond le mieux, selon lui, à la situation et à l'interlocuteur présent. On pourrait appliquer cet état de fait au locuteur algérien qui emploie soit l'arabe dialectal soit le français, quand il mélange les deux langues ou qu'il emploie tantôt l'une tantôt l'autre. En opérant ainsi, il assigne un domaine d'emploi à chacune des langues (Fishman, 1967). En fait, il ne s'agit pas d'un choix aveugle, comme ont pu le montrer certaines recherches micro sociolinguistiques. Selon Lüdi et Py, il s'agit plutôt d'un travail interactif d'interprétation et de définition.

Nous proposons le schéma suivant :

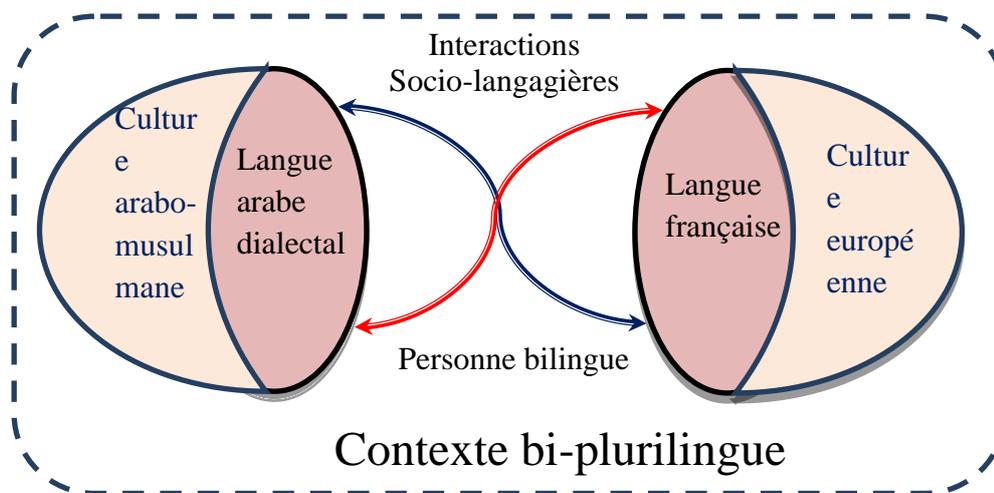


Figure 2 : Les conséquences du contact de langues franco-arabe

¹ Lüdi. G. & Py.B. : *Être bilingue*, E. PETER LANG, Bruxelles, 3^{ème} Edition, 2002, pp.131-132

III. IDENTITÉ LINGUISTIQUE ET CULTURELLE

1. Formation de l'identité bilingue/ biculturelle

L'identité bilingue a bel et bien commencé à se former dès que la France a colonisé l'Algérie. Comme nous l'avons précédemment expliqué, le colon français avait déployé des manœuvres stratégiques pour inculquer la langue française aux Algériens dès la première année primaire. Cette opération ne peut pas être négligeable dans le domaine de l'enseignement/ apprentissage. La France savait qu'en enseignant sa langue aux enfants algériens allait lui permettre de s'assurer la continuité de sa langue et de sa culture dans la société algérienne pour longtemps.

Du moment que l'individu algérien est assujéti à vivre deux langues et deux cultures, il ne peut que développer une identité bilingue et biculturelle qui lui permet de communiquer avec deux langues et vivre deux cultures en même temps. Malgré que les deux cultures avec lesquelles, le locuteur algérien a eu à eu à vivre, sont totalement opposées, l'une arabo-musulmane et l'autre française, il arrive à s'épanouir avec les deux.

C'est le bilinguisme franco-arabe dialectal qui a eu un impact sur le développement d'une culture bilingue chez les Algériens. Entre autres, l'identité bilingue et biculturelle est ce par quoi on reconnaît une personne parlant deux langues et vivant deux cultures. En gros, la personne bilingue/biculturelle est celle qui arrive à intégrer deux langues et deux cultures dans sa vie quotidienne, et faire en sorte que, ni l'une ni l'autre, n'empêche la personne de vivre en équilibre avec les deux univers culturels différents.

En outre, la question de l'identité bilingue/biculturelle est communautarisée parce qu'elle glisse de l'individuel au collectif. En effet, la société globale est composée de groupes sociaux ou communautés qui vivent sur le même territoire et partagent les mêmes expériences, comme c'est le cas de l'Algérie. Donc, tous les Algériens ont presque la même expérience langagière avec l'instruction française à l'école. Puis, les interactions sociales permettent aux membres de la communauté d'entrer en contact et d'interagir les uns sur les autres. Elles abolissent les frontières entre les langues et les cultures.

L'identité bilingue/biculturelle est la personne qui s'est construite une personnalité avec deux codes linguistiques et deux univers culturels différents. En outre, la personne bilingue/ biculturelle est celle qui vit en symbiose avec deux cultures totalement

différentes, qui au fil du temps, elles se sont intégrées dans son comportement langagier sans toutefois affecter son "moi". Car ce dernier, intimement lié à l'expression référentielle trouve son équilibre psychique à travers les deux codes linguistiques responsables de la construction de son "être".

De ce fait, il convient de préciser la notion de "culture" dans ce travail pour qu'on puisse comprendre plus précisément le biculturalisme. En effet, B.Py partage l'avis de Hymès quant à la définition de la notion de "culture":

Culture : Forme d'organisation d'un environnement, constituée par un ensemble de styles et de schémas d'interprétation du comportement quotidien qui se déterminent et se complètent réciproquement, en interférant partiellement. Cette forme caractérise une communauté socioculturelle donnée et définit l'appartenance de ses membres. (Coulmas, 1979, p.24. Traduction des auteurs)¹

En parlant du migrant, B.Py considère que le bilingue est un lieu de rencontre entre deux cultures. Entre autres, il désigne le biculturalisme comme deux schémas de catégorisation et précise que la notion de culture englobe aussi le gestuel, le comportement, la valeur et la culture. En outre, il stipule que pour classifier le bilinguisme, il est nécessaire d'identifier la nature des langues en contact et aussi, d'étudier de près la nature des cultures qui sont en contact. Donc, le bilingue placé dans un environnement biculturel devrait jouir d'une compétence d'interaction biculturelle.

A ce propos, l'auteur définit la compétence d'interaction biculturelle de la façon suivante :

De ce point de vue, une personne disposant d'une compétence interculturelle est une personne qui est prête à mettre très vite en question les représentations qu'elle se fait d'autrui et qui est d'autre part disposée à reconnaître un droit à l'erreur à ses partenaires lorsqu'ils mettent leurs représentations à l'épreuve.²

B.Py ajoute qu'il faut reconnaître dans la culture des schémas collectifs de référence qui possèdent une certaine diffusion sociale et légitimés par l'ensemble de la communauté. Car, les comportements effectifs des individus sont interprétables qu'en fonction des schémas de référence des collectivités. C'est-à-dire, toute personne possède une interprétation stable de la réalité parce que toute culture a ses critères d'évaluation moraux ou esthétiques qui impliquent une adhésion univoque ou absolue. Tout comme cette adhésion doit demeurer fidèle aux schémas culturels de la personne bilingue :

¹ Ibid, p.62

² Ibid, p.63

*Une personne biculturelle n'est pas quelqu'un qui change de position suivant l'identité de ses interlocuteurs. C'est une personne qui est en mesure de maintenir ses convictions dans ses environnements culturels différents.*¹

Ainsi, comme l'explique l'auteur, même lorsque les schémas collectifs de référence varient, les schémas d'usage individuels doivent rester constants chez le bilingue/biculturel. Puis, la compétence bilingue se définit sur le plan culturel parce que tout se joue au niveau de l'interaction biculturelle où la personne bilingue doit manifester des capacités d'interaction verbale ou non-verbale qui lui permettent d'affirmer son identité dans un environnement socio-culturel.²

En conclusion, il s'ensuit que l'individu bilingue/biculturel est amené à rechercher un équilibre lui permettant d'assurer l'harmonie des schémas culturels collectifs et les schémas culturels d'usage individuels. Si toutefois, l'équilibre n'est pas atteint, le sujet peut, soit abandonner sa culture d'origine en s'identifiant à la culture étrangère, soit accepter les différences culturels et les assumer en se fixant des objectifs d'acquisition de la langue étrangère. Et, c'est dans l'interaction que la compétence biculturelle est mise à l'épreuve.

Nous proposons le schéma ci-dessous qui illustre la formation de l'identité bilingue tel que le contexte biskri :

¹ Ibid, p.68

² Ibid, p.69

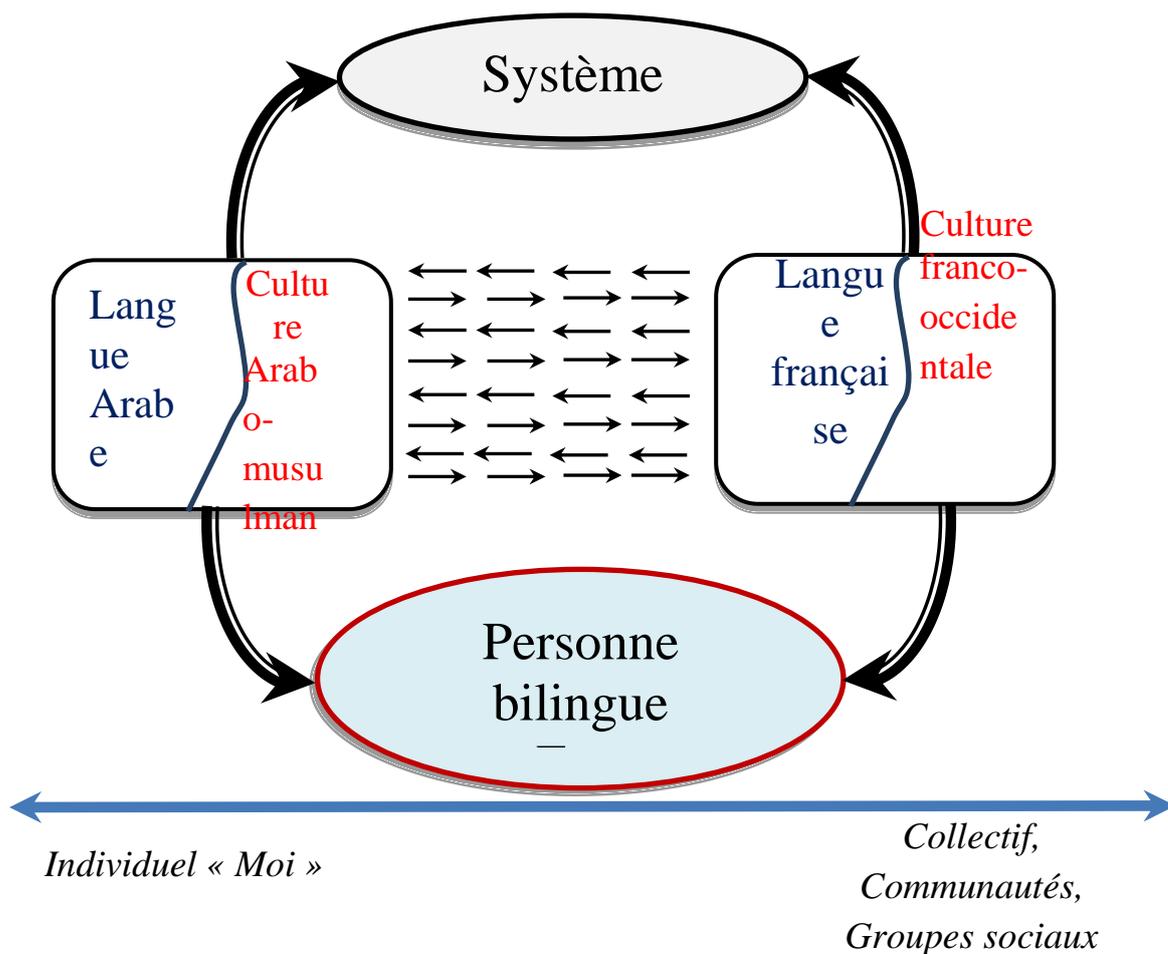


Figure 3 : schéma de l'identité bilingue

2. Vitalité linguistique du français langue étrangère

La vitalité linguistique du français en Algérie signifie sa résistance et son endurance à toutes les contraintes sociales, politiques ou autres. En premier abord, il y eut la politique d'arabisation qui avait mis en place un dispositif colossal pour mettre la langue française en quarantaine et l'abolir du parler quotidien des locuteurs algériens. Ensuite, quelque soit sa culture franco-occidentale, la langue française a réussi à concurrencer la langue arabe et même à être employé à égalité tel le parler bilingue.

En effet, nous pouvons stipuler que la langue française en Algérie a développé une vitalité linguistique qui lui permet aujourd'hui, d'occuper une place presque égale à la langue arabe, langue maternelle et nationale. Parce que nous sommes à l'ère des moyens technologiques qui sont devenus des moyens de bord pour tout locuteur algérien. En fait, la langue française en Algérie s'accapare une place centrale dans la communication qui fait preuve de sa force de vitalité.

C'est pourquoi, nous attestons que c'est grâce à l'informatique et à la technologie moderne que la langue française s'est imposée sur le marché linguistique algérien. Car, elle est non seulement pratiquée par les Francophones potentiels et certaines administrations vitales dans le secteur économique algérien mais elle s'est sculptée une présence dans le parler intime des Algériens qui lui a donné force et vigueur. En plus, elle symbolise de hautes valeurs d'instructions et d'appartenance culturelle valorisée.

Sans aucun doute, le bilinguisme en Algérie a aidé la français langue étrangère à développer une vitalité linguistique. Car, dans le bilinguisme, les Algériens sont rassurés de l'efficacité de leur communication. En outre, le parler bilingue leur facilite la persuasion et l'interaction avec leurs interlocuteurs. Donc, le bilinguisme leur permet d'aboutir à leurs objectifs communicatifs. En vérité, il n'est plus question de compétence linguistique en langue française mais surtout de compétence d'apprentissage dans l'appropriation du parler bilingue, parler commun aux Algériens qui leur sert de passerelle pour nouer des relations sécurisantes.

En fait, la présence de la langue française dans le parler bilingue de la communication quotidienne des Algériens nourrit les relations sociales et professionnelles. Elle constitue de nos jours un enrichissement des rapports humains entre les Algériens. Car, elle crée une réconciliation des langues et des cultures, entre autres, la culture arabo-musulmane et la culture franco-occidentale.

A vrai dire, la vitalité de la langue française dans le parler bilingue à travers les marques transcodiques permet de juger de la compatibilité des deux langues et des deux cultures dans une communication. Car, premièrement, les interlocuteurs développent les stratégies communicatives bilingues propres à presque tous les locuteurs potentiels. Deuxièmement, il s'agit surtout de capacités d'adaptation des unités linguistiques aux unités conversationnelles. Donc, la vitalité linguistique du français langue étrangère est une vitalité créée et entretenue grâce à une compatibilité des marques linguistiques et conversationnelles, choisies consciemment et agencées intelligemment.

3. Dynamiques socio-identitaires

Tout individu possède des appartenances sociales parce qu'il participe de cette façon à l'élaboration de son « être ». De ce fait, ce dernier construit des significations qui fondent une identification commune à un groupe social et, comme le soutient Visonneau,

l'individu déploie simultanément des différenciations (interindividuelles) à l'origine des identités personnelles et des interactions structurantes qui font émerger la dynamique socioculturelle, d'où l'émergence d'une culture :

*L'identité elle-même est conçue comme une dynamique. Vu sous ce jour, l'identité est un processus d'élaboration d'un système signifiant, chez un acteur qui interagit à la fois avec d'autres acteurs et avec le système symbolique dans lesquels ils évoluent ensemble.*¹

Aussi, dans cette uniformité sociale se construisent des identités singulières dont la culture dépend des interactions. Visonneau affirme que, dans la dynamique des formations identitaires, apparaissent des contacts culturels d'où la conception d'une culture homogène qui est quasiment impossible. L'individu est un acteur social attelé dans la construction de son identité et il est automatiquement confronté à la question de l'altérité dans le contexte algérien plurilingue. Or, la langue française existe partout en Algérie : dans la famille, dans la rue, dans les secteurs importants. Ces deux langues, l'arabe dialectal et le français, sont écrites et parlées et Visonneau souligne que :

*Le rapport identité/altérité doit précisément être restitué dans le contexte des sous-systèmes sociaux en présence, pour que les processus sociocognitifs qui alimentent l'identité soient déchiffrables. Une même situation sociale n'est pas vécue de la même manière pour les acteurs de sous-groupes distincts du système social élargi. Les normes et les valeurs impliquées sont le plus souvent hétérogènes [...].*²

Autrement dit, Visonneau affirme que la culture, en tant que produit aussi bien comme une ressource potentielle, est à l'origine du développement identitaire des acteurs sociaux. Nos apprenants sont imprégnés des deux cultures au cours de l'apprentissage du français. De surcroît, Visonneau affirme que l'hétérogénéité culturelle est un facteur irrévocable à la cohérence identitaire. Ainsi, l'apprenant est assujéti à un ensemble de paramètres qui vont conditionner son apprentissage. Car, à l'apprentissage scolaire, dit formel, se superpose un apprentissage informel d'après Dabène³. Dans ce cas, se trouvant dans un contexte culturellement significatif, et pour un besoin de communication effectif, l'apprenant synchronise les apprentissages et il essaie d'élaborer des messages adéquats. C'est-à-dire, il met en pratique ses capacités d'appropriation de la langue cible mais dans un parler bilingue.

¹ Ibid, p. 13

² Ibid,

³ DABÈNE L. : *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Hachette, Paris, 1994, p. 50

(Smolicz, 1979) soutient pour qu'une langue soit une dimension saillante de l'ethnicité, il faut qu'elle soit considérée comme une valeur centrale dans la culture d'un groupe ethnique. En d'autres termes, une valeur centrale, par définition est une valeur sociale ou culturelle grâce à laquelle un groupe ethnique exprime son identité et sa cohésion, comme par exemple la famille.¹

Selon Khaoula Taleb Ibrahim, la communauté algérienne se compose de deux élites ²:

- L'élite francisante : cette élite puise ses références dans l'univers symbolique occidental et est fortement acculturée au modèle culturel véhiculé par la langue française. Elle considère que la langue française est le meilleur moyen d'accéder à la modernité et la langue arabe est incapable de suivre le train du progrès.

L'auteure insiste sur le bilinguisme de cette élite est un bilinguisme déséquilibré en faveur du français et de l'arabe dialectal ou berbère.

- L'élite arabisante : cette élite est celle qui maîtrise la langue arabe classique et standard et elle représente un groupe dont le sentiment d'appartenance à la civilisation arabo-islamique est fort et voit la nécessité de revenir aux sources originelles et aux valeurs premières de la cité musulmane. La majorité de celle-ci est de type monologue ou monoculturel tandis que l'autre partie de cette élite tente de concilier entre la culture occidentale à celle de la modernité même si son bilinguisme penche vers la culture arabo-islamique.

Ainsi l'Algérien construit son identité par rapport aux références linguistiques et culturelles qui sous-tendent les différentes étapes de son intégration sociale, de sa socialisation que nous reproduisons intégralement :³

- La première constitue son identité de base exprimée par le substrat linguistique originel arabe ou berbère, premier ancrage de l'individu dans la famille, dans sa ville marquée par une religiosité vivace et des traditions auxquelles l'Algérien reste très attaché.

¹ Ibid, p.223

² Op.cit, pp.76-77

³ Ibid, p.79

- La seconde référence identitaire c'est l'espace national l'Algérie mais surtout celui de communauté islamique alimentée par la solidarité et le mythe de l'unité arabe.
- La troisième référence identitaire est celle que les Algériens sont influencés par les langues étrangères telle que la langue française et donc sensibilisés à la civilisation moderne occidentale.

Ainsi, la communauté algérienne est constituée par deux groupes sociaux, ceux qui détiennent la langue arabe et ceux qui détiennent la langue française. Les premiers sont qualifiés d'Arabisants et les seconds de Francophones. Chacun de ces groupes parlant une langue à la vitalité linguistique dynamique tente d'imposer sa langue.

Mais, les Arabophones dont la langue de base est l'arabe a jouit d'une certaine vitalité surtout à partir des années soixante dix à l'imposition des lois d'arabisation et tandis que la langue française en ce temps, sa vitalité était moindre. Aujourd'hui, nous assistons à un retour en force de l'usage du Français à travers le parler bilingue franco-arabe dialectal surtout dans la conversation.

C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour l'efficacité de notre recherche pour une approche interdisciplinaire qui seule permet de lire les différences sociales à travers les différences linguistiques. Aussi, nous avons entrepris d'étudier le parler des étudiants de français à l'université de Biskra qui emploient alternativement les deux codes, et la langue arabe et la langue française. Nous devons prendre en considération sa structuration sociale et la façon dont cette structuration interfère avec la stratification des langues en contacts.

En outre, la sociolinguistique dans notre travail devra se doter d'une autre discipline « l'anthropologie urbaine » qui nous permettra de voir comment le linguistique s'articule à travers l'espace « la ville » ; ce réseau urbain où s'enchaînent des individus et où se meuvent des mentalités. L'anthropologie urbaine et les conditions sociales d'une science sociale » où le phénomène urbain construit son mode d'expression à travers le parler bilingue par distinction avec la société traditionnelle. Alors, la ville renferme l'espace, la densité et l'hétérogénéité linguistique et elle devient lieu d'expression culturel.

Partant de ce point de vue, il convient de souligner que la notion d'interaction constitue un générateur de relations humaines, qu'elles soient interpersonnelles, professionnelles ou commerciales. Elle est aussi le nerf vital de tout comportement

linguistique et culturel. Ainsi, le fondateur de la linguistique interactionniste théorisée par J-J Gumperz, influencée par les courants philosophiques (théories du jeu de langage de Wittgenstein et théorie des speech acts (Austin et Searle) et par Bakhtine donne cette définition :

*l'idée générale étant que, dans son utilisation « normale », le langage implique l'échange, donc une détermination réciproque et continue des comportements de tous les sujets engagés dans cet échange : parler, c'est échanger, et c'est changer en échangeant.*¹

A travers cet espace, la ville, des relations se nouent et se développent grâce au langage qui façonne des interactions, tisse le réseau social et maintient le potentiel créatif des pratiques langagières à jour avec la modernité vs mondialisation. D'ailleurs, aujourd'hui, on se rend compte que le bi-plurilinguisme dynamise les interactions sociales parce que le "parler bilingue ou plurilingue" fortifie et dilue énormément la communication verbale.

Les informations descriptives sur le bilinguisme montrent que le parler bilingue tel que l'alternance codique est soit historiquement transitoire soit il est une question de préférence individuelle. L'étude de Timm en 1975 a montré que les langues en contacts, les cultures en contacts, les habitudes langagières de la haute société dont l'allemand, le Russe et l'Anglais est émaillé d'expressions françaises. J-J. Gumperz cite les pays asiatiques et africains qui ont été colonisés comme exemple où un grand nombre de leurs habitants passent librement de leur propre langue à la langue du pays colonisateur et il souligne :

*L'alternance codique est peut-être plus fréquente dans le parler quotidien des membres de groupes minoritaires cohérents de régions urbanisées modernes. Ils parlent la langue natale à la maison, tout en employant la langue de la majorité dans leur travail et lorsqu'ils ont affaire à des membres d'autres groupes. Les individus concernés vivent une situation de transition éphémère, où les barrières traditionnelles entre les groupes s'effondrent et où les normes de l'interaction se transforment. De telles situations finissent par aboutir au remplacement d'une variété de langue par une autre.*²

¹ Op. cit. p.320

² GUMPERZ J-J. : *engager la conversation*, éditions de Minuit, Paris, 1989, p.62

En outre, l'auteur affirme qu'au fur et à mesure que les populations anciennes s'assimilent, de nouveaux groupes de locuteurs parlant une langue étrangère surgissent et d'autres types de bilinguisme apparaissent tel que le cas en Algérie et particulièrement à Biskra. Au début, il n'y avait que le bilinguisme français/ arabe et au fur et à mesure que des habitants des autres wilayates du pays sont venus s'installer dans cette ville, on a vu d'autres bilinguisme tels que le bilinguisme arabe/chaoui, arabe/kabyle, etc. Donc, le déplacement de ces populations engendre le phénomène de l'alternance codique qui a plus de chance de se répandre et de s'accroître.

D'après J-J.Gumperz, suite à son examen des échanges bilingues, il constate que l'alternance codique n'indique pas nécessairement une connaissance imparfaite des systèmes grammaticaux concernés. Il souligne que rares sont les situations où les locuteurs font un changement de code parce qu'ils sont dans l'incapacité de trouver des mots pour exprimer ce qu'ils veulent dire dans l'un ou l'autre code. Dans bien des cas, l'information que fournit l'alternance codique pourrait aussi bien s'exprimer dans l'un ou l'autre code ou langue. Et ce qu'on dit au cours d'une conversation peut se redire dans l'autre langue. L'intelligibilité, la clarté et l'aisance sont pertinents dans l'expression mais ne sont ni les principales raisons ni le degré inférieur de l'instruction.

Les situations que l'on discute dans notre travail de recherche concernent des exemples de conversations quotidiennes entre des étudiants, donc, ils sont des sujets instruits. Tous connaissent bien les deux codes, la langue arabe et la langue française. Pour être efficaces dans la vie, ils veulent s'appropriier la langue française comme le montrera notre enquête. Les étudiants dont la plupart sont de sexe féminin, de différentes origines ethniques sont poussées à vivre ensemble dans cette ville et cette université.

Pour J-J Gumperz (1989 : 63), d'abord, ce qui distingue les bilingues des monolingues, c'est la juxtaposition des formes culturelles. Puisque dans notre étude, nous nous intéressons aux deux types de bilingues, composés et coordonnés. Les premiers possèdent deux représentations d'un même thème et les seconds possèdent une seule représentation pour deux thèmes. Chacun des bilingues utilise l'alternance codique dans la communication. Les premiers vont imiter les seconds qui ont une maîtrise proche de celle des locuteurs natifs.¹

¹ Ibid, p.63

Ensuite, J-J. Gumperz soutient: « *Au niveau le plus général, on peut dire que les traits grammaticaux qui distinguent les deux codes que pratique le bilingue sont le reflet ou le signe direct de styles culturels et de normes d'évaluation contrastés qu'ils rencontre lors de l'interaction quotidienne.* »¹

Enfin, l'auteur propose ce qu'il appelle le "code nous" et le "code eux". Il associe le premier aux activités familières internes au groupe. Tandis que le « *code eux* » est un code majoritaire associé aux relations plus formelles, plus rigides et moins personnelles en dehors du groupe. Par ailleurs, J-J. Gumperz soutient qu'il faut associer entre le style de communication et l'identité du groupe et que cette association est symbolique. Pour lui, il n'existe qu'un nombre réduit de situations où le recours à un seul code convient surtout lorsqu'on s'adresse à des personnes âgées ou à des enfants ou également dans les situations extrêmement ritualisées. Enfin, dans le cas des conversations, l'interprétation des messages est en grande partie une affaire du contexte verbal, de présupposés sociaux et de connaissances sous-jacentes du locuteur: « *La connaissance des valeurs culturelles et des facteurs sociaux affectent le langage est le point de départ nécessaire à toute étude sur l'alternance codique.* »²

A cette fin, nous proposons le schéma suivant :

¹ Ibid, p.64

² -Ibid, p.71

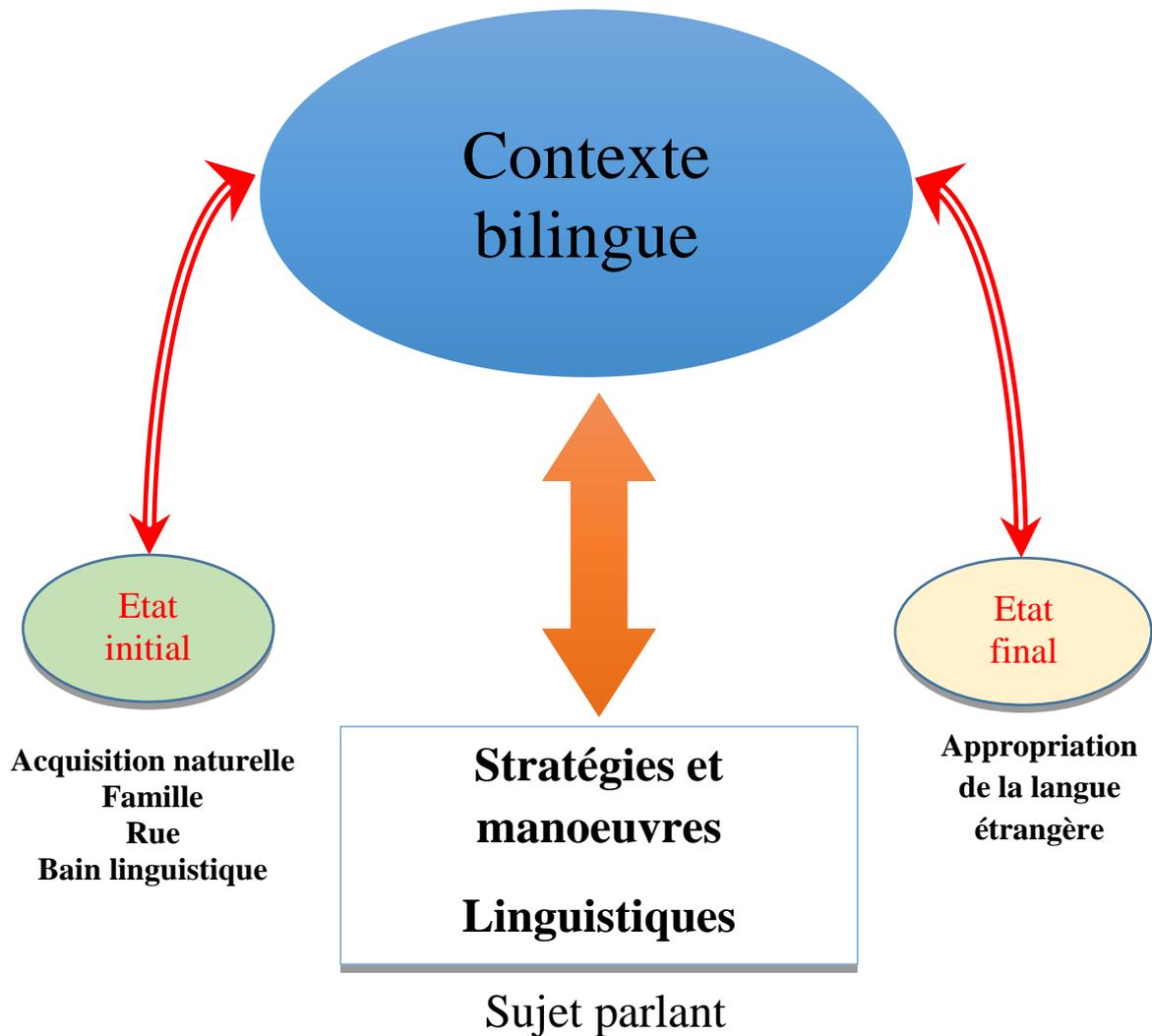


Figure 4 : Développement de la compétence d'apprentissage du FLE.

IV. BILINGUISME ET BILINGUALITÉ : ÉLÉMENTS DE DÉFINITION

1. Définition du concept de "bilinguisme"

Le concept de "bilinguisme" occupe dans la présente recherche une place centrale parce qu'il constitue le fondement du cadrage théorique. D'abord, il convient de rappeler que de nombreux travaux sont menés sur le bilinguisme depuis les années 70. Les recherches effectuées dans ce cadre ont surtout porté sur les populations migrantes dans l'espace francophone européen. Ensuite, c'est grâce à ces dernières que les investigations scientifiques sur le concept en question ont changé de perspectives. Car, au début, le bilinguisme était plutôt considéré comme un handicap pour devenir, plus tard,

un atout. Enfin, l'hypothèse du bilinguisme comme étant la juxtaposition de deux monolinguismes et l'évaluation du bilinguisme en fonction de la compétence sont écartées.

Comme, la plupart des recherches dans le domaine sont réalisées sur le bilinguisme migratoire, l'index est mis sur le transfert de la langue d'origine sur la langue d'accueil dans l'unique préoccupation, l'appropriation du français. Dans ce cas, la langue d'origine est considérée comme élément perturbateur dans la maîtrise de la nouvelle langue. Donc, on parle de semi-linguisme où le locuteur ne maîtrise ni sa langue d'origine, ni sa langue d'accueil : « le ni ni » (J. Billiez, 2007)¹

Aujourd'hui, l'approche du phénomène de bilinguisme se base sur les analyses des pratiques langagières situées et réelles du locuteur. Car, les linguistes suisses, G.Lüdi & B.Py(1986,2002), à travers des données recueillies vont montrer le rôle complémentaire des deux langues dans le " parler bilingue ", ou alternance codique et répertoire verbal. En fait, la notion, parler bilingue est une notion propre à ces deux auteurs qui se manifeste dans les interactions langagières ou conversationnelles.

« Être bilingue signifie, entre autres, être capable de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire même avec une compétence considérablement asymétrique. C'est dire que le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle – ou lesquelles – des variétés qu'il maîtrise est – ou sont – appropriée (s). C'est le choix de langue. »²

En effet, le parler bilingue est devenu de nos jours, un choix de langue qui permet de mieux s'exprimer et se faire comprendre. C'est grâce à l'alternance codique que le locuteur peut atteindre une efficacité communicative et une compatibilité sémantique ouvrant la voie aux diverses stratégies dans l'interaction. Dans aucun cas, il n'est question, de connaissance parfaite de la grammaire des codes linguistiques mais il est surtout question de réponse à un besoin communicatif comme le souligne F.Grosjean :

Le bilinguisme est l'utilisation régulière de deux (ou de plusieurs) langues et le bilingue est la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours. Est bilingue, à mon sens, la personne qui doit communiquer avec

¹ BILLIEZ J. : *Être plurilingue, han, dicap ou atout*, Ecarts d'identité, n°111, (2007), p.88

² Lüdi. G. & Py.B. : *Être bilingue*, E. PETER LANG, 3^{ème} Edition, Bruxelles, 2002, pp.131-132

*le monde environnant par l'intermédiaire de deux langues et non celle qui a un certain degré de maîtrise (quelqu'il soit) dans ces mêmes langues. [...]*¹

Mais, au XXI^{ème}, les travaux sur le bilinguisme évoluent et il n'est plus question de bilinguisme mais de plurilinguisme car les ressources linguistiques sont souvent variées et hétérogènes. Ainsi, prenons comme exemple l'Algérie dont tout locuteur est potentiellement plurilingue car il possède dans son répertoire verbal plus d'une langue ou dialecte (l'arabe avec ses variétés : l'arabe classique qui est écrit et presque jamais parlé, l'arabe dialectal parlé par la majorité de la population algérienne et constitue une langue maternelle pour l'ethnie arabe, la langue française : première langue étrangère et langue privilégiée par toute la population algérienne, les dialectes berbères (le chaoui, le kabyle, le mozabite et le touareg : langue maternelle des berbères et l'anglais qui commence à occuper de l'espace sur le marché linguistique algérien) : « *Ainsi, le paysage sociolinguistique qui se donne à voir en Algérie aujourd'hui, est plurilingue [...]* »²

En fait dans ce paysage linguistique plurilingue, le parler bilingue franco-arabe dialectal est celui qui marque notre intérêt. Car, ces deux langues constituent les moyens d'expressions les plus vitaux que ce soit dans la vie quotidienne ou économique. Elles occupent une place importante de sorte qu'elles interagissent et s'influencent entre elles au point où elles sont devenues dynamiques et essentielles dans toute communication (personnelle ou institutionnelle). De ce point de vue, les pratiques langagières qui s'offrent au regard et à l'analyse du sociolinguiste l'amène à repenser la langue maternelle en Algérie. D'après G.Lüdi et B.Py (2002 :45), langue première est plus appropriée à l'étude du bilinguisme et selon Lietti (2006 :104), la langue maternelle structure la personnalité et donc, l'identité.³ Même, les recherches en psychologie cognitive au Canada privilégient cette piste : l'acquisition de la langue maternelle constitue la construction de la personne (Ellen Bialystok et Kenji Hakuta (1994). Puis, dans une publication collective intitulée : *Différence culturelle et souffrances de l'identité*, la langue maternelle est définie de la façon suivante :

La langue maternelle est à l'origine de la structuration du sujet et elle s'inscrit avant l'organisation langagière au niveau des racines sensorielles et corporelles du sujet.

¹ Lüdi et B.Py. : *Devenir bilingue – parler bilingue*, Actes du 2^{ème} Colloque sur le bilinguisme, E. Niemever, 1987, p. 115

² ABBES-KARA A-Y. : *La variation dans le contexte algérien, Enjeux linguistiques socioculturels, Cahiers de Sociolinguistique*, (2010), pp.77-86

³ Ibid,

Autrement dit, elle fait référence à l'univers du rapport corporel à la mère et à tous les contenus perceptuels et émotionnels qui l'entourent. » (Kaez, Ruiz, Corr a et Alii, 2005 :144)¹

Dans le m me ordre d'id e, nous disons, puisque la langue fran aise est un butin de guerre, elle fait partie int grante de l'univers culturel alg rien, et c'est la raison pour laquelle, le locuteur la choisit en m me temps que sa langue maternelle pour exprimer ce qu'il y a de plus intime dans son  tre. Car, dans le cas du bilinguisme pr coce, elle s'acquiert en m me temps que l'arabe (dans l'environnement familial) mais pour le bilinguisme tardif (elle s'acquiert au stade scolaire) tout en demeurant active dans la vie socioculturelle.

[...] le fran ais ne peut  tre consid r  comme une langue  trang re car il est une r alit  tangible dans le v cu des Alg riens; il leur est familier du moment qu'il est pr sent dans leurs  changes quotidiens avec leur entourage. Nonobstant son statut, le fran ais occupe une place pr pond rante dans notre soci t , et ce,   tous les niveaux :  conomique, social et  ducatif. Bien plus, il conna t un d veloppement dans la r alit  alg rienne qui lui permet de garder son prestige, et en particulier, dans le milieu intellectuel. Bon nombre de locuteurs alg riens utilisent le fran ais dans diff rents domaines et plus pr cis ment dans leur vie quotidienne. Cette langue constitue un outil de travail important pour les Alg riens que ce soit sur leur lieu de travail,   l' cole ou m me encore dans la rue. Il est  vident que cette expansion du fran ais s'est faite ces derni res ann es gr ce aux antennes paraboliques. Cette langue a aussi une fonction importante dans le secteur m diatique comme en t moigne l'essor de la presse francophone.²

A cet  gard, le bilinguisme franco-arabe en Alg rie est un bilinguisme socio-culturel qui puise ses racines dans la p riode coloniale. Pour notre part, nous rejoignons l'id e de Vonen (1996) et Grosjean (1993) qui stipulent que le bilinguisme sourd est un bilinguisme additif parce qu'il y a certes une diff rence de modalit  entre les deux langues impliqu es, ensuite, il s'av re un manque au niveau de la modalit  orale. Puis, il y a une perception positive des deux langues par le sujet-parlant. C'est la raison pour laquelle le bilinguisme franco-arabe en Alg rie est r pandu de fa on inou e et il a provoqu  un certain  panouissement de l'identit  du locuteur.

Donc, le bilinguisme en Alg rie est surtout un bilinguisme adopt  comme un choix langagier   travers lequel le locuteur alg rien peut manifester sa sympathie envers les deux

¹ <http://feliadumas.wordpress.com> :bilinguisme-et-plurilinguisme/

² AMARA A. : *Langues maternelles ou langues  trang res, conflit ou cohabitation ? Synergies Alg rie* n  11, (2010), pp. 121-125

langues les plus expressives. Car, l'arabe dialectal et la langue française employées ensemble par le biais de l'alternance codique, non seulement, elles facilitent la transmission du message, encadrent harmonieusement l'échange verbal mais elles permettent la réconciliation culturelle et effacent le problème de la différence ethnique.

2. Bilinguisme coordonné et bilinguisme composé

Puisque nous nous attelons à travailler sur le bilinguisme, nous devons non seulement définir minutieusement le concept de " bilinguisme" mais nous devons aussi préciser qu'il existe deux types de bilingues sur notre terrain d'enquête et nous nous basons sur les théories de J-F.Hamers et M.Blanc pour le démontrer.

Dans le bilinguisme coordonné, les deux langues coexistent en restant séparées l'une de l'autre. Le bilingue coordonné se comporte comme un locuteur natif dans chacune des langues. Par contre, dans le bilinguisme composé (Weinrich, 1968 ; Ervin & Osgood, 1959 ; Lanchec, 1976. Desroches, 1994) soulignent que le bilingue a deux systèmes de codage pour une même réalité. La langue première est dominante et une partie du traitement linguistique s'effectue en L₁ tandis que la langue seconde est activée seulement sur les plans superficiels de la production et de la compréhension.

Nous venons de définir le concept de bilinguisme par les linguistes et dans ce qui suit, nous allons nous atteler à mettre en lumière la contribution des auteurs J-F.Hamers et M.Blanc quant à la distinction entre bilinguisme et bilingualité.

2.1. Bilinguisme et bilingualité

En effet, les études linguistiques sur le bilinguisme ont permis de délimiter entre ces deux concepts. La bilingualité est un état psychologique de l'individu qui a accès à un code linguistique. Ce degré d'accès varie sur un certain nombre de dimensions d'ordre psychologique, psycholinguistique, cognitif, sociologique, sociopsychologique, sociolinguistique et linguistique¹.

Pour Bloomfield (1953), être bilingue, signifie posséder une compétence dans les deux langues. Macnamara (1967a) affirme que le bilinguisme correspond à une des quatre bilingualités linguistiques, à savoir, comprendre, lire, parler et écrire dans une langue autre que sa langue maternelle.

¹ HAMERS.J.F & BLANC M. : *Bilinguisme et bilingualité*, PIERRE MARDAGA, 2^{ème} édition, 1983, p. 22

Pendant longtemps, le bilinguisme a été considéré comme la maîtrise parfaite et égale des deux langues employées. Mais presque dans toutes les définitions de ce concept, il est question de compétence native et du caractère relatif de la bilingualité. Car, c'est cette dernière qui permet de mesurer en quelque sorte le degré de compétence linguistique dans chacune des langues.

En d'autres termes, la bilingualité permet de distinguer le bilingue équilibré du bilingue dominant. Celui qui a une compétence équivalente dans les deux langues s'appelle "**bilingue équilibré**" et le "**bilingue dominant**" est celui dont la compétence en langue maternelle est supérieure à la compétence dans la deuxième langue (Lambert, 1955 : 195).¹

Toutefois, dans le bilinguisme, il est beaucoup plus question de bilingualité et non de compétence élevée. Donc, il s'agit surtout d'un état d'équilibre entre les niveaux de compétence dans les deux langues. Aussi, il est important de savoir que deux bilingues équilibrés ou dominants dans deux langues peuvent différer sur d'autres dimensions de la bilingualité (âge, circonstances d'acquisition des deux langues) qui peuvent conduire à des fonctionnements cognitifs différents.

Le concept de bilingualité est centrale pour distinguer les bilingues composés et les bilingues coordonnés, objet de notre étude. Ervin & Osgood (1954) proposent une autre dimension de la bilingualité qui permet de distinguer entre les deux catégories de bilingues. En effet, chez le bilingue, la langue et la pensée sont intimement liées. Autrement dit, sur le plan cognitif, il y a une sorte de représentation des unités sémantiques.

Par conséquent, d'après la même source, le bilingue composé est celui qui possède deux étiquettes linguistiques pour une seule représentation cognitive tandis que le bilingue coordonné possède des équivalents de traduction comme l'illustre le schéma ci-dessous proposé par J.Hamers et M.Blanc :

¹ Ibid, p.23

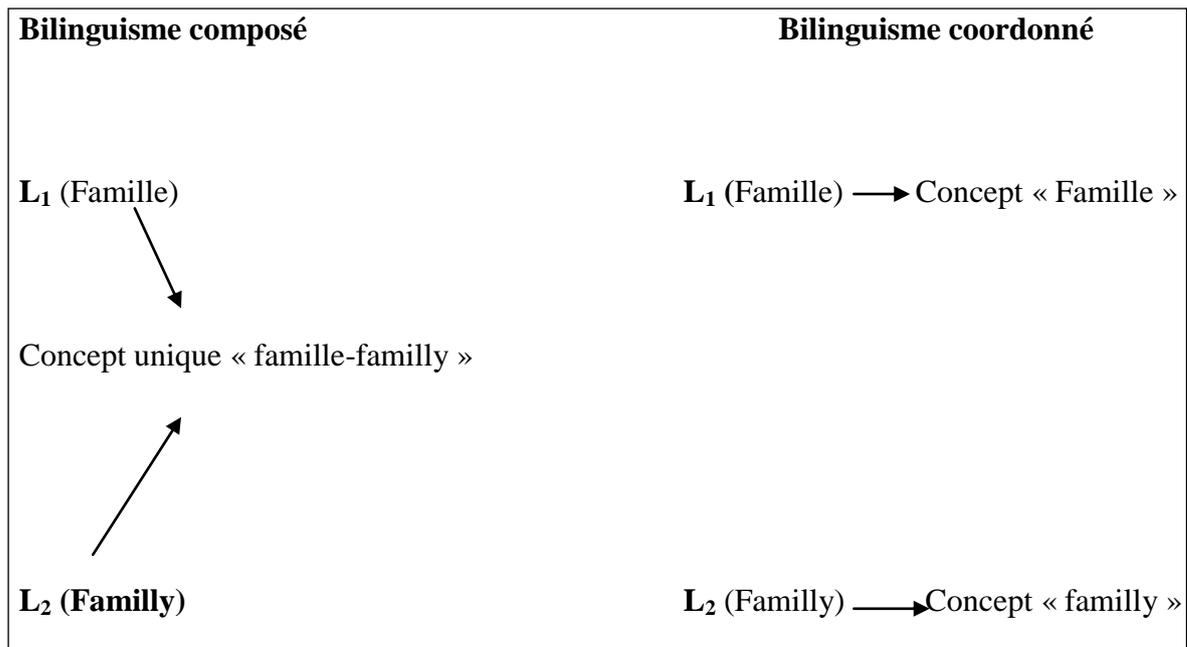


Figure 5 : Schéma illustrant la satiatiion sémantique chez les deux catégories de bilingues

Donc, il faut comprendre que la différence entre les bilingues coordonnés et les bilingues composés réside dans la différence cognitive et surtout pas de compétence J-F.Hamers et M.Blanc soutiennent qu'un enfant qui apprend sa langue maternelle et la deuxième langue dans un même contexte n'aura pas la même représentation cognitive. Celui qui apprend les deux langues dans un même contexte développera une représentation unique pour deux équivalents de traduction. Tandis que celui qui acquiert la deuxième langue dans un contexte différent de sa langue maternelle développera deux représentations cognitives séparées.

Il est plus commode pour notre étude de prendre en compte les deux paramètres qui nous permettent de distinguer entre ces deux types de bilingues (coordonnés, composés) et qui sont l'âge et le contexte mais l'âge en le combinant avec l'histoire langagière du sujet c'est-à-dire le contexte d'acquisition des deux langues. Tandis qu'une acquisition tardive d'une deuxième langue est souvent liée à un contexte scolaire. Un point pertinent pour notre étude est qu'il faut insister que le bilinguisme se développe en même temps que le développement général de l'enfant. J-F. Hamers et M. Blanc appellent "**l'expérience bilingue**" qui se produit alors que l'enfant n'a pas encore atteint la maturité dans les diverses composantes de son développement.

Il y a lieu notamment de citer la bilinguïté précoce simultanée dans le cas où l'enfant développe deux langues maternelles (L_A et L_B) et la bilinguïté précoce consécutive dans le cas où l'enfant va acquérir une deuxième langue seconde dans l'enfance mais après avoir acquis sa langue maternelle.

En effet, seul l'usage permet de dire si c'est un bilingue dominant dans l'une ou l'autre langue. Les sociolinguistes se sont attelés à étudier le comportement langagier du bilingue dans le cas de contact de langues notamment Mackey (1962), Ervin & Tripp (1964), Fishman (1969, 1972) et ils ont essayé de déterminer le choix de langue du bilingue dans le cas des situations de contact de langues. Autrement dit, le bilingue ne se comporte pas de la même façon s'il est dans une communauté unilingue ou bilingue. C'est-à-dire, tout est fonction de la situation, de l'interlocuteur et de la nature de la communication. C'est en fonction des paramètres de son environnement immédiat qu'il mobilise les langues de son répertoire verbal. En conséquence, il met en œuvre la stratégie linguistique qui correspond le mieux possible à la situation de communication. J.F.Hamers et M.Blanc l'illustrent par cet exemple de situation que nous reprenons intégralement :

Dans le cas où nous avons un locuteur bilingue qui se trouve dans une société unilingue et rencontre un interlocuteur bilingue, comment ce bilingue va-t-il réagir? Le sujet va utiliser la langue de son interlocuteur avec ses normes sociales. Par contre, s'il rencontre un interlocuteur bilingue comme lui, le comportement langagier ne sera pas le même, les deux vont employer l'une ou l'autre langue ou les deux à la fois parce que la communauté monolingue est régie par des normes de comportement monolingue ¹

Parfois, il existe une communauté bilingue qui est faite de deux groupes qui ne parlent pas la même langue. Mais, il y a des membres de ces groupes qui parlent la langue de l'autre groupe. Ce type de bilinguïse est souvent conflictuel car il crée une certaine discorde sociale du fait que deux groupes distincts par la langue deviennent hostiles sur le plan culturel. J.F.Hamers et M.Blanc soulignent cette ambiguïté de bilinguïse d'une communauté :

« Les rapports linguistiques entre les groupes d'une communauté bilingue varient sur un continuum. A un pôle, aucun membre de chaque groupe ne parle la langue de l'autre groupe ni une troisième langue commune : à la limite, il n y a pas

¹ Ibid, p.28

de communauté bilingue mais deux communautés unilingues ; à l'autre pôle, tous les membres de la communauté parlent les deux langues et si les deux langues remplissent les mêmes fonctions, l'une d'elles devient redondante. Dans la réalité, toute communauté bilingue se situe quelque part entre ces deux pôles »¹

Mais nous ne partageons pas ce point de vue car, nous affirmons qu'aujourd'hui l'Algérie est constituée de communautés bilingues. Certes, les années quatre-vingt et quatre-vingt dix, l'Algérie a vécu le malaise linguistique qui a divisé la population algérienne en deux catégories appelées : les Arabophones et les Francophones. Aujourd'hui, il s'agit beaucoup plus d'un bilinguisme communautarisé car assumé et converti en une sorte de consensus social.

Comme le montrent tous les entretiens réalisés avec les étudiants, les habitants du Nord ont l'accès facile à la modalité orale de la langue française. Tandis que les habitants du Sud (une certaine catégorie puisque la majorité est arabophone) ont l'accès lent à cette modalité. C'est au cours des années quatre-vingt dix que le déplacement d'une certaine frange de la population du Nord par besoin économique et sécuritaire vers la ville de Biskra a favorisé la propagation du parler bilingue franco-arabe dans la ville de Biskra. Aussi, c'est par besoin d'intégration et les interactions sociales entre les gens que ce parler est devenu commun dans cette ville.

J.F.Hamers et M.Blanc (1983) abordent le cas du "bilinguisme-diglossique." D'après eux, deux langues sont parlées par une partie variable de la population, mais elles sont en usage plus ou moins complémentaire dans la communauté. Autrement dit, chaque langue est réservée à des domaines, des fonctions et des situations déterminées et l'une est généralement considérée comme ayant un statut supérieur à l'autre dans la communauté²

En revanche, dans les études menées sur le bilinguisme, il est préférable d'effectuer d'abord des tests de bilingualité pour pouvoir expliquer la nature de ce phénomène en fonction de plusieurs paramètres :

« Pour expliquer la bilingualité et le bilinguisme, il faut les considérer à tous les points de vue. Le bilinguisme est un phénomène global qui implique simultanément et un débat de bilingualité de l'individu et un bilinguisme

¹ Ibid,

² Ibid, p.29

de la situation de communication au niveau collectif. Lorsqu'il y a communication bilingue sans bilinguisme des individus il y a comme même contact de langues »¹

Pour connaître le degré de bilingualité et de bilinguisme chez des individus, il convient de leur faire subir des tests de la bilingualité et de bilinguisme et qui sont² :

- ✓ Les tests de compétence.
- ✓ Les tests comportementaux.
- ✓ Les questionnaires d'histoire langagière.
- ✓ Les évaluations de la production langagière.
- ✓ Evaluer les mesures du contact des langues au niveau collectif.
- ✓ Tests de dimension composé-coordonné.

D'après J.F.Hamers et M.Blanc, ces tests ne peuvent se dérouler sans l'apport des recensements linguistiques et les enquêtes sociolinguistiques. Les études réalisées sur le développement linguistique de la bilingualité et du bilinguisme ont surtout été effectuées sur l'élaboration de biographies d'enfants bilingues dont Ronjart (1913) et Léopold (1939- 1949) et notamment des études comparatives des comportements scolaires entre des enfants bilingues et des enfants monolingues. Les premières ont montré que l'enfant bilingue connaît un développement harmonieux et les secondes entreprises par Saer (1923) et De Pinter & Keller (1922) ont démontré un retard de l'enfant bilingue par rapport à l'enfant monolingue.

Mais dans cette recherche, nous optons pour une vision positive du bilinguisme le considérant plutôt comme un atout et non comme une entrave au développement cognitif de l'apprenant jeune. Certes, nous n'avons pas procédé aux tests de bilingualité vu que nous avons travaillé avec des apprenants-bilingues adultes et non jeunes. Mais, dans le cas contraire, il est souhaitable de procéder à ces tests qui permettent de prévenir les risques d'un bilinguisme non harmonieux.

En bref, la production verbale des bilingues dans le contexte de cette recherche, ce bilinguisme où il y a "le **mélange de langues**" que J.F.Hamers et M.Blanc définissent comme suit :

¹ Ibid, p. 31

² Ibid, p.43-50-51

« Par mélange de langues, nous entendons le fait d'utiliser un ou des éléments de la langue B dans un énoncé en langue A ou d'alterner entre la langue A et la langue B dans le même énoncé »¹

Comme nous l'avons déjà mentionné, chez les bilingues composés, il existe une seule représentation commune aux deux langues et par contre, chez les bilingues coordonnés, il existe deux représentations, une pour chacune des langues comme l'ont souligné Ervin & Osgood, (1954) cités par J.F.Hamers et M.Blanc. D'après ces deux auteurs, cette distinction n'est pas absolue et il convient de les envisager sur un continuum composé-coordonné en fonction de leur histoire langagière.

Les preuves expérimentales ont démontré que ces deux types de bilingues ne possèdent pas la même organisation des deux langues. Et il a été fait mention, le contexte d'acquisition du bilingue comme l'ont montré Lambert, Havelka & Krosby (1958) sur le principe d'une expérience de contextes basés, d'abord celui où une langue est acquise dans le milieu familial et l'autre où une langue est acquise dans le milieu scolaire va favoriser une séparation fonctionnelle des deux langues ou des deux codes linguistiques du bilingue.

Ils ont postulé les hypothèses suivantes que nous allons reproduire intégralement :²

- ✓ Pour les bilingues coordonnés, il existe une plus grande distinction sémantique entre un mot dans une langue et son équivalent de traduction dans l'autre langue.
- ✓ Ces mêmes bilingues coordonnés ont des réseaux associatifs plus indépendants pour des équivalents de traduction dans les deux langues.
- ✓ Ils auraient moins de facilité à traduire.

Néanmoins, les résultats ont confirmé les deux premières hypothèses :

- ✓ La différence sémantique entre équivalents de traduction, mesurée au moyen d'échelle d'évaluation sémantique est plus grande pour les coordonnés que pour les bilingues composés.

¹ Ibid, p. 77

² Ibid, p. 123

- ✓ La répétition des équivalents de traduction pouvait plus aider les bilingues composés que les bilingues coordonnés dans leur tâche de rappel indiquant ainsi une plus grande indépendance sémantique chez les bilingues composés.

Pour expliquer ce concept de la bilingualité indispensable pour comprendre le phénomène du bilinguisme, nous allons nous servir du tableau élaboré par les deux auteurs J.F.Hamers et M.Blanc qui éclaire l'usage qu'en fait le locuteur bilingue des deux langues en présence dans son répertoire verbal. Ce tableau, nous le reproduisons intégralement de leur ouvrage intitulé "bilingualité et bilinguisme".

Dimensions d'analyse		Explications
A. Suivant la relation entre langage et pensée	1. Bilinguisme composé	Unité L ₁ } unité conceptuelle Equivalent L ₂ }
	2. Bilinguisme coordonné	Unité L ₁ = unité conceptuelle I Equivalent L ₂ = unité conceptuelle II
B. Suivant la compétence atteinte dans les deux langues	1. Bilinguisme équilibré	Compétence L ₁ = compétence L ₂
	2. Bilinguisme composé	Compétence L ₁ > compétence L ₂ (avec variation dans le degré de dominance)
C. Suivant l'âge d'acquisition des deux langues	1. Bilinguisme précoce	L ₂ s'acquiert durant l'enfance et est acquise avant 10/11 ans L _A et L _B = langues maternelles L ₁ = langue maternelle L ₂ acquise entre 4/5 ans et 10/11 ans L ₂ acquise entre 10/11 ans et 16/17 ans L ₂ acquise après 16/17 ans
	- Simultané	
	- Consécutif	
D. Suivant le rapport des statuts socioculturels des deux langues	1. Bilinguisme additif	L ₁ et L ₂ valorisées socialement, rôle complémentaire – développement L ₂ valorisée aux dépens de L ₁ , rôle compétitif – L ₂ s'acquiert aux dépens de L ₁
	2. Bilinguisme soustractif	
E. Suivant l'appartenance et l'identité culturelle	1. Bilinguisme biculturelle	Double appartenance culturelle et identité biculturelle Allégeance et identité culturelle en L ₁ seulement Hésitation sur l'allégeance culturelle Hésitation sur l'allégeance culturelle Identité culturelle mal définie
	2. Bilinguisme monoculturelle en L ₁	
	3. Bilinguisme acculturée à L ₂	
	4. Bilinguisme acculturelle anémique	

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des dimensions psychologiques de la bilinguisme¹

Cummins (1980) cité par J-F. Hamers et M. Blanc, signale qu'il faut observer cette bilinguisme réellement chez les bilingues. Il faut commencer par les compétences langagières linguistiquement observables tels que le vocabulaire, la prononciation qui sont considérés comme des habiletés de base dans la communication interpersonnelle d'une part

¹ Ibid, p. 27

et une compétence langagière d'autre part cognitivo-académique qu'ils définissent de la façon suivante :

« [...] c'est-à-dire cette dimension de la compétence langagière qui fait appel aux habiletés développées dans la scolarisation et intimement liées au fonctionnement cognitif d'autre part. Cette dimension intellectuelle de la compétence langagière serait à l'origine d'une production langagière de qualité différente [...]. »¹

Le thème central de Cummins se traduit par deux hypothèses, la première celle de l'interdépendance développementale qui suggère que le développement d'une compétence en une langue est fonction de la compétence en langue maternelle au début de l'exposition à la langue seconde. La deuxième hypothèse concerne les seuils minimaux des compétences linguistiques qui exigent qu'un premier seuil de compétence langagière soit atteint afin d'éviter un handicap cognitif lié à la bilinguisme et qu'un deuxième seuil de compétence langagière doit être dépassé pour que la bilinguisme influence le comportement cognitif de façon positive.

	COMPETENCE LANGAGIERE	TYPE DE BILINGUALITE	ETAT DE D'EQUILIBRE	RESULTAT COGNITIFS
	Seuil supérieur de compétence langagière	ADDITIF : haut niveau de compétence dans les deux langues	tend vers l'équilibre	Effets positifs
	Seuil inférieur de compétence langagière	NEUTRE : haut niveau de compétence dans au moins une des deux langues	dominant ou équilibré	pas d'effets
		SEMI-LINGUISME: bas niveau dans les deux langues	Equilibré ou dominant	effets négatifs

Tableau 2 : Seuil minimal de compétence²

¹ Ibid, p.95-96

² Ibid, p. 98

Donc, comme le montre le tableau et comme le signale Cummins : « *l'atteinte du premier seuil de compétence est nécessaire pour éviter l'handicap intellectuel comme conséquence de la bilinguïté.* »¹

En effet, il explique que si ce premier seuil n'est pas atteint, la compétence dans les deux langues en souffrira et une forme de semi-linguïse en résultera. Lorsque le deuxième seuil est atteint, il y aura un développement cognitif considérable en conséquence, l'état de la bilinguïté pourra être exploité pour l'obtention d'une compétence dans les deux langues de façon équilibrée.

2.2. Les caractéristiques du bilingue

La première caractéristique est celle de la satiation sémantique, celle-ci appelée aussi généralisation sémantique est une technique pour étudier l'organisation bilingue. Premièrement, Jakobovitz & Lambert (1961, 1967) ont démontré par leur expérience la « technique de satiation sémantique » en présentant le mot MAISON en français. Ce qui a été prouvé est que les bilingues composés généralisent ce mot à son équivalent de traduction HOUSE en anglais, ce qui n'est pas le cas des bilingues coordonnés. Ensuite, une étude faite par Olton (1960) sur la technique de généralisation sémantique n'a pas donné satisfaction parce qu'elle ne lui a pas permis de faire la distinction entre les bilingues coordonnés et les bilingues composés. Toutefois, elle a été reprise par Ségalowitz & Lambert (1969) qui eux ont pu démontrer qu'il y avait une plus grande interdépendance sémantique chez les bilingues composés que chez les bilingues coordonnés.

Donc, ces expériences prouvent que les deux codes linguistiques sont organisés d'une façon indépendante chez les bilingues coordonnés tandis que chez les bilingues composés, les codes linguistiques sont reliés dans leur organisation. Gekotski (1980) reprenant le travail d'association sémantique chez les bilingues coordonnés et les bilingues composés en utilisant différentes tâches d'association. Il conclut que la différence entre ces deux catégories est faible. Il souligne quant à la prise en considération de leur histoire langagière, le cas où la deuxième langue serait acquise chez les sujets à l'âge de quinze ans. Pour lui, il s'agit beaucoup plus d'un continuum composé – coordonné.

¹ Ibid, p.98

J-F. Hamers et M.Blanc insistent sur une évidence que les deux types de bilingues ne vont pas manipuler les deux codes linguistiques de la même façon. Des bilingues ou multilingues qui ont appris une langue seconde dans un contexte scolaire ne répondent pas de la même façon à une tâche d'association que des bilingues ayant appris deux ou plusieurs langues dans leur entourage familial et communautaire.

En conclusion, il est important de faire une synthèse : chez les bilingues composés l'organisation prend une forme interdépendante par rapport aux bilingues coordonnés où l'organisation est plus indépendante. Un bilingue est partiellement tributaire de l'histoire d'acquisition et de l'expérience langagière¹

Une autre expérience menée par J-F. Hamers et Lambert (1972, 1974), basée sur l'âge et l'histoire d'acquisition chez les bilingues composés. Macnamara et Kushir (1971), en étudiant les bilingues coordonnés, ils ont sélectionné des sujets qui ont acquis les deux langues dans des contextes divers (famille, école, communauté, etc). Enfin, comme le soulignent J-F. Hamers et M. Blanc, « le degré d'interdépendance entre les deux systèmes linguistiques est relatif et comme ils le signalent : *« Cependant pour des raisons pratiques, on utilise souvent l'âge et le contexte pour identifier les deux types de bilingue »*²

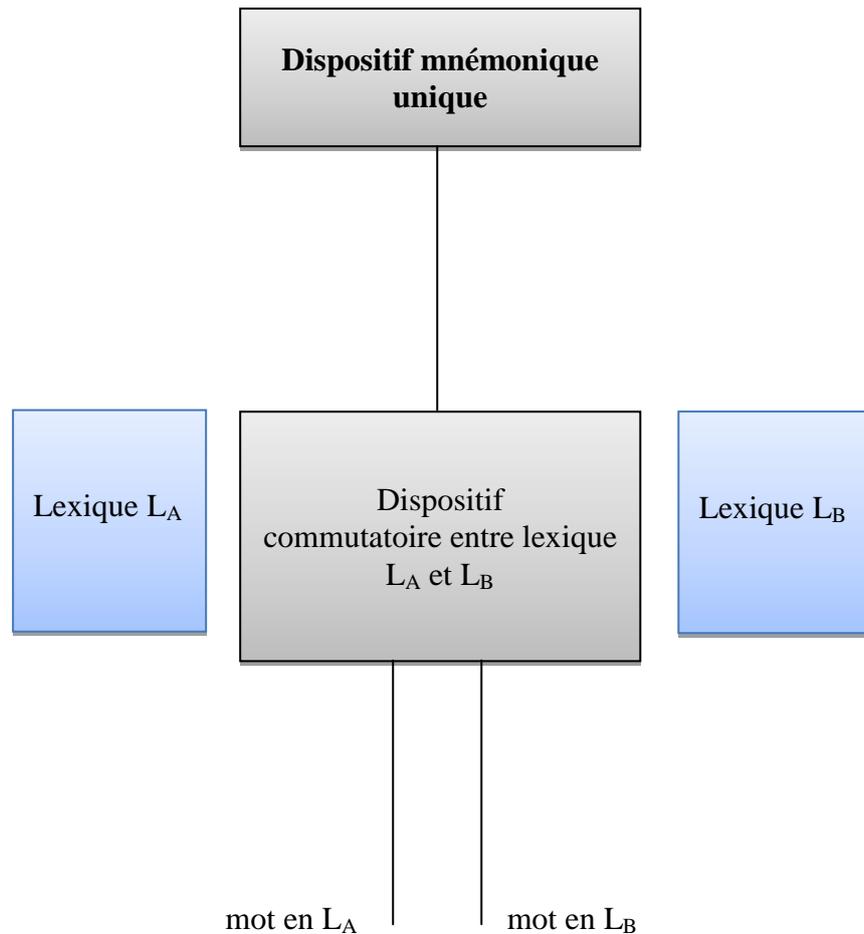
La deuxième caractéristique des bilingues est la mémorisation. Pour J-F. Hamers et M. Blanc, la mémoire est sans doute le mécanisme psychologique le plus exploré quant aux deux langues existantes chez le bilingue Le principe est de montrer si les unités des deux langues sont séparées ou non. Et ils affirment selon la première thèse de l'indépendance (ou de mémoires séparées) qu'il existerait un dispositif d'embranchement qui permet le contact entre les deux lexiques alors que la thèse de l'interdépendance (ou de mémoire unique) postule (ou de mémoire unique) l'existence d'une seule mémoire qui puiserait dans les deux lexiques au moyen de mécanisme commutatoire.

Donc, ce sont des modèles qui nous permettent de cerner le mécanisme bilingue. Il permet de passer d'un système linguistique à un autre. Ceci veut dire, si on prend pour vraie la thèse de l'indépendance, le bilingue équilibré se comporterait comme un monolingue dans chacune des deux langues. Par contre, si la thèse de l'interdépendance

¹ Ibid, p.127

² Ibid, p.24

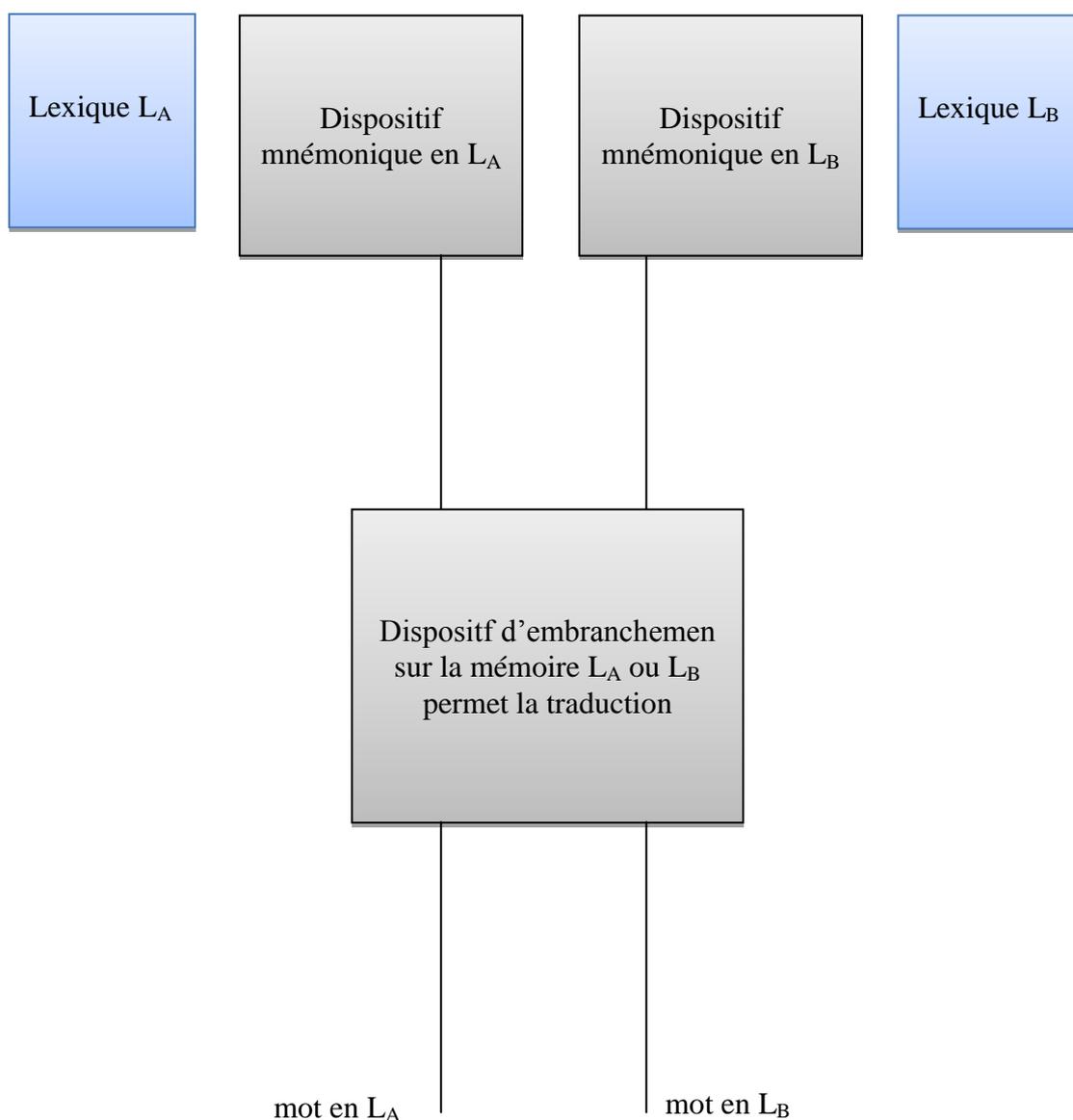
s'avère exacte, les deux systèmes linguistiques sont intimement reliés et elle ferait appel à la mémoire du bilingue. Ici, d'après J-F. Hamers et M. Blanc, on parle surtout de la mémoire sémantique (le sens des mots) à laquelle le locuteur fait appel dans toute opération d'encodage et de décodage. Mais ceci n'est pas l'objet de notre recherche car nous voulons mettre l'accent sur le fait qu'il existe une organisation de la mémoire chez les deux catégories de bilingues :



A. Modèle à mémoire unique

Figure 6 : Schématisation des modèles d'accès à la mémoire chez le bilingue¹

¹ Ibid, p. 138



B. Modèle à mémoire séparées

Figure 7 : Schématisation des modèles d'accès à la mémoire chez le bilingue¹

2.3. Le comportement non verbal du bilingue

Une étude menée par (Wiens, Manuagh & Matarazzo, 1976) auprès de bilingues anglais-allemand et anglais-français sur certaines caractéristiques du discours chez les bilingues, telles que la durée moyenne des expressions individuelles, la durée du temps de réaction simple et la fréquence d'interruption pendant les segments de conversation

¹ Ibid, p.138

a montré que le bilingue ferait appel à deux unités mnémoniques discernables mais qui auraient un très fort recouvrement entre elles.¹

En effet, les travaux ont montré que l'usage d'une langue implique l'usage de certaines règles de grammaire, phonétique, vocabulaire mais surtout un comportement non verbal par exemple le comportement gestuel tel qu'il est formulé par l'hypothèse de Worf (1956) citée par Hamers & Blanc dans ceci :

« [...] ceci pourrait inclure une certaine forme de penser. [...] le bilingue en changeant de langue changerait aussi sa façon de penser, c'est-à-dire son organisation interne du monde intérieur ; ces corrélats du comportement linguistique se traduiraient dans un répertoire de comportements non- verbaux »²

Comme nous l'avons abordé dans les chapitres précédents, le bilingue possède une identité bilingue qui réconcilie deux univers linguistiques et culturels. De ce fait, la pensée du bilingue ne peut qu'en être soumise aux diverses facettes de l'expression non-verbale. Or, toute identité bilingue manifeste expressivement et extériorise cette appartenance.

Conclusion

En somme, le bilinguisme ne se résume pas à l'emploi alterné de deux codes linguistiques mais c'est surtout une opération cognitive déployée par le bilingue. Donc, le paysage sociolinguistique algérien et l'histoire de l'Algérie a fait que deux catégories de bilingues se partagent le terrain, les bilingues coordonnés et les bilingues composés. Les deux possèdent des caractéristiques mnémoniques spécifiques.

¹ Ibid, p.151

² Ibid,

Troisième Chapitre

La parole et la compétence communicative

Introduction

Dans ce présent chapitre, d'abord, nous allons aborder la maîtrise de la langue en tant que notion fondamentale dans le processus acquisitionnel d'une langue étrangère. Aussi, cette maîtrise est liée étroitement à la compétence communicative. Ensuite, nous allons nous atteler à définir les notions de langue et parole selon les linguistes en premier lieu. De plus, nous verrons la définition des spécialistes de l'ethnographie de la communication sur la langue dans la conversation. Puisque, la notion d'interaction est au cœur du débat dans l'échange, nous tâcherons de démontrer sa subjectivité. Puis, nous définirons la compétence plurilingue et pluriculturelle en nous appuyant sur la langue et le langage en tant qu'expression de soi. Enfin, nous finirons par énumérer les dimensions bilingues de l'appropriation d'une langue étrangère.

I. LA MAÎTRISE DE LA LANGUE ET LA COMPÉTENCE COMMUNICATIVE

Au cours de notre expérience, à échelle réduite, nous avons pu remarquer qu'il existe des apprenants qui possèdent une compétence linguistique avec une maîtrise plus ou moins bonne de la langue française, mais que ces derniers ne possèdent pas de compétence communicative. A l'opposé, d'autres possèdent une compétence communicative mais ne possèdent pas la maîtrise de la langue L₂. Or, il est évident que l'une ne fonctionne pas sans l'autre. Gonac'h souligne ainsi l'existence de ce qu'il appelle « le bilinguisme apparent » :

*La maîtrise du code linguistique n'est pas une condition suffisante pour assurer le développement de ces compétences, du fait de leur relative indépendance. On peut d'ailleurs sans doute expliquer ce type de déficit par une focalisation de l'apprenant sur des aspects du langage, tel que la maîtrise du code linguistique, vécus comme plus importants, de par l'image que l'on se fait de ce qu'est apprendre une langue.*¹

Un grand nombre de travaux ont spécifiquement porté sur le développement des compétences de communication, tels que ceux menés par Keller-Cohen(1979)², les compétences conversationnelles du type « prise de parole » sur des enfants anglais. Les résultats ont montré qu'il y a une relation entre les compétences conversationnelles

¹ GONAC'H.: *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, éd. Didier, Paris, 1991, p.183

² KELLER-COHEN In Gonac'h

et les moyens linguistiques que Gonac'h décrit de la façon suivante : Dans l'acte de parole telle que la conversation, le sujet bilingue doit avant tout, être capable de maîtriser les marques conversationnelles et pouvoir faire le rapprochement des outils linguistiques de la langue L₁ et L₂. Ensuite, il doit être en mesure de correspondre les unités linguistiques et les marques transcodiques¹.

En outre, selon toujours Gonac'h, un minimum de compétence linguistique est requis pour développer une compétence communicative. A l'opposé, un haut niveau de compétence communicative n'est pas la preuve d'un haut niveau de compétence linguistique. A ceci Gonac'h atteste qu'une « *quantité minimale de compétence grammaticale est nécessaire pour que soient acquis des niveaux de compétence communicative* »².

En bref, on ne peut séparer la compétence linguistique minimale et la compétence communicative dans tout apprentissage d'une langue étrangère. Les deux composantes sont nécessaires et suffisantes dans toute conversation. La maîtrise de la langue est sujette aux facteurs socioculturels (représentations, appartenance sociale, expériences langagières). Enfin, il est nécessaire pour le bilingue en cours d'appropriation de savoir maîtriser surtout la correspondance entre les unités linguistiques et les marques conversationnelles.

II. LA PAROLE ET LA COMPÉTENCE BILINGUE

1. Définition de la langue et de la parole

La langue est un moyen de communication supérieur par rapport au langage et à la parole. Elle joue un rôle crucial dans les rapports humains. Elle est agencée au langage « *hétéroclite et multiforme, à cheval sur plusieurs domaines* »³.

La langue est conçue comme un système de signes qui permet aux hommes de communiquer et de se comprendre : « *Comprendre et de se faire comprendre* »⁴ Néanmoins, la langue n'est pas uniquement un moyen de communication, elle est également la passerelle qui permet le contact entre le langage et la parole. En effet,

¹ Ibid, p. 184

² Ibid, p. 185

³ DE SAUSSURE F. : CLG, (1916), p. 145

⁴ Ibid, p. 112

les individus désirant communiquer doivent se soumettre au code de la langue car, comme le souligne Bronckart : « *Ce trait fait de la langue un principe d'organisation menant à une meilleure compréhension des phénomènes de sa propre production* »¹.

Dans cette optique, la langue devient un moyen de s'exprimer et d'exprimer le réel. Car, comme l'affirme Benveniste : « *Elle reflète l'héritage du modèle de comportement linguistique particulier à une communauté donnée* »². En plus, la langue permet au "moi" de s'exprimer et elle enrichit le contact avec autrui. Car, dans sa forme parlée, la langue permet la production d'un nombre infini d'énoncés exprimant des pensées relatives à des vies, à des sujets acteurs-sociaux et des contextes socio-culturels différents. Il va de soi que cette communication naît d'un besoin de l'homme de s'exprimer et d'extérioriser ses visions de la réalité. Selon Bakhtine : « *La langue est déduite du besoin qu'a l'homme de s'exprimer, de s'extérioriser [...] est ramenée à la créativité de l'esprit d'un individu.* »³

En outre, d'après De Saussure, la parole est un acte individuel, de volonté et d'intelligence car elle est la mise en pratique de la langue. Elle s'apprend au fur et à mesure des expériences langagières (pratiques communicatives variées) vécues par le sujet. Elle n'est jamais stable car elle peut changer en fonction des situations de communication et des besoins d'appropriation. Cet acte individuel révèle la volonté du sujet à apprendre et adapter sa langue aux situations : « *La parole ne fait que concrétiser l'organisation de la langue [...], la parole ne fait pas partie des habitudes linguistiques acquises au cours de l'apprentissage de la langue* ».⁴

En revanche, comme l'explique C.Kerbrat-Orecchioni, l'activité de parole implique la prise en compte d'un destinataire réel et des paramètres environnants (âge, sexe, appartenance sociale, origine ethnique, profession, etc) pour arriver à interpréter la situation de communication. Tout comme J-J.Gumperz, C. Kerbrat-Orecchioni met la notion d'interaction au cœur du débat car par le biais de cette notion qu'on peut mesurer la qualité des échanges entre les participants à la communication: « *En effet, la notion d'interaction implique que le destinataire soit en mesure d'influencer et d'infléchir*

¹ BRONCKART J.P. : *Théories du langage : une introduction critique*, éd. Pierre Mardaga, Bruxelles, 1977, p. 292

² BENVENISTE.E. : *Problèmes de linguistique générale*, 2^{ème} éditions Gallimard, 1974, p. 94

³ BAKHTINE.M. : *Les genres de discours, dans Esthétique de la création verbale*, éd. Gallimard, Paris, 1984, p. 273

⁴ MARTINET A. : *Eléments de linguistique générale*, éditions Armand Colin, Paris, 1974, p. 25

le comportement du locuteur de manière imprévisible alors même qu'il est engagé dans la construction de son discours »¹.

En somme, la langue et la parole sont des moyens linguistiques complémentaires servant à exprimer la réalité. Leur emploi effectif permet au locuteur d'accomplir une tâche communicative afin d'interagir sur le comportement de son destinataire. En outre, seule l'interaction, élément central dans toute expérience langagière et communicative à travers sa flexibilité et sa perméabilité, favorise une adaptabilité et une compatibilité des marques linguistiques, conversationnelles avec un certain "moi".

2. Ethnographie de la communication

En opposition à Chomsky, D.Hymès engage d'abord une étude ethnographique de la parole qui le conduit à la notion de « *compétence communicative* »² où il rend compte d'une vision dynamique de la communication comme action sociale qui signifie selon lui³ :

- Selon D.Hymès, le langage est exprimé à travers un savoir-faire communicationnel souvent inconscient mais qui a ses propres règles.
- En 1984, D.Hymès souligne que la communauté linguistique mobilise différents registres et qui constituent le « **répertoire verbal d'un individu ou d'un groupe** »

Pour son étude sur le terrain et au moyen de l'observation participante, D.Hymès partant de données analyse d'abord les différentes fonctions des comportements communicatifs dans une communauté tout en étudiant les différentes composantes. Ensuite, Il propose une grille de référence qui recense des paramètres contextuels pour chacune des conduites tel que le modèle SPEAKING exposé dans Bachman et *al.* (1981 : 73-76)⁴. Il s'agit d'étudier des situations de communication par exemple : cérémonie, repas, une conversation privée ou lors d'une cérémonie, etc où l'unité minimale était « l'acte de communication ». Puis, entre 1962 et 1964, il change d'optique et passe à l'ethnographie de la communication qui se préoccupe d'analyser des données produites dans un contexte et une situation. Mettant ainsi l'accent sur les savoirs-culturels des participants de la communication. Entre autres, l'interaction spatio-temporelle

¹ Ibid, p. 17

² Ibid, p. 234

³ Ibid,

⁴ Ibid,

considérée comme unité de mesure de l'efficacité de l'échange. C'est pourquoi, il propose le modèle SPEAKING qui comporte les composantes de toute communication¹ :

- S : cadre spatio-temporel de l'événement communicatif,
- P : les participants,
- E : les finalités de la communication,
- A : façon dont les participants s'expriment pour réaliser leurs objectifs,
- K : ton de la voix, registre de la langue, intonations, aspects para-verbaux, prosodie,
- I : les différents canaux, la vue, le goût, la voix, les codes et les sous-codes,
- N : les normes et conventions qui régissent l'interaction selon les statuts et les rôles des participants,
- G : le genre, c'est-à-dire s'il s'agit d'un débat, d'une conversation sérieuse ou autre discussion publique.

Déjà, à cette époque, grâce au modèle speaking, comme on le voit, D.Hymès insiste sur l'importance de l'intonation, la prosodie et le ton de la voix pour évaluer la communication. Il propose donc de tenir compte de ce qu'il appelle la disponibilité culturelle dans toute étude sur la communication. Donc, d'autres paramètres conditionnent la communication telles que : le social, le culturel et le contexte. Des similitudes existent parmi les phénomènes linguistiques et culturels car, la langue est un produit de la vie en société, d'où cette analogie entre la grammaire de la langue et la grammaire de la culture, qui apparaît alors comme une conception de l'ethnographie de la communication.

Ce qui a retenu notre attention dans les travaux de D.Hymès (1964), d'abord, il met l'accent sur certains points très importants dans la communication tels que : la disponibilité pour la compétence culturelle et l'occurrence pour la fréquence d'emploi des énoncés dans la culture de la langue étudiée. Ensuite, J-J. Gumperz partageant l'idée de D.Hymès mais il ne considère pas que la langue et la compétence soient saisissables dans le sens d'une grammaire systématisée difficilement observable empiriquement. La compétence

¹ Revue Dialogos, n°8

de communication renvoie essentiellement à des règles d'emploi et d'interprétation de performances verbales et non verbales situées. Ainsi, J-J. Gumperz, (1989) confirme pleinement le point de vue de D. Hymès: « [...] *l'usage de la langue dépend de la culture, de la sous-culture et de normes propres au contexte ayant un rôle actif tant dans le choix des options communicatives que dans l'interprétation de ce qui est dit* »¹

Autrement dit, l'emploi de la langue est conditionné par la culture d'origine. On ne peut pas apprendre une langue sans pour autant être imprégné de sa culture et la compétence communicative de l'apprenant dépend du rapport entretenu entre l'apprenant et la culture de la langue étudiée. Plus le lien est plus ou moins solide, plus l'apprenant est en mesure d'établir des échanges conversationnels et communicatifs efficaces.

L'ethnographie de la communication se situe dans une perspective interactionniste caractérisée par des fondements anthropologiques. Il est certain pour J-J. Gumperz que la communication est perçue comme un système culturel. Elle s'est nourrie de différentes disciplines telles l'ethnologie, la sociologie et la linguistique. En même temps, elle adopte une démarche de terrain fondée sur l'observation des pratiques communicatives. Ses activités s'étant élargies à la description des différents usages du discours dans différentes sociétés et ont été conçues dans les années soixante par J-J. Gumperz et D.Hymès. C'est en 1989 que J.J.Gumperz publie « **sociolinguistique interactionnelle** ». Ces deux auteurs ont apporté une contribution scientifique fructueuse quant à l'approche globale des conduites langagières dans des interactions sociales².

J.Gumperz a mené des travaux sur les relations interethniques dans les sociétés urbaines et qui s'inscrivent dans une perspective de sociolinguistique interactionnelle. C'est une approche interprétative des stratégies discursives et elle met l'accent sur les processus de compréhension actualisés par les participants au cours d'une interaction qui sont le principe de coopération (Grice, 1980), les indices de contextualisation et la culture :

Tout le monde s'accorde à dire que le savoir grammatical et le savoir lexical ne constituent que deux facteurs parmi d'autres du processus d'interprétation.

¹ GUMPERZ J. : *Engager la conversation, introduction à la sociolinguistique interactionnelle*, éd. Minuit, Paris, 1989, p. 56

² CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. : *Dictionnaire de l'analyse de discours*, E.DU SEUIL, Paris, 2002, p. 233

*Le cadre, le savoir d'arrière plan propre à chaque participant, ses attitudes avec les autres participants, les postulats socioculturels concernant les rôles et les statuts, les valeurs sociales associées à diverses composantes du message jouent également un rôle décisif.*¹

La position de ces linguistes est révolutionnaire car elle a amené les recherches en science du langage à se dégager de ce structuralisme- générativisme qui enferme le chercheur-linguiste dans un dispositif conceptuel abstrait, La prise en considération du terrain a amené à une réhabilitation du locuteur et de la langue au sein de la vie sociale.

L'étude du langage comme discours interactionnel montre que le sexe, l'ethnicité et la classe sociale ne sont pas donnés d'emblée. Ces éléments composent l'identité sociale qui s'exprime à travers la parole intelligente produite dans un processus de communication.

En somme, l'étude de la langue en tant que fait social implique la prise en compte de tous les facteurs sociaux et culturels pour arriver à interpréter correctement et efficacement les conduites langagières des locuteurs. Puis toute production langagière reflète une identité socioculturelle située dans une situation de communication spatio-temporelle en complicité avec des interlocuteurs qui participent consciemment ou inconsciemment à la construction du sens de l'interaction sociolangagière appartenant à un groupe culturel.

3. Interaction et subjectivité

C'est dans le même ordre d'idée que la notion d'interaction et subjectivité apparaissent comme étant deux éléments actifs et indissociables dans tout processus de communication. J.J.Gumperz a d'abord analysé les mécanismes communicatifs dans l'échange verbal pour traiter les problèmes d'identité et des rapports sociaux entre les individus. Ensuite, il a tenté d'étudier des échanges dûment situés en articulant des rapports linguistiques, sociocognitifs et sociolinguistiques afin de développer des méthodes d'analyse. Puis, il a affirmé que les milieux urbains contemporains sont marqués par un changement dans les modes d'interaction entre les groupes sociaux mais aussi dans les formes de relations par lesquelles des individus d'origines différentes communiquent entre eux. La diversité culturelle et ethnique a généré un conflit de classes sociales et c'est pour cette raison qu'il est indispensable pour des personnes de cultures

¹ GUMPERZ J. : op. cit. p. 55

différentes de coopérer sur l'interprétation. En résumé, c'est le langage qui forge notre identité sociale.

D'ailleurs, Vasseur¹ soutient l'idée de J.Gumperz sur les indices de contextualisation et leur nécessité dans le processus d'interprétation des énoncés au cours d'une interaction. Elle met l'accent sur les études conversationnelles et sa réflexion porte sur la structure des interactions et sur le rôle constructif des participants. Elle s'interroge ainsi sur la production du sens durant l'échange et elle définit l'interaction comme suit : « *l'interaction désigne à la fois un moment et une expérience située et organisée de communication verbale et/ou autre, entre deux ou plus de deux locuteurs* » (Kerbrat-Orecchioni 1992 :6-7)².

On peut ajouter le fait que l'interaction ne demeure pas une simple expérience de communication mais surtout un centre de partages (langue, émotions, sentiments, la culture, des souvenirs, etc). De ce fait, l'interaction devient synonyme de subjectivité qui favorise en même l'efficacité de la communication et en même temps, elle est un lieu de subjectivité par excellence, surtout en contexte algérien. Par conséquent, elle prend la forme d'une négociation de subjectivité surtout qui se manifeste souvent dans la communication quotidienne des locuteurs potentiels situé dans un réseau social communautarisé :

*L'interaction y est conçue comme le résultat d'actions pratiques effectuées par les sujets de façon conjointe et coordonnée. La subjectivité du sujet se présente comme une subjectivité partagée et négociée. L'interaction est alors le lieu où se construit la relation sociale, à travers le travail de figuration, de confrontation des images de soi et des identités à travers la distribution et la redistribution des rôles et des places.*³

Tout compte fait, c'est l'interaction qui permet de juger de la qualité de la communication. En effet, l'auteur de la citation la considère comme le résultat qui permet de dire si la communication a abouti ou pas. Car, à l'intérieur se coordonnent les interventions langagières des participants et où l'expression de la subjectivité est maximale. C'est alors que la subjectivité devient un élément essentiel dans la formation de l'identité sociale au sein du groupe.

¹ VASSEUR M.T. : *Rencontres de langues, Question (s) d'interaction*, Paris, Didier, (2005), p.56.

² Ibid,

³ KERBRAT-ORECCHIONI C. : *Les interactions verbales*, Tome 2, Paris, A.Colin, (1992), pp. 6-7

En outre, l'interaction laisse apparaître la place réelle du participant dans la communication. Autrement dit, elle attribue des rôles à travers la manifestation des images de soi et des identités parce qu'elle impose la confrontation des sujets. De ce fait, c'est dans la conversation que l'interaction atteint son maximum et où la subjectivité est potentiellement présente dans le but de l'expression de soi.

En conclusion, la vie urbaine nous impose des styles langagiers adaptés aux relations de la vie de tous les jours (vie domestique, pairs, etc.) mais qui risquent d'être mal compris dans des situations interculturelles. La réalité sociale est problématique à cause de la divergence des conventions de communication et des symboles de l'identité sociale. Ainsi, J.Gumperz souligne que la complexité de la vie d'aujourd'hui réside surtout dans le fait que la communication soit devenue un élément de production de la rationalité publique qui se traduit dans la prise de décision.

Donc, le parler plurilingue constitue un patrimoine communicatif indispensable. Le locuteur bi-plurilingue est un acteur social doté d'une compétence pluriculturelle qui lui permet de vivre pleinement dans la société et de s'y intégrer. Elle le dote d'une capacité de socialisation au sein d'une société plurielle.

III. COMPÉTENCE BICULTURELLE ET APPROPRIATION DE LA PAROLE

1. Naissance de la CPP

C'est au cours des années 2000, suite à la publication du Cadre Européen de référence pour les Langues (Conseil de l'Europe, 2001), que la notion de compétence plurilingue ou pluriculturelle a vu le jour. C'est une notion qui s'est imposée comme essentielle à la question de l'appropriation dans un contexte pluriculturel. Elle correspond à des finalités d'ordres politique, économique, social et idéologique car apprendre une seule langue apparaît, selon Trim (2001), comme étant une solution simple qui ne peut donc répondre aux besoins d'une communication internationale. Ainsi, une seule langue ne permet nullement à l'individu social d'apprendre, d'agir et de développer sa personnalité avec et au travers de plusieurs langues¹.

¹ BLANCHET P. et CHARDENET P. : *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures, Approches contextualisées*, éditions des archives contemporaines, agence universitaire de la Francophonie, Université de Rennes, France, 2011 p. 242

La notion de compétence plurilingue ou pluriculturelle a vu le jour grâce à Daniel Coste en 1991. Cependant, les études sur cette notion ont commencé bien avant. D'abord, avec D.Hymes et J-J.Gumperz (1964) qui se sont intéressés aux pratiques discursives, plurilingues, mélangées et asymétriques. Ensuite, L.Bloomfield (1980) a considéré que le bilingue ne pouvait être qu'un double monolingue. Puis, des chercheurs suisses, G. Lüdi et Py, à partir d'une analyse des pratiques discursives des migrants, n'y ont vu que l'indice d'une compétence bilingue qui ne serait pas une simple addition des langues. L. Dabène (1994), quant à elle, elle a considéré la compétence linguistique comme la simple superposition de systèmes linguistiques. Enfin, c'est Coste qui a beaucoup contribué à donner un nouvel éclairage sur la notion de « compétence de communication », D. Hymès (1984), et sa réflexion a évolué vers la notion de « compétence plurilingue ». Enfin, G. Zarate (2012), est venu problématiser la notion de compétence bi-pluriculturelle en soulevant le point de la géopolitique éducative.

En effet, G. Zarate explique que la classe est un lieu où la culture du pays de l'apprenant est enseignée et qu'elle y entre en relation avec la culture étrangère : par exemple, le manuel scolaire survalorise les aspects culturels de la culture locale au détriment de la culture étrangère de la langue enseignée, comme c'est le cas de l'Algérie. Il est vrai que l'enseignement de la langue n'est pas toujours accompagné par celui de sa culture : dans ce cas, la langue étrangère apparaît comme une coque vide que la culture locale peut investir sans préjudice.¹

Alors que l'apprenant algérien est en cours de construction d'une compétence bi-pluriculturelle, l'enseignant de français est orienté vers la promotion de l'identité nationale locale. Il est pris entre deux positions très significatives, deux langues : sa langue maternelle et sa langue étrangère privilégiée. L'apprenant algérien ne peut alors se construire une identité plurielle qui lui permet de se frayer une voie vers la communication internationale. Bien que l'apprenant soit plurilingue, il ne peut jouir d'une compétence plurilingue ou pluriculturelle puisqu'il ne peut communiquer dans des contextes plurilingues. P.Blanchet et P.Chardenet définissent la compétence plurilingue et pluriculturelle comme : « *La CPP est d'abord la compétence à communiquer d'un acteur*

¹ ZARATE G. : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, (2006), p.16.

social, dans des contextes de plurilinguisme et de pluriculturalisme qui « ne sauraient consister en la simple juxtaposition de communautés distinctes »¹.

De plus, G. Zarate, en 1998, estime que la notion de capital communicatif est pertinente car elle permet de parler de marché de biens culturels. Ainsi, en gommant les écarts entre la culture locale et la culture française dans les manuels scolaires algériens, on confisque à l'apprenant algérien son identité sociale. Ses limites rigides, construites entre deux langues en contact, coexistant sur le même territoire, ne peuvent avoir d'effets positifs sur la qualité de l'appropriation du discours en langue française de l'apprenant. Car, ce passage d'un code linguistique à un autre code étranger n'est qu'un moyen de récupérer une culture déjà acquise mais confinée par les méthodes d'enseignement. D'ailleurs Bourdieu estime que :

« Le système scolaire remplit une fonction déterminante : fabriquer des similitudes d'où résulte la communauté de conscience qui est le ciment de la nation. [...], il les incline tout naturellement à voir et à sentir de la même façon; et il travaille à codifier la conscience commune de la nation. »²

Or, l'apprenant algérien vit dans un contexte bi-plurilingue et pluriculturel et suit un apprentissage des langues durant tout son cursus scolaire. Les finalités de l'enseignement du système éducatif algérien visent l'installation de compétences linguistiques et communicatives. Or, malgré les efforts déployés au sein de l'école et en dehors de cette dernière, l'apprenant algérien, et particulièrement celui habitant à Biskra, ne peut arriver à s'approprier la langue française.

2. Aspects de l'appropriation de la parole chez le bilingue en Algérie

2.1. Le parler bilingue : un choix de langue

Puisque selon De Saussure³, le langage est une entité cohérente, multiforme et hétéroclite et à cheval sur plusieurs domaines, cette faculté humaine permet à l'homme de « *communiquer au moyen d'un système de signes vocaux* »⁴. Grâce à sa structure qui se compose des signes des deux systèmes linguistiques des deux langues, la flexibilité du parler bilingue, créative car elle permet au locuteur de créer et recréer la réalité en

¹ Ibid, p. 243.

² BOURDIEU P. : *Langage et pouvoir symbolique*, éditions du SEUIL, Paris, (2001), p. 275

³ DE SAUSSURE. : p.25

⁴ DUBOIS J et GIACOMO M et al. : *Linguistique et sciences du langage*, Paris, Larousse, (2007), p.266.

fonction des besoins. En effet, le locuteur reproduit une réalité avec deux codes parce qu'il est bilingue. D'ailleurs, Taleb-Ibrahimi soutient : « *La société algérienne est donc bien une société bilingue puisque deux langues différentes – l'arabe et le français – sont utilisées en contact permanent* »¹, un état de bilinguisme conséquent. En revanche, nous ne partageons pas l'avis de Taleb-Ibrahimi lorsqu'elle affirme que c'est un bilinguisme limité à une petite élite. Aujourd'hui, nous assistons à un bilinguisme individuel hégémonique car il s'agit d'une volonté individuelle, nécessaire pour le locuteur algérien de parler bilingue en employant l'arabe et le français dans toutes les situations de la vie quotidienne, que ce soit à la maison, dans la rue, au travail, etc. Car, au parler bilingue, la pensée se trouve exprimée dans un langage non limité par des traditions morphosyntaxiques fallacieuses ou propre à deux systèmes culturels de référence. En fin de compte, le parler bilingue permet non seulement une intercompréhension mutuelle efficace mais il fructifie les rapports sociaux et abolit les frontières linguistiques telles que : les Arabophones et les Francophones. Ainsi, le parler bilingue franco-arabe est la passerelle choisie par les locuteurs de la région de Biskra pour revendiquer une réconciliation sociale et culturelle.

Compte tenu de l'état actuel du bilinguisme en Algérie, il est nécessaire de parler du bilinguisme institutionnalisé dans le système éducatif depuis l'année 1962 et aussi dans certains secteurs économiques de l'Etat. Etant donné que la langue arabe est réservée aux domaines de la souveraineté nationale et la langue française aux domaines technologiques et économiques. C'est-à-dire, un partage des fonctions de la langue qui n'a fait que développer deux univers sémantiques des deux langues.²

*[...] Le bilinguisme reflété dans la réalité des pratiques des locuteurs algériens, dans la réalité de la communication [...] et participe d'une compétence bilinguale évidente dans les phénomènes de contact de langues dont le code switching n'est pas l'exemple le moins significatif d'une hétérogénéité sociolinguistique [...]*³

De telle sorte que, depuis l'indépendance jusqu'à ce jour, il y a différents degrés de bilinguismes dans les interactions langagières des locuteurs, selon les catégories sociales, les caractéristiques bilingues ainsi que les représentations qui constituent

¹ TALEB-IBRAHIMI K. : op. cit. p.50

² Ibid, p. 52

³ Ibid,

un élément crucial dans l'habitus langagier. D'après K.Taleb-Ibrahimi, la situation linguistique en Algérie est complexe :

*Tant que " le rapport du bilinguisme varie avec la personnalité des locuteurs peut effectivement varier selon les contextes dans lesquels se déroule le bilinguisme. Il dépend d'une certaine manière générale de la force des unités sémantiques implicites aux langues concurrentes.*¹

De ce point de vue, il ne faudrait donc pas voir que le bilinguisme seulement comme l'emploi alterné des deux langues en présence mais surtout tenir compte du degré avec lequel ces deux formes linguistiques se manifestent pour s'accaparer du parler quotidien des locuteurs algériens. Donc, il y a un dualisme manifeste de ces deux langues et nous partageons entièrement l'avis de K.Taleb-Ibrahimi et nous ajoutons à cette idée, en plus de cette compétition de la langue arabe et de la langue français sur le marché linguistique algérien, il y a ce que nous nommons le parler bilingue interculturel qui est pratiquement le parler dominant qui ne peut être que la conséquence du colonialisme français : « *Le bilinguisme colonial ne peut être assimilé à n'importe quel dualisme linguistique car la possession des deux outils, c'est la participation à deux royaumes psychiques et culturels* »².

Ce parler bilingue interculturel est l'habitus langagier produit d'un héritage linguistique particulier à la communauté algérienne. Il enrichit les rapports sociaux et toutes les opérations de la pensée qui s'est manifesté grâce à une identité biculturelle.

En conséquence, nous pouvons dire que le parler bilingue interculturel en Algérie découle d'un bilinguisme individuel varié. De ce fait, l'appropriation de la langue française ne peut être exigée vu que ce parler bilingue est adopté comme choix de langue par les locuteurs algériens.

2.2. Dimensions bilingues de l'appropriation

2.2.1. Le style vocal

La langue, en tant que système, paraît nécessaire et indispensable au processus d'appropriation. Elle est régie par des règles et des principes qui doivent être compris et correctement manipulés par le locuteur. Son appropriation permet celle du langage par

¹ Ibid, p. 53

² Ibid, p. 53

le sujet-parlant qui est un acteur social et, selon Oyugi Cynthia Akini Caroline: « *la langue est comme le maniement plutôt mental et conscient de l'ensemble brut des données que présente le langage* »¹. Enfin, la réussite ou l'échec de l'appropriation de la langue dépendront de la compétence discursive du locuteur.

La notion de langage est vue comme un espace privé et préverbal dans lequel le locuteur organise ses pensées et cherche à donner de la forme à son verbal. Donc, l'échange est de l'ordre de l'oral et cela suppose un partage en alternance de la parole. D'après Peytard², pour que l'on puisse dire qu'il y a dialogue, il faut qu'il y ait compréhension de l'énoncé, accompagné d'une responsivité active.

Or, l'appropriation d'une langue étrangère telle que la langue française en Algérie implique la possession de la bonne gestion des règles de bon usage, ce qui sous-entend l'appropriation du style vocal mais aussi ses métaphores. Le discours est chargé de traits émotifs qui doivent obligatoirement être intégrés à la production langagière. De surcroît, l'apprenant doit s'évertuer à avoir un style verbal.

Certes le style vocal peut être perçu comme une manière de prononcer mais nous savons que le style est personnel. En matière de langue, l'empreinte personnelle apparaît dans la production du phonème. Ce dernier est une unité abstraite qui doit être réalisée à l'aide des organes de la parole : la glotte, le pharynx, la langue et les lèvres. Or, le locuteur, ou le sujet-parlant de notre recherche, s'est approprié le code linguistique de la langue arabe en premier lieu, et l'acquisition de la langue française s'est faite pour beaucoup d'entre eux, au stade scolaire. C'est pourquoi, l'appropriation n'est pas bien réussie pour certains bilingues car, les organes de la parole ne se sont pas entraînés à la prononciation des phonèmes de la langue française. De ce fait, et selon I. Fonagy (1983), une production langagière doit être teintée de la « part émotive ». Toute langue possède sa part émotive et, sans elle, le produit langagier du locuteur serait non-porteur de sens et non correctement reçu par l'autre. D'ailleurs I. Fonagy affirme :

[...] il est impossible de faire fonctionner ces organes sans qu'ils puissent s'exprimer à leur tour, en ajoutant au message linguistique des informations d'une nature différente. [...] Le phonème permet un certain jeu [...] Chaque phonème, écrit

¹ OYUGI CYNTHIA AKINYI CAROLINE. : *L'appropriation de la parole en langue étrangère*, Thèse de Doctorat, Université de Franche-Comté, 2013, p. 25

² PEYTARD J. : Mikhaïl Bakhtine, *dialogisme et analyse de discours*, Paris, Bertrand Lacoste, (1995), p. 36

Bühler, laisse une certaine marge aux réalisations possibles et c'est dans toutes ces marges que peut s'élaborer la peinture sonore.¹

Effectivement, parler la langue française ne consiste pas seulement dans la construction des phrases grammaticalement justes. Même l'appropriation concerne essentiellement le style vocal qui exige une manipulation fine des sons, des accentuations et de l'intonation. Fonagy ajoute :

Une série de manipulations expressives des phrases engendrées par la grammaire : manipulation des séquences de sons, de l'accentuation, de l'intonation, de la distribution des pauses, de l'ordre des éléments significatifs ; transformation du sens des signes lexicaux et grammaticaux, y compris les signes de ponctuation. Dans tous les cas, la manière de prononcer ou la manière de parler, le style vocal, le style verbal, est un message secondaire engendré et intégré au message linguistique proprement dit.²

En conclusion, l'appropriation de la parole doit être obligatoirement accompagnée du mode d'expression des émotions telles que : la colère, la joie ou la haine. Certes, les apprenants, objet de notre étude, se sont appropriés la langue française mais, surtout à l'oral et pour certains bilingues, la langue est raide et vide de charge émotive. Arrivés à ce stade de l'apprentissage, ils n'arrivent pas à intégrer l'expression émotive qui reflète leurs pensées réelles du vécu.

2.2.2. Les marques transcodiques

Les travaux sur le bilinguisme apportent un éclairage nouveau quant à l'articulation des deux langues, la langue maternelle et la langue cible au sein du répertoire verbal de l'apprenant bilingue, qu'il s'agisse du bilingue accompli ou bilingue en devenir. De plus, les travaux de L.Dabène (1994), F.Gros jean (1984), G.Lüdi (1991), Moore (1993) et Nussbaum (1992) définissent l'apprenant comme suit :

L'apprenant est un bilingue en devenir. Il manifeste des efforts visant non seulement à s'approprier de nouvelles connaissances (par exemple, des mots), à les structurer sous la forme d'une interlangue, à les rendre intelligibles et acceptables aux yeux de ses interlocuteurs natifs (représentés souvent par le professeur [...]), mais aussi à assurer l'efficacité communicative de ses énoncés.³

¹ FONAGY I. : *La vive voix*, Editions Payot, Paris, 1983, p. 23

² Ibid, p. 25

³ GAJO L. et al. : *Un parcours au contact des langues*, Textes de Bernard Py commentés, LAL, Didier, France, 2004, p. 104.

Néanmoins, l'apprenant bilingue est un apprenant expérimenté qui est souvent à la recherche de mots nouveaux et tournures syntaxiques complexes et innovantes. B.Py (2004), cité dans L.Gajo et al, souligne que l'altérité est maximale dans les premiers moments de l'acquisition. L'apprentissage de la langue cible est surtout une obligation (réussite sociale, professionnelle, etc.) : l'apprenant cherche à tout prix à s'approprier la langue cible. Pour cela, il emprunte les règles de sa langue maternelle pour construire sa nouvelle langue, au moyen de transferts ou bien, d'interférences. Or, nous savons que ces dernières peuvent se manifester sur tous les plans linguistiques : phonologiques, syntaxiques et lexicaux. En fait, c'est aussi une manière de reconnaître le statut de cette langue et admettre sa différence.

Il est vrai qu'au début de l'acquisition, le sujet-apprenant apprend à faire coïncider sa production langagière avec sa propre langue, mais, au fur et à mesure qu'il progresse, il construit un inter langue, c'est-à-dire un répertoire verbal original, doté de ses propres règles d'organisation et distinct de sa langue source et de la langue cible qu'il veut s'approprier. Dans ce cas précis, il se produit un dédoublement de l'altérité, et la langue source est elle aussi perçue de l'extérieur. Cette prise de position par rapport à la première langue est une condition nécessaire à l'acquisition ou bien, la condition fondamentale pour le développement de l'acquisition. Donc, la langue première devient un moyen de réalisation du langage et c'est ce qui laisse de la place à la nouvelle langue comme le souligne B. Py dans le passage suivant :

*« La langue propre est la mesure des langues autres et la tentation de ramener celles-ci à celle-là est permanente. Tout apprenant est ainsi confronté à cette tâche : gérer une dialectique de la fusion et de la différenciation ».*¹

En effet, il y a fusion de la première langue et de la deuxième langue au sein d'une variété métissée. En même temps, il y a sauvegarde de l'identité de chaque langue et résistance aux pressions mutuelles qu'elles exercent l'une sur l'autre. Ceci nous amène à considérer l'apprentissage en termes de transfert car, l'apprenant, en tentant de construire ses nouvelles connaissances, réutilise certains éléments empruntés à sa langue source tels que les schèmes syntaxiques, les phonèmes et les champs lexicaux. C'est pourquoi, l'apprentissage prend la forme d'un conflit envers ce processus (transfert) et de résistance

¹ Ibid, p. 98

de la langue cible (interférences). D'où cette définition de B.Py : « *L'interférence est le résultat de la rencontre entre la recherche de la fusion et la contrainte de l'altérité* »¹.

Toujours d'après B.Py, dans le cas de l'acquisition naturelle, l'apprenant accède directement à l'altérité de la langue cible et elle coexiste avec la fusion. De plain-pied dans la communication bilingue, parler devient évoquer, dans un discours tenu dans une langue la présence de l'autre par : l'accent, l'emprunt, les interférences, le calque, le transfert, le code switching. De ce fait, le discours bilingue se compose de deux mouvements opposés : un mouvement orienté vers la fusion des deux langues en une seule compensé par un second mouvement visant à renforcer les différences.

Par conséquent, s'engager dans un discours bilingue, c'est favoriser l'un des mouvements au détriment de l'autre. Il va se situer sur un axe de deux pôles, l'un montrant la distinction maximale où l'apprenant marque formellement son appartenance à telle ou telle langue par le choix des marques transcodiques et, de l'autre, il y aura une fusion totale des formes restructurées ou bien formes métissées. Donc, c'est la présence de l'autre qui cadre l'appropriation, et, comme le souligne B.PY :

*« C'est avec l'aide de l'autre que le locuteur élabore des outils linguistiques différents grâce aux deux langues participantes, "ma langue" et "l'autre langue", sans renoncer à son autre langue/ culture. L'autre est indispensable à la construction d'une nouvelle compétence bilingue ».*²

Autrement dit, la notion de compétence bilingue renferme la présence et l'articulation de deux langues, L₁ et L₂. De ce point de vue, l'apprenant a des connaissances en langue maternelle articulées avec des connaissances en langue cible, ce qui formerait l'interlangue ou son répertoire original. Mais, ce bilinguisme ne peut en aucun cas porter atteinte à l'intégrité de la langue maternelle et à l'identité culturelle de l'apprenant comme le signale B.Py. De plus, les marques transcodiques ne sont plus condamnées par l'idéologie bilingue.

*« C'est dire que la notion de compétence bilingue englobe celle d'interlangue »*³.

C'est pourquoi, on ne peut définir la compétence bilingue comme la somme des compétences dans les deux langues. Puisque la production de l'interlangue est

¹ Ibid, p. 99

² Ibid, p. 111-112

³ Ibid, p. 130

la preuve de la compétence bilingue. En conséquence, nous pouvons dire que les étudiants bilingues qui produisent l'interlangue possèdent une compétence bilingue contrairement aux théories anciennes qui disent que l'interlangue est la marque d'une dégénérescence mentale.

Conclusion

A travers ce dernier chapitre, nous clôturons le cadre théorique en mettant l'accent sur la relation qui unit la parole à la compétence de communication. D'abord, nous avons montré qu'il y a une interdépendance entre la maîtrise de la langue et la compétence communicative. Ensuite, pour bien asseoir notre point de vue, nous avons défini les notions de langue et parole. De plus, c'est grâce à l'ethnographie de la communication, fondée par D.Hymès et J-J.Gumperz que nous avons pu expliquer que toute production langagière revendique une appartenance à un groupe ethnique. Donc, la langue est expression de l'identité et on ne peut la dissocier de sa culture. Puis, la parole est en fait un discours en interaction qui manifeste la subjectivité des participants à la communication. Enfin, nous avons fini par définir la compétence plurilingue et pluriculturelle et proposer les dimensions bilingues de l'appropriation qui sont le style vocal et les marques transcodiques.

DEUXIEME PARTIE

**METHODOLOGIE, PRESENTATION DU TERRAIN ET
CONSTITUTION DU CORPUS**

Premier Chapitre

Représentations et habitus langagier des étudiants

Introduction

Ce chapitre va nous permettre d'explorer les représentations des étudiants. Ces dernières nous indiquent le degré de motivation qui pousse cette frange de la population à vouloir s'approprier la langue française. Celle-ci constitue un élément fondamental dans la détermination de la nouvelle identité bilingue de l'apprenant.

Connaître les représentations d'un locuteur est un élément fondamental dans toute étude sur l'appropriation d'une langue étrangère car elle permet de dresser le profil linguistique du sujet. Car, ce sont les représentations nous permettent de prendre connaissance des besoins de ce locuteur potentiel.

I. LES REPRÉSENTATIONS

1. Les marques de l'identité linguistique

M-L.Moreau associe l'identité sociolinguistique à son appartenance sociale, notamment sa classe socio-économique, son ethnie dans certaines sociétés multi-ethniques, son âge, son sexe, son niveau d'éducation, sa profession, etc. Elle soutient que n'importe lequel des facteurs énumérés ci-dessus peut indiquer l'appartenance à un groupe social donné comme il peut révéler l'identité et l'appartenance ethnique.¹

Notre échantillon d'étude se compose d'étudiants venant des communes de Biskra ainsi que d'autres wilayas et communes pour poursuivre leurs études supérieures. Le tableau ci-dessous présente l'origine géographique des étudiants composant l'échantillon :

¹ MOREAU. : p. 161

Wilaya	Commune/ Daïra
Biskra	Ouled Djellal
	Djemaorah
	Zéribet El oued
	Loutaya
	El kantara
	Ourlel-M'khadma
	M'chounèche
	Foughala
	Sidi Okba
	Tolga
	Sidi Khaled
Batna	Arris
	Tkout
	Ain Touta
	Batna
Khenchela	Khenchela
Oran	Oum Tboul
M'sila	Ain EL melh

Tableau 3 : Tableau montrant les principales wilayas abritées par l'université de Biskra.

Dans la ville de Biskra se mêlent des gens venus d'autres wilayates ou communes, chacun ayant son propre dialecte, notamment des gens qui viennent des Aurès qui parlent Chaoui entre eux, ceux qui viennent des communes de la wilaya de Biskra, ont des accents différents et n'ont pas une bonne connaissance de la langue française. Ce qui fait, lorsqu'ils viennent à Biskra, ils sont reconnus par leur accent. Ainsi, la langue devient porteuse d'une identité comme l'affirme Moreau :

*« On parle d'identité linguistique surtout dans la mesure où le langage du locuteur révèle son appartenance à un groupe. Ceci se manifeste plus clairement dans des territoires multi-ethniques et plurilingues où l'usage natif d'une langue donnée permet à ceux qui l'entendent et la reconnaissent d'inférer l'affiliation ethnique du locuteur ».*¹

¹ Ibid, p. 161

Comme l'a soulevé Laponce (1984)¹, la langue définit l'unité d'un groupe social et peut dans ce cas être politisé. La langue peut jouer un rôle autant unificateur que séparateur et c'est le cas de l'Algérie car, la langue arabe a joué le rôle d'unificatrice tandis que la langue française a divisé la société algérienne en deux catégories, les Arabophones et les Francophones. C'est par opposition à certains groupes sociaux que la langue est associée à un rôle politique ou idéologique. C'est pourquoi, souvent une lutte pour l'autonomie d'un pays est accompagnée de la promotion de sa langue, comme c'est le cas de l'Irlande et la communauté Kurde.

Cependant, M-L.Moreau insiste sur le fait que les locuteurs qui portent plus d'une identité, ils choisissent une langue en fonction des circonstances. Tout dépendra du contexte dans lequel ils se trouvent. Si un locuteur algérien bilingue, se trouve confronté à une discussion à bâton rompu avec des intellectuels au hasard, il ira chercher des phrases en langue française parce qu'elles lui servent aussi de langue porteuse de bonnes connotations comme le confirme Moreau : « *l'identité des locuteurs se marque dans la variété qu'ils pratiquent. Elle les signale d'abord comme étant des locuteurs natifs ou non natifs*².

Comme le montre ce tableau, les étudiants venus de part et d'autres, surtout des communes de la wilaya de Biskra où la notion de communauté tribale existe toujours vont chercher à s'assimiler à la catégorie des Francophones. Certes, c'est une minorité d'étudiants venus de ces communes des environs de Biskra mais qui vont se sentir en déphasage par rapport aux autres. D'autre part, ils vont rencontrer des problèmes d'ordre linguistiques et ils vont essayer de s'intégrer à leur nouvel entourage francophone en utilisant la langue française autant que possible.

2. La mobilité linguistique

D'une part ces étudiants venus des autres communes pour suivre un cursus en langue française. Ils sont porteurs d'un accent particulier qui permet à leurs interlocuteurs de connaître leur appartenance sociale. Ceci va créer une sorte d'handicap linguistique. D'autre part, ils vont tenter de s'approprier la langue française qu'elles n'ont jamais parlée en dehors de la classe. Donc, ils vont être confrontés aux remarques désobligeantes de leurs camarades.

¹ Ibid,

² Ibid, p. 162

En effet, comme le signale M-L.Moreau, ces étudiants venus des environs, vont être soumis aux pressions assimilatrices d'un autre groupe linguistique se trouvant dans la même promotion qu'elle, dont la langue fait l'objet d'un apprentissage. Petit à petit, la langue maternelle va être abandonnée jusqu'à la rendre secondaire : « *Il peut donc être question de mobilité linguistique pour tout mouvement du groupe linguistique d'origine vers l'intégration complète (l'assimilation) dans un autre groupe.* »¹

Ainsi, dans notre deuxième corpus, celui des entretiens semi-dirigés, certaines étudiantes nous ont laissé entendre que parfois l'assimilation linguistique pour certaines n'a pas réussi :

Z : « pour pouvoir être digne d'un diplôme pour dire voilà je suis j'ai un diplôme en langue française parce que c'est pas.....de dire comme ça dire un diplôme de langue française mais je n'arrive pas à dire une phrase correctement en français ou bien à écrire pour moi c'est honteux de faire comme ces choses mais c'est heu heu hummmmm heu »

Z : je vois à ce niveau lorsque je suis face à ce cas-là la langue française que je dois utiliser et en dehors parce que il ya des gens ou bien des filles qui n'ont pas fait des études en langue française mais qui la pratiquent qui la pratiquent souvent dans leur vie quotidienne elle est devenue comme par exemple dans les marchés des fois il peut te dire le prix en français oui dans le marché même avec des vendeurs pour dire le prix en français oui[...]J'ai un master 2 et les erreurs normalement doit être au minimum donc j'ai peur j sais pas j sais pas si je suis incapable de m'exprimer ou bien j'ai peur j'ai la timidité la timidité de commettre des erreurs devant mes camarades devant mon enseignant qu'est-ce-qu'il va dire qu'est-ce qu'il va je suis devant une élève ou une étudiante de master 2 et elle n'arrive pas à dire comme ça c'est un epu pour moi et j'ai un petit peu la timidité

¹ Ibid, p. 212

parfois même si que j'ai l'idée je peux m'exprimer je ne parle pas
je ne participe pas oui

l'année passée j'ai enseigné durant un mois j'ai découvre j'ai
découvert qu'il y a des lacunes des consonnes des voyelles « i »
« e » le « ou » et la consonne « p » concernant le « p » qui ne fait
pas partie c'est une lettre qui n'existe pas dans notre langue
maternelle et qui est l'arabe alors à ce niveau là les élèves
trouvent beaucoup de problèmes beaucoup des lacunes en
quelque sorte en plus le on peut dire aussi que la la les lacunes
à ce niveau est due aux facteurs sociologiques pourquoi par
exemple j'ai vu une camarade qui est d'origine chaoui et qui est
en master 2 elle a des lacunes au niveau de la prononciation par
exemple comme elle dit « ici » elle dit pas « ici » elle « écé » et heu
heu aussi

Oun camarade le « i » il ne peut pas le bien prononcer donc elle
elle elle est du aussi à l'origine de l'être humain par exemple si
elle parle chaoui donc heu elle a des lacunes au niveau de
certains voyelles et certains consonnes »

3. Le prestige apparent par rapport au prestige latent

Comme l'a montré W.Labov (1976), les personnes de classe inférieure cherchent
à s'élever au rang social supérieur en ayant recours à certains comportements langagiers
notamment à Biskra, les femmes cherchent à être distinguées. Donc, elles essaient
de s'approprier certains comportements francophones pour pouvoir jouir d'un certain
prestige social du rang des Francophones, rang élevé de la société algérienne. Moreau
soutient que ce sont les gens de classe moyenne ou inférieure qui cherchent à apprendre
les langues étrangères :

*« Les individus des classes inférieures cherchent à élever leur statut en assimilant
les caractères linguistiques des classes sociales les plus prestigieuses et en faisant
disparaître de leur production les traits stigmatisés, caractéristiques de leur
sociolecte. Le prestige des classes sociales dominantes étant clairement reconnu par*

*tous, on parle dans ce cas de prestige apparent (over prestige), auquel on associe des valeurs telles que le statut, le succès et l'ascension sociale».*¹

Cependant, ce n'est pas toujours vrai que les valeurs attachées aux variantes stigmatisées soient abandonnées parce que la langue d'origine ou langue maternelle est souvent porteuse de valeurs plus nobles telles que : la solidarité, la loyauté et l'intimité propres à certains groupes sociaux communautaires et ethniques.

II. LES REPRESENTATIONS VIS-A-VIS DE LA FRANCE ET DE L'ETRANGER

Connaître les représentations des étudiants est très important dans notre étude parce qu'elles nous permettent de savoir leur degré de motivation. Tout apprentissage d'une langue étrangère dépend d'abord des représentations.

En sociolinguistique, on retrouve deux acceptions des sentiments ou jugements concernant la langue ou le pays de la langue, ce sont les termes « représentations » et « attitudes ». Pour Marie- Louise Moreau, il n'y aurait pas de nuance entre ces deux concepts pour désigner tout phénomène à caractère linguistique. Mais le terme, attitudes rassemble surtout les réactions des sujets quant à la langue cible et ce sont surtout des travaux en psychologie sociale qui se sont attelés à le démontrer.²

C'est l'étude des attitudes linguistiques qui peut nous éclairer sur l'emploi de la langue française en Algérie. D'après M.L Moreau,³ il est toujours en rapport avec les changements politiques et économiques du pays. Donc, tout est question du besoin du locuteur, premier acteur linguistique. En d'autres termes, ce sont les locuteurs qui annoncent un changement d'optique linguistico-politique opéré par un Etat.

Effectivement, en Algérie, il y a un retour en force de la langue française depuis plus d'une dizaine d'années, qu'on pourrait considérer comme une politique de francisation. Certes, aucun texte officiel ne le prouve mais sur le terrain, on constate un engouement important des nouveaux bacheliers vers cette langue. Ceci indiquerait donc un changement de politique linguistique en Algérie. D'ailleurs, certains étudiants l'attestent dans leur témoignage (corpus 2) :

¹ Ibid, p. 235

² Ibid, p. 246

³ Ibid,

EF1 : c'est vrai c'est parce qu'ils n'ont pas le choix que de s'inscrire en langue française c'est tout

EF2 : parfois c'est un manque de choix ils n'ont pas le choix donc ils s'inscrivent en langue française parfois ils veulent s'inscrire comme elle l'a dit tout à l'heure ils veulent se montrer plus civilisés donc c'est une occasion pour eux d'aller vers le français donc on ne vient pas vers le français par amour ou par hien c'est-à-dire par curiosité de connaître

Comme nous venons de la voir, l'étudiant se trouve en quelque sorte orienté implicitement vers la branche des langues étrangères notamment la langue française. A vrai dire, il n'y a pas de motivation réelle et exhaustive de la part des étudiants qui s'inscrivent dans cette branche. C'est le système informatique qui le fait automatiquement pour tous les bacheliers ayant réussi leur baccalauréat avec une moyenne proche de dix.

Parallèlement, comme le montre le tableau ci-dessus relatif aux représentations des étudiants inscrits en français à l'université Mohamed Khider Biskra, ils ont surtout des représentations positives sur la France et voici les taux comme l'indique le tableau suivant :

Que représente pour vous la France ?	Nombre	Taux
La civilisation	15	9,86%
Un pays comme les autres	14	9,21%
Le développement	13	8,55%
Rêve	13	8,55%
Rien	12	7,89%
Le tourisme/La mode/La Beauté/l'élégance	12	7,89%
La colonisation	11	7,23%
Aucune réponse	11	7,23%
La culture	10	6,57%
Le pays de la langue française	7	7,89%
La modernité	3	1,97%
Pays modèle	3	1,97%
L'espoir	3	1,97%

La francophonie	3	1,97%
La liberté/expression	3	1,97%
Justice, égalité, fraternité	3	1,97%
La démocratie	2	1,31%
Pays des droits de l'homme	2	1,31%
Pays des droits de la femme	2	1,31%
Le pays de la mort et de l'Isère/racisme	2	1,31%
Pays de la famille/voisin	2	1,31%
L'organisation	1	0,65%
Le chocolat	1	0,65%

Tableau 4: Représentations des étudiants de Français vis-à-vis de la France

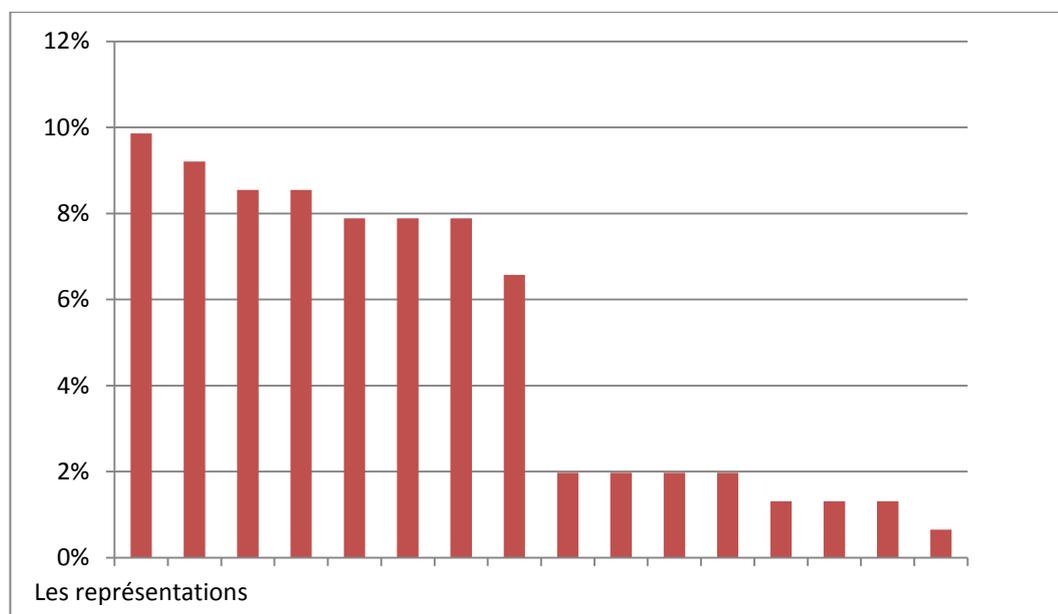


Figure 8: Taux des étudiants de français vis-a-vis de la France

Si nous additionnons l'ensemble des attitudes positives, nous aurons 57,58% favorables à la France. Par contre, les attitudes négatives représentent 32,87% du taux global. Ces tableaux et cet histogramme nous permettent de comprendre pourquoi ces étudiants se sont inscrits en langue française, sachant que la majorité a des représentations positives vis-à-vis du pays de la langue qu'ils ont choisi d'étudier :

Cette étude permet de mettre à jour les raisons pour lesquelles les individus ou les groupes sont prêts ou non à adopter, voire à apprendre [...] encore telle langue (dans le cas de bilinguisme ou d'apprentissage de langues secondes). Au-delà de ses

*potentialités explicatives, l'attitude est à la fois l'expression et un instrument de l'identité sociale. En classant différentes variétés linguistiques, l'individu se classe ; l'expression des goûts et des dégoûts linguistiques, au même titre que les autres signes de distinction culturelle, représente une façon de se situer dans un groupe sur le continuum social.*¹

Ce choix de langue effectué par ces étudiants ne reflète pas un amour soudain pour cette langue. Certes, certains ont été orientés vers cette filière mais d'autres, la langue française constitue une deuxième formation. Ceci nous pousse à nous interroger sur ce que ces étudiants pensent réellement de cette langue.

Dans notre étude, nous nous focaliserons sur les usages des deux codes linguistiques la langue arabe et la langue française, s'ils suivent la norme ou non, quels sont les sentiments des étudiants vis-à-vis de la langue française. Nous nous pencherons sur le contact des langues arabe et française et son incidence sur les pratiques langagières des étudiants en prenant en considération certains facteurs déterminant dans notre recherche (âge, performance, l'appartenance socio-culturelle, l'appartenance ethnique, la mobilité sociale, représentations et attitudes).

Les étudiants inscrits en langue française et particulièrement ceux qui ont fait l'objet de notre enquête sociolinguistique ont tous des représentations de la langue française comme le montre le tableau ci-dessus. Mais, pour bien fonder notre enquête, nous avons distribué 20 questionnaires d'identification qui nous ont permis d'avoir des réponses plus précises quant au choix de la langue française par nos informateurs : Concernant la question n°23, l'objectif est de savoir si le niveau de la personne dépend soit du nombre de connaissances requises, soit du type de diplôme, soit du mode de vie, soit de la maîtrise de la langue française ou de la mentalité. Alors 34% ont répondu que le niveau de la personne dépend de la maîtrise de la langue française. Et 73% ont répondu que le niveau de la personne dépend du mode de vie. En outre, un taux de 50% pensent que le niveau de la personne dépend de la mentalité. Il est vrai que ce n'est pas le diplôme qui fait le niveau de la personne comme l'ont d'ailleurs fait sentir les enquêtés car seulement 11, 53% sont pour. En dernier lieu, la dernière question posée : « *Etes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement »* ou bien la culture est le fait de bien pouvoir s'exprimer en langue française ? Cette question nous a également aidée à découvrir

¹ Ibid, p. 59-60

les représentations qu'ont nos enquêtés car 38,46% estiment que la culture signifie aussi bien s'exprimer en langue française dans le contexte algérien.

Par ceci, nous pouvons comprendre que les étudiants font des études en langue française non pas comme un choix plutôt comme une nécessité pour s'intégrer dans la société algérienne qui selon eux est une société qui valorise ceux qui parlent en langue française et s'expriment bien dans cette langue. Enfin, pour mieux explorer ce concept « les représentations », nous allons nous servir des témoignages des étudiants que nous avons relevé lors des entretiens (individuels, de groupes) et voici des extraits du corpus qui le prouvent :

N : « Non depuis mon jeune âge j'aime cette langue...pour travailler avec »
N : « Peut être comme tous les autres de notre société. On a toujours considéré que c'est une langue de civilisation. J'ai toujours aimé le français j'ai fait comptabilité et après tant d'années j'ai refais mon bac pour faire français. »

Z : « [...] elle représente pour moi une langue principale parce que c'est une langue utilisée beaucoup dans notre société dans dans nos administrations dans l'université bien sûr [...] ; « Ah ! Oui ! parce que le côté oral est primordial pour une langue », « [...] la langue française c'est quelque chose de prestigieux c'est comme si la langue française elle va mettre dans un rang social particulier [...] »

L'enquêteur : « Est-ce que tu imagines l'Algérie sans la langue française ?

Z : « c'est impossible parce que la langue française fait partie de notre patrimoine elle est omniprésente [...] on peut pas être dans une société algérienne sans utiliser la langue française [...] »

L'enquêteur : Est-ce que tu penses que la langue française influe sur la mentalité ?

Z : « La langue française elle influe sur la mentalité hummmmm ça dépend des caractères ça dépend gens à mon avis ça dépend de la région aussi quelqu'un qui est urbain c'est pas la même chose qui est rural c'est pas la même chose à mon avis la langue

française nous nous avons une vision qui disent que les familles civilisées parlent la langue française (RIRE) c'est quelque chose c'est une opinion je sais pas apprise par tous les Algériens que lorsqu'on est en face à une famille civilisée c'est la langue française qui est utilisée oui. »

Donc, comme nous le constatons, l'inscription en langue française est une nécessité voire indispensable dans une société dans laquelle ils vivent. Ils sont engagés à apprendre cette langue, à se perfectionner et à obtenir un diplôme dans cette langue. Par conséquent, c'est un phénomène communautaire.

Comme le cas qui se présente à nous dans cette recherche, la langue française révèle la tendance d'appartenir à un groupe donné et qui est le groupe francophone en Algérie. Dans ce cas précis, on parle alors d'identité linguistique et comme l'affirme Moreau dans ce passage : « [...] la langue qu'ils choisissent de parler est fonction des circonstances et de la manière dont ils veulent y être perçus. »¹

Comme notre corpus se compose surtout de femmes qui veulent apprendre la langue française, nous nous sommes posé des questions. Nous nous sommes interrogés sur le fait que les femmes désirent s'approprier la langue française. D'après les études réalisées par le sociolinguiste américain William Labov, les femmes tendent le plus souvent vers la norme et veulent surtout adopter une variété linguistique de prestige. Ce qui n'est pas le cas des hommes. Comme l'atteste notre corpus composé principalement de femmes au foyer qui ont décidé de reprendre les études universitaires en même temps que leur progéniture.

« Les femmes dépourvues de pouvoir économique, ne peuvent signaler leur statut et leur position sociale, qu'en recourant à ces marques symboliques de pouvoir que constituent les pratiques linguistiques des groupes sociaux dominants – les pratiques linguistiques normées. »²

Trudgill (1972)³ met l'accent sur les connotations féminines. Notre corpus a révélé que ces étudiants ont choisis de faire français pour le prestige que la langue française véhicule. Car, les femmes désirent toujours paraître féminines, élégantes, classe pour

¹ Ibid, p.162

² Ibid, p.260

³ TRUDGILL in MOREAU, p.260

appartenir à la classe supérieure de la société. Donc, la langue française connoterait chez ces femmes qui préparent un diplôme dans cette langue le prestige social et comme le prouvent les enregistrements sonores des étudiantes transcrits comme suit :

Entretien de groupe 1 :

Q1 : Que pensez-vous de la langue française à Biskra ?

EF1 : la langue française à Biskra ? C'est insensé parce que la plupart des gens qui parlent le français sont perçus d'une manière bizarre...C'est des gens qui friment qui sont d'une certaine société qui n'est pas au même niveau que les gens. On a toujours des préjugés sur les personnes francophones. On les prend plutôt pour des gens francophiles et non francophones donc y' a toujours ce complexe envers.....Il faut reconnaître aussi que les personnes qui utilisent la langue française par prestige ils ne l'utilisent pas parce que c'est une culture ou parce qu'ils ont d'autres raisons mais par prestige ils veulent se montrer modernes ils veulent s'inscrire dans la modernité alors ils parlent la langue française... ça veut dire qu'ils sont civilisés...Civilisé n'est pas forcément dans ce cadre là non mais c'est l'image que les gens de Biskra donnent à ces personnes là prenez par exemple un garçon un garçon de Biskra mais c'est quelque chose de très difficile pour lui de prendre la parole en français devant ses camarades ou bien devant ses amis c'est quelque chose voire de très c'est inexistant presque...tu connais trois mots et tu viens les réciter...t'es un fils à maman par exemple

EF1 : c'est vrai c'est parce qu'ils n'ont pas le choix que de s'inscrire en langue française c'est tout

EF2 : parfois c'est un manque de choix ils n'ont pas le choix donc ils s'inscrivent en langue française parfois ils veulent s'inscrire comme elle l'a dit tout à l'heure ils veulent se montrer plus civilisés donc c'est une occasion pour eux d'aller vers le

français donc on ne vient pas vers le français par amour ou par hien c'est-à-dire par curiosité de connaître un petit peu l'autre mais surtout beaucoup pour se montrer un autre jour devant ses amis.

Ces témoignages montrent que les étudiants possèdent des représentations sur la langue française et qu'ils l'ont choisie non par amour mais plutôt pour appartenir à ce groupe de francophones qui sont considérés comme des francophiles. La langue française connote civilisation et les gens qui parlent bien la langue française sont considérés comme étant des gens civilisés. Donc, ils pourront jouir autant que les francophones d'un certain prestige social qui les fera élever à un rang social élevé.

Entretiens individuels :

Q – Quelle est votre langue préférée l'arabe ou le français ? Pourquoi ?

EWf – Le français parce que je préfère parler en français parce que je m'exprime mieux en français

Donc, cet entretien montre que le choix en langue française n'est pas toujours dû à une orientation obligatoire mais surtout d'un besoin qui naît d'un sentiment que l'on s'exprime mieux en langue française. Ceci veut dire aussi que cette étudiante a été élevée dans un environnement familial francophone.

Les entretiens dirigés confirment la distinction linguistique française Nord-Sud :

S : j'ai entendu sur la radio un étudiant un lycéen qui parle très bien le français dans une chaîne d'expression arabe c'est pas chaîne trois ou chaîne française non c'est une chaîne arabe qui parle très bien le français presque mieux que moi

Ici, l'étudiante se compare à ce lycéen qui a parlé sur la chaîne trois, algéroise et qui s'est exprimé dans une langue française trop bien selon elle, vu qu'il est jeune.

L'enquêteur : pourquoi tu prépares un diplôme en français ?

N : Peut être comme tous les autres de notre société. On a toujours considéré que c'est une langue de civilisation. J'ai toujours aimé le français j'ai fait comptabilité et après tant d'années j'ai refait mon bac pour faire français

Z : « ha bon la langue française pour les algériens principalement c'est une langue qui fait partie de notre patrimoine elle est omniprésente dans notre société dans nos habitudes parce que même si quelqu'un qui essaie pas de bien la parler mais il essaie d'exprimer quelque chose des mots où il ne peut pas le remplacer c'est qu'il fait partie de nos habitudes alors pour l'obtention de mon diplôme de mon licence en français »

Z témoigne qu'elle apprend la langue française comme font tous les gens de notre société parce que tout simplement, ils la considèrent comme une langue de civilisation. Elle affirme que la langue française fait partie de nos habitudes et on ne peut détruire une habitude et comme le mentionne ce proverbe : « *Les habitudes sont plus difficiles à détruire qu'à construire* »

C'est un témoignage qui prouve la place de la langue française dans la société algérienne. Donc, l'étudiante justifie son choix de la filière de français et elle ajoute qu'il faut améliorer son niveau aussi bien à l'écrit qu'à l'oral pour être digne d'un diplôme dans cette langue. Le mot « dignité » veut dire conforme à ce qu'on peut attendre, c'est-à-dire la norme qui reflète le registre soutenu.

Z : oui donc des cas oui j'ai vu ça que la langue française est obligatoire c'est pas obligatoire bien sûr mais il faut la parler dans les administrations[...] Surtout les personnes âgées surtout les administrateurs âgés [...]il était des bilinguismes des bilinguistes[...] je dois utiliser et en dehors parce que il ya des gens ou bien des filles qui n'ont pas fait des études en langue française mais qui la pratiquent qui la pratiquent souvent dans leur vie quotidienne ...[...] »

Ici, elle est encore en train de justifier son choix en disant que parler la langue française est obligatoire parce qu'il y a des familles algériennes qui la pratiquent aisément dans le quotidien et elle veut être comme ces gens qui sont à l'aise en parlant cette langue.

Z : oui chez la coiffeuse pourquoi pas des fois quand je pars à constantine dans la rue par exemple je peux rencontre des gens comme ça qui pose même pas que peuvent que peuvent te poser des questions entièrement en français par exemple où je peux trouve heu heu je peux trouve telle telle chose oui »

Sa mère est de Constantine, deuxième grande ville en Algérie, là les gens parlent bien la langue française. Lorsque Z part à Constantine, elle se sent complexée parce que là bas les gens posent des questions entièrement, rien que pour demander son chemin, demander quelque chose en français correcte, chose qui l'étonne et c'est pourquoi, elle a choisi de devenir comme eux. Ceci suppose aussi qu'ici, dans la ville de Biskra, elle n'a jamais vu ça.

Z : La langue française elle influe sur la mentalité hummmmm ça dépend des caractères ça dépend des gens à mon avis ça dépend de la région aussi oui quelqu'un qui est urbain c'est pas la même chose qui est rural c'est pas la même chose à mon avis la langue française nous nous avons une vision qui disent que les familles civilisées parlent la langue française (RIRE)[...] lorsqu'on est face à une famille civilisée c'est la langue française qui est utilisée oui »

Ici, également fait allusion à la région c'est-à-dire qu'elle se justifie. Elle ne parle pas bien le français parce qu'au Sud, les gens ne parlent pas bien la langue française. Elle se culpabilise aussi du fait qu'elle ne sait pas la parler correctement pourtant si bien utilisée par ces familles civilisées !

Donc, tous ces extraits de textes transcrits révèlent que la langue française à Biskra est considérée comme une langue de prestige social, une langue d'ascension sociale et c'est ce qui explique un peu les motivations de ces femmes étudiantes qui ont décidé de relever le défi et de s'approprier non seulement le diplôme mais surtout le rang social dont jouissent certaines familles auxquelles elles voudraient ressembler.

Par la même occasion, nous avons voulu explorer la nature des représentations. Toutefois, nous devons signaler que certains de nos informateurs n'ont pas voulu répondre

à cette question et ils sont au nombre 12 étudiants dont la tranche d'âge varie entre 18 et 26 ans. D'autre part 22 étudiants ont répondu de cette façon :

N°	Sexe	Age	Type de représentation
01	H	22	La misère
02	H	23	Je la déteste
03	H	24	Ennemi
04	F	19	Colonialisme
05	F	21	Notre ex-colonisateur
06	F	21	Colonisateur
07	F	21	La colonisation
08	F	19	Rien, un pays comme les autres
09	F	19	La colonisation
10	F	43	Rien, je la déteste
11	F	22	Rien
12	F	22	Il a colonisé l'Algérie
13	F	20	Racisme/élégance
14	F	23	La colonisation
15	F	24	Rien
16	F	25	Rien
17	F	27	Rien
18	F	19	Rien
19	F	19	Rien de rien
20	F	22	C'est le pays de la mort
21	X	23	La colonisation
22	F	22	Colonisateur
23	F	24	Rien

Tableau 5 : Présentation par catégorie de sexe et âge des étudiants qui possèdent des représentations négatives de la France.

Ceci montre que c'est la catégorie des jeunes (âge varie entre 19 à 30 ans) qui manifestent des représentations négatives vis-vis de la France. Cependant, ils se retrouvent à l'université en train d'étudier le français langue étrangère.

Après avoir jeté un regard sur les représentations négatives que les étudiants ont de la France, le pays de la langue française dans laquelle ils se spécialisent, nous allons maintenant voir de plus près le type de représentations positives qui atteint un taux de 77,63% du chiffre global (118 étudiants ont des représentations positives).

	Sexe	âge	Types de représentation
01	F	26	Pays moderne
02	F	Non précisé	Le monde occidental
03	F	21	C'est mon rêve
04	F	33	Un pays qui a laissé les traces de la langue française
05	F	30	Un pays comme les autres
06	F	18	La mode, la modernité
07	F	20	Le pays de la mode
08	F	19	La civilisation
09	F	24	Culture
10	F	23	Le pays de la civilisation
11	F	22	Pays développé
12	F	22	Le pays de la culture, de la mode et du style
13	F	22	La ville de la culture
14	F	30	Le symbole de la modernité
15	F	24	Espoir de la voir
16	F	21	La francophonie
17	F	21	Rêves
18	F	39	Un pays d'Europe
19	F	19	Les droits de la femme et de la justice
20	F	19	La France représente la justice
21	F	21	C'est l'universel
22	F	21	J'aime la France
23	F	20	Pays
24	F	20	La beauté
25	F	20	L'égalité
26	F	22	Un pays pour visiter
27	F	19	Pays développé
28	F	28	Un pays comme les autres
29	F	21	Une culture
30	F	33	La francophonie
31	F	20	Pays comme les autres
32	F	27	J'adore Balzac, je sens qu'il m'est proche, j'en suis éprise, je sais qu'il y a une certaine familiarité entre nous, je l'appelle honoré
33	F	23	Mon rêve
34	F	23	Tourisme/la mode
35	F	23	Meilleur pays, l'organisation
36	F	22	Pays développé
37	F	41	Un pays idéal
38	F	42	Un pays comme les autres
39	F	33	La démocratie
40	F	23	Un pays civilisé
41	F	25	Un pays de civilisation et de culture
42	F	22	Tourisme, civilisation et...
43	F	23	L'avenir
44	F	37	Le pays le plus merveilleux du monde

45	F	30	Un pays civilisé
46	F	30	La culture
47	F	33	Un pays développé
48	F	19	Les droits de la femme
49	F	53	La civilisation avec un grand C
50	F	21	Pays de ma famille (ma sœur et mon frère)
51	F	21	C'est le pays qui maîtrise bien la langue française (l'orale et l'écrit)
52	F	21	Un pays d'Europe
53	F	20	La modernité
54	F	31	La culture, civilisation
55	F	29	La mode
56	F	29	Un pays touristique
57	F	22	Un pays touristique riche par sa civilisation
58	F	21	La France c'est le rêve pour moi
59	F	21	Une civilisation, une culture riche pour moi
60	F	19	Un pays de rencontre
61	F	20	Langue de prestige
62	F	19	Droits de l'homme
63	F	24	Le rêve
64	F	40	Le rêve
65	F	23	Pays du chocolat
66	F	28	Pays de la liberté-fraternité-égalité
67	F	28	C'est mon rêve
68	F	19	Mon rêve
69	F	38	C'est un pays de l'occident, un membre de l'union européenne, le rêve des jeunes
70	F	40	Un pays européen
71	F	34	Le pays de la médecine
72	F	33	Pays développé
73	F	20	Un pays comme tous les autres
74	F	24	Un pays développé, de rêve
75	F	19	Pays de science et culture
76	F	21	Le prestige
77	F	21	Mon espoir
78	F	20	La civilisation
79	F	26	Pays européen avec des intérêts communs
80	F	Non précisé	La langue française
81	F	19	Le projet de l'avenir
82	F	19	Comme les autres pays
83	F	23	La civilisation
84	F	22	La civilisation
85	F	42	L'origine de la langue française
86	F	19	La civilisation, la liberté
87	F	22	Pays très riche
88	F	29	La culture
89	F	19	Le tourisme et la culture

90	F	21	La culture
91	F	21	Développement
92	F	21	La liberté, la civilisation
93	F	21	C'est un pays de prestige
94	F	20	Le développement
95	F	20	La civilisation
96	F	28	Pays de science et de culture
97	F	26	La simplicité
98	F	23	La civilisation
99	F	28	Pays développé
100	F	19	Le développement
101	F	20	Le prestige, la souplesse
102	M	19	Un pays des droits de l'homme
103	M	19	L'espoir, la découverte
104	M	40	Capitale de la littérature
105	M	42	Un pays qui peut être considéré comme moderne
106	M	43	Un pays méditerranéen voisin
107	M	37	Un pays francophone
108	M	36	Modèle de la démocratie et la civilisation et des droits de l'homme
109	M	33	L'avenir
110	M	30	Rien que la langue
111	M	28	Autre chance de m'exprimer
112	F	28	La liberté, la démocratie
113	M	23	Une puissance économique
114	M	20	Objectif que j'essaie de réaliser
115	M	23	Un pays de culture et de civilisation
116	M	22	Un rêve
117	F	22	La civilisation
118	F	19	Le développement

Tableau 6: Les réponses des étudiants suivant le sexe et l'âge

Ce tableau montre que la motivation des étudiants pour la spécialisation en langue française est guidée surtout par ces quatre paramètres à savoir la civilisation française, la culture française, la langue française et le rêve d'aller ou vivre en France.

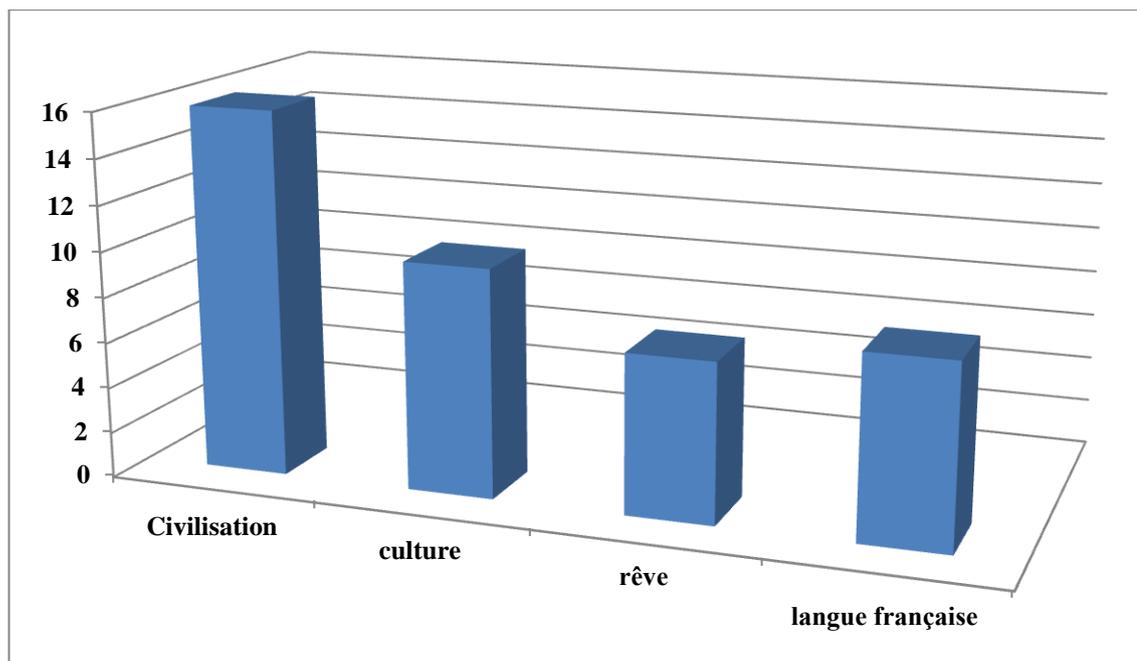


Figure 9: La motivation des étudiants pour la spécialisation en langue française

Par ailleurs, les représentations constituent dans notre travail de recherche un point pertinent et c'est pourquoi, nous avons commencé cette investigation par la construction du contexte c'est-à-dire tous les facteurs qui ont participé à la production du parler actuel des étudiants.

Puisque tout apprentissage d'une langue étrangère telle que le français en Algérie est conditionné par l'environnement dans lequel évolue cet apprenant, l'objet de notre étude. Donc, cet apprenant, est à la fois locuteur potentiel et « acteur social » soumis aux conditions sociolinguistiques. Il a évolué dans son milieu avec ses propres représentations (positives ou négatives) que nous venons de découvrir.

Ces représentations constituent un moyen de connaître la réalité et comme le souligne Geneviève Zarate dans ce passage : « *Les représentations sociales constituent un mode à part entière de connaissance de la réalité* ». ¹

De ce fait, selon G.Zarate, l'apprenant est un agent social, désignation attribuée par les sciences de la psychologie et selon toujours cette auteure, ce domaine inscrit explicitement tout acteur dans un tissu social en transformation constante où il escompte des bénéfices symboliques. De plus, l'auteure insiste sur le fait que la notion de représentations collectives, très utilisée en psychologie sociale, construisent les limites

¹ ZARATE G. : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Editions Didier, Paris, 2012, p. 29

entre le groupe d'appartenance et les autres. Plus précisément, ce sont elles qui définissent les proximités, les affinités, des éloignements et des incompatibilités selon Zarate.

Puisque les représentations de l'étranger ont ainsi leur part dans le processus de construction dans l'identité et elles n'ont aucun rapport avec l'espace où elles sont produites et comme l'affirme Zarate :

«Si toute représentation relève d'une démarche identitaire, les représentations de l'étranger constituent paradoxalement l'une des voies les plus accessibles pour amorcer une réflexion sur le fonctionnement de son identité. Les représentations ne sont pas seulement solidaires de la description de l'espace où elles sont produites, elles s'appliquent également aux communautés extérieures aux groupes qui les produisent. Elles aménagent la relation entre le groupe et l'autre et contribuent à nommer l'étranger selon le système de référence interne au groupe. A l'instar de toutes les autres formes de représentations, les représentations de l'étranger renvoient à l'identité du groupe qui le produit. »¹

Ainsi, si la communauté algérienne parlant la langue française a été pendant longtemps appelée la communauté francophone qui prône la culture française par rapport à l'autre communauté, celle des Arabophones reflétant surtout les valeurs nationales, c'est par rapport à leurs pratiques langagières réelles. Mais, comme le montre notre corpus constitué d'un échantillon d'étudiants, tout locuteur algérien est guidé par des représentations sur la France. De ce fait, les Francophones réputés de maîtriser la langue française possèdent des représentations positives et les Arabophones, qui maîtrisaient surtout la langue nationale, la langue arabe se sont construit des représentations positives sur les Francophones et ont commencé à s'évertuer dans l'apprentissage de la langue française comme l'a témoigné l'entretien semi-dirigé réalisé avec S qui dit :

ESF – Je choisis la langue française parce que les gens d'avant (après l'indépendance) ils ont enseigné les matières scientifiques en français et on a vu des élites et les élites sont des gens bilingues et il faut introduire le français à partir de la troisième année primaire

¹ Ibid, p. 30

III. RAPPORTS ENTRE REPRÉSENTATIONS ET MANUEL SCOLAIRE

En effet, les représentations jouent un rôle important dans l'appropriation d'une langue étrangère. Comme nous l'avons démontré dans la première partie de cette recherche, l'Algérie et la France ont coexisté pendant 130 années sur le même territoire, ce qui fait qu'elles ont un passé commun qui ne peut s'effacer. En outre, chercher à effacer l'emploi de la langue française se révèle de l'inadmissible et de l'impossible, encore de la culture qu'elle véhicule dans les manuels scolaires échoue tout effort d'assimilation à cette langue. Ces deux concepts, langue et culture ont toujours constitué une dichotomie d'après Meschonic (langue/culture).

Par ailleurs, le peuple algérien est un peuple imprégné de la culture française malgré son nationalisme, les vecteurs de cette culture sont présents que ce soit dans les comportements, les habitudes, etc. Donc, chercher à enseigner la langue française sans sa culture, c'est comme si on omettait l'âme de son corps. C'est ce qui explique peut être cette baisse de niveau en langue française malgré tous les moyens pédagogiques mobilisés par l'Etat algérien. Et comme le soulève Genevève Zarate : « [...] la notion de représentations problématise la relation entre l'élève et la culture étrangère enseignée, entre l'élève et son identité. »¹

Donc, qu'on puisse l'admettre ou non, la langue française est l'un des éléments pertinents qui fondent l'identité de l'apprenant algérien et chercher à négliger ce point fort ne peut aboutir qu'à l'échec de tout apprentissage. Il s'agit de tenir compte du constat imposant que chaque apprenant possède des représentations sur cet étranger dont il apprend la langue et surtout qu'il cherche à se l'approprier parce que les représentations sociales tel que l'affirme Geneviève Zarate :

«Ainsi les représentations sociales ne sont pas une collection de subjectivités distinctes, mais au contraire le produit d'un travail social collectif à travers lequel les agents sociaux construisent leur mode de connaissance de la réalité. [...] sera abordé ici comme une construction sociale : traduction dans les pratiques de schèmes mentaux qui orientent notre perception du monde et, en particulier ici, de notre rapport aux autres. »²

¹ Ibid, p. 36

² Ibid, p. 29

Cette notion permet donc de tenir compte de tous les paramètres constituant le contexte d'apprentissage (formel et informel). La qualité d'enseignement est conditionnée par elle et elle est opératoire dans la conception des outils d'enseignement parce que les représentations constituent le noyau de l'identité de l'apprenant, les connaître, c'est proposer un enseignement adéquat et efficace. D'après Zarate, connaître ces représentations constitue déjà un point de départ méthodologique et elle affirme :

« Les représentations qu'une culture produit sur elle-même constituent un élément indispensable à la description des faits sociaux permettant le repérage des enjeux internes à un groupe social donné et l'identification de la place occupée et revendiquée dans l'espace social où ce groupe inscrit ses intérêts. »¹

Question N°20, la dernière question du questionnaire, de l'étude quantitative qui a tout l'air d'une fausse note mais elle m'a servi à mesurer le degré d'imprégnation de ces étudiants inscrits en langue avec cette dernière. En effet, elle m'a été utile pour connaître les étudiants qui écoutent les chansons françaises, regardent les émissions françaises, etc. Enfin, tout ce qui a trait à cette langue.

Les résultats ont été décevants car seulement 14 des 152 étudiants ont répondu d'une façon précise :

F. 43 ans ; Les chansons de Michel Sardou

H. 33ans. Musique française

H. 29 ans. Musique française

H. 36 ans. Les débats en Youtube en français surtout SARKOZY

F.29 ans. Musique française + Films

F.21 ans. Chansons françaises

F.18 ans. Les chansons françaises (TV5, TF1)

F. 20. Elle a raconté son expérience avec les sons et son agenda

F. 29 ans. TV5

F.29 ans. TV5

F. 20 ans. Chansons françaises, la télé (TV5, M6,)

¹ Ibid, p. 37

IV. LE DEPOUILLEMENT DU QUESTIONNAIRE

Après avoir récupéré le questionnaire réalisé auprès de 152 étudiants, nous avons effectué l'opération du dépouillement qui nous a permis de connaître ces étudiants, l'âge, le sexe et leur profession. Nous avons également su quelles étaient les langues pratiquées à la maison, à l'extérieur. Nous avons été étonnés par le nombre de données qu'on a recueillies. Les tableaux et les graphes qui illustrent mieux que les mots et l'exploitation de ces données est très explicite:

1. Le profil de l'étudiant de l'université de Biskra

L'enquête nous a permis de connaître le profil linguistique de l'étudiant de français de l'université de Biskra. D'abord, l'apprenant de français arrive soit d'une zone urbaine soit d'une zone rurale. Ensuite, il est d'origine arabe ou berbère. Puis, le français est soit sa première formation ou sa deuxième formation. Enfin, il est souvent un fonctionnaire employé.

Locuteur Age entre 20 et 45 ans	Sexe	Zone	Mobilité sociale	Profession
	Féminin	Urbaine	Positive	Enseignante
	Féminin	Urbaine	Positive	Enseignante
	Féminin	Urbaine	Positive	Etudiante
	Féminin	Urbaine	Positive	Comptable
	Féminin	Urbaine	Positive	Chef de service
	Féminin	Urbaine	Positive	Agent d'administration
	Féminin	Urbaine	Positive	Etudiante
	Féminin	Urbaine	Positive	Adjoint d'éducation
	Féminin	Urbaine	Positive	Etudiante
	Féminin	Urbaine	Positive	Surveillante
	Féminin	Urbaine	Positive	Enseignante au primaire
	Féminin	Urbaine	Positive	Etudiante
	Féminin	Urbaine	Positive	Femme au foyer
	Féminin	Urbaine	Positive	Licence en gestion
	Féminin	Urbaine	Positive	Enseignante
	Féminin	Urbaine	Positive	Enseignante
	Féminin	Urbaine	Positive	Agent de saisie
	Féminin	Rurale	Positive	Etudiante
	Féminin	Rurale	Positive	Corps paramédical
	Féminin	Rurale	Positive	Enseignante au collège

	Masculin	Urbaine	Positive	Assistant-pharmacien
	Masculin	Urbaine	Positive	Enseignant-artiste
	Masculin	Urbaine	Positive	Cadre-informaticien
	Masculin	Urbaine	Positive	Etudiant
	Masculin	Urbaine	Positive	Etudiant

Tableau 7: Le profil socio-culturel de l'étudiant de Biskra

D'après ce tableau, nous pouvons déduire que l'apprenant inscrit en filière de français à l'université de Biskra est issu d'un milieu où il y a brassage ethnique et un brassage linguistique. Biskra est une ville de contact de langues où l'étudiant pour un besoin de communication efficace a recours à l'alternance codique (arabe algérien /français) pour nouer des liens sociaux. C'est la raison pour laquelle, le langage devient une activité, produit aussi d'un enseignement mixte. Donc, le profil de l'étudiant est surtout de sexe féminin, provenant d'un milieu urbain, d'une importante mobilité sociale et exerçant déjà une fonction. Enfin, la langue française est devenue un outil indispensable pour travailler ou pour jouir d'un certain prestige social dicté par la société comme l'a montrée l'étude des représentations vue précédemment. Le tableau suivant va montrer que la gente féminine plus intéressée par la langue française constitue un plus gros pourcentage que celui des hommes :

Femmes		Hommes	
Célibataires	Mariées	Célibataires	mariés
117	13	14	04
76,97%	8,55%	9,21%	2,63%

Tableau 8: Taux des femmes étudiantes

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, l'échantillon se compose beaucoup plus de gente féminine célibataire, car nous avons 117 femmes et 14 hommes. Ce qui fait que le taux des femmes constituant l'échantillon est nettement supérieur (76,97%) à celui des hommes 9,21%. Mais, un faible pourcentage de ces étudiants sont mariés (8,55% pour les femmes et 2,63% pour les hommes).

2. Les pratiques langagières des étudiants

2.1. Les langues parlées par sexe (Question n°1)

Nous avons tenu à savoir dans quelle proportion la femme algérienne est motivée à apprendre cette langue étrangère. En effet, parmi les 152 questionnaires remplis par les étudiants, nous avons constaté que 131 sont de sexe féminin, 19 sont de sexe masculin et 03 sans précision de sexe. Ce qui nous donne l'histogramme suivant :

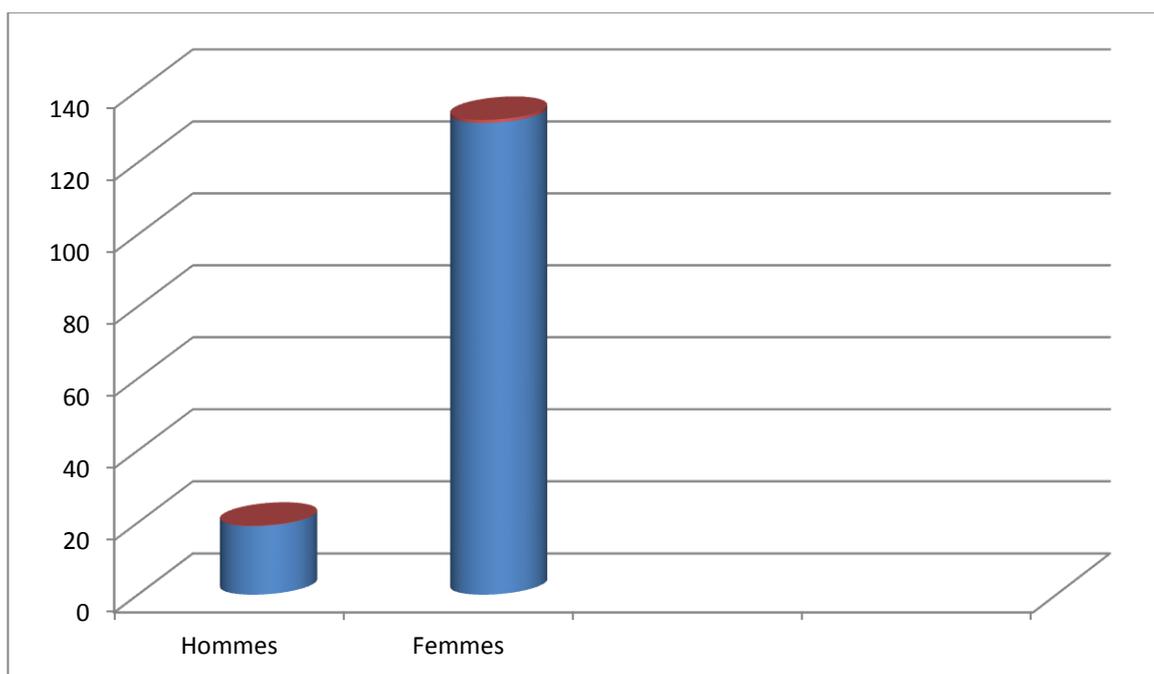


Figure 10: Langues parlées par sexe

Le tableau et l'histogramme illustrent bien la prédominance du sexe féminin (86,18% VS 12,5%). Ceci est révélateur d'un plus grand désir de s'appropriier la langue française.

D'ailleurs K.Taleb-Ibrahimi le souligne dans son ouvrage précédemment cité :

« Les femmes arabophones si, elles connaissent le français auront tendance à utiliser beaucoup plus souvent que leurs collègues masculins, entre elles et dans les situations où leurs participants – interlocuteurs francophones sont plus nombreux [...] L'élément féminin, quant à lui [...] a recours plus facilement au français perçu comme étant, la langue de la modernité et grâce à laquelle les tabous éthiques et religieux peuvent être plus aisément transgressés »¹.

¹ TALEB-IBRAHIMI K. : op.cit. pp. 99-101

Le tableau ci-dessous montre que les étudiantes inscrites en filière de français ne sont pas issues de milieu francophones mais plutôt d'un milieu où l'arabe à une proportion importante (61,85%), soit l'arabe alterné avec le français à un taux de 13,81%. Les déductions que nous pouvons tirer de la lecture des tableaux nous révèle qu'apprendre la langue française constitue un besoin urgent, un désir fervent pour ces femmes qui sont arabophones et qui désirent s'approprier cette langue pour pouvoir s'en servir dans leurs communications quotidiennes et se démarquer ainsi des autres femmes qui ne parlent ou qui ne savent pas parler en français.

Et par la même occasion, nous avons également cherché à savoir quelles étaient les langues employées à la maison et les résultats suivants confirment que l'arabe est la langue la plus employée au sein de la famille :

La langue parlée en famille	Nombre	Taux
Arabe	94	61,85%
Arabe-français	21	13,81%
Français	4	2,63%
Chaoui	4	2,63%
Kabyle	2	1,31%
Arabe/chaoui	1	1,31%
Français/kabyle	1	1,31%
Sans réponse	3	1,97%

Tableau 9: Taux des langues parlées en famille

Donc, comme le révèle le tableau, l'arabe prédomine dans les familles avec un taux de 61,85%, ensuite le mélange arabe-français avec un taux de 13,81%. Puis viennent le français et le parler chaoui. Chez les chaoui, le dialecte berbère est employé en alternance avec l'arabe. Des différences ethniques naissent des différences culturelles et linguistiques. Tandis que le groupe ethnique des kabylse mélangent leur dialecte kabyle avec le français parce que les kabyles sont réputés être de style littéraire français sans toutefois se défaire de leur langue maternelle. Ceci montre également, que les groupes chaoui et kabyle emploient leur langue maternelle à la maison.

2.2. Les langues parlées en famille par tranche d'âge (Question n°1)

C'est la première question du questionnaire qui va nous permettre de connaître quelle est la tranche d'âge la plus concernée par les pratiques langagières du français.

Âge	L'arabe	Français	Chaoui	Arabe/Français	Kabyle	Arabe/Chaoui
18-26	86	04	05	16	01	02
27-35	17	01	01	07	00	00
35-43	10	02	02	02	00	00

Tableau 10 : La tranche d'âge concernée par les études en langue française

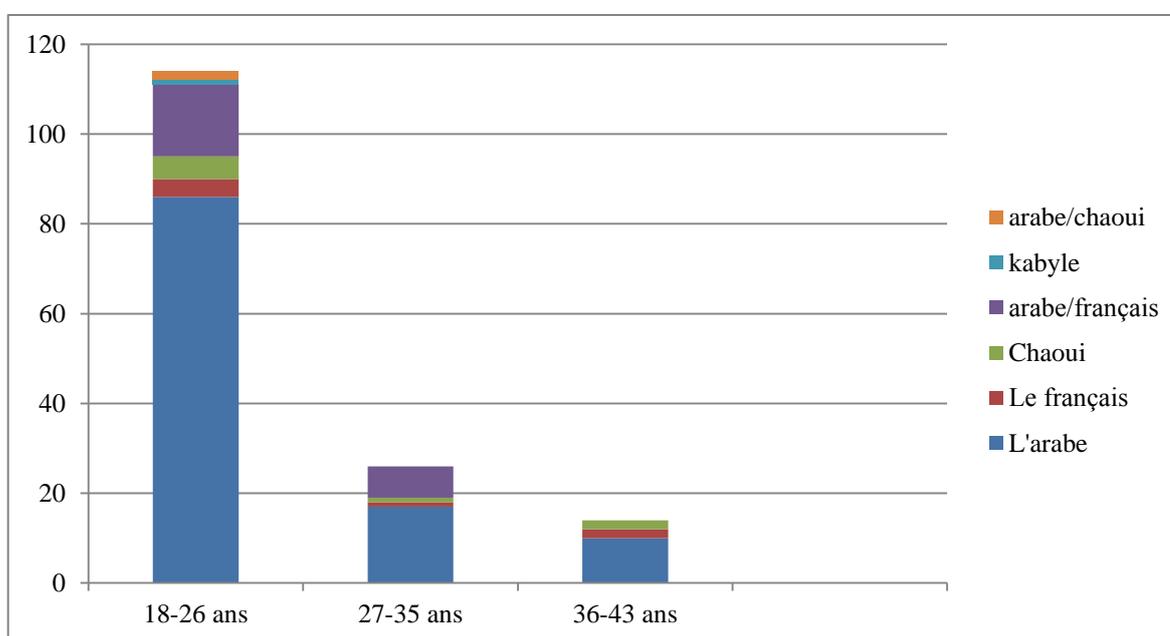


Figure 11 : Les langues parlées par tranche d'âge

Comme le montrent le tableau et l'histogramme, les locuteurs appartenant à la tranche d'âge (18-43) ont tendance à structurer leurs pratiques communicatives avec la famille selon des critères. Selon K.Taleb-Ibrahimi¹, le critère d'âge a un rôle important : le locuteur aura tendance à parler en arabe dialectal avec les parents non instruits ou les personnes âgées et ici nous voyons que c'est l'arabe dialectal qui domine. Pour les berbères, c'est le dialecte d'origine qui détermine le choix soit le kabyle soit le chaoui. Mais, les locuteurs d'origine chaoui peuvent l'alterner avec l'arabe dialectal. Tel que l'illustre l'histogramme, les jeunes locuteurs dont la tranche d'âge varie entre 18-26 ont tendance à l'utiliser plus que les autres locuteurs plus âgés. Alors l'alternance

¹ Ibid,

arabe/français est beaucoup plus importante chez les locuteurs dont l'âge varie entre 18 et 35 ans. Quant au français, son utilisation est restreinte par rapport à l'arabe. Et tel que le souligne l'auteure :

Il faudrait par ailleurs, corrélérer la variable âge avec le rôle et le statut des interlocuteurs au sein de la famille, particulièrement au sein des familles traditionnelles dans lesquelles le respect au patriarce (et aux personnes âgées) est une règle intangible ; en leur présence l'on s'attachera à parler arabe, un arabe concret (ou berbère) fut-il dialectal c'est-à-dire non mélangé au français¹

2.3. Les langues parlées en famille (Question n°5)

C'est la question n°5 qui nous a permis de connaître les langues employées par les étudiants au sein de la famille.

Les langues employées	L'arabe	Le français	Le chaoui	L'arabe et le français	Le français et le kabyle
Nombre	109	4	10	25	1
Taux	71%	2%	7%	25%	0,65%

Tableau 11 : Répartition des langues employées en famille

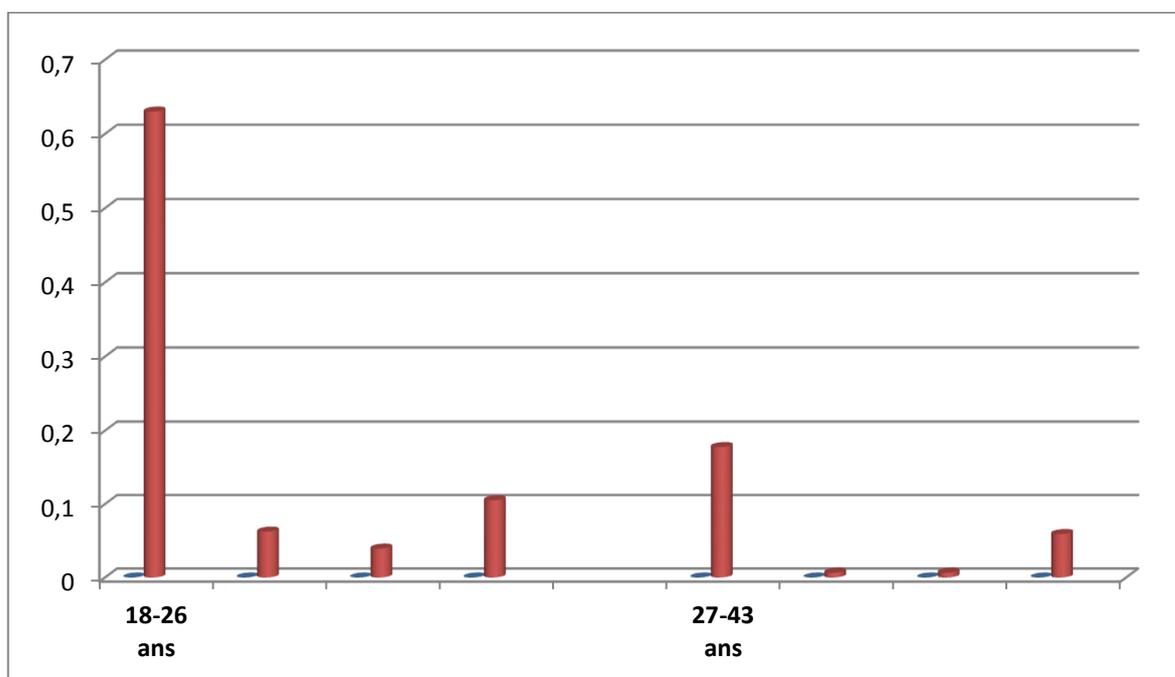


Figure 12 : Les langues parlées en famille

¹ Ibid,

Comme le montre clairement le tableau, l'arabe dialectal est la plus employé dans la famille. C'est une variété de l'arabe chez une tranche d'âge située entre 18-26 ans, celle des jeunes étudiants. Ceci révèle aussi que cette variété est la langue dans laquelle ils possèdent un degré de compétence et dans laquelle, ils expriment leurs pensées. Donc, l'arabe est la langue maternelle et c'est la première langue acquise par ces apprenants. Et ceci montre aussi, que malgré leurs années de scolarisation (dix années au minimum pour ces étudiants), la langue française n'a pas pris le dessus. Et, comme l'affirme Castelloti en 2001 :

« La langue maternelle comme celle que le locuteur emploie le plus, dans les sphères d'activités les plus diverses, ou encore comme celle à laquelle il s'identifiera de manière privilégiée parce que c'est la langue emblématique du groupe ou de la communauté auxquels il adhère »¹

En effet, certains jeunes étudiants, au sein de la famille, ils emploient l'arabe avec d'autres variétés telles que la chaoui. Ceci prouve qu'il y a une communauté chaoui importante dans la ville de Biskra. Ce qui signifie la présence d'un groupe ethnique. D'autres étudiants emploient la langue française au sein de la famille. Autrement dit, ils appartiennent à un environnement familial francophone. Par contre, certains emploient le code mixing (arabe-français), et d'autres (arabe-chaoui) pour communiquer au sein du groupe familial. L'autre catégorie de berbère emploie le kabyle.

Par conséquent, l'emploi de l'arabe au sein de l'entourage familial prédomine et ceci nous amène à dire que l'arabe est la « **langue de référence** », telle que l'affirme Castelloti (2001). Ce concept a d'abord été utilisée par Moirand (1982) repris ensuite par Dabène (1994). La langue source signifie selon Castelloti : « [...] désigne quant à elle la variété scolaire, à travers laquelle se construisent les apprentissages fondamentaux, en particulier la lecture et l'écriture. »²

Cependant, le concept de « **langue première** » est le plus répandu selon Castelloti. Langue première révèle un degré d'importance que ce soit pour le locuteur, au plan de l'étudiant ou la société, ou encore pour l'école ou le groupe dans lequel il évolue. Donc, c'est à partir de ce point que nous pouvons dégager le degré d'acquisition de cette langue première et son degré d'appropriation.

¹ CASTELLOTI V. : *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Saint-Germain, (2001), p. 23

² Ibid,

Langue maternelle	L'arabe	Le français	La chaoui	Arabe /français
Nombre	135	4	8	1
Taux	88,81%	2,63%	5,26%	0,65%

Tableau 12 : Répartition des étudiants selon la langue maternelle

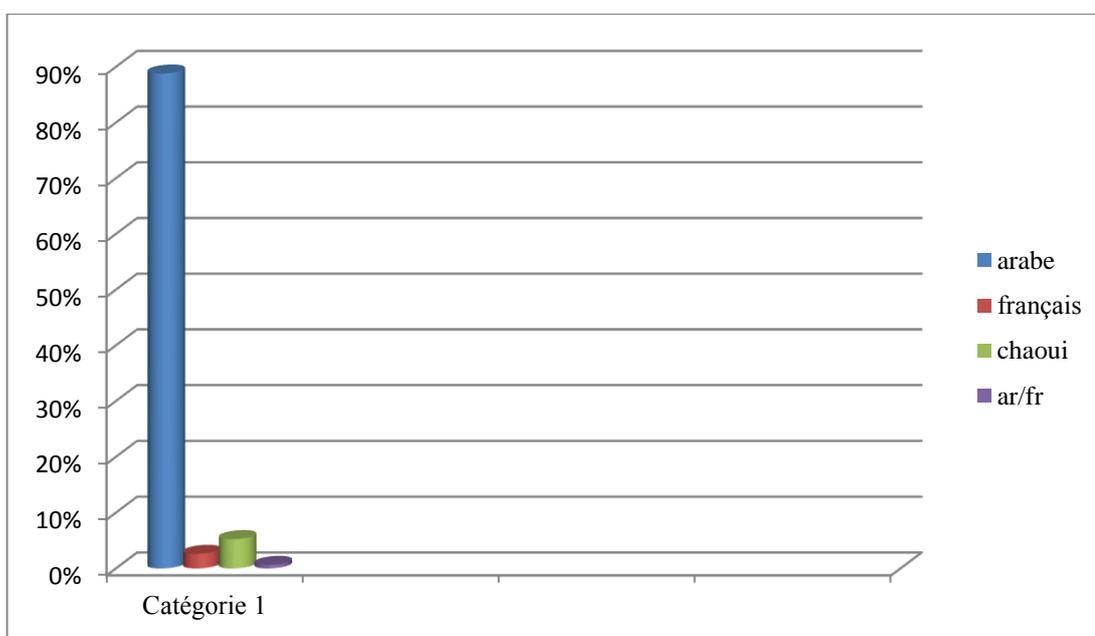


Figure 13 : La langue maternelle des étudiants

Cet histogramme est révélateur des origines différentes (ethniques/linguistiques) qui sont présents dans la ville de Biskra et qui contribuent au brassage linguistique et culturel dont parle Calvet. Différents gens y habitent avec différentes origines ethniques et nous pouvons reconnaître l'emploi de la langue maternelle.

A la nature de la langue maternelle utilisée, 88, 81% parlent l'arabe dialectal, 5,26% utilisent le chaoui, langue maternelle des berbères originaires des Aurès. Le français est présent à un taux moindre mais comme même significatif soit 2,63% ayant le français comme langue maternelle, soit 2,65% utilisent alternativement le français et l'arabe qui sont considérées toutes comme étant des langues maternelles.

2.4. La langue parlée au travail

Les langues	Le français	L'arabe	Français/arabe	L'anglais	Français/anglais
Nombre	54	20		1	
Taux	35,52%	13,15%	11,18%	0,65%	0,65%

Tableau 13 : La langue parlée au travail

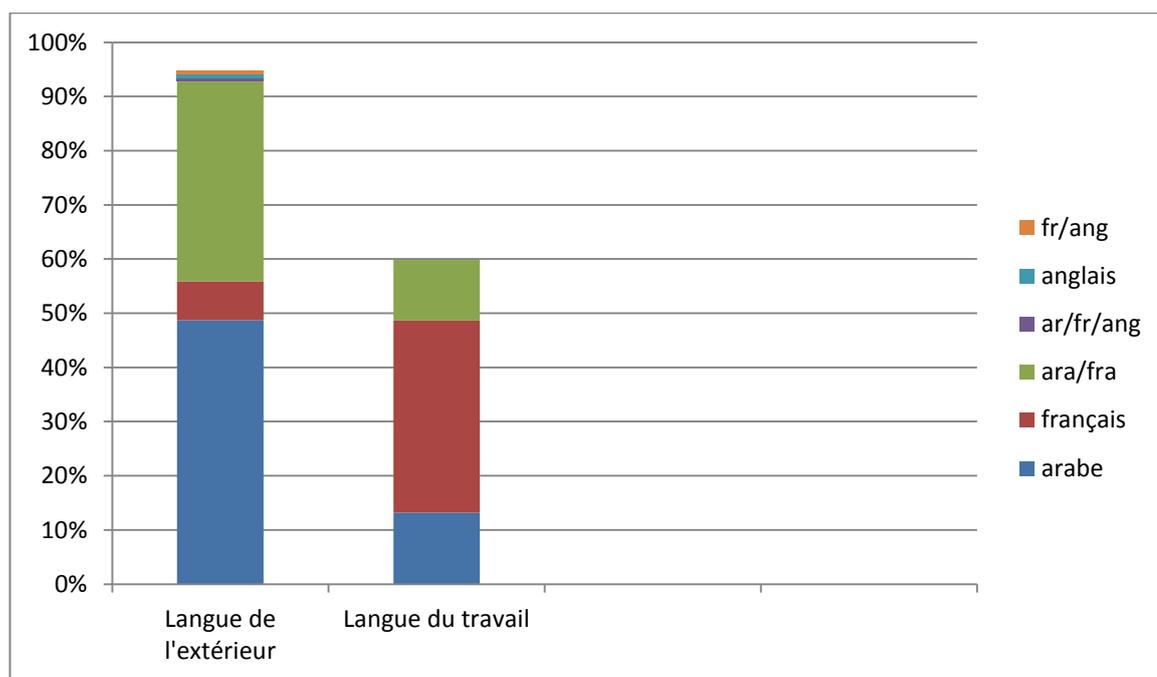


Figure 14 : Taux des langues parlées à l'extérieur et au travail

Le travail est un milieu formel, nous remarquons d'après l'histogramme ci-dessus qu'il y a une prédominance du français ayant le taux le plus élevé (voir tableau) à investir 35,52% par rapport à l'arabe qui est à 13,15% seulement. Par contre l'anglais commence à se manifester en alternance et de façon simultanée.

Donc, ce qui signifie que le français est la langue "outil" car elle leur sert d'accomplir des tâches professionnelles. Tout comme ils ont également recours à l'alternance codique arabe-français, avec un taux de 11,18%. Comme le souligne K.Taleb-Ibrahimi les locuteurs ont recours au français quand ils sont sous la contrainte de l'autorité c'est-à-dire qu'ils sont obligés de le faire.¹

¹ MOREAU M.L. : op. cit. p. 99

En contact des langues, il y a répartition fonctionnelle des langues. A ce sujet, Moreau¹ signale que la vitalité d'une langue est liée, non seulement au nombre croissant de ses locuteurs, mais également au nombre grandissant de ses fonctions sociales. Pour sa part, Stewart (1962)² affirme que la vitalité linguistique d'une langue est liée au nombre de ses locuteurs. Puis, d'autres critères ont été ajoutés tels que le nombre des fonctions et la fréquence d'utilisation de la langue. Enfin Moreau soutient : « *Quand un parler devient langue écrite standardisé, le nombre de ses fonctions potentielles (son statut) s'élève en conséquence. Mais c'est la réalisation de ce potentiel qui renforce sa vitalité.* »³

2.5. La langue de l'extérieur (Question n°16)

Souvent les locuteurs n'utilisent pas la langue de leur famille à l'extérieur car cette dernière est réservée pour les proches qu'ils aiment et avec qui, ils aiment être, c'est leur langue, la langue intime ou la langue de l'intercompréhension.

Les langues	L'arabe	Le français	Chaoui	Arabe/français	Arabe/français/ anglais
Nombre	74	11	9	56	1
Taux	48,68%	7,23%	5,92%	36,87%	0,65%

Tableau 14 : Répartition des étudiants selon la langue parlée à l'extérieur

D'après le tableau ci-dessus, nous pouvons bien constater que les étudiants qui affirment utiliser l'arabe dialectal (48,68%) représentent une grande majorité. Ensuite il y a ceux qui disent utiliser dans leurs pratiques communicatives à l'extérieur les deux codes, l'arabe alterné avec le français. La présence du dialecte chaoui dont le taux est de 5,29% montre que ce dialecte s'impose sur le terrain linguistique de Biskra et enfin le français est utilisé dans une proportion de 7,23%.

Pour expliquer cet emploi des langues à l'extérieur, nous nous appuyons sur K.Taleb-Ibrahimi.⁴ Selon elle, l'arabe dialectal évoque une familiarité plus grande avec l'interlocuteur et il permet de nouer des relations facilement. La présence du français comme marque d'une certaine distanciation, de modernité et de technicité par rapport

¹ Ibid, p. 100

² Ibid,

³ Ibid, pp. 294-295

⁴ TALEB-IBRAHIMI K. : op.cit. p.101

à l'arabe qui exprime les autres aspects de la vie quotidienne et sociale (privée). Et on constate que l'anglais se manifeste lui aussi sur le terrain. Par ailleurs, nous pouvons dire qu'en milieu informel, l'arabe a le monopole des variétés dialectales dans les manifestations de la vie sociale et le recours à l'alternance des codes par ces étudiants est souvent une astuce pour se distinguer des autres et pour se démarquer. Donc, après l'arabe, seule l'alternance codique (franco-arabe) est manifeste à l'extérieure, où deux systèmes linguistiques, sont employés dans les échanges verbaux (selon aussi le statut de l'interlocuteur). A l'extérieur, on rencontre tous types de personnes, des analphabètes et des gens instruits, le locuteur est un agent social ou acteur social (un être qui possède une conscience d'appartenance à un groupe donné), donc, il va chercher les moyens de construire son identité sociale et culturelle à travers la langue qui va lui permettre de le faire tel que l'affirme Taleb Ibrahim : *« c'est bien la langue qui, en Algérie, est la caractéristique saillante ou la valeur centrale, qui permet de définir l'identité culturelle des membres d'un groupe. »*¹

Les pratiques langagières des étudiants à l'extérieur sont conditionnées par le lieu et les interlocuteurs (sexe, âge, profession et lieu). D'où le recours à l'alternance codique arabe-français pour la réussite de la communication. Tout dépend donc des interactions dans lesquelles ces pratiques langagières ont lieu :

*« Nous définissons les pratiques langagières comme les manifestations de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs...qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et de groupe. »*²

D'ailleurs, le mélange des deux langues, est l'une des stratégies des bilingues comme le signalent J-F. Hamers et M.Blanc. K.Taleb-Ibrahimi, en parlant de l'alternance des codes en Algérie, s'interroge sur le degré de la compétence dans ce cas, fort, faible ou moyen. Comme le signalent les deux auteurs Hamers et Blanc, le parler bilingue peut avoir plusieurs fonctions :

La situation de communication va faire varier les types d'alternance de codes. Un changement d'interlocuteur peut entraîner, un changement de langue; un changement de codes peut être utilisé soit pour inclure ou exclure une troisième personne présente dans l'interaction ; parce qu'il y a un changement de sujet

¹ Ibid, p. 88

² Ibid, p. 89

*de conversation, de fonction de langue, des rôles des interlocuteurs ou un changement de langue peut être donné en réponse à un interlocuteur pour s'adapter une alternance initiée par lui.*¹

Tout comme l'alternance codique peut jouer le rôle de "facilitateur" de communication, pour entrer en contact avec les Autres, pour nouer de nouvelles relations sur des critères linguistiques, elle peut manifester un manque de compétence de l'une ou l'autre langue et l'alternance codique est l'indice d'une incompétence comme le soulèvent J-F.Hamers et M.Blanc : « *utilisé (e) comme une stratégie de communication pour compenser (son) manque de compétence en faisant appel tantôt à une langue, tantôt à l'autre pour maximiser l'efficacité de la communication.* »²

Par exemple en allant acheter quelque chose chez le commerçant, le client dit :

- ch'hal le prix de Isis ? ; qui signifie : combien le prix de Isis?

Même un francophone francophile pourrait employer cette forme parce qu'elle est routinière et que les locuteurs qu'ils soient instruits ou non, commerçants ou analphabètes connaissent les constituants de cet énoncé et le prononcent de cette manière. Donc, ces alternances codiques à l'extérieur du domicile, hors de la famille, servent de moyens d'intercompréhension entre les membres de la société algérienne:

*Elles ont pour fonction de produire certains effets : plaire à l'interlocuteur, paraître moderne, montrer sa culture...A un niveau plus profond, les incursions du français dans l'arabe algérien paraissent non seulement traduire l'impact d'une profonde acculturation mais aussi exprimer la prédisposition de la société algérienne à s'ouvrir aux valeurs culturelles étrangères surimposées respectivement par la colonisation française et par la mondialisation/ globalisation culturelle.*³

¹ HAMERS J-F & BLANC M. :op.cit. p. 164

² Ibid, p. 165

³ QUEFFELEC A. &al. : op. cit. p.118

V. NIVEAU DE COMPÉTENCE DES ÉTUDIANTS

1. La maîtrise de la langue française (Question n°18)

Types de réponse	Nombre	Taux
Oui	44	28,94%
Non	41	26,97%
Pas tellement	07	4,60%
Un peu	35	23,02%
Sans réponse	03	1,97%

Tableau 15 : Jugements des étudiants sur leur compétence en français

Nous avons choisi cette question exprès pour savoir ce qu'en pensent ces étudiants objet de notre étude quant à la maîtrise de la langue française. Comme nous l'avons vu précédemment, ces étudiants sont d'origines ethniques différentes et emploient leur langue maternelle à la maison. Ces derniers, ayant suivi un cursus scolaire d'une dizaine d'années et se spécialisent maintenant en langue française. Toutefois, seulement 28,94% soit (29%) pensent maîtriser cette langue. Le reste des étudiants ont préféré donner d'autres réponses car 26,97% soit (27%) disent qu'ils ne maîtrisent pas la langue française. Alors, les autres formes de réponses « pas tellement » ce qui peut se traduire par « je ne la maîtrise pas comme je devrais mais je me suis inscrit dans cette langue », la réponse « un peu », qui signifie, une petite quantité présuppose aussi « presque pas » et la dernière est sans réponse. On pourrait additionner ces taux relatifs aux réponses : non, pas tellement, un peu et sans réponses et on aurait un taux de 56,56% qui ne maîtrisent pas la langue française dans laquelle ils sont inscrits et dans laquelle ils se spécialisent.

Ceci explique pourquoi ces étudiants se culpabilisent parce qu'ils se sentent inférieurs du fait qu'ils n'ont pas encore atteints le degré de maîtrise nécessaire pour être classés parmi les francophones comme en témoigne l'entretien semi-dirigé réalisé avec S qui considère les francophones comme l'élite.

2. Nature de la communication en langue française (Question n°19)

La communication	Facile	Pas toujours facile
Nombre	52	99
Taux	34,21%	65,13%

Tableau 16 : La communication en langue française

Ainsi, ce tableau témoigne clairement des difficultés rencontrées lors de l'établissement de communication en langue française par ces étudiants inscrits dans cette filière. Le taux des étudiants qui trouvent que la communication n'est pas facile est de 65,13% bien supérieur à celui de ceux qui ne trouvent pas que la communication est difficile dans cette langue, soit 34,21%.

Voici un histogramme révélateur des difficultés de la communication en langue française des étudiants inscrits en langue française à l'université Biskra.

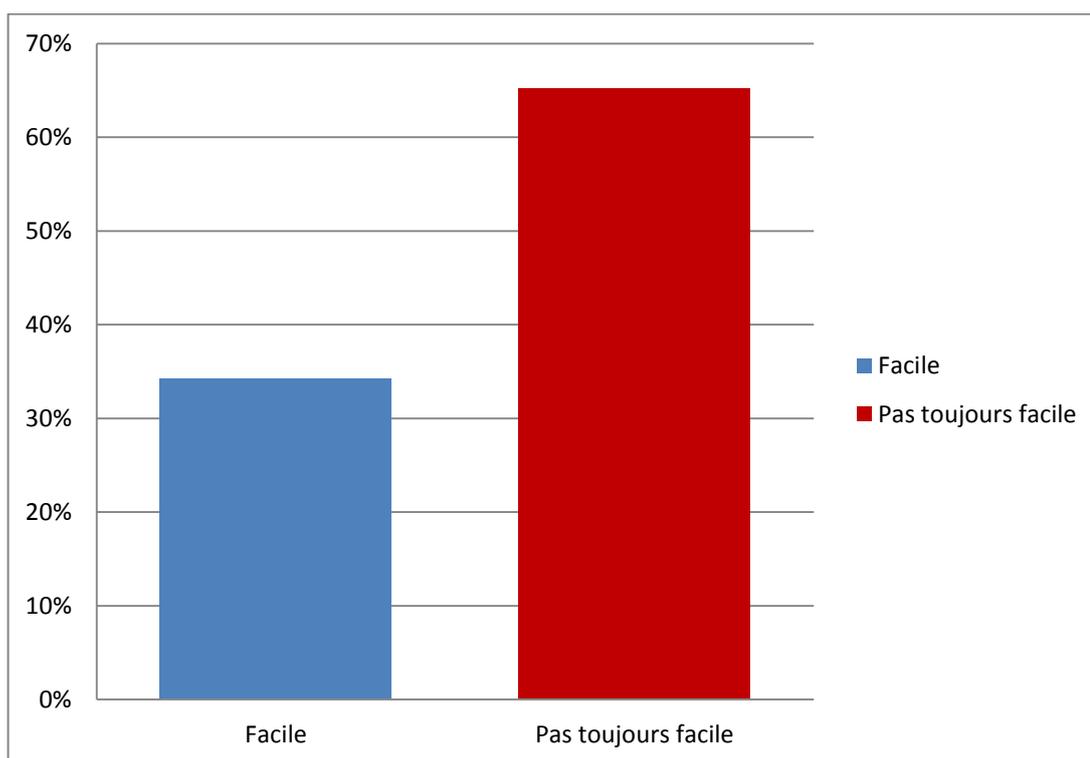


Figure 15 : La nature de la communication chez les étudiants

3. Jugements des étudiants sur leur compétence en langue française
(Question n°19)

Réponses obtenues	Nombre	Taux
Oui	44	28,94%
Non	39	25,65%
Un peu	31	20,39%
Pas encore	5	3,28%
Pas tellement	8	5,26%
Moyen	3	1,97%
Pas bien	1	1,97%
Rarement	1	1,97%
presque	1	1,97%
Pas tout à fait	1	1,97%
C'est difficile	1	1,97%
C'est pas moi de le dire	1	1,97%
Non pas assez	1	1,97%
Bien sûr	1	1,97%
Oui je crois	1	1,97%
Un petit peu	1	1,97%
Peut être	1	1,97%
Plus ou moins	1	1,97%
Je m'en sors	1	1,97%
Pas parfait	1	1,97%
Pas bien	1	1,97%
Pour communiquer	1	1,97%
Rien	1	1,97%
Très peu	1	1,97%

Tableau 17 : Jugements des étudiants sur leur compétence en langue française

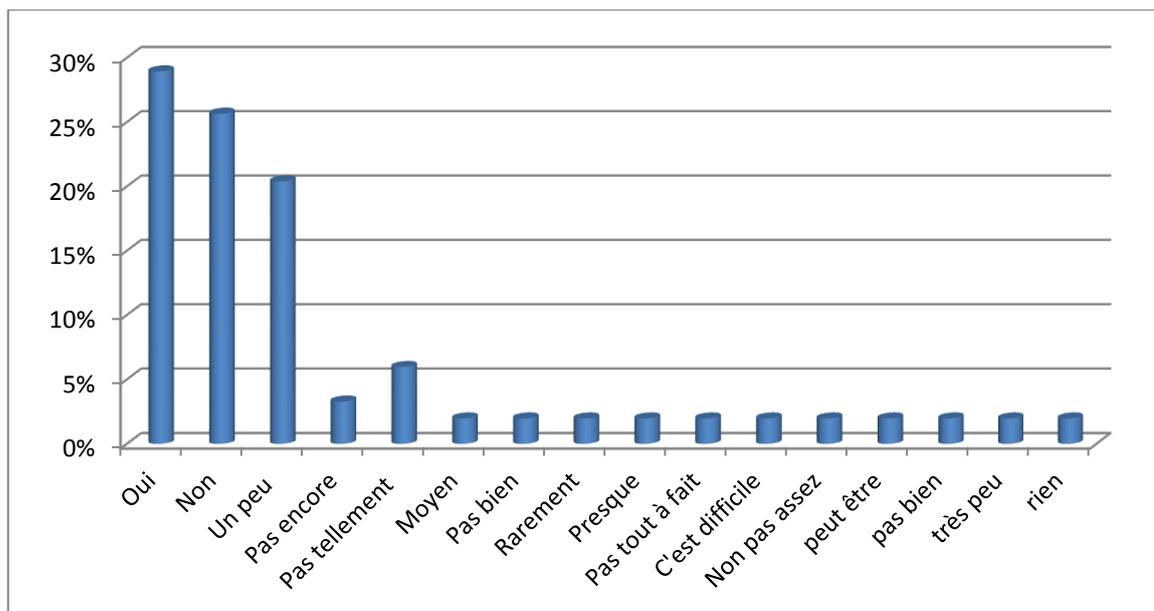


Figure 16 : Taux des étudiants sur leur compétence en langue française

Donc, les étudiants inscrits en langue française ne sont pas satisfaits de leur compétence en langue française et ont tous répondu de diverses façons : 28% ont répondu par oui, c'est-à-dire ils pensent posséder une compétence linguistique dans cette langue, le reste juge que leur compétence laisse à désirer, c'est-à-dire qu'ils sont conscients de leur incompétence parce qu'ils n'arrivent pas à atteindre peut être la norme. Seulement 25,65% ont répondu par l'affirmation : non tandis que les autres ont répondu par : un peu (une compétence insuffisante), pas encore (ils doivent encore travailler leur langue), pas tellement (leurs efforts ne sont pas satisfaisants), moyen (compétence moyenne ou non encore satisfaisante), pas bien (c'est plutôt une incompétence et non compétence), rarement (des situations rares qu'ils arrivent à assumer), presque (qu'on ne peut qualifier de compétence), pas tout à fait (des efforts mais qu'on ne peut qualifier de réjouissants), c'est difficile (ils n'arrivent pas à être compétents), non pas assez (des efforts restent à fournir), peut être (il y a encore des situations de communications faciles mais pas dans tous les cas qu'on peut assumer et être à la hauteur), pas bien (des efforts qu'on ne peut qualifier de gratifiants en matière de communication, très peu (des connaissances en langue très insuffisants vu le niveau), rien (on n'arrive pas du tout à communiquer).

Malgré un cursus de plusieurs années dans le système scolaire, ces étudiants n'arrivent pas à acquérir la langue française, ceci nous donne à penser que l'enseignement/apprentissage est le seul responsable de cet handicap. Ils sont conscients

et ils l'ont clairement formulé à travers leurs réponses qui suscitent beaucoup de questionnements.

Conclusion

A travers ce chapitre, nous avons tenu à connaître les représentations véhiculées par les étudiants inscrits dans la filière de Français. En premier lieu, nous avons pu découvrir quel type de représentation à l'étudiant vis-à-vis de la langue dans laquelle il a choisi de se spécialiser. Deuxièmement, nous avons pu comprendre qu'il y a deux types de représentations, l'une positive, impliquant la possibilité d'appropriation et l'autre négative, significative une compétence moyenne. Troisièmement, ces représentations véhiculées par une certaine culture scolaire.

En somme, les langues pratiquées par les étudiants relèvent d'un besoin social. A la maison, l'arabe est la langue la plus parlée, à l'extérieur c'est l'alternance codique et au travail, c'est la langue française qui prime. Notons que ce sont les femmes qui recherchent tellement plus la pratique du français par prestige et par besoin d'ascension sociale.

Deuxième Chapitre

Construction du terrain de l'enquête

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons nous atteler à décrire le terrain de l'enquête qui est la ville de Biskra. En outre, nous procédons ainsi parce qu'elle constitue le terrain plurilingue et pluriculturel. D'abord, nous allons devoir élaborer des objectifs. Ensuite, nous allons décrire l'échantillon de notre étude, c'est-à-dire, le public. Puis, nous expliquerons en quoi l'observation participante a été d'un secours remarquable pour cerner notre public. Enfin, nous finirons par décrire notre corpus qui se compose de 3 types d'enregistrements sonores. Les premiers sont des entretiens des groupes pour étudier les échanges verbaux dans une conversation. Les deuxièmes constituent une base de données pour l'étude des représentations et de l'interlangue. Les troisièmes nous serviront à connaître le contexte d'acquisition de la langue française.

I. LE TERRAIN

Actuellement la ville de BISKRA est le chef-lieu d'une wilaya d'une superficie de 21671 km². Elle se situe à 425 au sud-est d'Alger et à 242 km de Constantine. Au nord de Biskra se situe Batna, au nord-Ouest M'sila, au sud-ouest Djelfa et au sud par El-oued.

D'après le PDAU, en 1966 la ville de Biskra comptait 135.901 habitants et en 1977, elle en comptait 206.856. En 1987, on remarque que le taux de population a presque doublé et ceci était surtout dû à l'afflux important des autres wilayates et par ordre d'importance qui sont les suivantes : Batna, M'sila, Oum El Bouaghi, Khenchela, Alger, Tebessa, Ouargla, El -Oued, Constantine, Mila, Sétif, Bouira, Jijel, Souk-Ahras, Oran, Djelfa, Taref, Skikda, Ghardaïa, Mascara, Boumerdès, Annaba, Tlemcen, Laghouat et Bordj Bourreridj¹.

D'après les statistiques de 1998, Biskra qui comptait une population de 589.697 est passée en 2008 à 722.274 habitants comme l'atteste le graphe ci-dessous réalisé par le P.D.A.U. :

¹ PLAN DE DÉVELOPPEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT URBANISTIQUE DE LA WILAYA DE BISKRA (PDAU), 1995, p. 22

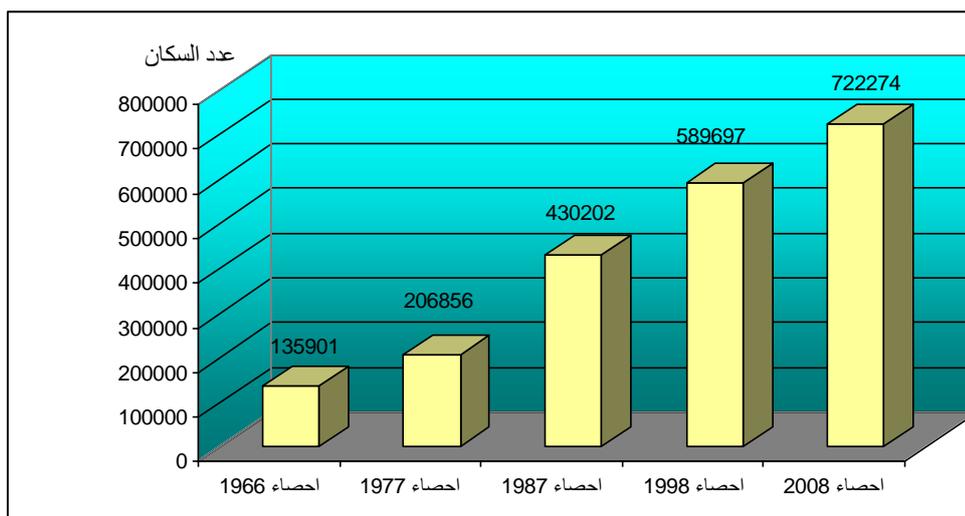


Figure 17 : La montée démographique a Biskra

Ce graphe montre l'augmentation de la population de Biskra, population venue de diverses contrées du territoire algérien :

« Point de jonction entre les quatre points cardinaux du pays, Biskra a toujours été un lieu de brassage des flux humains dont les traces sont marquées par leur génie et savoir-faire architectural. Ville ancienne, elle était dès l'antiquité le centre d'un réseau à la fois militaire et routier. »¹

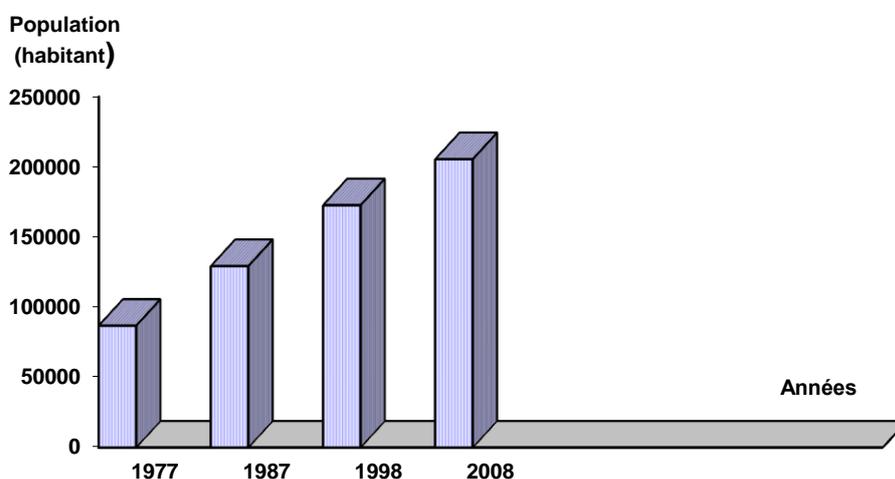


Figure 18 : L'évolution de la population de Biskra entre 1998-2008

¹ CHEURFI A. : *Dictionnaire des localités algériennes*, Editions CASBAH, Alger, 2011, p. 236

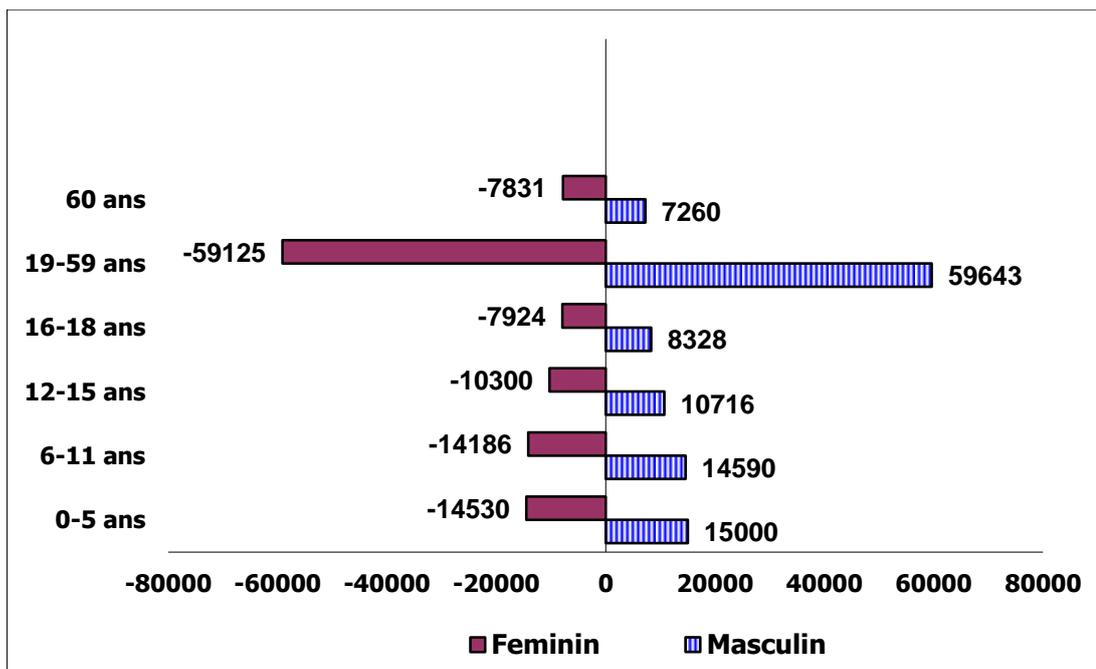


Figure 19 : L'évolution de la population par âge et par sexe

Le Chef lieu de Biskra (CLW) connaît une véritable expansion humaine depuis vingt ans. D'après le P.D.A.U, elle a atteint un taux de 30,77% en 2008. ¹Certes, comme toutes les villes d'Algérie, Biskra connaît l'attrait des ruraux mais également celui des autres villes telles Batna et Khenchela. Ces sont donc des habitants d'une autre origine ethnique. De plus, l'arrivée des Kabyles et des gens de la région d'Alger. Ces nouveaux habitants cherchent surtout une meilleure situation économique.

Les études du P.D.A.U en 2008 prévoient une population en 2020 de 330. 862 habitants.² Parallèlement, Biskra passe d'une ville agricole à une ville industrielle car beaucoup de propriétaires de palmiers ont vendu leurs palmeraies. De ce fait, il y a eu un enrichissement du foncier urbain, une explosion de la population et une urbanisation massive « *une pompe aspirant des gens venus d'ailleurs* »³

D'après L-J.Calvet, il y a deux périodes d'urbanisation : la première concerne la période de croissance maximale où le lieu de naissance est rarement la ville elle-même et elle correspond à l'émergence du plurilinguisme et l'apparition d'une langue véhiculaire.

¹ Ibid,

² Ibid,

³ CALVET L-J. : op. cit. p. 59

Deuxièmement, l'intégration sociale est d'ordre linguistique parce que les habitants réunis vont employer une langue commune.¹

Cet afflux des étrangers vers la ville de Biskra, appelés elbaranija a amené également leur langue ou dialecte tels que : les berbères (kabyles, chaoui, mozabites) et des Algérois, Tlemcéniens, Oranais, etc. Alors, ces derniers manipulent assez bien la langue française contrairement à certaines catégories sociales à Biskra qui ont tendance à employer surtout l'arabe dialectal. Il en résulte ce mixage des origines. Les gens délaissent leur langue d'origine pour employer une langue commune notamment la langue française.

De ce fait, il y a eu une transformation radicale du schéma de la ville de Biskra établi depuis longtemps, les familles originaires de Biskra concentrées dans les quartiers Sidi Barkat, M'Cid, Gueddacha, Béni Morah, Dalâa et La gare se sont répartis vers d'autres villes ou ont changé de lieu de résidence. Et comme le souligne Calvet : « *L'avenir linguistique dépend en partie des phénomènes de migration* »²

La ville de Biskra qui était au début d'abord un ensemble composé de sept villages (déjà cités) fondée sur une organisation ethnique a aujourd'hui une organisation différente, celle qui caractérise une ville moderne fondée sur la différence et en premier lieu la différence linguistique.

D'après l'enquête menée auprès des étudiants, 61,85% disent parler l'arabe en famille, 13,81% parlent arabe et français lorsqu'ils sont en famille et seulement 2,63% parlent le français en famille. Ceci montre que la famille à Biskra est arabophone. Pour ce qui est du berbère, il existe des familles qui pratiquent la langue berbère telles que les chaoui et les kabyles car 2,63% parlent chaoui et 1,31% disent parler kabyle. De plus, 88,81% des étudiants affirment que l'arabe est leur langue maternelle. Donc, nous déduisons par ceci, que la ville de Biskra est majoritairement arabophone.

¹ Ibid,

² Ibid, p. 55

II. PRÉDOMINANCE DU PARLER BILINGUE

1. Le secteur bancaire

Il existe certains domaines de la vie sociale, économique et culturelle qui emploient le parler bilingue comme norme linguistique sociale comprise par la plupart de la population. Elle est même employée pour s'assurer de l'adhésion du public.

Nous voulons surtout montrer qu'il existe des secteurs vitaux en Algérie qui emploient la parler bilingue tel que le secteur bancaire. La langue arabe et la langue française sont des langues de fonctionnement et de communication dans le secteur bancaire. Tout ce qui relève du travail technique par exemple la comptabilité, l'analyse financière et la gestion sont faits en langue française tandis que les documents, formulaires et fiches sont réalisés en arabe et en français.¹

A la banque comme nous l'avons-nous même constaté le français est une langue de négociation avec les clients nationaux ou étrangers. Les employés emploient souvent le code switching pour expliquer ou négocier.

Une langue étrangère cesse d'être étrangère au moment où elle devient la langue du pouvoir économique et politique du pays en question. Comme le souligne André Martinet (1970) : « *on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune.* »²

L'usage du français se répand de plus en plus à l'échelle nationale et son statut demeure ambigu. A partir de l'année scolaire 2006-2007, le français est enseigné à partir de la troisième année primaire. Il revient en force car les gens optent de plus en plus vers cette langue et désirent à tout prix se l'approprier pour différentes raisons sociales, de prestige, professionnelles, etc. Même la politique de l'Etat algérien, depuis cette date, facilite l'accès à la langue française aux nouveaux bacheliers. D'ailleurs Sebaa (2002) soutient :

Sans être langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif

¹ BELLARECHE H. : in Revue Synergie, n°8, université de Mostaganem, 2009.

² Op. cit. p. 176

*de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française.*¹

Dans le cadre de notre recherche, nous sommes allés sur les lieux, Société Générale Algérie, nous avons constaté que cette institution commerciale fonctionne avec les deux codes linguistiques les plus usités dans la société algérienne, l'arabe et le français. Car les dépliants à visée commerciale mis à la portée de la clientèle à l'entrée de cette nouvelle banque contiennent les messages suivants :

- Le premier dépliant mentionne « *messagi* » c'est le substantif en français « *message* » suivi du suffixe « *i* » en arabe qui veut dire « *mon* » c'est-à-dire « *mon message* » qui informe sur le mode de virement au moment où ils ont effectué le solde, etc au lieu que le client se déplace à la banque aux fins d'éviter aux clients le déplacement à même la banque.
- « *Epargne kenzi +* » est une combinaison de deux termes un en français, c'est le mot « *épargne* » et le deuxième est un terme de la langue arabe « *kenz* » qui veut dire « *trésor* » en français et suivi du suffixe « *i* » pour signifier « *mon trésor* » et c'est un service destiné à inciter le client à faire de ses économies un trésor.
- Un troisième dépliant appelle aussi l'attention de toute personne qui le consulte parce que nous voyons clairement comment SGA exploite les deux codes linguistiques des Algériens pour s'assurer la compréhension de ses services et obtenir un maximum de clients car voici ce qui est écrit :

« *En complément, découvrez aussi MEFTAH KENZI +* » où il y a en clair les deux codes exploités et finement manipulés par tous les Algériens, la langue arabe et la langue française. Le concepteur du dépliant commence par interpeller par une nouvelle offre de service « *en complément* » c'est-à-dire pour celui qui a déjà un compte, il doit découvrir la façon d'investir telle que « *découvrez MEFTAH KENZI +* ». Le terme « *MEFTAH* » est un mot de la langue arabe qui signifie « *la clé* » et « *kenzi* » est comme nous l'avons déjà montré plus haut « *mon trésor* » et c'est une technique qui garde le client prisonnier des services de la banque.

¹ SEBAA. R.: *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Edition Dar el Gharb, Oran, 2002, p.85.

- Un autre message dans un dépliant Etudes « MEFTAH NAJAH » pour dire SGA « la clé de ma réussite » et le mot najahi est un mot de la langue arabe qui dérive du nom « NAJAH » qui signifie « la réussite » en français plus le « i » qui indique la possession.

Cette publicité a pour objectif de permettre aux clients de faire des virements permanents mefath et/ ou des virements complémentaires à partir d'un compte chèque et à tout moment et n'importe où.

« MEFTAH NAJHI » est destiné à tous les lauréats au bac et qui sont titulaires du compte mefath najahi ouverts de plus de trois ans minimum et ayant acquis des intérêts à hauteur de 9000 DZD ou plus qui peuvent donc bénéficier d'un cadeau utile à leur activité universitaire.

« MEFATH KENZI » propose le compte kenzi qui fait bénéficier d'un taux d'intérêt de 2,8% avec un dépôt minimum de 1000DZD et par la même occasion permet aux clients de programmer des virements mensuels de leur compte vers celui-ci sans aucun déplacement.

Comme le texte est un moyen subtil pour toucher la fibre sensible du locuteur algérien, la publicité encore une fois ne manque pas de l'exploiter à bon escient, elle ne manque pas d'utiliser les deux codes linguistiques, la langue arabe et la langue française. A voir ce moyen de communication visant à toucher le public le plus large, nous avons constaté que ces opérateurs ont su exploiter les deux codes linguistiques que dicte le profil du locuteur algérien.

Bien que ce thème ait déjà été abordé, nous allons essayer dans ce travail de faire un survol rapide des techniques linguistiques non banales employées par les opérateurs téléphoniques Djezzy, Mobilis, Nedjma. Donc pour des raisons pratiques, il y a des pages publicitaires où figurent les deux textes en arabe et en langue française mais qui ne s'imbriquent pas. Il y a des textes où ces deux langues sont alternées et ce qui relève de l'alternance codique intraphrastique.

2. Les opérateurs téléphoniques

En effet, nous pouvons dire que ce sont tout simplement des algérianismes qui se manifestent dans les textes publicitaires qui reflètent les pratiques langagières réelles des Algériens et qui font partie du capital linguistico-culturel de l'individu algérien. Une forme de parler qui ne subit pas le poids de la norme prescriptive ou institutionnelle mais qui est caractérisée plutôt par une certaine forme de maléabilité de la norme.

En outre, les Algériens ont intégré l'alternance codique dans leur pratique langagière et elle est devenue un fait naturel qui fait partie de l'identité de l'individu algérien. Ces pratiques ne sont pas restées au stade de l'oral mais elles sont passées au stade de l'écrit comme nous allons le découvrir rapidement dans ces exemples :

Djezzy : Eich la vie (eich signifie en français « vis » à l'impératif)

Eich le printemps

Eich les joies de l'aïd

Nedjma : bitakat attabia maa la puce star

Equivaut à : bitakat (carte) ; attabia (de recharge) ; maa (avec)

El moukalama bi quatre diners nahwa gaa les réseaux

Equivaut à : el moukalama (l'appel) ; bi (avec) ; nahwa (vers) ; gaa (terme algérois qui veut dire tous)

Ch hal la validité ? Mazal

Equivaut à : ch hal (combien) ; mazal (pas encore)

Al istifada min khadamat Nedjma storm

Equivaut à : al istifada (le bénéfice) ; min (de) ; khadamat (services)

Mabrouk à l'heureux gagnant

Equivaut à : mabrouk (félicitations)

Mobilis : Mobilis akbar chabaka fi Idjazair

Ce recours à l'alternance codique ne peut être perçu comme une incompétence mais plutôt comme un profil linguistique du comportement du locuteur algérien. Elle a une finalité commerciale et identitaire ayant pris en considération essentiellement la composante identitaire du client algérien et qui sont et la langue arabe avec ses deux variétés et la langue française.

3. La chanson raï

L'alternance codique apparaît même lors de la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. La chaîne tunisienne Nessma, en direct passe des chanteurs algériens tels que Mohamed Lamine qui chantent avec le code mixing arabe/français et Souad Massi qui chante en usant de l'alternance codique.

En effet, nous pensons qu'on ne peut plus douter de la compétence du locuteur algérien mais nous ne pouvons que constater comment ces deux langues sont harmonieusement et conjointement présentes dans un même texte.

Voici un extrait de la chanson de Mohamed Lamine « ma dirou wallou » qui veut dire : vous ne ferez rien ou encore vous ne pourrez rien faire. (Dirou veut dire en français « faites ou vous faites »)

« ya idiani rakom tahdrou **pour rien**... (mes ennemis vous parlez pour rien)

ana wa omri rana bil **bien**... (moi et mon amour on est si bien)

nahbal hbal wa aliha **j'ai une passion** ... (je deviens fou pour elle j'ai une passion)

Un extrait de la chanson de Souad Massi :

Une maudite scène

Je ne pensais qu'à moi

Je ne pensais qu'à moi

Tu as pansé mes plaies dures douleurs

Fougaces dans des îles

Tu ne pensais qu'à toi

Je ne pensais qu'à moi

Je ne pensais qu'à moi

Je ne pensais qu'à moi

C'est tant pis pour moi

Si tu as pris le large

Tant pis pour moi

Nasta hal (emprunté à l'arabe et qui veut dire « c'est bien fait pour moi »)

Ana wach dani (moi qu'est-ce qui m'a poussé)

Nastahal wach dani (je mérite qu'est-ce qui m'a poussé)

Like a man **nasta hal** (l'anglais intervient suivi du groupe verbal en arabe qui veut toujours dire je mérite ce qui m'arrive ou c'est bien fait pour moi)

Tant pis pour moi

Ana wach dani like a man (moi qu'est-ce qui m'a poussé)

Nasta hal (c'est bien fait pour moi)

Tant pis pour moi

De nos jours, on dirait que le mélange linguistique dans la chanson est une chose naturelle, artistique et recherchée parce qu'en fait, ce type de chanson est très recherché par la population jeune. Donc, le fait qu'un chanteur moderne fait recours aux deux codes linguistiques les plus utilisés dans la société algérienne ne reflète que le degré d'estime du bilinguisme. Or, la chanson raï est de nature sentimentale et touche à l'"émoi", il se trouve donc que le bilinguisme franco-arabe dans ce type d'expression artistique est un moyen fort commercial et intime.

III. L'INFLUENCE DE L'INFORMATISATION

L'Algérie durant les vingt dernières années a développé un dispositif de moyens humains et matériel pour sortir de cette crise en surface politique mais profondément sociologique. Parmi ses armes de combat contre cette crise c'est le recours à l'informatisation c'est-à-dire faire de l'informatique un moyen efficace pour moderniser la société et sortir d'une crise sociale. L'Etat algérien optait pour une nouvelle idéologie celle de l'uniformisation de l'informatique à l'échelle nationale, c'est-à-dire, toutes les administrations et tous les foyers doivent être dotés de l'outil informatique.

L'informatisation a été une sorte d'émancipation sociale et un moteur de progrès social et économique pour sortir l'Algérie de sa crise. A partir de ces innovations technologiques, le citoyen s'est trouvé réinvesti de nouvelles valeurs au niveau individuel.

Avant l'avènement de la société d'information, le citoyen algérien était formé à l'école et l'université à des savoirs disciplinaires fixes symbolisés par un diplôme. L'informatisation a changé le cours des choses, a transformé une situation léthargique pour asseoir une société nouvelle aux caractéristiques de l'homme nouveau, réflexif, critique et responsable de la gestion de ses informations.

Donc l'informatisation et l'apparition des nouvelles technologies a su réactiver les espoirs des jeunes et moins jeunes, des femmes et même leurs rêves utopiques pour la plupart. Ainsi, les nouvelles compétences se sont installées qui leur ont permis d'appartenir à cette société qui les a exclus pendant longtemps.

En effet, ces technologies révolutionnaires ont pu réactiver l'imaginaire linguistique et cognitif des citoyens algériens et des changements sociétaux se sont opérés au niveau économique, liés à la Modernité qui a eu pour objectif l'émancipation du citoyen algérien.

Par ailleurs, un sentiment de sécurité et de réconciliation s'est enfin installés grâce à la disponibilité domestique des TIC et les nouvelles générations s'habituent aux modifications incessantes de ces moyens attrayants et ludiques parce qu'ils peuvent mettre à jour leurs compétences, connaissances et leur tendance à l'expérimentation et à la découverte. C'est pourquoi, il y a eu le renforcement des disciplines scientifiques et techniques au niveau scolaire et des horaires furent aménagés au profit de l'enseignement parce que selon l'ex-ministre Benbouzid : « *Les nouvelles technologies de l'information et de la communication transforment nos façons de penser, de travailler et de communiquer et sont en voie de devenir le passage obligé pour accéder aux savoirs.* »¹

Toujours dans un cadre de la réforme éducative, la politique éducative a accordé une place privilégiée à l'enseignement des disciplines scientifiques et techniques et ceci dès la première année du primaire et également durant tout le cursus scolaire. Ces innovations vont certainement contribuer à la familiarisation précoce des enfants à des pratiques simples d'observation, d'expérimentation et de débats d'idées et 30 à 40% du volume horaire hebdomadaire global consacré à cette nouvelle discipline. Par ailleurs, il y a eu également l'introduction de l'enseignement de l'informatique en 1ère année secondaire et la généralisation des TIC dans le système éducation qui avait pour objectif

¹ BENBOUZID B. : op. cit. pp. 73-79

comme le souligne Benbouzid : « [...] constituent un objectif stratégique visant la maîtrise de l'outil informatique par tous les élèves de sorte qu'ils puissent, progressivement, en concevoir les applications pédagogiques aussi bien en classe qu'en dehors de la classe. »¹

Par conséquent, des mesures furent prises sur le terrain car dès 2005 les lycées sont dotés d'un réseau local (1500) et en plus de cette action, il y eut une convention signée avec Algérie-télécom pour la mise en place d'un réseau intranet et le taux de réalisation de cette opération selon l'ex-ministre est de 95% et en parallèle tous les enseignants (primaire, moyen et lycée) devaient suivre une formation quant à l'usage de l'informatique. En effet, en 2006, 2007 et 2008 cette opération a concerné 102 000 enseignants du primaire, 63000 enseignants du moyen et 36000 enseignants du lycée.²

Conclusion

Comme nous venons de le constater, le terrain permet à l'apprenant l'appropriation d'un parler bilingue. En effet, Biskra est le contexte d'appropriation de l'apprenant (échantillon de notre étude), qui a développé une compétence bilingue et non une compétence monolingue dans chacune des deux langues, la langue arabe et la langue française.

¹ Ibid,

² Ibid, p. 81

Troisième Chapitre

Choix méthodologiques

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons décrire les objectifs de l'enquête ainsi que tout le dispositif nécessaire à la réalisation de cette recherche (corpus, échantillon, posture de recherche, etc). Nous allons surtout expliciter les étapes qui nous ont permises de réaliser cette étude. Entre autres, le dispositif principal de l'enquête, l'approche, la collecte des données de base et la construction du corpus.

I. LES OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

Notre intérêt pour ce thème de recherche est lié à notre expérience au département de français. Les résultats escomptés après une année de dur labeur avec les étudiants n'étaient toujours pas satisfaisants quant à l'appropriation du français langue étrangère.

Nous désirons par cette étude comprendre les facteurs pertinents qui sont de nature à mettre l'appropriation du français langue étrangère dans un contexte algérien et particulièrement à Biskra. C'est surtout dans le but de rendre compte d'une situation langagière, quotidienne, choisie par les jeunes étudiants, consciemment ou inconsciemment pour exprimer leurs idées et leurs sentiments.

Afin de parvenir à notre objectif, nous avons opté pour une démarche méthodologique apte à nous fournir une base de données riche qui nous permettra une analyse fiable. Pour cela, nous nous sommes servis de deux approches, quantitative et qualitative ont été retenues :

- Notre étude a mis en œuvre plusieurs dispositifs :
- Un questionnaire destiné aux étudiants
- Un questionnaire d'identification destiné aux étudiants
- L'observation participante
- Des entretiens dirigés
- Des entretiens semi-dirigés
- Des entretiens de groupes

II. POSTURE DE RECHERCHE

Au début de la présente recherche sur le terrain, il était difficile d'adopter une posture de recherche bien définie vu la complexité du terrain mais c'est en commençant le travail avec les étudiants qu'on a pu opter pour une approche précise. D'ailleurs P.Blanchet affirme qu'on ne peut enquêter efficacement en étant exclusivement à l'intérieur de la communauté, ni à plus forte raison, exclusivement à l'extérieur. Enfin nous avons trouvé incohérent d'avoir recours à une seule méthode d'enquête parce que ça ne pouvait permettre de réaliser une étude scientifique fructueuse et fiable. C'est pour bien fonder notre recherche et pouvoir construire un cadre théorique conforme aux données recueillies sur le terrain que nous avons récolté un maximum d'indices par le biais de l'observation participante aux fin d'aboutir à une interprétation qualitative du corpus.

W.Labov, le sociolinguiste américain a été le premier à élaborer une linguistique de terrain où des méthodologies doivent être choisies en fonction des données recueillies. Certes W.Labov a permis à la sociolinguistique d'émerger grâce à ses recherches empiriques construites à partir d'un terrain mais il a aussi présenté la notion de « paradoxe de l'observateur » qui met des freins à l'engagement de l'enquêteur. En choisissant exactement ce terme « paradoxe » il dévoile en fait « le dilemme de l'enquêteur » c'est-à-dire une façon de dire aussi pour lui combien c'est difficile de rester fidèle et ne pas tenter par un quelconque moyen d'influencer le déroulement de l'enquête (moyen gestuel, énonciatif, regard, proxémique, etc). Donc, cette notion à caractère limitatif et réducteur empêche le sociolinguiste-chercheur de bien réaliser son enquête. C'est pourquoi, nous avons opté pour l'observation participante.

Donc, la posture de recherche que nous jugeons satisfaisante c'est « l'observation participante » parce qu'elle fournit des données authentiques et où même il y a cette « insertion » de l'enquêteur » certes mais une insertion qui construit une relation enquêteur/ enquêté et c'est une relation qui exige quand même un certain « engagement » de la part de cet enquêteur pour être fidèle à la recherche et rester fidèle à ses enquêtés (pas d'abus). Aussi le chercheur s'investit dans sa propre recherche en sacrifiant son temps, son énergie dans le seul but de « faire aussi honnêtement » que possible son enquête. Comme le souligne Labov qui a pris la langue comme son objet d'étude et lui a donné tout

le cadrage théorique et empirique qu'elle mérite : « *Ce type d'enquête consiste à recueillir des données en participant soi-même aux situations qui les produisent* »¹

Le chercheur participe aux conversations spontanées auxquelles il assiste quotidiennement et comme l'affirme Laburthe-Tolra cité par Mucchielli dans ce passage : « *On ne peut étudier les hommes qu'en communiquant avec eux, ce qui suppose que l'on partage leur existence d'une manière durable ou passagère. L'observation participante consiste à participer réellement à la vie et aux activités des sujets observés* »²

Donc pour un chercheur-sociolinguiste il y a nécessité de s'intégrer dans le terrain, et d'observer de près les pratiques linguistiques des individus et enregistrer les pratiques spontanées afin de pouvoir procéder à des études engagées et fiables comme l'affirme Auroux :

« *Ce qui est spécifique de ce que l'on appelle linguistique de terrain, c'est l'idée que, pour construire des représentations linguistiques, il faut qu'un observateur pénètre sur le dit terrain et devienne partie prenante d'une relation face-à-face et individuelle.* »³

Mais ce qu'il y a lieu de noter c'est que dans ce terrain qu'on pénètre pour étudier les pratiques linguistiques, nous ne pouvons pas écarter la notion d'«interaction» qui demeure un élément indéniable dans l'authenticité des données recueillies et d'ailleurs Kerbrat - Orcchioni le souligne dans ce passage : « *Respect absolu des données, c'est-à-dire réhabilitation de l'empirisme descriptif et souci de travailler à partir de corpus d'enregistrements d'interactions autant que possible authentiques* »⁴

Par conséquent, ce qu'il faudrait retenir de tout ce qui vient d'être dit, c'est l'aspect pratique qui doit prendre le pas sur le théorique. Le travail scientifique repose surtout sur la collecte des données. Il est impossible de construire une théorie avant la pratique en sociolinguistique tant en déroulement du travail, de méthode d'enquête et de traitement des données puisque l'interprétation est toujours relative aux données dont elle émerge.

¹ BLANCHET P. : *Linguistique de terrain, Méthode et théorie, Une approche ethnosociolinguistique*, Presses Universitaires de Rennes, France, (2000), p. 41

² LABURTHE-TOLRA.P., cité dans A.Mucchielli (dir), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, op. cit. art. « observation participante », p. 146 cité par Blanchet

³ Ibid, p. 28

⁴ Ibid,

III. CRITÈRES DE SÉLECTION DU PUBLIC

Notre échantillon se compose d'apprenants de niveau universitaire. Nous avons choisi des apprenants de niveau universitaire, autrement –dit, de niveau avancé, stade idéal de l'appropriation d'une langue étrangère telle que la langue française. Il s'agit des étudiants de deuxième année LMD et Master 1 de la filière de Français, de l'université de Biskra.

IV. QUESTIONNAIRES

1. Le questionnaire principal

Le questionnaire principal qui a été distribué à 152 étudiants de 2ème année LMD. Il comporte trois catégories d'items qui nous permettent de dessiner le profil exact de l'étudiant inscrit dans la filière de Français à l'université de Biskra. Le premier groupe d'items sert de recueillir des informations factuelles telles que : l'âge, le sexe, la fonction et le lieu de résidence. Quant à la deuxième catégorie d'items, elle nous a permis de connaître les pratiques langagières des étudiants, c'est-à-dire, les langues pratiquées, que ce soit en famille, au travail, à l'extérieur. Le troisième groupe d'items nous a permis de savoir les jugements des étudiants sur leur compétence en langue française, la nature de la langue à apprendre, facile ou difficile et enfin, il nous a permis aussi de connaître les représentations des étudiants inscrits en Français sur la France.

Le questionnaire n'a été proposé aux étudiants après avoir obtenu leur consentement. Ainsi, c'est par le biais du délégué de groupe que nous avons pu être mis au courant de la date de distribution du questionnaire. Réunis tous dans l'amphi B à l'université de Biskra, une fois le questionnaire remis entre les mains des étudiants, nous avons été sollicité par eux pour quelques explications concernant certaines questions. Le déroulement de la passation a eu lieu au mois de décembre 2010. A midi, nous avons nos 152 questionnaires remplis par les étudiants.

Ensemble	152	
Sexe		
Hommes	18	12%
Femmes	132	86%
Age	18 – 43 ans	
Résidence	Biskra	
Communes	: Biskra, Batna, Khenchela	
Profession	: diverses	

En effet, le profil de l'étudiant est surtout de sexe féminin, provenant d'un milieu urbain, d'une importante mobilité sociale et exerçant déjà une fonction. Enfin, la langue française est devenue un atout indéniable pour travailler ou pour jouir d'un certain prestige social dicté par la société comme l'a montrée l'étude des représentations vue précédemment

Notre objectif est de montrer que le contexte d'acquisition d'une langue étrangère influe sur son appropriation. Ensuite, nous voulons montrer que les étudiants venant des environs (communes éloignées) de Biskra où la langue arabe domine n'arrivent pas à s'approprier la langue française. Comme l'inscription dans la filière en français présuppose une connaissance assez solide de cette langue, nous nous sommes demandé pourquoi ces étudiants veulent préparer un diplôme dans cette langue. Enfin, nous allons montrer que le choix de cette spécialité est relatif à une condition sociale vécue par cette frange.

2. Le questionnaire d'identification

Le questionnaire de prospection a été proposé à un nombre réduit d'étudiants, un peu plus ou moins une vingtaine. L'objectif est de vérifier certains facteurs relatifs au dispositif principal.

V. CONSTITUTION D'UN CORPUS VARIÉ

1. Premier corpus : entretiens de groupes

Notre corpus comprend des enregistrements sonores d'entretiens de groupes réalisés avec des étudiants de 2ème Année LMD, français. Ce sont des entretiens d'une durée allant de 20 minutes jusqu'à une heure. Le thème de ces entretiens est surtout de parler de la langue française à Biskra. Donc, trois entretiens ont couvert ce thème source de débat et le troisième groupe a choisi comme thème la femme.

Conversations	Présence de l'enquêteur	Lieu	Durée de l'enregistrement	Thème
Conversation 1 (C.1)	Oui	Université Biskra Bloc A Salle 5	20mn	Le niveau de la langue française à Biskra et comment les étudiants en pensent.
Conversation 2 (C.2)	Non	Université Biskra Bloc A Salle 1	35mn	Les vacances à Annaba et relation langue française et ville. Où se situe la langue française à Biskra
Conversation 3 (C.3)	Non	Université Biskra Bloc A Salle 3	25mn	Le mariage avant, aujourd'hui et comment les femmes à Biskra le vivent.
Conversation 4 (C.4)	Oui	Université Biskra Bloc A Salle 6	32mn	Le niveau de la langue française à Biskra et l'évaluation

Tableau 18 : Les quatre conversations avec leurs caractéristiques propres

Première conversation
<p>-Femme, âgée de 34 ans. Elle est de Biskra. Elle a fréquenté l'école coranique. Elle travaille comme surveillante. Elle a obtenu un diplôme d'opticienne. Elle vit à Biskra parce qu'elle est forcée d'y vivre. Elle y vit pour le travail et la famille et aussi parce que le vie est plus facile ici. Le niveau de la personne selon elle dépend du type de diplôme et de la maîtrise de la langue française. « La langue est une culture de comportement qui exprime la langue française »</p> <p>-Femme, âgée de 21 ans, née à Alger. Elle a fréquenté l'école coranique. Son diplôme obtenu est agent de saisie ;ell passe ses vacances à Tipaza. Elle n'aime pas vivre à Biskra et elle n'est pas non plus forcée d'y rester mais elle y reste pour la famille et le travail. Le niveau de la personne dépend du mode de vie et de la maîtrise de la langue française. Selon elle « <i>la culture est le fait de pouvoir bien s'exprimer en langue française puisque grâce à la culture on peut maîtriser la langue ou bien améliorer notre niveau</i> »</p> <p>-Homme, âgé de 42 ans, de theniet el abed. Ayant fréquenté l'école coranique. Les Aurès est son lieu antérieur de résidence. Il est adjoint d'éducation. Il a déjà obtenu un diplôme en DEUA électronique. Il passe ses vacances à Alger, le littoral généralement. IL part souvent à Alger. Il n'aime pas vivre à Biskra et il n'est pas forcé d'y vivre. Il y reste pour la famille. Le niveau de la personne dépend du mode de vie et de la mentalité. « <i>Je suis d'accord avec la première car parler en français n'a aucun sens relatif au comportement. Il est évident que s'exprimer en langue française pousse à dire que vous avez une idée sur la civilisation et le mode de vie</i> »</p>

des français et de ce fait acquérir un comportement civilisé mais ce n'est pas pour avoir une culture »

-Femme âgée de 39 ans, née à Ouargla. Cela fait quatre qu'elle réside à Biskra. Son lieu antérieur de résidence est Skikda. Elle a un diplôme de maîtrise de comptabilité. Elle passe ses vacances à Alger. Elle n'aime pas vivre à Biskra et elle est forcée d'y vivre pour le travail. Le niveau de la personne selon elle dépend du mode de vie. *« Pour moi la culture est un comportement parce qu'être cultivé c'est être civilisé et pour l'être il faut savoir comment se comporter et le bon comportement aide à se cultiver et à apprendre »*

-Femme, âgée de 32 ans, née à Biskra, ayant fréquenté l'école coranique. Elle a une licence en gestion. Elle part en vacances sans préciser de ville. Elle dit qu'elle est forcée de vivre à Biskra, à cause de la famille, le travail et la vie est plus facile ici. Le niveau de la personne dépend du type de diplôme obtenu et de la mentalité. *« je pense que la langue française est une culture pour former les comportements humains et bien sûr peut être avec les connaissances de vie »*

-Femme, âgée de 34 ans, née à Skikda. Elle habite à Biskra depuis 1981. Elle passe ses vacances à Jijel et M'Sila. Elle est chef de service. Elle a une licence en commerce. Elle veut préparer un diplôme en langue française parce qu'elle considère cette langue comme essentielle dans la société algérienne. Bien qu'elle a des compétences en arabe, elle juge que ce n'est pas suffisant parce qu'il faut qu'elle maîtrise avant tout le français. Elle est à Biskra parce sa famille l'a obligée à y demeurer. Elle pense que le niveau de la personne en Algérie *« Oui, le niveau de la personne dépend de la maîtrise de la langue française parce que la langue française est un butin de guerre, elle fait du patrimoine national et on se doit de bien la parler, correctement. La langue française en Algérie permet mieux aux Algériens de se contacter, nouer des relations parce qu'elle est un facteur culturel en Algérie. »*

Deuxième conversation

-Femme, âgée de 42 ans ; elle est née à Alger mais elle habite à Tolga. Elle a fréquenté l'école coranique. Elle habite à Biskra depuis dix ans. Elle passe ses vacances à la campagne. Elle aime bien vivre à Biskra parce que sa famille y réside. Le niveau de la personne dépend de la mentalité. *« La culture est un comportement parce que nous sommes avant tout des êtres humains, et pour communiquer avec les autres, c'est le savoir-faire car votre comportement qui va identifier votre personnalité et votre culture »*

-Femme âgée de 20 ans, née à Biskra. Cela fait vingt ans qu'elle habite à Biskra. Elle voyage dans les villes d'Algérie. Elle est forcée de vivre à Biskra à cause de sa famille. Le niveau de la personne dépend du nombre de connaissances acquises et de la mentalité. *« La culture est un comportement avec civilisation, respect et autre, sans même savoir s'exprimer en français. Être cultivé ne veut pas forcément dire s'exprimer en français »*

-Homme, âgé de 37 ans, né à Biskra. Il a fréquenté l'école coranique. C'est un cadre informaticien (technicien supérieur en informatique). Il part souvent à Annaba et Alger. Il aime bien vivre à Biskra. Selon lui, le niveau de la personne dépend du

nombre des connaissances acquises, du type de diplôme obtenu, du mode de vie et de la maîtrise de la langue française. Pour lui « *la culture est un comportement c'est sûr et s'exprimer en langue française c'est un acquis mais la culture c'est un univers très vaste et puis dépend de plusieurs facteurs et paramètres y compris l'expression que ce soit orale ou écrite en langue française* »

-Femme, âgée de 20 ans, née à Biskra. Elle a fréquenté l'école coranique. Elle part à Batna et Bord Bou Arreridj. Elle aime bien vivre à Biskra. Pour elle le niveau de la personne dépend du mode de vie. Elle répond à la question ouverte : « *Je suis d'accord que la culture est un comportement lorsqu'on est plus cultivé cela manifeste dans notre comportement* »

-Homme, âgé de 25 ans, né à Biskra. Il passe ses vacances sur les villes côtières Il n'aime pas vivre à Biskra et le niveau de la personne dépend du nombre de connaissances acquises.

Troisième conversation

Bilel, âgé de 22ans. Il est de Souk Ahras. Il a fréquenté l'école coranique. Actuellement, il réside à Biskra (depuis 2ans). Il travaille comme assistant-pharmacien. Il travaille pendant les vacances. Il choisit Annaba pour passer ses vacances. Il aime bien vivre à Biskra à cause de la langue.

Selon lui, le niveau de la personne dépend du nombre de connaissances et de la mentalité. Pour lui, la culture est le bien de savoir être et savoir vivre, c'est d'être un citoyen du monde qui peut s'adapter dans n'importe société facilement, une langue véhicule sa culture.

Manel, âgée de 25 ans. Sa ville natale est Biskra. Elle y a toujours habitée. Elle n'a pas fréquenté l'école coranique. Elle est enseignante. Elle a une licence en langue française. Elle aime bien vivre à Biskra. Pour elle, le niveau de la personne dépend du mode de vie, la maîtrise de la langue française et de la mentalité. Pour Manel, *la culture est à la fois un comportement mais aussi le fait de pouvoir bien s'exprimer en langue française tout simplement une langue véhicule des connaissances et une culture donc parler la langue française sans la dépouiller de sa culture car la langue française prend tant de beauté grâce à sa culture.* »

Rima, âgée de 29 ans. Sa région natale est Niamey au Niger. Elle n'est pas née à Biskra mais cela fait 21 ans qu'elle y réside. Elle travaille comme enseignante. Elle a une licence en sciences juridique et administrative plus licence en langue française. Ses vacances, elle les passe en Algérie. Elle dit qu'elle est forcée de vivre à Biskra, elle y vit pour sa famille. Le niveau de la personne dépend du mode de vie, de la maîtrise de la langue française et de la mentalité.

Selon Rima, « *la culture est un comportement, il ne suffit pas de maîtriser la langue mais apprendre à communiquer connaître comment dire les choses et dans quel contexte les dire.* »

Marie, âgée de 32 ans. Elle est de Biskra. Elle enseignante au primaire. Elle a une

licence en langue civilisation française. Elle passe ses vacances à Alger. Elle aime travailler à Biskra mais elle n'aime pas y vivre. Donc, elle est forcée d'y rester. C'est surtout pour la famille et le travail. Selon elle, le niveau de la personne dépend de la mentalité. Ainsi, « *la culture pour elle est un comportement cela sous entend que le fait de bien parler la langue française ne suffit pas, on doit ajouter à cela les valeurs que véhicule cette civilisation.* »

Mounia, âgée de 37 ans. Elle vit à Biskra depuis 35 ans. Lieu antérieur de résidence est la France. Elle y est restée quatre ans. Elle est enseignante. Elle a une licence en français et T.S. Marketing. Elle part souvent à Alger. Elle est forcée de vivre à Biskra. Elle y vit pour la famille. Le niveau de la personne dépend du mode de vie, de la maîtrise de la langue française et de la mentalité. Selon elle, « *la culture est un comportement, une langue et comme une autre, c'est un moyen de s'exprimer, la culture englobe la langue, l'expérience, l'entourage, les fréquentations, les lectures, le mode de vie.* »

Tableau 19 : Le profil des étudiants participant à la conversation

Nous tenons à préciser que nous n'avons pas pu recueillir des informations sur les participants de la troisième conversation dont le thème est : le mariage

2. Deuxième corpus : les entretiens dirigés

Pour que notre recherche soit bien fondée, nous nous sommes servis d'autres corpus : des entretiens semi-dirigés et des entretiens dirigés. Dans le premier type, l'étudiant était libre de parler de sa vie et de son expérience avec la langue française. Il était libre de s'exprimer à sa façon et à son débit. Tandis que le deuxième dont l'objectif était de confirmer certaines opinions des étudiants émises dans le cadre des autres moyens d'investigations.

D'abord, les entretiens semi-dirigés, ce sont ceux que nous avons réalisés en premier parce qu'on pensait qu'ils allaient nous suffire à confirmer nos hypothèses. Or, ces derniers, ils nous ont surtout permis de savoir comment les étudiants s'expriment réellement en langue française lorsqu'ils sont placés dans une situation exolingue. Dans cette situation, ils ont recours à l'interlangue. Les entretiens semi-dirigés nous ont permis de récolter des réponses des étudiants explicites, surtout, en ce qui concerne leurs représentations. Ensuite, les entretiens dirigés, réalisés sur la base d'un questionnaire avec des questions fermées. L'objectif de ces deux types d'enquêtes est d'obtenir un maximum d'informations nécessaires à la compréhension de l'appropriation de la langue française

chez un individu bilingue. Ils nous aideront à corrélérer les résultats obtenus par chaque type d'enquête.

Le fait d'avoir exploité plusieurs types d'outils d'enquête nous a permis de procéder à une prospection de l'histoire langagière de la pratique de la langue française chez l'étudiant. C'est une façon de cerner toutes les réponses possibles de notre informateur et ne laisser place à aucun doute sur un quelconque point de sa personnalité. Les entretiens ont eu lieu le mardi 03 janvier 2012 au bloc A et à la salle 3.

WL- âgée de 34 ans, est née à Skikda (ville côtière située à l'Est du pays). Ils résident à Biskra depuis 1981 et sa famille a vécu pendant trois ans à Jijel (ville côtière). Chaque été elle passe ses vacances à Skikda. Ils ont également habité à M'sila (centre du pays) suite à une mutation de son père qui était magistrat. C'est une mère de trois filles. Elle a eu une licence en commerce et elle occupe le poste de chef de service dans une administration publique. Actuellement elle réside à Biskra. Elle n'a jamais fréquenté l'école coranique.

OA- âgé de 42 ans, né à Théniet El Abed, wilaya de Batna (située à 120 km de Biskra, dans les aurès). Il a fréquenté l'école coranique. Il n'habite pas Biskra, il vient juste pour les cours. Il est adjoint d'éducation et il a un diplôme de DEUA en électronique. C'est à Alger qu'il passe ses vacances (le littoral). Il n'aime pas Biskra et il est forcé d'y venir à cause de la famille. Pour lui le niveau de la personne dépend du mode de vie et de la mentalité. Il pense que la culture est un comportement car parler français n'a aucun sens relatif au comportement. Il est évident que s'exprimer en langue française pousse à dire que vous avez une idée sur la civilisation et le mode de vie des français et de ce fait, acquérir un comportement civilisé mais ce n'est pas suffisant pour avoir une culture.

AF- âgée de 32 ans, née à Biskra. Elle réside à vieux Biskra. Elle a fréquenté l'école coranique et elle habite à Biskra cela fait 32 ans qu'elle y habite. Elle a une licence en gestion (Economie). Elle part en vacances mais elle n'a pas précisé le lieu. Elle aime vivre à Biskra et elle est forcée d'y vivre à cause de la famille, du travail et de la facilité de la vie. Pour elle le niveau de la personne dépend du mode de vie et de la mentalité. Je pense que la langue française est une culture pour former le comportement humain dit-elle.

DK- âgée de 34 ans, née à Biskra. Elle est opticienne et elle travaille comme surveillante dans un établissement scolaire. Elle a fréquenté l'école coranique et ça fait 24 ans qu'elle réside à Biskra. Elle aime vivre à Biskra et elle dit qu'elle est forcée d'y vivre à cause de la famille et du travail. Elle pense que le niveau de la personne dépend du diplôme obtenu et de la maîtrise de la langue française. DK pense que la langue est une culture du comportement elle exprime la langue française.

3. Troisième corpus : entretiens semi-dirigés

J'ai commencé par faire des entretiens semi-dirigés pour donner la liberté aux étudiants de s'exprimer à leur façon mais je me suis heurtée à des imprévus. Premièrement, il y eu seulement trois étudiantes qui ont accepté de faire l'entretien, deux d'entre elles ont exigé que ça soit chez elles et seule la troisième a accepté de le faire à la salle des enseignants de la faculté des lettres et des langues à l'université Mohamed Khider Biskra. Deuxièmement, certes, ces étudiantes ont accepté de faire l'entretien mais elles se sont exprimées à leur aise et rien qu'en français pas toujours correcte. Donc, ces entretiens m'ont surtout permis de connaître les représentations et le degré de compétence en FLE et de savoir la réalité du vécu linguistique surtout celui de la « difficulté de l'oral ».

SB- âgée de 25 ans, nés dans la commune de Ain Naga (Daïra de Sidi Okba) wilaya de Biskra. Sa famille est venue habiter à Biskra en 1997, donc cela fait treize ans qu'ils résident à Biskra, au centre-ville. Elle a fréquenté l'école coranique dans son enfance à AïN Naga. Elle vient d'obtenir son diplôme de Master et elle enseigne dans un collège à Biskra comme remplaçante. Elle m'a informé qu'elle ne part jamais en vacances ailleurs que chez eux à Aïn Naga petite commune située dans les environs de Biskra. Elle pense que le niveau de la personne dépend du nombre de connaissances acquises.

SB a été mon étudiante en 2006 et depuis elle me contacte souvent. Quand elle a appris que je voulais faire des entretiens avec les étudiants, c'est elle-même qui m'a contacté pour me dire qu'elle voulait bien le faire mais à condition que ça soit chez elle. Donc c'est le jour de l'Aïd El-Fitr (rupture du jeûn), l'après-midi je me suis rendue chez elle. Son accueil était très chaleureux, elle m'avait préparé du thé avec plusieurs sortes de gâteaux, on a d'abord discuté comme elle aimait le faire et ensuite j'ai sorti mon dictaphone et on a commencé.

ZG- âgée de 27 ans, née à Constantine. Elle habite à Biskra, au centre-ville. Elle a fréquenté l'école coranique dans son enfance. Lieu antérieur de résidence Constantine (Ville située à l'Est du pays). Cela fait dix années que sa famille habite à Biskra. C'est une enseignante de français. Elle est titulaire d'un diplôme de DES en biologie et actuellement elle est deuxième année master français. Elle aime bien vivre à Biskra parce qu'il y a toute sa famille. Elle soutient que le niveau de la personne dépend du nombre de connaissances acquises, du mode de vie, de la maîtrise de la langue française et de la mentalité.

ZG- Cette étudiante m'a un jour appelé au téléphone (qu'elle a eu par le biais d'une de mes étudiantes que j'ai eu en 2006 et que j'avais encadré en master) me demandant de l'encadrer en master. On s'est donné rendez-vous à la salle des enseignants de la faculté des lettres et des langues à l'université Mohamed Khider Biskra. A quatorze heures, je suis à la salle des enseignants et elle arrive. Tout de suite, elle se met à me parler de son thème, je l'écoute et je lui donne des directives concernant la bibliographie et la problématique. Une fois qu'on a fait le tour de son thème je lui demande si elle accepte bien de faire l'entretien avec moi où je lui demande de se présenter, de me parler de son emploi des deux langues et l'arabe et le français et c'est avec un immense plaisir qu'elle fait comme mes lecteurs le sentiront dans ce travail modeste.

4. Mode de transcription

Comme nous avons un corpus très riche et qu'il fallait bien l'explorer pour en comprendre le fonctionnement du parler bilingue chez les étudiants. Pour arriver à bien l'analyser, nous avons opté pour une transcription orthographique qui nous permet de réaliser une transcription fidèle à celle effectuée par nos enquêtés. Comme nous nous sommes servis d'un dictaphone que nous avons acheté lors de notre stage de D2 en France à Besançon, de la marque Sony, 535 heures d'enregistrements et nous avons un deuxième que nous avons acheté à Biskra de la marque Olympus. Donc, nous avons commencé par transférer les enregistrements des entretiens sur notre ordinateur et après nous avons transcrit. Cependant, ce n'est qu'après plusieurs écoutes que nous avons pu commencer à transcrire notre corpus afin d'éviter les omissions et les confusions compte tenu de la fidélité des données.

Pour ce qui est des conventions de transcription des conversations, nous nous sommes servi de plusieurs modèles : traverso, Orecchioni, Vion et celui du CLA de Neuchâtel. Enfin, nous avons adapté ces conventions à notre corpus.

Alors pour les conversations en langue française, nous les avons orthographiés en graphie latine, elles sont signalées en Bookman Old Style (12). Quant aux traductions, nous les avons mises entre parenthèses en gras

Conclusion

Enfin de compte, comme nous venons de le constater à travers ce dernier chapitre, utiliser un seul moyen d'investigation n'était pas possible vu la nature du thème abordé. Car étudier l'appropriation du français langue étrangère exige de subir à l'étudiant plusieurs types d'entretiens pour pouvoir connaître exactement les paramètres contextuels de l'acquisition. Par conséquent, les questionnaires (questionnaire principal et le questionnaire d'identification) nous ont permis de cerner avec précision les facteurs qui permettent l'émergence d'une compétence bilingue et de comparer les connaissances chez deux types de bilingues. En plus, les entretiens de plusieurs types nous ont permis de mieux voir les interactions langagières et les modes d'insertions de la langue arabe dans des énoncés en langue française.

TROISIEME PARTIE

**DEMARCHE INTERPRETATIVE ET CORRELATION
DES RESULTATS**

Premier Chapitre

Rapports entre contexte d'appropriation et apprenant

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons analyser le premier et le deuxième corpus. L'objectif est de montrer, à travers l'analyse des données recueillies de ces deux corpus les rapports entre le contexte d'appropriation et les pratiques langagières des étudiants.

En fait nous allons suivre une démarche interprétative qui nous permettra de dégager les caractéristiques des trois corpus. Autrement, nous allons découvrir qu'il y a un rapport étroit entre le contexte où a lieu l'acquisition de la langue française et l'apprenant. C'est-à-dire le lieu et l'âge d'acquisition sont responsables du degré de développement des stratégies d'apprentissage qui favorisent l'appropriation de la langue cible.

I. CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS 1

Ce corpus se compose de deux entretiens dirigés avec des questions directes dont les réponses doivent être précises. Les questions sont au nombre de trente-quatre questions. Le thème tourne autour de l'emploi de la langue française. La durée de chaque entretien est de trente-cinq minutes. Les informatrices sont deux étudiantes préparant un diplôme de master français. Ces enregistrements se sont déroulés en l'année 2011.

Pour la précision du travail, nous ne pourrons pas analyser toutes les données. Nous allons seulement nous intéresser aux facteurs responsables de l'appropriation du FLE chez les étudiants bilingues inscrits en français à l'université de Biskra. Il s'agit de découvrir et vérifier la part des facteurs contextuels dans tout apprentissage d'une langue étrangère.

1. Rapport entre contexte familial et appropriation du français

Puisque nous sommes partis de l'hypothèse qu'il existerait deux catégories de bilingues, à savoir les bilingues coordonnés et les bilingues composés, nous nous devons de montrer que la différence réside d'abord dans le contexte d'acquisition. Autrement dit, on parle d'acquisition en milieu naturel signifie que l'apprenant a appris la langue française en milieu naturel et familial, c'est-à-dire, en même temps que sa langue maternelle. De surcroît, l'âge est déterminant dans le processus d'appropriation. Car, apprendre une langue étrangère en bas âge développe les capacités cognitives linguistiques et permet une appropriation de la langue étrangère à court terme. Tandis qu'un apprenant qui acquiert la langue étrangère au stade scolaire, il lui serait plus difficile de s'approprier

la langue cible. Car, le processus d'appropriation prendrait plus de temps, vu l'âge et le contexte.

Or, notre échantillon se compose d'apprenants qui ont acquis la langue française en milieu naturel, milieu familial francophone et des apprenants qui l'ont acquise seulement au stade scolaire. Pour le deuxième cas, ils ont été soumis à un apprentissage forcé et n'ont pas été confrontés à des situations concrètes où ils doivent mobiliser leurs connaissances linguistiques en langues française. Donc, l'acquisition a eu lieu à un stade tardif. Il en découle un apprentissage morcelé, c'est-à-dire, divisé en phases qui, parfois sont mêmes loin de situations concrètes et contextualisées.

Du fait que, telle que nous l'avons signalé dans l'étude quantitative, 61,85% des étudiants inscrits en français à l'université de Biskra disent parler l'arabe dialectal en famille dont 6% sont résidents dans cette ville tandis que 3,15% viennent des communes du chef-lieu de Biskra. Pour le reste, nous avons relevé que 4% sont originaires des communes de Batna dont le chaoui est leur langue maternelle. Pour finir, 2,63% des étudiants viennent d'Oran, M'sila et Khenchela. En raison de cette diversité géographique et cette différence de répertoire verbal, nous avons deux catégories de bilingues.

Dans ce qui suit, nous allons exposer deux apprenantes inscrites en langue française. La première est originaire d'une grande ville côtière Skikda tandis que la deuxième est originaire d'une petite commune du chef-lieu de Biskra. Les réponses obtenues montrent nettement que la différence dans le degré d'appropriation de la langue française.

C'est pourquoi, nous allons dresser un tableau illustrant la différence entre les deux étudiantes, EWF et ESF d'après les réponses obtenues lors de l'enregistrement:

Question	Question n°30	Question n°31	Question n°34
Etudiante			
EWF	En famille	Parfois oui, parfois non	Parler le français avec beaucoup d'aisance
ESF	A l'université à l'âge de 20 Ans	Je fais appel à l'arabe parce que j'ai des lacunes	Lire pour comprendre et pourquoi je parle avec d'aisance

Tableau 20 : La différence des contextes d'acquisition du FLE

D'après le tableau, nous constatons que l'étudiante EWF, née à Skikda, ville située à l'Est algérien, elle a appris le français en famille tandis que la deuxième étudiante l'a appris à l'université. Ensuite, nous les avons interrogés sur la possibilité de ne pas recourir à l'arabe. EWF a répondu parfois oui, parfois non malgré son taux de maîtrise qui est plus élevé que ESF. Alors, cette dernière a répondu, « je fais appel à l'arabe parce que je me sens des lacunes ». Donc, même pour formuler sa réponse dans une phrase correcte grammaticalement, elle éprouve des difficultés. Puis, elle justifie la présence des lacunes.

Concernant la dernière question du tableau qui fait référence au but de cet apprentissage, EWF a été claire parce qu'elle veut arriver à parler avec beaucoup d'aisance alors que ESF a restreint son objectif à la lecture. Elle cherche à atteindre la compréhension, ceci suppose qu'elle a des difficultés dans la compréhension d'un texte. Puis, elle a ajouté : « pourquoi ne pas parler avec d'aisance ». Encore une fois, elle a des problèmes dans la construction d'une phrase courte.

En outre, une personne qui naît et grandit dans un environnement francophone a plus de possibilités de maîtriser la langue française. Car, elle a été en contact avec la langue cible en bas âge, ce qui facilite l'assimilation des unités linguistiques de cette langue. A l'âge adulte, elle n'aura qu'à se perfectionner dans cette langue. Il sera plus aisé pour EWF de le faire.

En somme, l'acquisition/apprentissage d'une langue étrangère se déroule sur une longue période, allant de l'enfance jusqu'à l'âge adulte pour qu'il y ait une assimilation des compétences linguistiques ou ce que nous désignons par "appropriation". D'ailleurs, R.Porquier et B.Py suggèrent de prendre en considération

le **macrocontexte** (politique linguistique, les langues employées, l'appartenance sociale des apprenants, etc) et le **microcontexte** qui consiste à analyser des interactions langagières situées en un lieu et en un temps. Le macrocontexte et le microcontexte constituent les paramètres du contexte d'appropriation d'une langue étrangère¹.

2. Préférences linguistiques des informatrices

Le tableau suivant va d'abord nous expliquer le degré d'emploi des deux langues, la langue arabe et la langue française. Ensuite, nous allons connaître les motivations des deux informatrices, concernant la préférence linguistique entre les deux langues les plus présentes dans leur parler quotidien.

Comme nous venons de le voir, les deux étudiants sont au même niveau, c'est-à-dire en master 1, langue française, mais leurs niveaux respectifs diffèrent à plus d'un point. Cependant, nous allons confirmer qu'en ce qui concerne leur préférence des langues, la langue arabe et la langue française, pour les deux, la langue française se place en première position.

	Q1	Q2	Q4	Q5	Q7	Q14	Q27
EWf	Arabe	Arabe-français	La langue de la société	Arabe Français	Arabe Français	L'arabe et beaucoup plus le français	La langue française
ESF	Arabe algérien	Arabe algérien	La langue la plus parlée	Arabe algérien et français	Arabe algérien	L'arabe et le français	Le français

Tableau 21 : L'emploi, la motivation et la préférence linguistique

Ce tableau aussi nous montre le rôle du milieu familial dans l'appropriation d'une langue étrangère tel que le FLE. Les questions Q1 et Q2, se rapportent à la langue employée par les parents. Pour EWf, le père emploie l'arabe et la mère, elle emploie l'arabe et le français. Comme nous savons, un enfant passe plus de temps avec sa mère qu'avec son père. Tandis que, le père et la mère de ESF emploient l'arabe algérien.

¹ PORQUIER R & PY B. : op. cit. pp.58-59

A travers la question n°4, nous avons voulu connaître, selon ces étudiantes, spécialistes en didactique, la définition de la première langue. Les réponses ont été les suivantes : EWF a répondu, c'est la langue de la société, c'est-à-dire, la langue que toute la société préfère et pratique. ESF a répondu, la langue la plus parlée. La question suivante concerne les langues employées par ces étudiantes, et comme nous le constatons, toutes les deux, elles emploient l'arabe et le français malgré qu'elles préparent un diplôme en français.

La question 14 a pour but de confirmer que les femmes apprennent le français pour frimer entre elles. Car, la réponse de EWF le prouve parce qu'elle a répondu : l'arabe et beaucoup plus le français. Egalement ESF a répondu la même chose mais sans mettre l'adverbe de quantité « beaucoup ».

La dernière question concerne le classement de la langue arabe et la langue française par ordre de préférence. La surprise est de constater que les deux étudiantes ont classé la langue française en première position en apportant toutes les deux des précisions : EWF dit qu'elle préfère parler en français et ESF dit qu'elle aime la tendresse et la musicalité de cette langue. Nous déduisons que EWF est sûr d'elle et parler en français est plutôt une habitude familiale. Alors que, ESF souhaite parler avec cette musicalité de la langue française parce qu'elle d'acquérir peut être une certaine classe féminine.

Dans cette perspective, les étudiants qui préfèrent la langue française à la langue arabe. L'enquête menée auprès des étudiants a montré que ce sont surtout ceux qui ont des représentations positives vis-à-vis de la France. Car, 17,76% considèrent que la France est un pays qui symbolise le pays des droits de la femme ; le pays de la mode ; le pays du prestige ; le pays de la civilisation et de la culture et le pays de la modernité. En effet, c'est en fonction de leurs représentations que les informatrices ont procédé au classement des deux langues les plus employées en Algérie, la langue arabe et la langue française. D'où cette motivation pour l'appropriation de la langue française.

II. CARACTÉRISTIQUES DU CORPUS 2

1. Influence du contexte familial

Il s'agit de trois entretiens semi-dirigés avec trois étudiants en deuxième année master français. Nous avons effectué ces enregistrements durant l'année 2011. Le premier entretien a eu lieu avec S à domicile. Son père est ouvrier et sa mère analphabète. Ses rapports avec la langue française sont très étroits parce qu'en dehors de l'université, elle n'a plus l'occasion de pratiquer la langue française. Comme nous le constaterons à travers le corpus, S n'arrive pas à s'approprier la langue française, d'abord, parce qu'elle craint de faire des fautes, ensuite, la peur de paraître ridicule devant les autres en parlant en français, puis un mauvais souvenir de la maîtresse de français au primaire.

N est issu de la ville de Skikda. Mariée et mère de trois enfants. N parle avec ses enfants en français et en arabe. Son enfant de 16 ans comprend et répond en français. Les conseils, elle les donne au plus jeune en langue française. Pour elle, parler en français est une habitude comme elle le dit elle-même :

« Quand je suis à Skikda avec des amis, ils maîtrisent le français, alors tout le temps, c'est beaucoup plus le français. »

Z habite à Biskra. Elle est titulaire d'un diplôme de biologie. Elle a décidé de préparer son deuxième diplôme de Master français pour se perfectionner. Sa mère est constantinoise. Elle dit :

« Je suis issue d'une famille où la langue française est quotidiennement utilisée »

En outre, la mère joue un rôle important dans l'acquisition naturelle d'une langue étrangère vu la nature du lien qui l'unit à son enfant. Car, l'enquête a révélé que 6,57% des informatrices dont la mère pratique la langue française à la maison. D'autant plus qu'elle occupe une fonction professionnelle qui exige la maîtrise et la pratique de la langue française. A savoir, la fonction de médecin, pharmacien, employée à la banque et enseignante de français. Partant de ce fait, un apprenant issu d'une famille dont l'un des parents pratique la langue française, a plus de chances de développer des stratégies d'appropriation en étant jeune.

L'objectif de ces entretiens est de montrer que les étudiants placés dans une communication où ils seraient obligés de n'employer que la langue française, seraient-ils capables d'entamer une conversation et d'enchaîner ? Donc, nous avons pu savoir que, ces étudiants placés dans une telle communication, produisent surtout l'interlangue que nous allons essayer de définir.

2. Interlangue : preuve du processus d'appropriation de la langue française

C'est en lisant et en relisant notre corpus que nous nous sommes aperçu de la qualité des énoncés émis par nos informateurs et surtout les deux premiers, ceux de S et Z qui comportent des erreurs fréquentes que nous avons tenus à commencer à les analyser d'après nos outils rassemblés dans des entretiens semi-dirigés qui disent :

Voici un extrait du corpus de S :

« Je suis une fille d'origine de Beskra j'ai eu mon diplôme de master récemment je commence par missu d'une famille d'un père ouvrier d'une mère analphabète alors donc ma contact avec la langue très faible [...] aujourd'hui mon utilisation de la langue très étroit avant j'utilise la langue [...] dans ma famille personne parle en français [...] quand j'étais petite personne m'adresse la parole puisque vous conné la mentalité algérienne [...] j'ai eu cette bagage linguistique [...] mon première expérience [...] il faut apprendre la première principe[...] »

S cherche à tout prix à être efficace dans sa communication en langue française, mais nous allons voir à travers ces points, elle fait des confusions d'ordre grammaticales :

- Confusion entre la prononciation en arabe et en français (elle a prononcé « Beskra » en prononciation arabe).
- Confusion dans l'emploi des connecteurs (elle a employé deux connecteurs en même temps : alors donc) ;
- Confusion dans le choix du genre (ma contact, cette bagage, mon première expérience, la première principe)

- Emploi de la structure grammaticale de la langue arabe (exemple : ma contact avec la langue française très faible, où il y absence du verbe « être »)

Z : « Donc je me prénomme Z je suis au cours de la réalisation ou de l'obtention d'un diplôme de master 2 français bon cette formation c'est ma deuxième formation[...] Constantine elle présente pour moi comme une ville natif [...] bon j'ai aimé bien de faire cette deuxième formation [...] quand quelqu'un me parlait m'adresse en français[...] j'essaie le maximum de bien me contrôler de bien me parler bien sûr cette langue pourquoi parce que la langue française nous devons avoir deux compétences [...] j'ai peur toujours de me commettre des erreurs [...] »

Z par rapport à S, elle crée des structures causales plus développées, plus longues mais on voit bien que des "incongruences" existent malgré les efforts déployés. Nous devons faire savoir au lecteur que Z est plus fluide que S, elle a plus confiance en elle que S. Autrement dit, elle pense qu'elle jouit d'une compétence linguistique et elle fait des efforts pour se perfectionner et devenir comme certains de ses camarades. Cependant, nous avons relevé certaines lacunes linguistiques qui entravent son discours oral :

- Lorsqu'elle dit « *je suis au cours de la réalisation ou de l'obtention d'un diplôme de master2* », elle ne fait que traduire une pensée en arabe vu la structure grammaticale de l'énoncé.
- Puis, elle dit « *Constantine elle présente pour moi comme une ville natif* » au lieu de dire « *Constantine représente pour moi* » ou « *Constantine est pour moi une ville native* ». Donc, premièrement, elle confond le genre puisque ville est féminin, elle aurait dû terminer par dire « *native* » accord de l'adjectif. Ensuite, on dirait que Z ne fait pas la distinction entre « présenter » et « représenter » ainsi que leur emploi dans des situations de communication.
- Enfin, ses structures grammaticales sont en langue arabe parce que si l'on observe ces énoncés :
 - ✓ Bon j'ai aimé bien de faire cette formation
 - ✓ Quand quelqu'un me parlait m'adresse en français
 - ✓ J'essaie le maximum de bien me contrôler de bien me parler
 - ✓ J'ai peur de me commettre des erreurs

Donc, Z fait un emploi généralisé de la forme pronominale et aussi erronée parce qu'elle vaut atteindre la compétence linguistique en langue française mais elle ignore à quel verbe, elle devrait l'appliquer.

Comme le montrent ces extraits, ces étudiantes ont développé une langue qui contient des éléments de la langue maternelle et des éléments de la langue française, langue-cible. C'est un phénomène typique de l'apprenant en cours d'apprentissage dont les recherches en didactique des langues étrangères lui ont donné différentes dénominations et différentes explications. Corder (1967) appelle dialecte idiosyncratique ou systèmes intermédiaires et Selinker (1972) appelle cette manifestation d'une langue intermédiaire « *l'interlangue* ».

Certes, elles sont considérées comme des indices révélateurs d'apprentissages chez un apprenant mais notre apprenant s'est développé dans un milieu social où la langue française est omniprésente et en plus, il a eu un cursus de douze années d'apprentissage (trois ans au primaire, quatre ans au collège, trois ans au lycée et cinq ans à l'université). Selon J-PCuq (2003), l'interlangue est la preuve d'une appropriation :

La notion d'interlangue permet dans une perspective didactique, d'appréhender les productions et les erreurs d'apprenants comme représentatives et illustratives d'un système à la fois structuré et en cours de structuration et restructuration, et de dépasser des constats ou des pratiques qui se limiteraient à la correction ponctuelle d'erreurs ou à traquer des interférences de la langue maternelle.¹

Donc, Cuq tout comme Corder, l'erreur est la preuve d'un apprentissage continu. Gonac'h et Selinker ont montré à travers leurs recherches que les erreurs les plus courantes sont dues à des stratégies de surgénéralisation de règles de la langue-cible, la simplification de système ainsi que de transfert de L₁ vers L₂. Ainsi, l'apprenant développe une compétence d'apprentissage en déployant certaines stratégies, par exemple, simplifier, généraliser certaines règles, reformuler en imitant. D'ailleurs R.Porquier et B.Py soulignent que l'appropriation relève d'abord de l'imitation :

Cela ne signifie pas que l'interlangue ne soit pas soumise à des pressions normatives. Celles-ci prennent des formes différentes : s'approprier une langue, c'est aussi imiter des modèles, repérer des formes, mémoriser, s'auto-reformuler,

¹ CUQ J-P. : *Dictionnaire du français langue étrangère et seconde*, Clé Internationale, Paris, 2003, p. 201

*participer à des séquences d'achèvement interactif, coénoncer, passer des contrats didactiques avec des interlocuteurs plus compétents, se soumettre à des corrections, vérifier des mots dans le dictionnaire, solliciter de l'aide, etc. Mais, ces pressions normatives proviennent surtout de l'extérieur. Elles viennent canaliser, infirmer, confirmer ou restructurer les règles idiosyncrasiques, locales et instables de l'interlangue. L'apprenant est ici engagé dans deux projets différents, quoique complémentaires : construire une interlangue sous la forme d'un ensemble de microsystèmes, et rapprocher cette interlangue du modèle que représente la langue seconde telle qu'elle est pratiquée au sein de son entourage.*¹

Selon Fraunfelder et al. (1980), ces simplifications sont considérées comme des stratégies d'apprentissage qui montrent que l'apprenant placé dans une situation de communication, pour répondre à un besoin communicatif urgent fait recours à des moyens perméables de son interlangue.

B.PY (1980) tout en examinant le comportement bilingue s'interroge sur la grammaire qui facilite l'organisation des unités en phrases d'une part, et les stratégies d'apprentissage (par exemple, la surgénéralisation) qui se manifeste par une chaîne d'explications causales d'autre part. A l'origine de nombreux travaux sur l'interlangue, l'auteur nous fait part de la notion de « territoire de l'apprenant », c'est-à-dire, le cadre naturel et socioculturel où a eu lieu le processus d'acquisition d'une langue étrangère. Il définit la notion de « territoire » en fonction de trois pôles qui sont : système, norme et tâche²

D'abord selon B.PY, en ce qui concerne le système, il s'agit de la construction d'un système de connaissances linguistiques. Ensuite, la notion de norme lorsque l'apprenant essaie d'ajuster son interlangue à la norme de la langue cible. Puis, l'apprenant en communiquant en langue cible accomplit des tâches. En tentant d'acquérir une langue étrangère, l'apprenant effectue des opérations linguistiques pour produire une langue proche de la langue-cible, proche de sa norme et en même temps produire une communication efficace. B.Py soutient : « *Tout progrès dans l'appropriation d'une langue seconde implique une mobilisation de l'apprenant autour de trois pôles au moins : un système, une norme et une tâche.* » Pour fonder notre travail, nous avons pris intégralement les définitions des trois pôles données par B.Py³:

¹ PORQUIER R. & PY B. : op.cit. p. 22

² CAJO .L., MATTEY.M., MOORE.D. & DERRA.C. : op.cit, p.42

³ Ibid,

- l'interlangue désigne un système plus ou moins organisé et stabilisé qui possède ses propres propriétés.
- Par norme désigne surtout la pression linguistique du monde informel auquel sont confrontés les différents niveaux de compétences des apprenants.
- La tâche constitue toute activité de communication au cours de laquelle l'apprenant mobilise ses connaissances linguistiques en vue de construire un échange verbal comme nous allons le constater chez les étudiantes S et Z :

S : « [...] je peux d'être une enseignante je peux dire un bagage des connaissances très étroit mais je peux donner beaucoup de choses [...] »

Z : « [...] c'est pour cela il faut toujours améliorer nos capacités quelque soit à l'écrit qu'à l'oral pour pouvoir être digne d'un diplôme pour dire voilà je suis j'ai un diplôme en langue française parce que [...] de dire comme ça un diplôme de langue française mais je n'arrive pas à dire une phrase correctement en français[...] c'est honteux[...] j'essaie d'améliorer mon niveau [...] par exemple de m'écouter de de consulter des sites en français faire même des formations dans des écoles privées[...] devant mes camarades devant mon enseignant qu'est-ce qu'il va dire[...] j'ai une camarade[...] elle a un oral vraiment extraordinaire vraiment[...] ici à Biskra tout le monde veut améliorer leur niveau[...] Il y a celle qui n'a même pas douze ans[...]»

Comme le témoignent les extraits du corpus, la concurrence pour la maîtrise du code de la langue française. L'étudiant- apprenant ne cesse de se comparer aux autres qui manipulent la langue française, ces autres qui sont nés dans des familles francophones, qui parlent la langue française avec beaucoup d'aisance et dont la progéniture suit le même itinéraire. Il est conscient de la valeur de la norme de la langue française et c'est pour cette raison qu'il ambitionne lui aussi de se l'approprier en préparant un diplôme de langue française, en suivant des cours de français dans des écoles privées et en se baignant de sons français (sites, radio, télévisions, etc)

Py dans sa recherche met l'accent sur le sujet qui se définit comme personne au sein d'un certain contexte social. La mise en relation de ces trois pôles s'effectue par le sujet, prennent des formes variables qui permettent de caractériser l'appropriation, en même temps que le degré d'imprégnation ou proximité par rapport à la langue cible (langue étrangère, langue seconde), et sa position par rapport à ses interlocuteurs et au contexte.

Et à propos de ceci, nous pouvons partir du principe qu'en ce qui concerne notre apprenant qui a déjà acquis les règles de la grammaire pendant douze ans durant les quatre paliers d'apprentissage (primaire, collège, lycée et université) et seulement il n'arrive pas à les activer en fonction des situations c'est-à-dire il n'arrive pas à se les approprier et donc à les manipuler et naviguer avec dans le monde du sens. Ce constat a pour causes que l'apprenant a suivi l'apprentissage de la langue française comme une activité que nous allons démontrer dans ce qui suit.

3. Le processus d'appropriation : assimilation de la norme

A travers cette section, nous allons vérifier en fait que dans tout processus d'appropriation, l'apprenant tente d'assimiler la norme. C'est-à-dire, par le biais de la tâche communicative, il mobilise ses connaissances linguistiques et essaie de les ajuster autant que possible, en fonction des paramètres suivants :

- D'abord en fonction de la compétence et l'identité linguistique de son interlocuteur;
- Ensuite, en fonction du contexte ou de la situation de communication (thème de la conversation);
- Puis, en fonction de ses expériences communicatives, il va s'efforcer de négocier le sens dans le but de convaincre ses interlocuteurs.

Evidemment, les dernières vont soit lui faciliter la tâche ou la rendre difficile, tout dépend de la nature de ses expériences. Dans tous les cas, sa tâche se résume à un besoin d'assimiler l'usage normé de la langue française qui est la preuve d'une appropriation avancée de cette langue.

D'ailleurs, comme l'enquête l'a révélée, dans la deuxième partie de ce travail, certains étudiants considèrent que parler en langue française est une tâche difficile et d'autres, la considèrent comme tâche facile. Car, seulement 2% des informatrices

de notre échantillon d'étude emploient la langue française en famille, ce qui constitue un taux faible. De plus, 2,63% considèrent que la langue française est leur langue maternelle. Peut-être la tâche serait facile pour cette catégorie.

Toujours dans le même ordre d'idées, la langue française est surtout utile et présente dans la vie professionnelle, c'est-à-dire au travail. Compte tenu des résultats de l'étude quantitative, 35,52% des informateurs affirment que la langue française est la langue employée au travail.

En raison de cette difficulté de la tâche, c'est à travers l'enquête que nous avons constaté que certains étudiants dont 34,21% considèrent que parler en langue française est tâche facile. Par contre d'autres, 65,13% considèrent que c'est une tâche difficile. Peut être que ces résultats sont dus aux jugements que les étudiants portent sur leur propre compétence en langue française car, seulement, 28,94% jugent qu'ils sont bons. Alors que le reste juge qu'ils ne le sont pas encore. Les réponses varient entre le non à 25,65% ; 20,39% disent un peu ; 3,28% ont répondu pas encore ; 5,26% disent pas tellement ; 1,97% pour chacune des réponses suivantes : moyen, pas bien, rarement, presque, pas tout à fait, c'est difficile et c'est pas à moi de le dire. En somme, la tâche d'appropriation de la norme n'est pas chose aisée pour la majorité des étudiants de notre corpus.

En fait, à travers les extraits du corpus suivants, nous allons remarquer que les étudiants accomplissent une tâche en parlant uniquement en langue française et font des efforts d'assimilation de la norme. Autrement dit, le processus d'appropriation n'est qu'une tentative d'assimilation de la norme. Cette dernière passe par des procédés linguistiques propres à l'interlangue à laquelle l'étudiant a recours afin d'atteindre un usage normé de la langue française:

S : « Je suis missu d'une famille d'un père ouvrier et d'une mère analphabète donc ma contact avec la langue française très faible [...] la première principe la motivation deuxième des choses c'est le milieu social [...] par exemple une étudiante qui issue d'un père médecin les parents les deux médecins par exemple moi je suis issue d'une famille d'un père ouvrier d'une mère analphabète donc one ne peut [...] deuxième des choses c'est le milieu social [...] hier j'ai entendu la radio un étudiant un lycéen qui parle très bien le français dans une chaîne d'expression

arabe c'est pas chaîne trois ou chaîne française non c'est une chaîne arabe qui parle très bien le français presque mieux que moi [...] j'ai eu un parcours faible dans primaire[...] avant j'ai eu des mauvaises notes [...] c'est une question de gentillesse de politesse entre l'enseignante et les élèves [...]

N : « le petit est un peu curieux par exemple quand je veux lui donner les conseils je préfère lui parler en français. C'est une habitude. Quand je suis avec des étrangers et j'ai pas envie qu'ils sachent ce que je lui dis je préfère lui parler en français. Je préfère lui parler en français pour qu'elles ne sentent pas[...] Quand je suis à Skikda avec des amis, ils maîtrisent le français alors tout le temps c'est beaucoup plus le français. J'utilise beaucoup plus le français que l'arabe. Le français est plus présent. Ici à Biskra beaucoup plus l'Arabe. »

Z : « j'ai fait ma spécialité à Constantine qui est la biologie heu spécialité micro-bio dans laquelle j'ai j'ai heu j'ai fait ma spécialité à Constantine heu Constantine elle présente pour moi comme une ville natif[...] surtout dans notre société biskrit c'est un petit peu heu heu la langue française c'est un petit peu comme un monstre [...] quand je pars à Constantine dans la rue par exemple je peux rencontre des gens comme ça qui posent même pas que peuvent te poser des questions entièrement en français [...] je suis issue d'une famille qui où la langue française est presque quotidiennement utilisée pratiquée avec ma mère bien sûr [...] elle parle des mots comme ça en français [...] notre langue maternelle et qui est l'Arabe alors à ce niveau là les élèves trouvent beaucoup de problèmes beaucoup des lacunes en quelque sorte en plus le on peut dire que les lacunes à ce niveau est du aux facteurs sociologiques pourquoi par exemple j'ai vu une camarade qui est d'origine chaoui et qui est en master 2 elle a des lacunes au niveau de la prononciation [...] elle est aussi à l'origine de l'être humain[...] tous les étudiants

n'ont pas le même niveau les mêmes connaissances n'ont pas les mêmes origines il y en a ceux qui sont d'origine biskri qui parlent bien la langue française et qui ont des capacités c'est pas la même chose pour tous les étudiants c'est pas la même chose surtout concernant les personnes âgées surtout les détachés ces gens là ont vraiment une langue par exemple j'ai une camarade où son père et sa mère pratiquent presque quotidiennement la langue française à le maison alors elle a un oral vraiment extraordinaire vraiment[...] »

Porquier et Py définissent les contextes d'appropriation comme :

*L'ensemble des circonstances et des conditions d'acquisition/ apprentissage d'au moins une langue non maternelle. Cette définition retient potentiellement les cas d'appropriation sur une longue durée (des années), aussi bien que des épisodes restreints à un très court espace de temps (parfois quelques heures). D'une part, le terme d'appropriation ne réduit pas l'acception à la seule assimilation de compétences, mais il inclut aussi les expériences passées : dans bien des cas, il serait difficile ou impossible de distinguer ce qui serait acquisitionnel de ce qui serait communicatif. Interaction et appropriation sont intrinsèquement imbriqués, de façon forcément variable selon les contextes et les points de vue.*¹

Donc à travers leurs pratiques langagières, les étudiants se sont appropriés la langue française après avoir acquis les règles régissant la grammaire de la langue française durant tout leur cursus. Comme nous venons de le découvrir, certains étudiants sont nés et se sont développés dans des contextes socio-culturels favorisant l'assimilation de la norme de la langue française. Par exemple S est né à Aïn Naga, une des petites communes de Biskra où la communauté est plutôt arabophone. Ensuite, sa famille est venue s'installer à Biskra d'où elle n'est allée nulle part. Elle rencontre une enseignante au primaire qui lui fait détester la langue française. S n'arrivait pas à faire ses devoirs à la maison parce qu'elle n'avait personne pour l'aider à comprendre la langue française et en plus personne dans son cercle familial ne pratiquait la langue française. Tandis que les deux autres étudiantes, nées respectivement, une à Constantine, l'autre à Skikda, deux grandes villes où la langue française est pratiquée quotidiennement et avec aisance comme l'ont montrés les témoignages des étudiantes en question. Donc, R.Porquier et B.Py affirment que c'est

¹ Op. cit. p.54

la quantité des interactions rencontrées et assumées dans la vie quotidienne que l'apprenant réussi à s'approprier une langue étrangère :

Lorsque l'on cherche à rendre compte du rôle de la communication dans l'appropriation, le facteur quantitatif (quantité ou fréquence des interactions en langue seconde) est-il prédominant ? N'y-a-t-il pas des rituels ou des styles conversationnels plus propices que d'autres ? [...] les apprenants et les interlocuteurs natifs ne disposent-ils pas d'un répertoire de stratégies dont ils pensent, à tort ou à raison, qu'elles permettent mieux que d'autres d'assurer l'appropriation.¹

Z par rapport a eu des contacts répétés avec des gens bilingues et francophones, chose qui lui permis de développer sa compétence d'apprentissage et s'est en quelque sorte améliorée. Donc, c'est la fréquence des communications bilingues qui permettent de développer les techniques d'appropriation pour atteindre une certaine fluidité verbale.

4. L'appropriation dans la communication exolingue

La communication dans une perspective exolingue a été étudiée par R Porquier et B Py qui se sont surtout centrés sur la conversation. D'après les deux auteurs, il s'agit « [...] d'une interparole, c'est-à-dire des énoncés dont l'organisation obéit à cette compétence en voie d'élaboration que l'on dénomme interlangue »²

D'après les auteurs, la communication se déroule de l'axe endolingue vers l'axe exolingue. Le premier concerne l'emploi d'un même code par les participants à la communication où les compétences de ces derniers sont asymétriques. D'une part, ils ont des codes en communs et de l'autre, des niveaux de compétences différents. Donc, il y aurait un continuum entre l'axe endolingue et l'axe exolingue. Mais les auteurs explicitent la notion de conversation exolingue en soutenant :

« On parlera de conversation exolingue à partir du moment où les asymétries de code ne peuvent plus être ignorées au nom d'une simplification relevant d'un principe d'idéalisation pratique, et où elles sont en conséquence traitées par les interlocuteurs comme problèmes à résoudre. Ce passage de l'endolingue à l'exolingue se manifeste notamment par la récurrence des activités métalinguistiques et métadiscursives telles que négociation de sens, reformulation, sollicitation d'aide, coénonciatio, [...] séquences analytiques, etc. Nous ferons

¹ Ibid, p. 33

² PORQUIER R & PY B. : op. cit. p. 28

l'hypothèse que ces activités discursives constituent un cadre particulièrement propice à l'appropriation de nouvelles connaissances en langue seconde. »¹

C'est en lisant et en relisant notre outil d'analyse du corpus que nous nous sommes aperçu de la qualité des énoncés émis par nos informateurs et surtout les deux premiers, ceux de S et Z qui comportent des simplifications, surgénéralisations etc, erreurs fréquentes, raison pour laquelle, nous avons tenu à commencer à les analyser et ils sont représentatifs d'une communication exolingue/monolingue réalisés dans une interlangue propre aux étudiants de la filière de français.

Voici un extrait de l'entretien avec de S :

« Je suis une fille d'origine de Beskra j'ai eu mon diplôme de master récemment je commence par missu d'une famille d'un père ouvrier d'une mère analphabète alors donc ma contact avec la langue très faible [...] aujourd'hui mon utilisation de la langue très étroit avant j'utilise la langue [...] dans ma famille personne parle en français [...] quand j'étais petite personne m'adresse la parole puisque vous conné la mentalité algérienne [...] j'ai eu cette bagage linguistique [...] mon première expérience [...] il faut apprendre la première principe[...] »

Z : « Donc je me prénomme Z je suis au cours de la réalisation ou de l'obtention d'un diplôme de master 2 français bon cette formation c'est ma deuxième formation[...] Constantine elle présente pour moi comme une ville natif [...] bon j'ai aimé bien de faire cette deuxième formation [...] quand quelqu'un me parlait m'adresse en français[...] j'essaie le maximum de bien me contrôler de bien me parler bien sûr cette langue pourquoi pace que la langue française nous devons avoir deux compétences [...] j'ai peur toujours de me commettre des erreurs [...] »

¹ Ibid, p. 29

4.1. Les surgénéralisations

La surgénéralisation est un processus que l'on retrouve en acquisition de la langue seconde L₂. Dans ce cas l'apprenant applique la règle générale de la langue cible parce qu'il ne connaît pas, ou n'a pas intériorisé la règle qui régit l'exception. Nous l'avons observé au niveau de la pronominalisation et la liaison chez Z tel que le montrent ces extraits des entretiens enregistrés ou outils d'analyse :

- Doit tête
- On est zêtres humains
- Je dois tête

Quant à la pronominalisation, on la retrouve comme une erreur chez S qui dit « je commence missu d'une famille [...] » au lieu de dire « je suis issue d'une famille [...] »

Z l'a appliquée pratiquement à tous ses verbes comme nous allons le voir dans les entretiens enregistrés semi-dirigés et ce sont des étudiantes qui ont accepté de le faire chez elle à domicile sauf pour Z dont l'entretien enregistré a eu lieu à la salle des enseignants à la faculté des Lettres et des Langues de l'Université Mohamed Khider Biskra.

« [...] quand quelqu'un me parlait m'adresse en français [...] mais j'essaie le maximum de bien me contrôler me parler [...] j'ai peur toujours de me commettre des erreurs [...] là où je peux me proposer des exercices [...] »

4.2. La simplification

Dans la simplification, l'apprenant tente d'alléger la grammaire de la langue cible L₂ en évitant certains éléments grammaticaux ou syntaxiques tel que le montrent ces passages entretiens semi-dirigés où nos sujets ont fait de la simplification :

Absence des prépositions dans le cas de S :

« [...] j'ai besoin juste quelques mots ou quelques phrases [...] au lieu de dire « [...] j'ai juste besoin de quelques mots ou de quelques phrases [...] »

Absence du pronom relatif « que » et de la préposition chez S :

« [...] peut-être il n'y a pas pratique l'apprentissage se réduit [...] » au lieu de dire « [...] peut être que lorsqu'il n'a pas de pratique l'apprentissage se réduit [...] »

Absence de la négation ne...pas chez Z :

« [...] j'ai vu que je la maîtrise pas bien [...] » au lieu de dire « je ne la maîtrise pas bien »

« je peux pas répondre »

Rémy Porquier et Bernard Py soutiennent que le bilinguisme et l'exolinguisme se combinent naturellement c'est-à-dire que le bilinguisme comme pratique de la communication peut être représenté sous la forme d'un axe de variation entre un pôle unilingue et un pôle bilingue.

D'après ce que nous venons de voir à travers ces quatre conversations, que nos locuteurs ne jouissent pas tous de la même compétence et que chacun manipule les deux codes selon ses besoins. Mais, la compétence reste le point crucial qui fait la part des choses et entre plusieurs types de bilingues.

Selon B. Py, les phénomènes de l'interlangue dans une perspective bilingue peut être appréhendée par les emprunts lexicaux, les emprunts morpho - syntaxiques et l'alternance codique ou code-switching défini comme suit :

L'alternance codique ou code-switching est l'insertion « on line » de séquences allant d'une unité lexicale minimale (on parle aussi d'emprunt dynamique ou d'emprunt de parole) à des séquences des rangs les plus élevés – d'une ou plusieurs quelconques (= langues enchâssées) dans un texte/ échange produit selon les règles d'une autre (= langue de base), entre bilingues, dans une situation appropriée ou mode bilingue.¹

¹ Op. cit. p. 144

Conversation 1.

B.Py affirme que le phénomène de l'interlangue peut se manifester par des emprunts lexicaux simples ou complexes d'une autre langue afin d'en augmenter le potentiel référentiel.¹

Ef : basah c'est ça le problème la charge maâtanech l'occasion bach ntalou le niveau maâ l'enseignant normalement maâ l'enseignant andna deux heures ou trois heures maâh une heure de temps soit disant fi le cours une demi-heure nakdrou.

Dans cette conversation, on voit bien que la langue matrice est la langue française et que l'étudiant-locuteur opte pour des emprunts lexicaux et des emprunts complexes pour augmenter leur référentiel linguistique.

Conversation 2.

EF₄₁ : fi hadik [pendant] la décennie noire nahina [nous avons supprimé] français kaâdet el ârabia wa min baâd lkina rwahna ness [seul la langue arabe a demeuré et on s'est retrouvé des] universitaires n'arrivent pas à demander leur chemin à Paris.

Ces échanges sont produits selon les règles de la langue matrice qui est la langue arabe et c'est la raison pour laquelle, le locuteur-étudiant produit des interférences.

Conversation 3.

EF₆ : Mais pas connu je le connaissais mais ma nahdarch mâah pas des contacts par la famille elle m'a demandé par la famille et j'ai accepté après ça bdit nahki mâah haka je pense que c'est la famille qui vive cette vie je pense âla hsab la famille la société li tîich fiha les parents âla hsab le milieu ou bien l'environnement [...].

EF₆ : mais pas connu je le connaissais mais je ne parle pas avec lui pas des contacts par la famille et j'ai accepté après ça j'ai commencé discuter avec lui comme cela je pense que c'est la

¹ Ibid, p. 28

famille qui vive cette vie je pense sur compte la famille la société que vit il sur compte la famille les parents sur compte le milieu ou bien l'environnement

EF₆ : je le connaissais avant le mariage mais je pouvais lui parler. On s'est connu par le biais de la famille. Après avoir demandé ma main, j'ai commencé à discuter avec lui. Je pense que tout dépend de la famille, la société et aussi l'environnement où vit la fille.

Comme le montre l'extrait, l'étudiante a produit des interférences parce qu'elle construit ses phrases ou ses énoncés sur le modèle de la langue arabe qui exige (verbe+ sujet+ complément) alors qu'en français, nous avons (Dét + sujet + verbe + Complément). Alors au lieu de dire « pas de contacts », elle dit « pas des contacts » parce qu'elle assimile le nom contacts » à son équivalent en arabe et qui est au pluriel « itisalat ». Ensuite pour expliquer que c'est grâce à la famille que le contact est établi « par la famille et j'ai accepté » ce qui veut dire qu'en arabe « b'wasitat la famille », autrement dit le mot de transition « grâce » en arabe a été remplacé par la préposition « par », etc.

Dans ce qui suit, nous allons adopter la perspective propre à l'école suisse, notamment, celle de G.Lüdi et B.Py¹ qui permet d'analyser le corpus dans une perspective exolingue et bilingue.

Py (1986 : 143) voit que les interférences sont des traces systématiques de l'influence d'une autre langue qui sont présentes dans l'interlangue du locuteur non natif. Ils traitent ces éléments comme s'ils étaient des éléments de la langue cible.

4.3. Les interférences morphologiques

- **Le genre des noms**

Le genre du nom est souvent confondu chez les étudiants parce qu'il demande surtout une mémorisation. La langue source influence toujours le genre du nom en langue française. Un certain nombre de substantifs courants ont un genre différent en arabe et en français.

¹ LÜDI G & PY B.: op. cit. pp. 143-144

S a fait les confusions suivantes :

- Le rue au lieu de la rue
- Le peur au lieu de la peur
- Cette bagage au lieu de ce bagage
- Mon première expérience au lieu de ma première expérience
- La première principe au lieu de le premier principe

Z a fait les confusions suivantes :

- Mon licence au lieu de ma licence
- Mon obstacle c'est le peur de prendre la parole au lieu de mon obstacle c'est la peur de prendre la parole
- **Les formes pronominales/ non pronominales**

Z a tendance à pronominaliser tous les verbes tel que le montre ces extraits du corpus :

- Quand quelqu'un me parlait m'adresse en français
- De bien me contrôler de bien me parler
- J'ai peur toujours de me commettre des erreurs
- Là où je peux me proposer des exercices
- **La confusion dans les prépositions**

S a déclaré : « *j'ai choisi un parcours des langues étrangères avec amour par amour à au d'acquérir d'autres langues* » (**réticence quant au choix**)

- « j'étais primaire » (Absence des prépositions)
- « Il n'y a pas pratique »

4.4. Interférences syntaxiques

Nous avons constaté dans notre corpus que les sujets ont des difficultés à gérer la phrase complexe, la subordination et la transformation relative et elle demeure une des difficultés les plus fréquentes et les plus ardues à relever. On remarque que les sujets pensent en L₁ et qu'ils essaient de construire des phrases en L₂.

C'est dans la construction de phrases complexes (longues) que nous voyons les sujets perdus à la recherche de leur idée. La phrase complexe est une phrase qui comporte une proposition principale et au moins une proposition subordonnée où

les fonctions sujet (attribut), complément d'objet et complément circonstanciel peuvent être assumées par les propositions suivantes : les propositions conjonctives complétives et les subordonnées circonstancielles. Les premières peuvent être introduites par la conjonction de subordination que ou par des locutions conjonctives telles que : à ce que, de ce que, sur ce que, et peuvent avoir diverses fonctions dans la phrase. Dans le deuxième cas, le sujet ou attribut du verbe, c'est-à-dire la subordonnée est sujet réel du verbe comme dans l'exemple suivant que nous donnons dans cet exemple : « Il est étonnant qu'elle soit revenue ». Dans le troisième cas qui peut se présenter comme complément d'objet comme son nom l'indique complétives. Ces subordonnées se rencontrent surtout après les verbes de perception (voir, comprendre), de déclaration (dire, assurer), d'opinion (croire, penser, se douter) et de sentiment (espérer, craindre). Mais comme pour les groupes nominaux, la construction peut être directe (subordonnée introduite par que) ou indirecte (en ce que, de ce que) Pour illustrer, on va donner des exemples:

- Je ne pourrais imaginer que Saliha ne se réjouisse de ma surprise.
- Je m'attends à ce qu'elle nous laisse.

Maintenant nous allons voir comment Z et N s'y sont prises pour construire des phrases complexes :

Z – « Mainant aussi je fais des erreurs pourquoi [...] mais j'essaie le maximum de bien me contrôler de bien me parler bien sûr cette langue pourquoi pace que la langue française nous devons avoir deux compétences à l'oral comme une compétence à l'écrit »

« Même si quelqu'un essaie pas de bien la parler mais il essaie d'exprimer quelque chose des mots où il ne peut pas le remplacer c'est qu'il fait partie de nos habitides alors pour l'obtention de mon diplôme de mon licence en français j'ai essayé de travailler sur les erreurs orthographiques pace que je souffre de ce problème-là »

N – « Pour l'arabe je l'utilise je fais entrer des termes en français. Avec mes enfants, je leurs parle parfois arabe parfois français »

« J'ai l'ainée qui a 16 ans qui me comprends et qui me réponds couramment »

« Quand je veux lui donner des conseils, je préfère lui parler en français. C'est une habitude »

« Quand je suis avec des étrangers et j'ai pas envie qu'ils sachent ce que je lui dis je préfère lui parler en français. Par contre le petit ne comprend pas quand je lui parle en français... alors je lui parle en Arabe »

« J'ai des amis auxquels je parle en Arabe parce qu'ils ne comprennent pas le français »

4.5. Les transferts

B. Py (1986 : 144) les définit comme étant un processus dans la production du discours en L₂, au cours duquel, le locuteur active inconsciemment des structures de la langue mère L₁ pour palier à des lacunes linguistiques. Dans notre cas, l'apprenant active les structures de la langue arabe pour construire des énoncés en L₂ langue française.

S a dit :

« j'en ai aucune personne pour m'aider à ma maison » et qui devrait dire « je n'avais aucune personne pour m'aider à la maison » (Transfert négatif)

« C'est une langue utilisée beaucoup dans notre société » et qui devrait dire « c'est une langue qui est beaucoup employée dans notre société » (transfert négatif)

« C'est honteux de faire comme ces choses » (transfert négatif)

« Des élèves j'ai enseigné l'année passée » (transfert négatif)

« tu dois les répondre en français » (transfert négatif)

« Des gens que peuvent te poser des questions » (confusions entre que et qui) (transfert négatif)

« J'ai aimé bien à savoir à quoi ce problème est dû » (transfert négatif)

III. CARACTERISTIQUES DE CORPUS 3

Dans cette section, nous allons essayer de découvrir qu'à travers le parler bilingue des étudiants se manifeste surtout une identité bilingue. En effet, le choix de certaines unités linguistiques est volontaire parce que l'étudiant veut manifester l'appartenance à deux cultures, à savoir, la culture algérienne arabo-musulmane et la culture française.

Les enregistrements que nous avons effectué qui contiennent les deux langues, la langue arabe et la langue française, par le biais de l'alternance codique constitue notre troisième corpus. Nous allons découvrir les stratégies de communications déployés par les étudiants dans une conversation amicale. Le thème tourne toujours autour de la langue française en Algérie.

1. La compétitivité de la langue arabe et de la langue française

Nous allons entamer une analyse « en événement de parole » et « acte de parole » le corpus enregistré au cours des situations de discours produites par les étudiants inscrits dans la filière de Français à l'université de Biskra. Les acteurs de ces discours se connaissent et des relations de camaraderie les lient. Une thématique commune est choisie, c'est la langue française à Biskra. Les actes de parole exprimeront surtout la négociation des valeurs culturelles, l'éloge et la critique.

Conversation	Nbre total des mots	Nbre d'interventions en arabe	Nbre des mots en langue arabe	Nbre de mots en langue française	Taux de participation en arabe	Taux de participation en français
1 ^{ère} Conv.	476	50	99	450	18%	82%
2 ^{ème} Conv.	983	115	380	597	31,33%	61%
3 ^{ème} Conv.	492	39	149	331	30,28%	67%
4 ^{ème} Conv.	2474	16	34	2441	1,37%	98%

Tableau 22 : configuration de nombre des interventions dans chacune des deux langues

Ce tableau permet de voir la fréquence des interventions des étudiants dans les deux langues au cours de la conversation. Ceci illustre également la nature de la conversation algérienne, elle est comparable à une mosaïque de séquences, qui s'enchevêtrent, qui, parfois se complètent et parfois, remettent en question quelque chose. Elle permet de savoir, la compétitivité des deux langues, à savoir la langue arabe et la langue française.

2. Langue de démarrage

La langue de démarrage est la langue choisie par le locuteur pour entamer la discussion. A notre avis, il est nécessaire de connaître la langue de démarrage de la conversation chez un sujet bilingue parce qu'elle permet de distinguer la volonté linguistique à construire une interaction bilingue.

Conversation 1 :

Ef : Non non si on parle de la langue française le truc ntaâna (à nous) les régions mich fi (pas dans) la région ntaâna(à nous) heu heu le niveau Le niveau se dégrade

Ef : non non si on parle de la langue française le truc à nous les régions pas dans la région à nous heu heu le niveau se dégrade

Ef : si on parle de la langue française, le niveau se dégrade dans notre région

Dans ce tour de parole, le sujet a pour langue de démarrage le français parce que les constituants de son énoncé suivent l'ordre de la grammaire de la langue française. De plus, il emploie le mot ou plus exactement l'emprunt « truc » qui appartient à l'argot des Français. Ensuite, il emploie la langue arabe par l'utilisation du possessif « natâna » qui signifie « nôtre » pour marquer son appartenance identitaire à un système autant régional, identitaire et linguistique. Il ajoute, après un substantif français « les régions », une expression en langue arabe marquant la négation « michfi » (mich fi) qui veut dire « pas dans », (c'est-à-dire une négation + un marqueur de lieu) pour marquer sa position de locuteur en défendant son point de vue est que le niveau de la langue française à Biskra, une région du Sud, ne peut être le même qu'ailleurs tel que les autres villes d'Algérie, par exemple les villes du Nord ou les villes côtière. Donc, la langue enchâssée est l'arabe algérien.

Em : de ma part le niveau est en voie de dégradation parce que wintemchi loumour wintemchi ila alasswad (les choses vont de mal en pire) donc de mal en pirele niveau assez bas dans les années prochaines dans les les pour pour être...

Em : de ma part le niveau est en voie de dégradation parce que où vont les choses où vont au pire donc de mal en pire...Le niveau assez bas dans les prochaines années.

Em : De ma part le niveau est en voie de dégradation parce que les choses vont de mal en pire et le niveau sera plus bas dans les prochaines années.

Ici, le locuteur renforce l'idée de la locutrice et partage son point de vue mais en exprimant son opinion car il commence par l'utilisation « de ma part » qui montre la défense de sa position en même temps une négociation de la conversation. La langue de démarrage est le français vu l'ordre des constituants rangés dans l'ordre de la grammaire de cette langue. C'est une proposition non achevée en langue française mais inachevée parce que le locuteur arrivé au connecteur de cause qu'il a utilisé « parce que », il explique en ayant recours à l'arabe algérien, la langue métalinguistique. Il conclut, en conséquence de cette explication donnée en arabe algérien, il emploie un connecteur « donc » qui exprime la conséquence et en traduisant ce qu'il a dit en arabe algérien. Enfin, il achève son tour de parole en français, langue de démarrage mais l'ordre des constituants ne respecte pas l'ordre de la grammaire du français mais plutôt selon l'ordre de la grammaire arabe.

Conversation 2 :

SM : Bon ana hayati kamel nakhhdam (**moi toute ma vie je travaille**) bon parfois nebghi (**je désire**) je change nbadal jaw (**changer d'air**)

SM : Bon moi ma vie entière je travaille bon parfois je désire je change je change air

SM : Bon moi j'ai travaillé ma vie entière et parfois je désire changer d'air

Ici, le locuteur entame la conversation par cette locution utilisation fréquemment dans le parler quotidien des Français et des Algériens francophones. Ensuite, il utilise « moi », pour marquer sa personne, se distinguer et qui pourrait vouloir dire « selon ma vision ». Mais, puisqu'il enchaîne par l'emploi d'un syntagme verbal en arabe algérien « hayati kamel nakhdam », pour exprimer sa personnalité, son moi intérieur et défendre sa position par rapport aux autres participants de cette conversation. Donc, l'arabe algérien est la langue de démarrage malgré qu'il ait commencé par une locution en français. Ensuite, il dit en français pour articuler entre ce qu'il a déjà avancé, il utilise encore « bon parfois », composé de [bon + parfois], c'est-à-dire [locution adverbiale de manière + connecteur de temps] donc, le français est la langue métalinguistique. Enfin, il achève sa pensée en recourant de nouveau à l'arabe algérien pour exprimer l'action, il utilise « nebghi » qui signifie en français « je désire », un premier verbe auquel il ajoute un verbe « changer » conjugué au présent de l'indicatif qu'il traduit en arabe algérien en utilisant « nbadal jaw ». Le mot en arabe algérien « nbadal » veut dire « changer » et l'absence de l'article ou comme l'appelle Ziamari « l'article zéro ».

Conversation 3 :

EF1 : Toujours j'en ai vraiment étonnée hayra toul (je suis toujours étonnée) parce que dourk (maintenant) je discutais avec une fille galatli (elle m'a dit) elle va se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas j'en ai étonnée si je vous jure je vous jure ghir gatli kima hakda (juste elle m'a dit comme ça) je ne le connaissais pas demandani en mariage goulit ((je l'ai dit à) mes parents et elle a accepté j'en ai étonnée parce que je pense qu'il faut qu'elle connaît déjà quelqu'un puis elle se marie avec lui c'est pas comme ça les relations pas forcément oui...Qu'est-ce que vous pensez touda che pa âla hsab (vous ça dépend) la famille li ich fiha(où elle vit)/ / tu connaissais ton mari par la famille t'es satisfaite ?

EF2 : Hue oui je peux pas yaâni benisba liya ana ken (**en ce qui me concerne**) il me satisfait baâd (**après**) on est adulte avec le temps ça y est.

Ef : Toujours j'en ai vraiment étonnée étonnée tout le temps) parce que **maintenant** je discutais avec une fille **elle m'a dit** elle va se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas j'en ai étonnée si je vous jure je vous jure **juste elle m'a dit comme ça** je ne le connaissais pas demandani en mariage **je l'ai dit les** mes parents et elle a accepté j'en ai étonnée parce que je pense qu'il faut qu'elle connaît déjà quelqu'un puis elle se marie avec lui c'est pas comme ça les relations pas forcément oui...Qu'est-ce-que vous pensez **vous je sais pas sur le compte dépend** la famille **qui vit dans** tu connaissais ton mari par la famille t'es satisfaite ?

Ef : Je suis étonnée parce que maintenant je discutais avec une fille et elle m'a dit qu'elle allait se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas. Je vous jure que vous dis rien que la vérité. Elle m'a raconté qu'il l'a demandé en mariage et elle a acceptée c'est ce qui m'étonné. Je pense qu'il faut qu'elle le connaisse pour se marier avec lui. Tout dépend de la famille dans laquelle tu vis.

Cette locutrice étonnée entame la conversation avec beaucoup d'émotions car elle utilise « toujours », qui est un adverbe de durée, et « vraiment », un autre adverbe. Mais, on remarque une préposition « en » en disant « j'en ai vraiment étonnée », qui est en fait une phrase en français mais incorrecte. Elle réitère son étonnement en traduisant cette émotion en arabe « étonnée tout le temps ». De plus, il y a l'emprunt morphologique tel que « demandani ». La conjugaison des verbes en français sont conjugués incorrectement et surtout suivant les règles du discours en arabe algérien.

Enfin, nous pouvons déduire clairement que cette étudiante a forcément le français comme langue de démarrage mais elle commet beaucoup d'incorrections syntaxiques qui ont fait que son énoncé paraisse maladroit. L'arabe algérien est la langue métalinguistique.

Conversation 4 :

EH2 : 15 pour cent des biskri ne savent pas c'est quoi vraiment la langue française franchement j'explique y a des gens pour eux

c'est comme un prestige voilà de parler devant des gens en français salut salem ça va des fois d'utiliser des mots qui sont nouveaux et je trouve vraiment des difficultés à transmettre un message parce que si je suis en train de parler à propos d'un sujet comme je ne sais pas ana(moi) le paradoxe par exemple paradoxe éducatif...

Ici, nous voyons de toute évidence que ce locuteur maîtrise la langue française et elle est sa langue de démarrage. Il, y a un enchâssement de l'arabe algérien par l'utilisation de « ana » qui signifie « moi », qui apparaît comme une nécessité de marquer sa personne par rapport au groupe certes mais aussi comme une habitude chez les étudiants de la dire en langue maternelle.

EF2 : ce qu'on remarque aussi à l'université parce qu'avec ce système d'évaluation on est presque condamné...Ceux qui apprennent par cœur vont avoir de bonnes notes sans hassad **(sans envier)**

La même chose pour cette locutrice qui s'exprime en langue française sans ambiguïtés linguistiques ni sémantiques. Donc le français est la langue de démarrage. Il a aussi un enchâssement d'un mot en arabe algérien « hassad » qui signifie en français « le mauvais œil ». La locutrice l'a choisi exprès parce qu'elle sait qu'en le disant dans sa langue maternelle, il devient plus significatif, chargé culturellement et surtout il sera bien capté par les autres participants. Ainsi, dans cette conversation, l'arabe est la langue enchâssée et elle se limite à un substantif arabe.

EF1 : j'ai la maman qui est d'Alger la démocratie règne chez nous andi **(pour moi)** ma mère le niveau taha **(à elle)** et taâ (à lui) mon père michi **kif kif** le niveau de mon père est elle est née à Alger elle a grandi même koun andna **(si c'était chez nous)** question hakda **(c'est comme ça)** on va vers elle pour lui demander quelque chose elle nous dit je n'aime pas vous induire en erreur rouhou l'babakoum sahaytou wallah l'âdim **(allez vous votre père s'il vous plaît wallah le grand)** donc **hahou (le voilà)** c'est un biskri c'est vrai qu'il a fait l'école française à

Biskra waqt (**le temps**) en 48 donc il avait largement le temps d'avoir

Elle utilise le verbe en arabe « j'ai » parce qu'il renforce la conversation, « son » pour dire son niveau, le niveau de sa mère et de son père le marque en arabe. Ensuite elle fait appelle à la négation en arabe algérien « ni dans » auquel elle ajoute l'adjectif de manière « même ». Il y'a un adjectif « c'est ainsi ». Elle a recours dans le discours rapporté en arabe algérien aussi pour un besoin de négociation pour une bonne perception. Un autre adverbe « Voilà » en arabe et elle achève par un mot emprunté à l'arabe algérien, un substantif « temps » ; Donc, la langue métalinguistique est l'arabe algérien.

Le recours à l'emprunt morphologique est l'une des stratégies de l'alternance codique dans le comportement du bilingue.

En effet, en code switching arabe algérien/français, on remarque qu'il y 'a beaucoup d'emprunts de ce genre. En voici des exemples que nous avons relevés du corpus :

- nboujjiyou (n (marque la personne qui parle soit au singulier soit au pluriel en arabe algérien donc ce « n » exprime l'action + radical du verbe en français qui est « bouger »).
- amadame (a, ici marque la personne à qui on s'adresse et pratiquement la majorité l'utilise + le substantif madame)
- révisi (constitué du verbe en français réviser + « i » qui marque la flexion du verbe en arabe suffixée).
- demandani (constitué du verbe français « demander » + suffixe « ani » qui marque la flexion en arabe algérien pour dire « il a demandé à moi ou plus précisément, il m'a demandé.

L'étudiant bilingue à Biskra a également recours en alternant les deux codes les plus proches en Algérie l'arabe algérien et le français, aux démonstratifs. En effet, l'adjectif démonstratif accompagne le nom en montrant la personne, l'animal ou la chose dont on parle. L'adjectif démonstratif se place toujours devant le nom.

Les adjectifs démonstratifs sont :

masculin singulier

féminin singulier

masculin et féminin pluriel

ce ou cet

cette

ces

Exemples

ce pain, cet ami

cette machine

ces trains, ces machines

Exemples pris du corpus :

Dans la première conversation, il y a l'adjectif démonstratif fréquent comme « hada », l'équivalent de « ce »

Quand il s'agit de pronoms démonstratifs, celui-ci remplace le nom de ce qu'on veut montrer:

Prend cette robe, comme elle est jolie !

Prend celle-ci ou encore prend celle-là, elle est également jolie.

celle-ci en arabe est désigné par « hadi »; celui-ci en arabe est désigné par « hadak »

Celles-ci, celles-là, ceux-là et ceux-ci en arabe est désignée par « hadouk »

Masculin Singulier	Masculin Pluriel	Féminin Singulier	Féminin Pluriel	Neutre
Celui	Ceux Ceux-ci	Celle Celle-ci	Celles Celles-ci Celles-là	Ce (C') Ceci Cela (ça)
Celui-ci Celui-là	Ceux-là	Celle-là		

Souvent en discussion, ce pronom est prononcé en arabe algérien, comme le montre les exemples du corpus :

Je ne comprends pas wach tgoulili (je ne comprends ce que tu veux dire (le locuteur s'adressant à un interlocuteur féminin)).

Tu n'as pas compris le cours. Dis-moi li ma fhamtihach (li- ici remplace souvent en arabe le pronom démonstratif en français « celui » + que + proposition)

L'examen est pour bientôt. On va commencer par quel module ? Prépare taâ X.
(Prépare celui de X)

Alors en arabe algérien, on désigne ces pronoms comme suit :

Masculin Singulier	Masculin Pluriel	Féminin Singulier	Féminin Pluriel	Neutre
Celui (hadak)	Ceux (hadouk) Ceux-ci (Ibid)	Celle (hadik) Celle-ci (hadi)	Celles Celles-ci Celles-là (hadouka)	Ce (C') Ceci (hada) Cela (ça)(ibid)
Celui-ci (ibid) Celui-là (Ibid)	Ceux-là (hadouka)	Celle-là (hadik)		

Le pronom "c' "ou "ce" peut remplacer un groupe nominal ou une phrase toute entière, c'est pourquoi, les étudiants dans leur parler bilingue ont souvent recours aux pronoms démonstratifs soit parce qu'ils se sentent soumis à une situation de communication beaucoup plus culturelle parce qu'il s'agit de la négociation d'une double identité.

Je dois tout reprendre à zéro. C'est très énervant. C'est malheureux ce qu'il lui arrive.

Ces pronoms sont normalement suivis d'une proposition subordonnée relative ou d'un groupe nominal complément de nom :

Exemples:

- *De toutes les étudiants de la promo, je préfère toujours celles qui bossent dur.*
- *Je ne trouve pas mon stylo, aussi, j'ai utilisé celui de ma collègue*

Chercher des exemples du corpus. Or, les étudiants, certains sont dans l'urgence de la négociation identitaire. Donc ils ont recours à l'alternance codique et particulièrement à une langue métalinguistique qui est l'arabe algérien pour enchaîner et négocier des valeurs culturelles et identitaires.

Les pronoms ceci, cela, ça, ils peuvent représenter :

- un nom : - la trahison, je n'aime pas ça
- un infinitif : Dormir, j'adore ça.

- une proposition entière : Salima n'a pas réussi son examen, cela me désole.

Les bilingues utilisent beaucoup ces stratégies métalinguistiques (pronoms démonstratifs) tel que nous le montrerons des fragments pris de notre corpus. Or ce pronom en grammaire de langue française, comme nous le savons, peut prendre un sens péjoratif et les étudiants l'ignorent.

Les erreurs, ça c'est inacceptable pour un étudiant inscrit dans la filière de français.
(Exemple pris de l'entretien enregistré avec Z)

Remarque : Dans la langue courante ceci est très peu utilisée, on utilise plutôt cela ou encore ça. Ce dernier pronom peut cependant prendre un sens péjoratif:
Exemple : *Les enfants, ça hurle tout le temps..*

Mais par besoin de revendication d'une identité bilingue, les étudiants l'emploient pour exprimer aussi leur appartenance à une culture française. Car, « ça » est beaucoup utilisé surtout à l'oral dans le parler des jeunes français. En conséquence, son emploi signifie la revendication d'une identité bilingue et biculturelle, d'un côté, la culture algérienne arabo-musulmane et de l'autre, la culture française, celle qui symbolise la modernité et le prestige.

3. Le verbe : la part du jeu langagier

Comme nous pris l'habitude de le constater, le verbe a une grande part dans le jeu conversationnel car il est facilement manipulable pour le sujet. Peut être que ceci est dû à l'histoire du bilinguisme car le verbe a toujours été objet de transgression. Les verbes constituent la part du jeu langagier importante car ils sont mis à des traductions radicales parfois vu leur importance dans la construction du sens.

- **Conversation 1**

Le verbe en arabe	Signification du verbe	Le verbe en français
Temchi	Au fur et à mesure	Marcher
Telaâmt	J'ai appris	Apprendre
Naâraf	Je sais	Savoir
Ma âlabalich	Je ne sais pas	Savoir
Ndirou	Nous faisons, on fait	Faire
Andi	J'ai	Avoir
Goult	J'ai dit	Dire
Yatlaâ	Il monte	Elever, monter
Ma tansayach	N'oublie pas	Oublier
Ntalâou	On l'élève	Elever
Nakdrou	On peut, nous pouvons	Pouvoir
Ma âtatnach	Elle nous a pas donnée	Donner
Yahdar	Il parle	Parler

- **Conversation 2**

Le verbe en arabe	Signification du verbe	Le verbe en français
Nebghi	Je désire, je veux	Désirer
Rouht	Je suis allé (ée)	Aller
Tji	Tu viens	Venir
Tchouf	Tu vois	Voir
Andou	Il a	Avoir
Thaz	Prend !	Prendre
Taqdar	Tu peux	Pouvoir
Yaqdar	Il peut	Pouvoir
Rouh	Va !	Aller
Youkhrouj	Il sort	Sortir
Ngoulou	Nous disons, on dit	Dire

Nous savons que le verbe joue le rôle le plus important dans la communication car il exprime l'action accomplie par le sujet. Or, comme nous le constatons, les étudiants emploient les verbes en arabe, surtout, dans la conversation 1 et 2. Nous disons que les étudiants le font volontairement parce que la présence des verbes en arabe attribue plus de style. En effet, sur le plan de l'articulation, la prononciation de ces verbes en langue arabe marque la pertinence du point de vue du participant à la communication.

En fait, émettre les verbes en arabe montre que le sujet insiste sur l'interaction avec ses interlocuteurs par l'emploi des verbes en arabe comme langue métalinguistique, expliquer sa volonté à appartenir à une identité bilingue.

Conclusion

En somme, comme l'ont montré, les deux premiers enregistrements, le contexte d'acquisition d'une langue étrangère est responsable du degré d'appropriation. Ainsi, comme nous l'avons-nous-même constaté, les étudiantes qui ont grandi dans un milieu familial francisant n'ont pas eu de difficultés à s'approprier la langue française. Tandis que les étudiantes qui sont nées dans un milieu familial quasiment arabisant, ils n'arrivent toujours pas à s'approprier le français. De cette façon, le contexte familial et la ville de résidence déterminent le choix des stratégies d'appropriation de la langue française en vue d'atteindre une compétence d'appropriation de la langue en question.

Comme nous venons de le voir dans l'analyse du corpus, l'identité bilingue se manifeste à travers des éléments codiques appartenant aux deux langues. L'étudiant par besoin d'affirmer sa double appartenance fait recours à des emprunts pour l'exprimer à ses interlocuteurs. Cette volonté d'appartenir à deux cultures, à savoir, la culture algérienne, arabo-musulmane et la culture française s'explique par le besoin d'intégration sociale dans les deux groupes sociaux.

Deuxième Chapitre

Le rôle du code switching dans l'appropriation du FLE :

Application intégrale du modèle de C. Myers - Scotton

Introduction

Dans ce chapitre, nous allons faire une étude rétrospective des études sur le code switching. Entre autres, le modèle MLF de C.Myers-Scotton. Nous allons l'appliquer sur le corpus 3 pour analyser les insertions codiques dans les conversations des étudiants dans le but, justement, de distinguer les bilingues coordonnés et les bilingues composés.

Nous savons pertinemment que le choix de l'alternance codique est un choix de langue hybride. Les étudiants sont motivés par ce choix qui fait partie intégrante de leurs pratiques langagières quotidiennes qui se manifestent à plusieurs niveaux linguistiques. Il est conscient et volontaire.

C'est dans cette perspective que nous tenterons de mettre en lumière les deux catégories de bilingues (composés et coordonnés) et qu'il existe une différence quant à la manipulation des unités linguistiques des deux langues, la langue arabe et la langue française. Nous porterons un regard profond sur le rôle qu'assument les alternances codiques dans l'appropriation de la langue française.

I. CHOIX DU MODÈLE DE C. Myers-Scotton

1. Aperçu épistémologique de la notion d'alternance codique

Dans cette section, nous proposons d'étudier le code switching comme un choix délibéré par les étudiants inscrits en français. Partant de l'hypothèse qu'ils sont des experts en cette langue et qu'ils développent des stratégies d'apprentissage à travers le recours au code switching franco-arabe.

Les Algériens soumis à un contexte d'appropriation ne peuvent se passer du code switching parce qu'ils leur permet d'accomplir de multiples communications à caractère rhétorique.

Les tenants des études sur le code switching ou le parler bilingue sont Labov (1969,1971, 1984); G.Sankoff (1974); Poplack (1980,1988, 1993); G.Sankoff (1982,1988). Ils se sont attelés à travailler sur le discours quotidien et informel pour démontrer que les mélanges de langues qui paraissent instables possèdent, en fait des règles d'organisation propres au système. En effet, Poplack (1982) soutient que l'appropriation des faits langagiers dans le code switching dans un contexte naturel

constitue un principe de base. De plus, Poplack et Sankoff (1981) proposent une grammaire du code switching et soutiennent que deux règles fondamentales régissent le parler bilingue. La première, celle du morphème lié et la deuxième, celle de la contrainte d'équivalence : « [...] *peut se produire entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives* »¹

Toutefois C.Myers-Scotton (1993) soutient que les codes linguistiques peuvent être activés après n'importe quel constituant à condition que ce morphème ne soit pas un morphème lié. De même que la contrainte d'équivalence est possible à condition qu'il n'ait pas violation des règles grammaticales de L₁ et L₂.

C'est pourquoi, Myers-Scotton et Azuma (1993,1997) développent le concept de MLF (*Matrix Language frame*) ou la langue de formulation phrastique du sujet-parlant. C'est-à-dire, le sujet choisit la une langue dans laquelle il va formuler sa pensée, ce que nous avons appelé plus haut, langue de démarrage. Myers-Scotton l'appelle la langue matrice qu'elle définit de la façon suivante :

*La langue matrice est la fusion de trois facteurs : linguistiques, psycholinguistique et sociolinguistique. Sur le plan structurel, la langue matrice est la langue qui fournit le cadre morpho-syntaxique au syntagme complémentateur (désormais appelé CP). [...] C'est elle aussi qui structure, assure le lien grammatical des constituants et qui donne plus de morphèmes. [...] Tandis que la langue enchâssée est le code qui subit l'influence de la langue matrice et se soumet à son ordre »*²

Tout d'abord, nous devons signaler que le modèle MLF de C.Myers-Scotton est régie par des théories psycholinguistiques. Ensuite, le modèle en question a pour visée d'étudier le code switching grammaticalement et syntaxiquement. Puis, il prend en charge l'étude des contraintes syntaxiques qui apparaissent lors de la juxtaposition des deux langues dans le parler bilingue. L'insertion de l'alternance codique est soit intraphrastique ou extraphrastique. La première peut s'effectuer à l'intérieur d'une phrase ou proposition comme elle peut avoir lieu entre deux propositions. La dernière se manifeste par des unités autres que syntaxiques, généralement des formules figées.

Le modèle cité ci-dessus envisage donc une langue de base ou langue matrice et une langue enchâssée. Elles varient d'un sujet à un autre en fonction du degré

¹ POPLACK (1982) citée in *Revue des linguistes de l'université de Nanterre*, 1998, p. 3

² Ibid,

de bilinguisme et du processus d'appropriation en cours. A cela, Myers-Scotton ajoute le complémenteur ou le CP qui renferme des îlots ou constituants de la langue matrice et de la langue enchâssée. Autrement dit, les deux grammaires activées des deux langues ne sont pas en contact à l'intérieur d'une phrase. De surcroît, les îlots en langue enchâssée se produisent dans les constituants plus larges qui sont régis par la langue matrice. Cependant, la structure grammaticale provient de la langue enchâssée.¹

Ainsi, comme le signale K.Ziamari, la participation de la langue matrice et de la langue enchâssée dans un CP génère trois types de structures : les constituants mixtes, les îlots en langue matrice et les îlots en langue enchâssée. Les premiers est une structure à laquelle appartiennent les morphèmes de la langue matrice et ceux de la langue enchâssée. Puis, les constituants prototypiques² renferment un seul lexème de la langue enchâssée.

En outre, l'alternance codique ou le code switching franco-arabe constitue un choix de langue effectué par les étudiants afin de s'approprier la langue française. Aussi, le code switching, telle que l'a révélée l'enquête dans la deuxième partie de cette recherche, constitue un moyen de communication social parce que le code switching facilite les rapports sociaux. Car, le code switching franco-arabe se manifeste à un taux faible au sein de la famille, à 0,65% contrairement à la langue arabe qui est présente à 88,81% dans la famille. De plus, le chaoui est la langue maternelle des étudiants berbères habitants Batna et Khenchela car il est employé à un taux de 5,26%.

Cependant, le code switching est surtout manifeste à l'extérieur, c'est-à-dire, dans les marchés, les cafés, les rues, les lieux de loisirs, les transports, etc. Autrement dit, le code switching est présent surtout dans la vie urbaine. Car, l'étude quantitative a révélée que ce parler bilingue est présent à un taux de 36,87% qui est un taux assez élevé. Ce choix de langue vient en deuxième position après l'arabe dialectale ou la langue maternelle qui est employée à un taux de 48,68%.

En somme, l'alternance codique dans le milieu informel constitue un catalyseur des interactions sociales dans la vie urbaine et particulièrement à Biskra.

¹ <http://yayoi.senri.ed.jp/research/re09/namba.pdf>

² ZIAMARI K. : op. cit.

2. Gestion des structures morpho-syntaxiques

Le code switching doit sa complexité dans son inspiration d'ordre morpho-syntaxique qui régit l'énoncé. En effet, les interlocuteurs font recours au code switching par rapport à la grammaire. Il constitue soit, une infraction aux règles grammaticales, soit, une parfaite équivalence grammaticale. Evidemment, le deuxième cas, ne peut l'être que dans des cas très exceptionnels. Donc, tout dépend de la gestion des structures morpho-syntaxiques parce qu'elles assurent l'intercompréhension ou déclenchent le malentendu.

Première conversation (C.1.)

SM₂ : Non non si on parle de la langue française le truc **ntaâna**

SM₂ : non non si on parle de la langue française le truc à nous

SM₂ : non non si on parle de la langue française notre truc

Dans cette alternance, la langue matrice est le français. L'arabe constitue la langue enchâssée introduite par un syntagme adjectival en arabe « ntaâna » constitué d'un seul lexème inséré comme nous le constatons dans la cadre grammatical de la langue française.

Ensuite, nous allons tenter de retrouver des îlots¹ de la langue matrice que Ziamari définit comme étant des projections maximales entièrement formées dans cette langue qui sont formés de groupes propositionnels longs et cohérents.

Em₄ : non pour cette année ça va mieux **yaâni (ça veut dire)** on peut dire que ça va mais dans une décennie je crois qu'on a va avoir un niveau assez bas

Em₄ : non pour cette année ça va mieux **ça veut dire** on peut dire que ça va mais dans une décennie je crois qu'on va avoir un niveau assez bas

Em₄ : non pour cette année ça va mieux **c'est-à-dire** on peut dire que ça va mais dans une décennie je crois qu'on va avoir un niveau assez bas

¹ Ibid,

Il s'agit d'une alternance intraphrastique entre deux propositions. La transition d'une proposition à une autre est assurée par un connecteur.

Ici, le locuteur a inséré un connecteur d'explication en arabe dialectal qui constitue la langue enchâssée et se soumet à la grammaire de cette langue tout en restant sous le contrôle de la langue matrice qui est le français.

Enfin, nous allons tenter de repérer les îlots en langue enchâssée qui sont des îlots encastrés entièrement constitué dans cette langue.

Em₉ : **bikri** on utilisait le registre assez soutenu

Em : **auparavant** on utilisait le registre assez soutenu

Tel qu'on le découvre, les îlots enchâssés peuvent être constitué d'un seul lexème en arabe dialectal « bikri » et qui est un connecteur de temps, qui se soumet à la grammaire de cette langue tout en demeurant sous le contrôle de la langue matrice.

En conclusion, la langue matrice dans la première conversation est la langue française.

La deuxième conversation (C.2.)

Nous allons suivre le même itinéraire que dans la première conversation, c'est-à-dire nous allons repérer les îlots mixtes, les îlots ou constituants nominaux en langue matrice et ceux de la langue enchâssée.

SM₁ : Bon ana hayati kamel nakhdam bon parfois nebghi, je
change

SM₁ : Bon moi ma vie entière je travaille, ..., je désire, ...

SM₁ : Bon j'ai travaillé toute ma vie

Dans cette alternance codique, l'étudiant engage la conversation avec le mot « bon » est une locution adverbiale utilisée surtout par les Français avant d'entamer n'importe quel sujet qui mérite de l'importance. Donc, l'étudiant l'a emprunté. Ensuite, il enchaîne avec « ana » qui signifie « moi », un pronom tonique pour se démarquer des interlocuteurs et proposer une face de lui, de sa personne et de sa différence. Si nous observons l'organisation des unités linguistiques nous pouvons constater qu'elles suivent

celle de la grammaire de la langue arabe. Ils sont soumis à la grammaire de la langue française, langue enchâssée.

EM₂₄ : non fi Annaba la fille dit wach thab, par exemple, moi ma mère

EM₂₄ : non dans **Annaba** la fille **fait ce qu'elle veut, ...**

EM₂₄ : non à Annaba la fille fait ce qu'elle veut, ...

Dans cet extrait, le CP, la langue matrice est l'arabe dialectal introduit par la négation comme un enchaînement et le connecteur de lieu « fi ». Comme le signale .Ziamari les constituants mixtes « prototypiques » contiennent un seul lexème de la langue enchâssée. Il s'agit d'une alternance intraphrastique qui s'effectue à l'intérieur de la phrase. Le nombre des îlots de la langue matrice est nettement au-dessus de la moyenne par rapport à ceux de la langue enchâssée. Sans oublier que les îlots de la dernière sont surtout formés de répétitions.

Ensuite, nous allons tenter de retrouver les constituants de la langue matrice qui sont des projections maximales entièrement formées dans cette langue.

EM30 : l'wahad yahtaj (**on a besoin**) des limites basah sah nouslou (**mais c'est vrai on dit**) un certain âge mech nes hadou (**non ces gens**) les limites i' diktiouhom âlina khalkine m'âna (**elles nous sont dictées elles sont nées avec nous**) les limites basah wachih waslouna l'hada sen hnaya linrakbou rwahna mech nes litrakabna (**mais voilà c'est pas qu'ils sont nos parents, c'est grâce à eux qu'on est ici on se surveille soi-même c'est pas les gens qui nous surveillent c'est pas les gens qui nous contrôlent**) voilà kima anaya (**comme moi**)Je contrôle mes enfants mais hna khlas w'salt (**ici c'est bon ça y'est j'ai atteint**) un certain niveau lazamni (**il me faut**) des limites w lazamni naâraf (**et il faut que je sache**)les limites basah hna el kbar aks ngoulou yaârafou wahadhom (**mais ici c'est le contraire on dit il faut qu'ils sachent seuls**) les limites

Mais comme ce passage de parole est assez long, nous allons juste relever un extrait qui va nous permettre de retrouver les îlots en langue matrice :

« Les limites i' diktiouhom âlina khalkine m'âna

« Les limites ils dictent eux à nous nées avec nous

« Les limites qui sont acquises nous sont dictées par les adultes »

Donc, comme nous le constatons, la langue enchâssée est la langue française introduite par le lexème « les limites » qui est régit par les règles de cette grammaires mais qui reste sous le contrôle de la langue matrice et qui est l'arabe.

Ainsi, les îlots en langue enchâssée, suivent les règles de la langue matrice qui est la langue arabe.

« Des limites w lazamni naâraf les limites basah hna el kbar aks ngoulou yaârafou wahadhom

« Il faut à moi je sais les limites mais nous les adultes il faut ils savent tout seuls »

« Il faut que je sache les limites mais les adultes doivent savoir tout seuls »

Donc, comme il s'avère qu'il y ait un seul élément de la langue enchâssée dans cet extrait sous forme (dét. + nom), d'où, la langue matrice est bel et bien la langue arabe dans la deuxième conversation.

La troisième conversation (C.3.)

Nous allons la même chose que ce que nous avons fait pour les deux premières conversations, nous allons d'abord retrouver les constituants mixtes, ensuite les îlots de la langue matrice et enfin les îlots de la langue enchâssée.

EF1 : Toujours j'en ai vraiment étonnée hayra toul **(je suis toujours étonnée)** parce que dourk **(maintenant)** je discutais avec une fille galatli **(elle m'a dit)** elle va se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas j'en ai étonnée si je vous jure je vous jure ghir gatli kima hakda **(juste elle m'a dit comme ça)**

je ne le connaissais pas demandani en mariage gould (**je l'ai dit à**) mes parents et elle a accepté j'en ai étonnée parce que je pense qu'il faut qu'elle connaît déjà quelqu'un puis elle se marie avec lui c'est pas comme ça les relations pas forcément oui...Qu'est-ce-que vous pensez touma che pa âla hsab (**vous ça dépend**) la famille li îch fiha(**où elle vit**)/ / tu connaissais ton mari par la famille t'es satisfaite ?

Tel que le montre cette alternance, l'étudiante entame une conversation dont le thème est le mariage. C'est une sorte de récit parce qu'elle exprime ses jugements pour inciter les filles à réagir. A première vue, nous pouvons tomber dans l'erreur parce que les constituants en langue française sont organisés selon la grammaire de la langue arabe.

Les constituants mixtes, nous pouvons les repérer tels que l'extrait:

« *dourka je discutais avec une fille galatli* »

« *maintenant je discutais avec une fille* »

« *Il y a quelques instants, je discutais avec une fille* »

Ainsi, comme le révèle cet extrait, la langue matrice est l'arabe dialectal et la langue enchâssée est le français.

Ensuite, nous allons tenter de repérer les îlots en langue matrice à travers les extraits de ce tour de parole :

« *je vous jure ghir gatli kima hakda je ne le connaissais pas demandani en mariage gould l' mes parents* »

« *je vous jure que elle m'a dit comme ça je ne le connaissais pas demandani en mariage j'ai dit à mes parents* »

« *je vous jure que c'est ce qu'elle m'a dit, qu'elle ne le connaissait pas, il l'a demandée en mariage et elle l'a dit à ses parents* »

Ici l'étudiante entame un discours rapporté qu'elle n'arrive pas à gérer en langue française c'est pourquoi elle alterne avec la langue arabe. En plus, nous constatons que cette étudiante fait des emprunts d'expressions françaises telles « je vous jure » et « che

pa » typiquement française parce qu'elle recherche l'appropriation de l'oral. Donc, elle imite et quand elle arrive à la syntaxe elle a recours à l'arabe. Donc, la langue arabe est la langue matrice. Il s'agit d'une alternance intra-phrastique s'effectuant à l'intérieur d'une phrase.

En ce qui concerne les îlots en langue enchâssés, ce sont les suivants dans ce même tour de parole :

« âla hsab la famille li îch fiha »

« sur le compte la famille où vit il dans »

« ça dépend de la famille dans laquelle il vit »

Donc, la langue enchâssée est bien la langue française car nous voyons que dans cet extrait, seulement le nom « la famille » est inséré dans cet énoncé qui comprend quatre unités en langue arabe et qui est sous le contrôle de la langue matrice c'est-à-dire la grammaire de la langue arabe car le nom en français « la famille » est suivi d'une groupe adverbial coordonné suivant le nom qui est féminin.

La quatrième conversation (C.4.)

EF2 : ce qu'on remarque aussi à l'université parce qu'avec ce système d'évaluation on est presque condamné.....Ceux qui apprennent par cœur vont avoir de bonnes notes sans hasad

Dans cette quatrième conversation, nous voyons clairement qu'il s'agit d'une organisation syntaxique respectant les règles de la grammaire française, bien élaborée et le mot en arabe est un emprunt linguistique. Donc dans ce type de conversation, la langue française est bien la langue matrice.

3. Mode d'insertion et / ou mode d'appropriation

Toutes les études sur l'alternance codique se sont centrées sur les différents modes d'insertion de l'alternance dans le discours. C'est alors que nous pourrions analyser les segments qui alternent en prenant en considération le parler bilingue de chacune des deux catégories.

Nous allons tenter de repérer le code switching intra-phrastique dans chacune des quatre conversations que Ziamari définit comme suit, le code switching est cet emploi de deux codes linguistiques à l'intérieur du même CP. En outre un CP bilingue quand il contient ¹:

- des projections maximales formées des deux codes
- plusieurs projections maximales monolingues formant le même CP.

Conversation 1

Ef4 : Je veux parler de ma part ana de ma part **nchouf rouhi (on va voir va)** quand mon niveau se dégrade depuis j'ai commencé à faire français **tâlamt (j'ai appris)** quelques trucs parce que **kayane** des choses que je connaissais pas bon **kount naâraf hadha (je connaissais)** le français **basah makountech naâraf (mais je ne connaissais pas)** les règles mais concernant la langue concernant mon parler la richesse avant j'avais une richesse **khir min dark (mieux que maintenant)**

Nous choisissons le segment où se manifeste l'alternance codique intra-phrastique :

« Des choses que je connaissais pas bon **kount naâraf hadha** »

« **Des choses que je connaissais pas bon j'étais je sais ça** »

« **Des choses que je connaissais pas bon je savais ça** »

Cet extrait nous permet d'envisager l'alternance codique intraphrastique non comme une remise en cause du choix de la langue mais comme un passage dynamique d'une langue à l'autre par le verbe en arabe. Dans ce tour de parole qui est défini par P.Chareaudau et D.Maingueneau comme étant la contribution d'un locuteur à la conversation. Dans ce tour de parole, l'étudiante pose le problème de la compétence en langue française qui n'est pas du à la formation qui la lui a procurée mais parce qu'elle la pratiquait vraiment et correctement. Elle passe du français à l'arabe lorsqu'elle veut exprimer une attitude sincère et elle dit « maâlabalich » qui signifie en français « je ne sais pas » et ensuite en employant un modalisateur d'incertitude « peut être » qui est plutôt

¹ MYERS-SCOTTON C, JAKE & OKHASA M, 1966 in ZIAMARAI K, p. 11

un questionnement quant au niveau réel du français à Biskra. Elle finit par justifier sa compétence en employant l'adverbe de manière en arabe « sah » qui signifie « correctement » ou « vraiment ».

Je la pratiquais sah

Je la pratiquais vraiment

Je la pratiquais correctement

C'est une alternance intra-phrastique du deuxième type constitué de plusieurs projections maximales un syntagme verbal (comprend trois unités linguistiques) et un syntagme adverbial (une seule unité)

Conversation 2.

SM₃ : Ah ! Annaba khir là bas el bhar une très belle ville fiha le paysage, fiha l'bhar.

SM₃ : Ah ! Annaba mieux là bas la mer une très belle ville il y a dans cette ville le paysage, il y a dans cette ville la mer.

SM₃ : Ah ! Annaba est mieux que Biskra parce que c'est une très belle ville où il y a le paysage et la mer.

Ici, c'est un locuteur de sexe masculin qui a choisi de parler de la ville d'Annaba, ville côtière, située à l'Est algérien dont la majorité de la population est francophone. Il entame par une interjection et son désarroi devant la ville de Biskra où il vit et fait ses études. Donc, il est en train de comparer les deux villes, Biskra et Annaba, il dit Annaba « khir » c'est-à-dire Annaba est mieux, khir devrait être suivie de « men de Biskra » où « men » est une préposition en arabe qui doit être suivie d'un nom et là nous confirmons que c'est bien la langue arabe qui est langue matrice parce que dans cet énoncé le locuteur a élaboré une structure en arabe « Annaba « khir » qui est purement arabe, par contre en langue française, l'adjectif est précédé d'un « verbe ». Il passe à la langue française, lorsqu'il s'agit d' « espace » en employant « là bas » qui est un indice de contextualisation servant à préciser le lieu et revient à la langue arabe lorsqu'il veut faire sa description et il emploie l'article défini « l' » ou encore appelé « l' » pour préciser la mer « bhar » spécificité de cette ville côtière. Quand il veut refaire sa description, il dit « une très belle

ville » (det+ adv de quantité+ adj+nom). Ensuite, il a recours à une préposition « fiha » qui est composé de la préposition « fi+ suffixe précisant le genre et ici « ha » précise le genre féminin qui renvoie à la ville d'Annaba et quand il s'agit d'un masculin on emploie « h » et on dit « fih » qui signifie en français « dans » qui est un indice de contextualisation qu'il fait suivre d'un article indéfini « le » + substantif « paysage ».

Conversation 3.

EF1 : Toujours j'en ai vraiment étonnée hayra toul **(je suis toujours étonnée)** parce que dourk **(maintenant)** je discutais avec une fille galatli **(elle m'a dit)** elle va se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas j'en ai étonnée si je vous jure je vous jure ghir gatli kima hakda **(juste elle m'a dit comme ça)** je ne le connaissais pas demandani en mariage goul't **(je l'ai dit à)** mes parents et elle a accepté j'en ai étonnée parce que je pense qu'il faut qu'elle connaît déjà quelqu'un puis elle se marie avec lui c'est pas comme ça les relations pas forcément oui...Qu'est-ce-que vous pensez touma che pa âla hsab **(vous ça dépend)** la famille li îch fiha**(où elle vit)**/ / tu connaissais ton mari par la famille t'es satisfaite ?

Tel que le montre l'énoncé de la troisième conversation, l'étudiante entame une conversation sur le mariage avec ses camarades de sexe féminin. L'étudiante emploie surtout la langue française donc nous avons l'impression, au début que la langue matrice est le français. Mais après une minutieuse écoute des enregistrements, nous avons compris que ces étudiantes emploient des structures grammaticales de la langue arabe et nous allons essayer de le montrer.

Toujours j'en ai vraiment étonnée hayra toul

Toujours j'en ai vraiment étonnée étonnée toujours

Je suis vraiment très étonnée

Elle commence à parler en langue française en exprimant son étonnement en « j'en ai vraiment étonnement » au lieu de dire « je suis vraiment étonnée », on comprend que l'étudiante essaie de parler correctement en français. C'est-à-dire elle essaie d'approcher

une compétence bilingue. Mais lorsqu'elle entame en disant « toujours j'en ai vraiment étonnée » elle ignore qu'elle commet des erreurs et que cet énoncé est faux parce que dire « toujours étonnée » ceci sous-entend que « c'est une attitude ou un comportement » de sa personne. En plus, quand elle dit « j'en ai .. » on a l'impression qu'elle a appris par cœur et qu'elle colle le « en » qui remplace « un complément » utilisé pour éviter une répétition comme par exemple quelqu'un demande à une personne « as-tu du café » et l'autre qui répond « oui, j'en ai ». Donc, c'est aussi une marque de « possession ». Certes, l'étudiante semble croire que sa compétence en langue française est bonne mais son incertitude se manifeste lorsqu'elle dit en langue arabe « hayra toul » qui signifie intégralement « étonnée toujours », là on voit qu'elle insiste et elle réfléchit en arabe et que la structure de ses phrases sont en arabe. Par conséquent, la langue matrice est la langue arabe.

Conversation 4

EF2 : ce qu'on remarque aussi à l'université parce qu'avec ce système d'évaluation on est presque condamné.....

Ceux qui apprennent par cœur vont avoir de bonnes notes sans **hasad**

On voit que la quatrième et la dernière conversation montre un certain degré élevé de maîtrise de la langue française et que c'est d'emblée la langue matrice. La langue arabe est enchâssée par un emprunt « hasad » qui signifie en français « envier à mourir » et que cette étudiante a eu recours à cette langue parce que ce mot en langue naturelle c'est-à-dire c'est un mot utilisé dans un contexte typiquement arabe et qu'il n'y a pas un mot plus approprié pour désigner ce qu'elle ressent vis-vis de ces étudiants qui apprennent par cœur et qui ont les meilleurs notes.

En conclusion, toutes les alternances codiques sont intra-phrastique dans les quatre conversations.

II. FREQUENCE ET SIMILITUDE DES PROCEDES GRAMMATICaux

D'après Ziamari, les îlots internes sont des constituants nominaux. Ils apparaissent dans une structure soit nominale soit prépositionnelle¹. Le but de ce moyen de retrouver les îlots internes dans chacune des quatre conversations dans le code switching est de rendre compte de la fréquence de ces îlots internes dans la similitude des structures dans laquelle ils sont réalisés. Souvent, il se produit une incompatibilité dans la juxtaposition des constituants mixtes lorsque le locuteur passe d'une langue à l'autre dans le code switching, il n'y a pas toujours similitude dans les procédés grammaticaux comme nous le verrons.

Avant de commencer, il convient d'abord de définir ce qu'est un îlot interne selon K.Ziamari qui adapté à la lettre le modèle de C.Myers-Scotton. Elle définit donc « îlot interne » : « *L'îlot interne peut être inséré dans une construction nominale mixte. Dans ce cas, le constituant nominal est régi par un morphème de système de l'arabe marocain. Ce dernier est un article, un démonstratif ou un quantificateur* »²

Conversation 2

Ziamari a montré dans son étude du code switching au Maroc arabe/français que les îlots internes même s'ils présentent dans leur constitution des éléments de la langue enchâssée à savoir l'article précédent le nom appartient à la structure de l'arabe marocain.

➤ Les quantificateurs (bezaf, chwija, koul)

- les gens chwija
- les gens un peu
- un peu de gens
- les villes côtières kamel
- les villes côtières toutes
- toutes les villes côtières

¹ Ibid, p. 150

² Ibid, p. 150

Comme nous voyons dans ces extraits, en arabe, le quantificateur en arabe précède le nom tandis qu'en français un quantificateur peut avoir un déterminant + le nom. Ces îlots témoignent de la combinaison des quantificateurs avec des substantifs nominaux.

➤ **Les démonstratifs (hadik, hadak, hadouk, etc)**

- Hadik la décennie.
- celle-ci la décennie
- cette décennie
- une vision li l'haja hadik
- une vision de la chose celle-ci
- une vision de cette chose

➤ **la possession**

En ce qui concerne les éléments les plus fréquents dans notre corpus sont surtout ceux qui expriment la possession comme « ntaâna, tahum, andna, etc » comme nous allons le découvrir à travers ces extraits :

- **des craintes** andou
- des craintes il a
- il a des craintes
- **la langue** ntahum
- la langue à eux
- leur langue
- **la langue mère** ntaâna
- la langue mère à nous
- notre langue mère
- l'identité ntahoum
- l'identité à eux
- leur identité

III. L'INSERTION DE LA PRÉPOSITION EN ARABE

L'îlot interne peut s'encaster dans un constituant nominal mixte comme nous allons le découvrir à travers l'emploi des prépositions (b, l' wahed, men, fi, etc):

- **L'wahed** yahtaz **des limites**
- Le un a besoin des limites
- Toute personne a besoin de limites
- **La pratique** tabda men **la famille**
- La pratique commence du la famille
- La pratique commence au sein de la famille
- **La politique** fi **les langues**
- La politique dans les langues
- La politique des langues

Donc, quand l'arabe dialectal est la langue enchâssée les constituants prépositionnels et les îlots internes sont très fréquents selon Ziamari.¹

➤ **Adjectifs/ substantifs**

- Grab l'Europe
- Proches l'Europe
- Proches de l'Europe
- hwajaZ innées
- Des choses inées

En conclusion, ceci montre que lorsque le français est langue enchâssée comme le dit Ziamari², les substantifs français ont tendance à être encastés avec leurs

¹ Ibid, p. 233

² Ibid, p. 242

déterminants d'après l'exemple du corpus : « wahed et hadak ». Elle l'explique comme suit :

« Appartenant à la structure conceptuelle, l'article français ne satisfait pas le test de la congruence, même si son apparition en langue enchâssée ne nuit pas au principe des morphèmes de système ¹ »

Nous savons les articles français disposent de la définitude, le genre et le nombre alors qu'en arabe algérien, l'article n'en n'a qu'un seul la définitude. Cette disparité des deux langues quant aux deux langues justifie la réalisation de l'article en langue française.

Les démonstratifs ont prouvé également l'incongruence des deux langues. Ainsi le français ne dispose que d'un seul morphème assurant la détermination et la fonction déictique tandis que l'arabe requiert la définitude après le démonstratif. Aussi, les possessifs français sont déterminatifs alors qu'en arabe ils ont souvent recours aux « *bridge morpheme* ». ² Cette incongruence est expliquée par la réalisation de la préposition en arabe.

IV. LE CHANGEMENT DE DIRECTION LINGUISTIQUE

Le code switching dans la première conversation est très spécifique dans la mesure où les deux langues sont dominantes au même degré mais lorsqu'on s'approfondit dans la réflexion on voit que c'est une sorte de duel entre l'arabe algérien et la langue française : « *Le Turnover de la langue matrice apparaît comme l'explique Backus (1996), dans le cas où la langue apprise en deuxième lieu deviendrait plus dominante* » ³

Le changement de langue matrice est un phénomène très rare comme l'atteste C.Myers-Scootton. ⁴ Certains corpus appuient considérablement, la notion d'une seule langue matrice. Par contre, pour d'autres, le changement de langue matrice en devient une caractéristique.

Ce changement de langue matrice a une incidence sur l'identification de la langue matrice au niveau du corpus. Selon Ziamari, il faut prendre en considération les conditions

¹ Ibid,

² Ibid,

³ Ibid, p.175

⁴ Ibid, p.64

de son apparition, c'est-à-dire la direction de l'accomplissement du changement. En d'autres termes, le corpus serait divisible en deux situations extralinguistiques, la première relative à la classe, la seconde à la situation informelle. Ce sont ces situations qui participent au changement de la langue matrice.¹

Le Turnover de cette langue n'est pas dû à des conditions sociolinguistiques. Ziamari affirme que le code switching de ses informateurs se caractérise par la variabilité de la langue matrice au niveau des individus et des tours de parole. Nous allons le voir dans ces extraits du corpus :

Conversation 2

Em : de ma part le niveau est envoie de degradation pace que
wintemchi loumour wintemchi ila alasswad

donc de mal en pirele niveau assez bas dans les années
prochaines dans les les pour pour être

Ef : je veux parler de ma part ana de ma part **nchouf rouhi**
quand mon niveau se dégrade depuis j'ai commencé à faire
français **tâlamt** quelques trucs parce que **kayane** des choses
que je connaissais pas bon **kount naâraf hadha** le français
basah makountech naâraf les règles mais concernant la langue
concernant mon parler la richesse avant j'avais une richesse
khir min dark (mieux que maintenant)

Ef : je pense c'est-à-dire la société **bedhat** elle joue un rôle ici
kima nti dorka t'étais avant à Skikda presque tous tes amis
parlent en français donc le fait de pratiquer le français le niveau
yat'laâ hana malgré qu'on fait la spécialité on ne parle pas du
français ;

Dans ces tours de parole qui appartiennent à la première conversation, le changement se fait du français à l'arabe mais se fait dans une certains cohérence. C'est que le locuteur-étudiant ne veut tout simplement pas poursuivre son discours uniquement en français et Ziamari soutient que :

¹ Ibid,

*[...]que cette tendance à ne pas continuer à assigner le rôle de langue matrice au français est très significative. Le bilingue étudiant est loin d'être un bilingue équilibré, est plus compétent en arabe marocain. Quand il s'engage en code switching, ayant le français comme langue matrice, il se heurte à des difficultés et change de langue matrice*¹

Ziamari affirme dans ce passage qu'en ce qui concerne le cas du code switching au Maroc, la compétence de l'étudiant est responsable non seulement du changement de langue matrice mais sa compétence disproportionnée qui génère des structures quand sa langue maternelle est sa langue matrice. C'est ce changement de langue qui accentue le duel entre les deux codes et se concurrencent le terrain de la parole chez le bilingue.

Nous avons précédemment vu que le français est langue matrice quand il est introduit par des syntagmes nominaux et prépositionnels. Or cette asymétrie dans les rôles des deux codes dans le code switching démontre peut être bien l'égalité des compétences dans les deux codes chez le locuteur mais une dont le prestige l'emporte sur l'autre. Cependant ce sont des lacunes linguistiques parfois et d'autres fois le besoin de montrer sa maîtrise de la langue naturelle. Donc, le code switching n'est que le fruit du duel entre les deux codes en présence et l'arabe dialectal et le français. Mais, Ziamari, « le degré de productivité » est révélateur quant à la compétence du bilingue étudiant »

Conversation 3.

Nous allons examiner les îlots internes produits par la troisième conversation. Nous n'allons prendre que des extraits des tours de parole pour découvrir les îlots internes qui contiennent des constituants mixtes.

➤ **Les démonstratifs (hada, hadi, etc)**

Ef₁ : je vous jure gatli kima hakda

Je vous jure que elle m'a dit comme ça

Je vous jure que c'est ce qu'elle m'adit

Ef₉ : je me fiance hada win bdit mâh

Je me fiance celui-ci quand je commence avec lui

¹ Ibid, p. 178

Quand je me fiance avec lui, je commence à le connaître

Ces énoncés montrent l'incongruence ou l'incompatibilité des productions lors du passage de la langue française à l'arabe dialectal et ainsi, les étudiants en croyant approcher une compétence en langue étrangère ne font que tomber en plein dans les interférences.

➤ **Les constituants prépositionnels (l', b, men, fi, etc)**

EF₁ : je ne le connaissais pas demandani en mariage goul't l'mes
parents

je ne le connaissais pas il m'a demandé en mariage j'ai dit le mes
parents

je ne le connaissais pas quand il m'a demandé en mariage je l'ai dit
à mes parents

EF₈ : la liberté de choix and koul wahad

La liberté de choix chez tous un

Chacun est libre de son choix

EF₄ : lazam l'wahad obligé

Il faut un obligé

On est obligé

EF₄ : Ana naâref b la famille

Moi je sais avec la famille

Je fais sa connaissance par le biais de la famille

EF₄ : jini wahad je veux te demander en mariage mbaâd ngoulou oui
d'accord

Vient un je veux te demander en mariage après je lui dit oui
d'accord

Quand un homme vient me demander en mariage, je lui réponds après oui

EF₆ : le milieu ou bien l'environnement kbar min oukhti mzaw

le milieu ou bien l'environnement plus âgée que moi ma sœur mariée

le milieu ou l'environnement ma sœur plus âgée que moi est mariée

EF₆ : gali houwa d'accord

Il m'a dit lui d'accord

Il m'a dit d'accord

Donc, comme le montrent tous ces extraits de la troisième conversation, ils sont incompatibles et ceci est dû à l'incongruence des deux langues lors du passage du français à l'arabe et vice versa. Dans ces énoncés dont la langue matrice est l'arabe, l'organisation des énoncés est réalisée selon la combinaison de la langue arabe et c'est la raison pour laquelle, les locutrices-étudiantes tombent dans l'interférence qui est une des formes manifestes de l'interlangue.

V. IDENTIFICATION DES DEUX CATÉGORIES DE BILINGUES

A travers l'analyse entreprise dans cette partie, nous voulons dégager les caractéristiques des deux catégories de bilingues. D'abord, nous sommes partis de l'hypothèse qu'il existerait deux catégories de bilingues vu le rapport étroit entre le contexte d'appropriation et l'apprenant. Du fait même que le contexte algérien est un contexte bilingue et biculturel, il en a découlé des apprenants bilingues. Ensuite, comme il y a certains apprenants qui ont émergé dans un milieu familial francophone et d'autres dans un milieu familial arabophone, il en a résulté deux catégories de bilinguismes, le bilinguisme coordonné et le bilinguisme composé. Puis, quasiment tous les apprenants possèdent une identité bilingue franco-arabe. Enfin, nous pouvons postuler, qu'il s'agit bien du processus d'appropriation dans cette recherche parce que l'acquisition a commencé depuis la naissance, voire même avec les parents et les aïeux.

A ce propos, un regard profond des pratiques langagières des étudiants inscrits en français a montré qu'il y a une différence dans le mode d'appropriation de la langue française. Autrement dit, les deux types de bilingues diffèrent dans le degré de développement de la compétence d'apprentissage de la langue française.

Les bilingues coordonnés sont ceux qui ont eu une acquisition de la langue française en bas âge, c'est-à-dire, en même temps que la langue maternelle. Par contre les bilingues composés ont acquis la langue française au stade scolaire. Premièrement, les bilingues coordonnés ont pour langue matrice la langue française. Par contre, les bilingues composés ont l'arabe comme langue matrice. Certes, les deux catégories de bilingues ont recours au code switching intraphrastique mais les bilingues coordonnés procèdent à l'alternance codique entre deux proposition, tandis que les composés procèdent à l'alternance codique à l'intérieur de la phrase. Alors que les bilingues coordonnés emploient l'emprunt lexical comme îlot interne, les îlots internes choisis par les bilingues composés sont longs et empruntent la structure de la grammaire de la langue arabe. De surcroît, les deuxièmes ont recours à l'emprunt morphosyntaxique, le transfert et les interférences pour s'exprimer en langue étrangère.

Enfin, dans une communication exolingue orale, le bilingue oral s'exprime comme de l'écrit en respectant le code de la grammaire de chacune des langues. A l'opposé, dans une communication exolingue orale, le bilingue composé a recours aux procédés de simplification, surgénéralisation pour communiquer.

Le tableau ci-dessous montre les stratégies déployées lors des interactions verbales par l'échantillon de notre étude qui se compose des deux catégories de bilingues, les bilingues coordonnés et les bilingues composés :

Bilingue composé	Bilingue coordonné
<ul style="list-style-type: none"> ➤ la langue matrice est la langue arabe ➤ le mode d'insertion du code switching est intra-phrastique mais surtout à l'intérieur d'une proposition. ➤ Les îlots internes sont en français et appartiennent à la structure de l'arabe algérien(quantificateurs, démonstratifs, les constituants prépositionnels mixtes, adjectifs/substantifs) ➤ le bilingue composé a recours à l'emprunt morphosyntaxique, le transfert et les interférences pour s'exprimer en langue étrangère. ➤ dans une communication exolingue orale, le bilingue composé a recours aux procédés de simplification, surgénéralisation pour communiquer. ➤ le bilingue composé est un bilingue qui a acquis la langue étrangère au stade scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ la langue matrice est la langue française ou bien les deux peuvent jouer le rôle de langue matrice. ➤ le mode d'insertion du code switching est inter-phrastique mais surtout entre deux propositions pour marquer la transition. ➤ les îlots internes sont en arabe et constitués surtout soit d'emprunt lexical ou des indices de contextualisation ou des marqueurs d'identité. ➤ le bilingue coordonné effectue des emprunts lexicaux pour montrer sa capacité à gérer deux codes linguistiques. ➤ dans une communication exolingue orale, le bilingue oral s'exprime comme de l'écrit en respectant le code de la grammaire de chacune des langues. ➤ le bilingue coordonné est un bilingue qui a acquis la langue étrangère française dans sa prime enfance.

Tableau 23 : Identification des bilingues coordonnés et des bilingues composés

VI. INTERPRÉTATION DU PARLER BILINGUE

1. La négociation

Conversation 1.

Dans le premier tour de parole, l'étudiante fait l'ouverture par un connecteur adversatif « non » qui constitue une première étape du discours et ainsi elle signale une séquence oppositive marquant de cette façon une prise de position face au thème.

Ef : Non non si on parle de la langue française le truc **ntaâna (à nous)** les régions **mich fi (pas dans)** la région **ntaâna (à nous)** heu heu le niveau Le niveau se dégrade

Ensuite, elle a recours à la condition « si » c'est surtout pour imposer une orientation du thème qu'elle enchaîne avec un îlot mixte « le truc ntaâna » constitué d'une substantif « le truc », terme très familier dans la communauté française et qui désigne « machin », terme faisant partie de « l'argot ». L'adjectif possessif en arabe dialectal « ntaâna » qui signifie en langue française « nôtre » qui connote une appartenance socio-culturelle commune aux étudiants. En même temps, cette étudiante a employé « ntaâna » pour adresser le message aux interlocuteurs. Donc, elle le dote d'une valeur relationnelle et il lui a servi à implanter un lien socio-affectif (dans une conception étendue de la deixis d'après Maingueneau et Chareaudau). La fonction de l'adjectif possessif « ntaâna » dans cet échange est une fonction d'interpellation et en même temps une désignation des interlocuteurs. Enfin, « ntaâna » est une unité fortement lié au contexte social et culturel à Biskra c'est-à-dire c'est une unité qui a servi à l'étudiante à négocier le choix du thème pour se montrer polie en faisant ainsi à cet adjectif de solidarité.

Conversation 2.

SM : Bon ana hayet kamel nakhdem (**moi toute ma vie je travaille**) bon parfois nebghi (**je désire**) je change nbadal jaw (**changer d'air**)

Dans cette deuxième conversation, l'étudiant entame l'ouverture du tour de parole par un pronom tonique en arabe « ana » pour marquer sa position vis-à-vis de ses camarades et il enchaîne par une sorte de récit biographique « ana hajeti kamel nakhdam » pour justifier sa position de leader dans cette conversation qu'il a décidé de prendre en faisant l'ouverture. L'utilisation de l'expression « bon parfois » est une expression

typiquement française. Ensuite, il a recours à un verbe en arabe « nebghi » qui signifie « je désire » qu'il fait suivre d'un groupe verbal en français « je change ». Enfin, on dirait qu'il continue à se justifier en recourant à l'équivalent du verbe en arabe « nbadal » pour négocier à l'avance sur le thème que lui veut en parler avec ses camarades.

Conversation 4.

EF1 : la langue française à Biskra ? C'est insensé parce que la plupart des gens qui parlent le français sont perçus d'une manière bizarre.

Dans cette conversation il y a négociation par un questionnement auquel l'étudiante choisit elle-même d'y répondre. Ensuite, elle qualifie « d'insensé » et qu'elle se justifie par le connecteur de cause en disant « la plupart des gens qui parlent le français sont perçus d'une manière bizarre ». Ici, l'étudiante fait allusion d'abord à sa personne « elle se sent bizarre quand elle parle en français devant les gens de Biskra » mais pour ne pas avoir l'impression qu'elle se met au centre du débat, elle préfère avant tout négocier le thème avec ses camarades. Cette négociation, elle la propose en incluant ses camarades par l'emploi de locution adverbiale « la plupart » qui signifie la majorité de ceux qui parlent français dont elle fait partie. Donc, c'est pour ne pas dévoiler son malaise elle préfère le négocier pour en faire un problème des étudiants qui s'expriment en français à Biskra.

2. La progression thématique

L'interactivité est la somme des effets des interactions qui se réalisent par des moyens verbaux et non verbaux et peu soumises aux contraintes extérieures. Ce sont des effets par la non possibilité du contrôle conversationnel. Une bonne conversation échappe à tout contrôle rigide susceptible de lui enlever sa principale caractéristique : la flexibilité et la plasticité.

Conversation 1.

Comme nous venons de le voir, dans le premier tour de parole, il y a eu négociation du thème qui est confirmé dans le deuxième tour de parole par l'étudiant lorsqu'il dit :

Em : de ma part le niveau est envoie de degradation pace que **wintemchi loumour wintemchi ila alasswad** donc de mal en pire

.....le niveau assez bas dans les années prochaines dans les les pour être

Cette façon de confirmer par préciser sa position dans la conversation et qu'il insiste en passant à l'arabe pour dramatiser la situation et avoir le monopole de la conversation. Le thème est maintenu et il y a même une progression. C'est alors que des arguments sont développés par les étudiants pour appuyer la thèse de départ : le niveau du français est en baisse. Alors, au quatrième tour de parole, elle devient éclatée comme le montre le tour de parole :

Ef : je veux parler de ma part ana de ma part **nchouf rouhi** quand mon niveau se dégrade depuis j'ai commencé à faire français **tâlamt** quelques trucs parce que **kayane** des choses que je connaissais pas bon **kount naâraf hadha** français **basah makountech naâraf** les règles mais concernant la langue concernant mon parler la richesse avant j'avais une richesse **khir min dark (mieux que maintenant)**

Ensuite, EF₅ demande des explications aux quelles EF₆ apporte une précision mais suivi « maâlabalich » d'une forme négative qui signifie « je ne sais pas ». Or, une suite d'arguments est étalée par ces étudiants qui sont les suivants :

- J'avais une richesse de la langue
- Je la pratiquais sah.
- L'entourage
- Bikri on utilisait le registre soutenu
- Ki nahadrou langage courant on peu s'exprimer facilement kouna ndirou l'interférence
- Problème ntaâna l'alternance
- La société bedhat elle joue un rôle ici
- L'enseignant ne donne pas l'occasion de s'exprimer en français.

Mais cette interactivité, nous la voyons manifeste par Em₁₂ qui finit son tour par « problème ntaâna » et EF₁₃ qui répond par « l'alternance » et Em₁₄ qui enchaîne avec l'alternance en disant :

Em₁₄ : l'alternance par contre quand tu veux t'exprimer en classe tu as tendance à parler à parler avec le vrai français

Au tour de parole suivant appuie fortement et dit :

Ef₁₅ : exactement

Em₁₇ emploie « voilà » comme terme interactif, énergique et apporte de la dynamique à la conversation.

Cconversation 2.

SM₄ approuve le choix du thème par le « oui » suivi d'un verbe en arabe « rouht » (je suis allé) l'Annaba. Donc, il décrit Annaba, ses endroits, la mer, la liberté dont jouissent les femmes, la mentalité est proche de celle des Européens, etc et par là, on a remarqué que la progression thématique est éclatée jusqu'au point où, au trente septième tour de parole, le thème du niveau de la langue française set soulevé comme nous allons le découvrir :

EF₃₇ ouladhom yahadrou français kamel min Alger [**nous on a des voisins d'Alger tous leurs enfants tous parlent en français**] min [**de**] bonjour el hih [**jusqu'à**] typiquement français basah ki trouhi [**mais quand tu vas**] question taâ [**de**] c'est pas l'écrit rahom mlah [**ils sont bons**] forcément

C'est le parler bilingue qui donne cette interactivité à cette progression thématique.

Conclusion

Comme l'a montré l'analyse du corpus, les étudiants utilisent différentes stratégies linguistiques pour communiquer en bilingue. Certaines unités linguistiques restent plus présentes et dominantes dans la conversation. Premièrement, l'analyse de l'interlangue a montré qu'il y a effectivement et elle constitue un moyen de développer la compétence d'apprentissage. Deuxièmement, les modes d'insertion de l'alternance codique prouvent également que les étudiants, tentent par le biais du code switching d'améliorer l'apprentissage du français langue étrangère. Enfin, nous aboutissons à distinguer les deux catégories de bilingues, à savoir, les bilingues coordonnés et les bilingues composés.

CONCLUSION GENERALE

Tout compte fait, notre principale motivation dans la réalisation de cette recherche était de démontrer que le processus d'appropriation du français langue étrangère en Algérie n'est pas le même pour tous les apprenants, en partant du principe que l'appropriation est une acquisition achevée. C'est-à-dire, nous considérons les apprenants de notre échantillon comme étant des bilingues (des bilingues coordonnés ou des bilingues composés) avec des degrés d'appropriation variable d'un sujet à un autre.

A ce propos, l'appropriation de la parole s'effectue dans un contexte bilingue/biculturel. Notons que nous considérons le bilinguisme comme étant la manipulation de deux codes linguistiques et non la maîtrise. C'est pourquoi, nous nous sommes attelés dans cette étude, surtout à démontrer que c'est à travers l'exploration théorique du concept que nous avons pu prendre une position vis-à-vis de cette notion. Par voie de conséquence, il n'est pas non plus question de maîtrise dans le concept plutôt de compétence d'apprentissage.

Explorant la nature de la langue dans ses dimensions linguistiques, sociolinguistiques et ethnolinguistiques, nous avons tenté de montrer que la langue occupe une position royale dans les rapports interhumains. Le bilinguisme franco-arabe dialectal favorise mieux les relations sociales, ouvre les frontières établies et renforcent davantage les liens sociaux en Algérie. Le désir du bilingue en Algérie est de s'exprimer par le biais de deux langues qu'il considère comme référence. Donc, le bilinguisme a une visée beaucoup plus lointaine car il extériorise les pensées et ouvre la porte aux multiples connaissances et relations sociales.

En fait, le bilingue s'évertue à mettre en avant son identité bilingue pour marquer son appartenance à deux cultures différentes. A cause de cette identité bilingue, on ne saurait aborder l'appropriation de la langue française en Algérie sans exposer les dynamiques historiques de la période coloniale et post-coloniale qui ont été déterminantes dans la nature du bilinguisme actuel. En raison de ce contexte spécifique, nous avons montré qu'il existe deux catégories de bilingues, les bilingues coordonnés et les bilingues composés.

Comme nous avons adopté une prise de position par rapport aux notions choisies, nous sommes conduits à faire le point sur certains mécanismes régissant l'appropriation d'une langue étrangère dans un contexte bilingue et biculturel. En parallèle, nous avons

démontré que l'appropriation de la langue française en Algérie est en rapport avec l'enseignement/ apprentissage, formel et informel de la langue cible.

Compte tenu de la place que la langue française occupe au sein de la société algérienne, la présence de cette langue a tout simplement rendu l'apprenant ambitieux d'aller au-delà de la compétence linguistique. Partant à la recherche de la compétence biculturelle, l'apprenant se trouve obligé d'assumer les facteurs culturels de la langue cible et de les intégrer à son processus d'apprentissage qui lui accélère le processus d'appropriation.

Arrivant à cerner de près que l'appropriation d'une langue étrangère par un bilingue/biculturel, c'est se trouver confronté à une dialectique de l'altérité et de la différence. La conséquence de ce regard de fond sur le processus d'appropriation étant de cerner ses dimensions bilingues dans les pratiques langagières biculturelles telles que les marques transcodiques et l'interlangue.

De cette façon, nous sommes arrivés à démontrer que le parler bilingue à travers les marques transcodiques et l'interlangue est un indice d'appropriation du français langue étrangère. Puis, nous avons démontré que tout processus d'appropriation d'une langue étrangère est tributaire de l'identité socio-culturelle de l'apprenant. De plus, les stratégies de communication déployées par l'apprenant contribuent largement au développement de l'appropriation de la langue française.

Nous sommes partis de l'analyse des données de la démographie linguistique basée sur un questionnaire distribué à 152 étudiants de français, 2LMD en 2011. D'abord, les résultats du dépouillement ont montré que le parler bilingue par le biais de l'alternance codique franco-arabe dialectal constitue l'habitus langagier. Autrement dit, ce n'est pas la marque d'une dégénérescence linguistique plutôt comme une habitude des Algériens. Ensuite, la plupart de ces étudiants emploient le bilinguisme franco-arabe, que ce soit à la maison, ou à l'extérieur. Puis, un taux de 65,13% des étudiants pensent qu'ils ne maîtrisent pas la langue française parce qu'elle est difficile. Puis, ils véhiculent des représentations sur le pays de la langue qui est la France. Certains possèdent des représentations positives et d'autres, par contre, véhiculent des représentations négatives.

Concernant les jugements des étudiants quant à leur compétence en langue française, 28,94% jugent qu'ils maîtrisent cette langue et 26,97% jugent qu'ils ne

la maîtrisent pas. 2 à 3% jugent qu'ils la maîtrisent un peu qui signifie presque pas, ce qui nous donne un taux global de 56,56% des étudiants qui ne maîtrisent pas la langue française. En dépit de ces jugements, les apprenants persévèrent dans l'apprentissage de cette langue.

Le questionnaire d'identification distribué à des étudiants de master nous a permis de récolter des renseignements supplémentaires concernant les motifs qui ont poussé l'étudiant inscrit en français à choisir cette branche. Le dépouillement de ce questionnaire nous a permis de savoir que 73% pensent que le niveau de la personne dépend du mode de vie, 50% pensent que le niveau de la personne dépend de la mentalité et 11,53% pensent qu'il dépend de la maîtrise de la langue française. Tout compte fait, l'appropriation de la langue française s'avère un élément important dans la réussite sociale et professionnelle.

Afin de cerner minutieusement l'appropriation de la langue française, nous avons pris le facteur âge, comme élément pertinent pour connaître le niveau de compétence de nos apprenants. En effet, l'enquête nous a permis de savoir que nous avons affaire à deux catégories de bilingues. La première catégorie concerne les étudiants qui se sont familiarisés avec la langue française, et la deuxième catégorie concerne ceux qui l'ont acquise au stade scolaire. Tout compte fait, l'âge d'acquisition détermine le degré d'appropriation de la langue française.

Ainsi, c'est à travers l'analyse des conversations que nous sommes arrivés à déduire que les étudiants de notre échantillon se répartissent en deux catégories de bilingues : les bilingues coordonnés et les bilingues composés. Sauf que la première catégorie arrive à développer des séquences causales longues en langue française et fait recours de temps à autre à des emprunts lexicaux ou des déictiques en langue arabe. Tandis que la deuxième catégorie développe des stratégies grâce à l'alternance codique et l'interlangue. Les techniques dans ces deux procédés démontrent des lacunes de nature linguistique et conversationnelle. Enfin, nous avons fini par dresser un tableau qui permet d'identifier les deux catégories de bilingues.

En effet, dans cette recherche, nous sommes parvenus à vérifier la première hypothèse qui concerne l'emploi de l'alternance codique franco-arabe. Or, comme l'étude quantitative l'a démontrée, l'alternance codique constitue l'habitus langagier des Algériens et particulièrement à Biskra. Elle demeure un outil linguistique adéquat facilitant

les contacts et les interactions sociales. De part que c'est un moyen qui permet l'économie linguistique.

Donc, le parler bilingue (à travers l'emploi des marques transcodiques telles que l'alternance codique) n'est plus un signe d'incompétence linguistique comme l'ont fait croire les préjugés, mais un moyen rapide d'établir des échanges verbaux.

En ce qui concerne le fait qu'il existe deux catégories de bilingues, nous avons validé la deuxième hypothèse. Car, l'analyse des extraits des conversations a révélé que les bilingues possèdent une langue matrice dans laquelle ils formulent la phrase. Or, il a été montré que les bilingues coordonnés ont pour langue matrice la langue française. A l'inverse, les bilingues composés, la langue arabe est leur langue matrice.

Aussi, l'analyse du mode d'insertion de l'alternance codique a montré que les bilingues coordonnés procèdent à l'alternance codique intra-phrastique mais entre deux propositions. En plus, le choix des unités linguistiques qui sont alternés se base sur de simples connecteurs ou des déictiques. Contrairement, les bilingues composés ont recours à l'alternance codique intraphrastique mais à l'intérieur de la phrase. Ce qui rend la chose plus complexe, car l'alternance codique prend la forme d'une reformulation ou traduction.

Enfin, nous pouvons confirmer qu'il existe bel et bien deux catégories de bilingues dans les promotions des étudiants inscrits en français à l'université de Biskra. C'est pourquoi, toutes ces années, l'évaluation a été difficile car il s'agit de prendre en considération le degré d'appropriation chez chacune des catégories. Du moment que nous avons montré que l'appropriation est en fait une compétence d'apprentissage.

De même, nous avons pu valider notre troisième hypothèse qui concerne l'identité bilingue qui est la preuve tangible du processus d'appropriation en cours d'évolution. En d'autres termes, l'analyse des conversations a bien montré que les étudiants lors des échanges verbaux ont manifesté une identité bilingue. Bien entendu, cette identité bilingue s'exprime à travers le choix de certaines unités linguistiques fait consciemment par l'apprenant. Ainsi, l'apprenant a développé une identité bilingue dès que le processus d'appropriation a été entamé, c'est-à-dire depuis de longues années.

En outre, faisant suite à la troisième hypothèse qui suppose que le processus d'appropriation se forge lors de l'acquisition naturelle d'une langue étrangère, c'est-à-dire,

au sein de la famille, dans la rue, dans les endroits publics. Là où il y a des échanges sociaux intenses et fréquents qui permettent au sujet d'expérimenter ses connaissances linguistiques en fonction du nombre de contacts et de la qualité des compétences linguistiques et culturelles de ses interlocuteurs. Car, plus l'apprenant a des contacts riches, plus il a l'occasion de développer des stratégies linguistiques variées qui enrichissent ses pouvoirs linguistiques et conversationnels.

Pour terminer, nous disons que les résultats obtenus valident la dernière hypothèse ancrée sur le fait que le processus d'appropriation suppose une compétence d'apprentissage. Comme nous savons, auparavant, le concept d'appropriation était surtout défini comme une étape finale ou le résultat d'un processus. Mais dans notre travail, suite à l'analyse des corpus effectuée, nous avons confirmé que les étudiants de notre échantillon se sont appropriés la langue française mais les stratégies varient en fonction des conditions d'acquisition de cette dernière (dans l'enfance ou au stade scolaire). Par voie de conséquence, nous disons que les étudiants possèdent ce que R Porquier et B Py appellent une compétence d'apprentissage qui permet de dire que les apprenants se sont approprié la langue française malgré que certains d'entre eux commettent encore des erreurs.

En définitive, nous pouvons dire que les objectifs dans leur globalité ont été atteints. Nous reconnaissons que certaines questions sont restées sans réponses et méritent d'être reconduites vers d'autres recherches. A titre d'illustration, les données recueillies ne nous ont pas permis de ratifier si l'identité culturelle influe sur le processus d'appropriation de l'apprenant. Donc, étudier le caractère culturel de l'appropriation serait une piste intéressante à entreprendre.

Dans cette optique d'étude, nous envisagerons à exploiter le corpus pour avancer l'analyse des tests de bilinguisme chez de plus jeunes apprenants qui nous permettra de déterminer le développement de la compétence d'apprentissage d'une langue étrangère.

Une étude de cas postérieure permettrait de dégager d'une façon plus précise les caractéristiques linguistiques des stratégies de communications chez les deux catégories de bilingues. Dans cette perspective, il serait plus commode d'exploiter aussi les tests de bilinguisme afin de savoir la nature du rapport entre bilinguisme et bilinguisme. Nous tenons aussi à signaler que nous n'avons pu procéder à démontrer qu'à travers le parler bilingue, il serait commode d'effectuer une analyse phonétique pour dégager le style vocal des étudiants.

En guise de conclusions, nous pouvons dire, arrivé au terme de cette modeste recherche, nous pouvons dire que l'axe que nous avons essayé d'éclairer ne demure qu'une initiative. C'est pourquoi, nous allons tenter de proposer des pistes didactiques pour les recherches ultérieures:

- **Premièrement**, pour un meilleur enseignement de la langue française, nous préconisons qu'une prise en considération des représentations de l'apprenant permet d'entrevoir les motivations.
- **Deuxièmement**, favoriser la prise en compte des besoins de l'apprenant du moment que celui-ci a surtout besoin d'apprendre à ajuster les moyens linguistiques appris à un contexte réel.
- **Troisièmement**, nous sommes pour une remise en questions de l'approche communicative car elle vise les performances linguistiques qui ne coïncident pas toujours avec le contexte social.
- **Enfin**, une politique linguistique se planifie en fonction d'un recensement auprès des locuteurs sur les langues employées dans la vie quotidienne. Un autre recensement devrait également être envisagé en vue de statuer sur les langues en présence en fonction de leur rôle dans des domaines actifs de la vie socio-professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES

1. AÎT-LARBI A. : *Insurgés et officiels du pouvoir racontent Le « Printemps berbère »*, KOUKOU Editions, Chéraga, Alger, AVRIL 80, (2010).
2. ARCHIBALD J et CHISS J-L. : *La langue et l'intégration des immigrants, Sociolinguistique, politique linguistiques, didactique*, Paris, Harmattan, (2007).
3. ARRIVE M, GADET F & GALMICHE M. : *La grammaire d'aujourd'hui*. Guide alphabétique de la linguistique française, Flammarion, Paris, (1986).
4. AUER P. : *La linguistique de contact (s) en pays biennois*, (1987), pp 15-80
5. AUROUX S. : *Les enjeux de la linguistique de terrain*, Harmattan, Paris, (1988).
6. BAKHTINE M. : *Les genres de discours, dans Esthétique de la création verbale*, Paris, éditions Gallimard, (1984).
7. BAYLON C. : *Sociolinguistique : société, langue et discours*, Paris, Armand Colin, (2005).
8. BENBOUZID B. : *la réforme de l'éducation en algérie, enjeux et réalisations*, éditions CASBAH, Alger, (2009).
9. BENVENISTE E. : *Problèmes de linguistique générale*, 2, éditions Gallimard, (1974).
10. BILLIEZ J. : *Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées, Etudes de linguistique appliquées 104 : Comprendre les langues voisines*, in Synergie Algérie n°8, 2009, Bellatrèche Houari, « L'usage de la langue française en Algérie », cas d'étude : le secteur bancaire », (1997), pp 401- 410.
11. BILLIEZ J. : *Contacts des langues, Modèles, typologies, interventions*, Paris, Harmattan, (2003).
12. BLANCHET P. : *Linguistique de terrain, Méthode de terrain, Une approche ethnolinguistique* », PUR, Rennes, (2000).
13. BLANCHET P et CHARDENET P. : *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures*, Approches contextualisées, éditions des archives contemporaines, agence universitaire de la Francophonie, Université de Rennes, France, (2011).
14. BOURDIEU P. : *Ce que parler veut dire, l'économie des échanges linguistiques*, éditions Fayard, Paris, (1982).
15. BOURDIEU P. : *Langage et pouvoir symbolique*, éditions du SEUIL, Paris, (2001).
16. BOYER H. : *Plurilinguisme : Contact ou conflit de langues*, éditions Harmattan, Paris, (1997).
17. BOYER H. : *Introduction à la sociolinguistique*, éditions Dunod, Paris, (2001).

18. BROHY C. : *Le bilinguisme : un projet de société*, Clé internationale, France, (2004).
19. BRONKART J.P. : *Théories du langage : une introduction critique*, éditions Mardaga, Bruxelles, (1977).
20. CALVET L.J. : *La guerre des langues*, éditions Hachette, Paris, (1987).
21. CALVET L.J. : *Les voix de la ville, introduction à la sociolinguistique urbaine*, édition Payot & Rivages, Paris, (1994).
22. CALVET L.J. : *Pour une écologie des langues*, Saint-Armand- Montrond (Cher), éditions Plon, Paris, (1999).
23. CALVET L.J et DUMOND P. : *L'enquête sociolinguistique*, éditions Harmattan, Paris, (1999).
24. CALVET L.J. : *Linguistique et colonialisme*, éditions Payot, Paris, (2002).
25. CALVET L.J. : *Le marché aux langues*, Essai de politologie linguistique sur la mondialisation, éditions Plon, Paris, (2002).
26. CASTELLOTTI V et MOORE D. : *Alternances des langues et construction des savoirs*, ENS, Lyon, (1999).
27. CAVALLI M et al. : *Langues, bilinguisme et représentations sociales au val d'Aoste*, Rapport de recherche, Aoste, IRRE-VDA, (2003).
28. CHAUDENSON R et CALVET J.L. : *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*, éditions Harmattan, Québec, (2001).
29. CUQ J.P et GRUCA I. : *Cours de didactique de français langue étrangère*, PUG, Grenoble, (2008).
30. DABÈNE L. : *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, éditions Hachette, Paris, (1994).
31. DE SAUSSURE F. : *Cours de Linguistique générale*, édition Payot, Collection Pyothèque, 1^{ère} édition, Paris, 1972.
32. DEROY L. : *L'emprunt linguistique*, Belles Lettres, Paris, (1980).
33. DOISE W, CLEMENCE A et LORENZI-CIOLDI F. : *Représentations sociales et analyses de données*, PUF, (1992).
34. ESCH E. : *Apprentissage tout au long de la vie et rôle social de l'évaluation et des nouvelles technologies*, in le français dans le monde, numéro spécial, (2000), pp. 121-133.
35. ESSONO J.M. : *Précis de linguistique générale*, Harmattan, Paris, (2000).
36. FERRAND L. : *Production du langage*, Paris, Fayol, (2001).
37. FONAGY I. : *la vive voix*, Editions Payot, Paris, (1983).
38. GADET F. : *La variation sociale en français*, Paris, Orphys, (2006).

39. GAJO L & LUDI G. : *Parler bilingue-parler biennois : une approche holistique du bilinguisme à Biel-Bienne*, (2004).
40. GAJO L et al. : *Un parcours au contact des langues*, Textes de Bernard Py commentés, LAL, éditions Didier, France, (2004).
41. GAONAC'H D. : *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, éditions Didier, Paris, (1991).
42. GERARD S. : *Compréhension des langues et interaction*, Hermès Sciences, Paris, (2006).
43. GOFFMAN E. : *La mise en scène de la vie quotidienne*, T.1 : La présentation de soi, Éditions de Minuit, Paris, (1973).
44. GOFFMAN E. : *Les rites d'interaction*, Éditions de Minuit, Paris, (1974).
45. GOFFMAN E. : *Façons de parler*, Éditions de minuit, Paris, (1987).
46. GRANDGUILLAUME G. : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, (1983), Maisonneuve et Larose in Synergies Algérie n°8-2009, p. 214, Bellatrèche Houari, « *L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire.* »
47. GRANDGUILLAUME G. : *Rapport ambivalent entre la politique d'arabisation et la francophonie*, in Pleines J. (éd.), « *La linguistique au Maghreb. Maghreb* » linguistics, (1990), pp. 345-351.
48. GRICE P. : *Logique et conversation*, in Communication, n°30, (1980).
49. GROSJEAN F. : *Le bilinguisme : vivre avec deux langues*, in Tranel, n°47, (1984).
50. GROSJEAN F. : *Le bilinguisme et le biculturalisme*, Essai de définition, in Tranel, n°19, Neuchâtel, Institut de Linguistique, Université de Neuchâtel, (1993).
51. HARRÉ R. : *Grammaire et lexiques vecteurs de représentations sociales*, in D.Jodelet (dir), *Les représentations sociales*, PUF, Paris, (1989).
52. HELLER M. : *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Hatier, Paris, (2002).
53. HÉLOT C. : *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, L'Harmattan, Paris, (2007).
54. HYMES D. : *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-Crédit, (1984).
55. IBN KHALDON. : *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique Septentrionales*, Traduction de WILLIAM MAC-GUCKIN DE SLANE, édition intégrale, BERTI, Alger, (2013).
56. JUCQUOIS G. : *La méthode comparative*, in « *Linguistique de terrain* » par Philippe Blanchet », (1989).

57. KASBARIAN J-M. : *Quelques repères pour décrire les langages des banlieues*, in Sholê, Cahiers de la recherche et du développement, n° hors série, Actes du colloque « *Touche pas à ma langue !* », les langages des banlieues, (1997), p.23-40.
58. KASTERZTEIN J. : *Les stratégies identitaires des acteurs sociaux : approche dynamique des finalités*, in C.Camilleri et al, Les stratégies identitaires, Paris, PUF, (1990), p. 27-41.
59. KERBRAT-ORECCHIONI C. : *L'énonciation : de la subjectivité dans le langage*», Paris, Armand Colin, (2002).
60. KERBRAT-ORECCHIONI C. : *Le discours en interaction*, ARMAND COLIN, Collection U.LETTRES-LINGUISTIQUE, (2005).
61. LABAT S. : *LA France RÉINVENTÉE, Les nouveaux bi-nationaux franco-algériens*, éditions PUBLISUD, Alger, (2010).
62. LABOV W. : *Sociolinguistique*, éditions Minit, Paris, (1976).
63. LAFONT R. : *Le travail et la langue*, Flammarion, Paris, (1978).
64. LAKS B. : *Langage et pratiques sociales*, in « L'usage de la parole », Actes de la recherche en sciences sociales, n°46, (1983).
65. LAPASSADE G & ROUSSELOT P. : *Le rap ou la fureur de dire*, Paris, Loris Talmart (1^{ère} édition 1990), (1996).
66. LAPLANTINE F. : *La description ethnographique*, Paris, Nathan, Collection 128, (1996).
67. LEDEGEN G. : *Le bon français. Les étudiants et la norme linguistique*, éditions Harmattan, Paris, (2000).
68. LESSARD-HÉBERT.M et al. : *la recherche qualitative*, De Boeck Université, Paris, Bruxelles, éditions nouvelles AMS, Montréal, (1997).
69. LIPIANSKY E.M. : *Identité et communication*. L'expérience groupale, Paris, PUF, (1992).
70. LIPIANSKY E.M, TABOADA-LEONETTI I & VASQUEZ A. : *Introduction à la problématique de l'identité*, in C.Camilleri et al, Stratégies identitaires, Paris, PUF, (1990).
71. LÜDI G & PY B (dir.) : *Changement de langage et langage du changement*, L'Âge de l'homme, (1995).
72. MARTINET A. : *Eléments de linguistique générale*, éditions Armand Colin, Paris, (1974).
73. MARTINEZ-GROS G. : *Ibn Khaldûn et les sept vies de l'Islam*, CHIHAB éditions, Alger, (2011).
74. MATTEY M & PY B. : *Introduction*, in G.Lüdi, & B.Py, (dir.), « Changement de langage et langage du changement, L'Âge d'homme », (1995).

75. MEAD G.H. : *L'esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, (1963 [1934]).
76. MILLET A. : *Les discours identitaires, une infinie variété*, in Billiez et al, (2000).
77. MOHATASSIME A. : *Arabisation et langue française au Maghreb*, Paris, PUF, (1992).
78. MOIRAND S. : *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, Paris, (1990).
79. MOREAU M.L. : *Sociolinguistique : Concepts de base*, Mardaga, Paris, (1997).
80. MORIN E. : *La méthode in Linguistique de terrain*, par Philippe Blanchet, (1998).
81. NAHAS G.N. : *Champs Conceptuels et vécu scolaire : une révolution*, Editions Publisud, (2009).
82. PEYARD J. : *Mikhaïl Bakhtine, dialogisme et analyse de discours*, Bertrand Lacoste, Paris, (1995).
83. PORCHER L. : *Le français langue étrangère*, Hachette, Paris, (2004).
84. PORQUIER R & PY B. : *L'apprentissage d'une langue étrangère*, éditions Didier, Paris, 2006.
85. POTHIER M. : *Multimédias, dispositifs d'apprentissage et acquisition des langues*, Orphys, Paris, (2003).
86. PY B. : *Être bilingue*, Bern, Peter Lang, 186, 2002,2003, (1986).
87. QUEFFELEC A et al. : *Le français en Algérie, La dynamique des langues*, Paris, AUF, (2002).
88. RAHAL A. : *Plurilinguisme et migrations*, Paris, Harmattan, (2004).
89. RIGUET M. : *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme*, Analyse du cas tunisien, Paris, Publications de la Sorbonne, (1984).
90. ROBILLARD D. : *Français, variations, représentations : quelques éléments de réflexion*, in J.Billiez et D.Robillard (coords), *Français : variations, représentations, pratiques*, Cahiers du français contemporain, n°8, Lyon, ENS Éditions, (2003a).
91. SAPIR E. : *Linguistique*, Éditions de Minuit, Paris, (1968 [1929]).
92. SEBAA R. : *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Edition Dar el Gharb, (2002).
93. SENGHOR L.S. : *Le français langue de culture*, Revue Esprit Novembre 1962- Numéros 1932-2010, (1976).
94. SIMONPOLI J.F. : *Apprendre à communiquer*, Hachette, Paris, (1991).
95. TALEB-IBRAHIMI K. : *Les Algériens et leur(s) langue (s) », éditions Hikma, Alger, (1997).*

96. TRAVISION-OKAMURA P et KOMUR-THILLOY G. : *Discours, acquisition et didactique des langues, Les termes d'un dialogue*, éditions Orizons, France, (2011).
97. VASSEUR M.T. : *Rencontres de langues, Question (s) d'interaction* Didier, Paris, (2005).
98. VATIN J.C. : *l'algerie politique histoire et societe*, Editions EL Maarifa, Alger, (2010).
99. VERDELHAN-BOURGADE M. : *Le français langue seconde : un concept et des pratiques en évolution*, Editions de Boeck Université, Bruxelles, (2007).
100. VERONIQUE D. : *Contact des langues et didactique des langues étrangères*, Seuil, France, (2004).
101. VIRASOTTI J. : *La dynamique des représentations sociolinguistiques en contexte plurilingue*, Le cas de Tanger, Paris, Harmattan, (2005).
102. VISONNEAU G. : *L'identité culturelle*, Armand Colin, Paris, (2002).
103. ZARATE G. : *Représentations de l'étranger et didactique des langues*, Paris, Didier, (2006).
104. ZERDOUM A. : *Histoire du vieux Biskra, 1068-1660*, Editions El-Manar, Biskra, (2003).
105. ZERDOUM A. : *Histoire de Biskra pendant l'occupation turque, 1660-1844*, Editions El-Manar, Biskra, (2003).
106. ZERDOUM A. : *L'histoire de Biskra française, 1844-1962*, Editions El-Manar, Biskra, (2004).
107. ZIAMARI K. : *Le code switching au maroc, L'arabe marocain au contact du français*, éditions Harmattan, Paris, (2008).
108. ZONGO B. : *Le parler ordinaire multilingue à paris, Ville et alternance codique, Pour une approche modulaire, Préface par Philippe Blanchet*, édition L'Harmattan, Paris, (2004).

II. PERIODIQUES

1. AMARA Abderazak. : *Langues maternelles et langues étrangères en Algérie, conflit ou cohabitation*, in Synergie, n°11, (2010), pp.121-125
2. BELLATRÈCHE HOUARI. : *L'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire*, in Synergies Algérie n°8, (2009).
3. SPAETH V. : *Français langue d'enseignement, vers une didactique comparative* », in Français dans le monde, Numéro spécial, (2005).
4. SPAETH V. : *Didactique des langues : histoire de transpositions*», in Le français dans le monde, numéro spécial, (2005), pp O8-17.

III. THESES DE DOCTORAT

1. ALI BENCHERIF MOHAMED ZAKARIA. : *L'alternance codique arabe dialectal / français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Université de TLEMCEM, (2012).
2. CALINON SOPHIE. : *facteurs linguistiques et sociolinguistiques de l'intégration en milieu multilingue : le cas des immigrants à Montréal*, (2009).
3. LAKS B. : *Différenciation linguistique et différenciation sociale : quelques problèmes de sociolinguistique française*, Thèse de 3^{ème} cycle, Université Paris VIII-Vincennes, non publiée, (1980).
4. MAGLIONE J. : *Les villes de l'autre : Introduction à la ville des mots dits, crus ou inouïs [...]*, Thèse de 3^{ème} cycle, 2^{ème} partie, Institut d' MERABTI, N. (1991) : Pratiques bilingues et réseaux personnels de communication. Enquête auprès d'un groupe d'adolescents issus de l'immigration algérienne dans la région grenobloise, Thèse de doctorat, Université Stendhal, Grenoble III. Urbanisme de Grenoble, Université Pierre Mendès France, (1977).
5. OYUGI CYNTHIA AKINYI CAROLINE. : *l'appropriation de la parole en langue étrangère*, Université de Franche-Comté, Besançon, France, (2013).
6. TRIMAIL CYRIL. : *Approche sociolinguistique de la socialisation langagière d'adolescents*, Université de GRENOBLE, (2003).

IV. DICTIONNAIRES

1. CHEURFI A. : *Dictionnaire des localités algériennes*, Editions CASBAH, (2011).
2. DE NUCHEZE V & COLETTA J.M. : *Guide terminologique de l'analyse des discours*, Editions Peter Lang, (2002).
3. DUBOIS J. : *Dictionnaire de linguistique et des Sciences du Langage*, Librairie Larousse, Paris, (1994).
4. DUCROT O & SCHAEFFER J.M. : *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Editions du Seuil, (1995).
5. MAINGUENEAU D et CHAREAUDAU P. : *Dictionnaire d'analyse de discours*, Paris, Seuil, (2000).
6. NEVEU F. : *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand Colin, Paris, (2004).

V. DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

1. Plan d'aménagement urbanistique de la wilaya de Biskra (PDAU), 2008.
2. Rapport d'étape, Ministère de l'éducation nationale.

VI. ACTES ACADÉMIQUES

1. LAMBERT P & TRIMAIL C. : « *A travers le rap français : un exemple de médiation linguistique et sociale* », Actes du colloque de Rouen. La médiation : marquages en langue et en discours, Presses Universitaires de Rouen, (2009).
2. LEBAUD D. : *Actes du colloque, D'une langue à l'autre*, Université de Franche-Comté, PUF, (2007).
3. LÜDI G. : « *Devenir bilingue-parler bilingue* », Actes du 2^{ème} colloque sur le bilinguisme, Neuchâtel, (1984).
4. MARTINEZ P, MOORE D et SPAËTH V. : *Plurilinguisme et enseignement : Identités en construction*, Paris, (2008).

VII. SITES WEB

1. GUEUNIER, N. (2000) : Le français de référence : approche sociolinguistique, Article consultable en ligne : <http://valibel.FLTR;ucl;ac;be/gueunier.htm>
2. http://theses.univ-lyon2.fr/documents/getpart.php?id=lyon2.burkhardt_e&part=89776 actualisé le 13 Décembre 2012 (article : les travaux sur l'interlangue : l'erreur comme trace d'un système)
3. <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-162.pdf>. « Interlangue ou interférence et enseignement du français langue étrangère »
4. http://classiques.uqac.ca/collection_methodologie/hannerz_elf/anthropolgie_urbain_e/...26/12/2011
5. http://www.persee.fr/web/revues/home/prescription/article/mots_0243_6450_1995_num45_1_2026.
6. http://www.romanice.ase.ro/dialogos/08/17_Lascu-ethnographie.pdf.
7. <http://www.theatre-contemporain.net/educ/biographie-langagiere-bilingue>.
8. www.revues-plurielles.org/-uploads/pdf/111-billiez.pdf
9. <https://feliciadumas.wordpress.com/bilinguisme-et-plurilinguisme/>

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Schéma illustrant l'état évolutif de l'appropriation.....	58
Figure 2 : Les conséquences du contact de langues franco-arabe.....	60
Figure 3 : schéma de l'identité bilingue.....	64
Figure 4 : Développement de la compétence d'apprentissage du FLE.	72
Figure 5 : Schéma illustrant la satiété sémantique chez les deux catégories de bilingues	78
Figure 6 : Schématisation des modèles d'accès à la mémoire chez le bilingue.....	88
Figure 7 : Schématisation des modèles d'accès à la mémoire chez le bilingue.....	89
Figure 8 : Taux des étudiants de français vis-à-vis de la France	119
Figure 9 : La motivation des étudiants pour la spécialisation en langue française.....	131
Figure 10 : Langues parlées par sexe.....	137
Figure 11 : Les langues parlées par tranche d'âge.....	139
Figure 12 : Les langues parlées en famille	140
Figure 13 : La langue maternelle des étudiants	142
Figure 14 : Taux des langues parlées à l'extérieur et au travail	143
Figure 15 : La nature de la communication chez les étudiants.....	148
Figure 16 : Taux des étudiants sur leur compétence en langue française.....	150
Figure 17 : Graphe illustrant la montée démographique a Biskra	154
Figure 18 : Graphe illustrant l'évolution de la population de Biskra entre 1998-2008	154
Figure 19 : Graphe illustrant l'évolution de la population par âge et par sexe.....	155

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Tableau récapitulatif des dimensions psychologiques de la bilingualité	84
Tableau 2 : Seuil minimal de compétence.....	85
Tableau 3 : Tableau montrant les principales wilayas abritées par l'université de Biskra.....	113
Tableau 4: Représentations des étudiants de Français vis-à-vis de la France.....	119
Tableau 5 : Présentation par catégorie de sexe et âge des étudiants qui possèdent des représentations négatives de la France.....	127
Tableau 6: Les réponses des étudiants suivant le sexe et l'âge.....	130
Tableau 7: Le profil socio-culturel de l'étudiant de Biskra	136
Tableau 8: Taux des femmes étudiantes	136
Tableau 9: Taux des langues parlées en famille	138
Tableau 10 : La tranche d'âge concernée par les études en langue française	139
Tableau 11 : Répartition des langues employées en famille.....	140
Tableau 12 : Répartition des étudiants selon la langue maternelle.....	142
Tableau 13 : La langue parlée au travail.....	143
Tableau 14 : Répartition des étudiants selon la langue parlée à l'extérieur.....	144
Tableau 15 : Jugements des étudiants sur leur compétence en français	147
Tableau 16 : La communication en langue française.....	148
Tableau 17 : Jugements des étudiants sur leur compétence en langue française.....	149
Tableau 18 : Les quatre conversations avec leurs caractéristiques propres.....	171
Tableau 19 : Le profil des étudiants participant à la conversation.....	174
Tableau 20 : La différence des contextes d'acquisition du FLE.....	183
Tableau 21 : L'emploi, la motivation et la préférence linguistique	184
Tableau 22 : configuration de nombre des interventions dans chacune des deux langues	205
Tableau 23 : Identification des bilingues coordonnés et des bilingues composés.....	240

ANNEXES

CORPUS 1

Entretien dirigé

- **Premier entretien :**

Q - Quelle est la langue de votre père ?

EWf- L'arabe

Q - Quelle est la langue de votre mère ?

EWf – Arabe – français

Q – Quelle est votre première langue ? Pourquoi ? Précisez.

EWf – L'arabe parce que c'est ma langue maternelle, c'est la langue parlante.

Q – Quelle définition donneriez-vous à première langue ?

EWf – C'est la langue de la société

Q – Quelles langues utilisez-vous ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les personnes âgées ?

EWf – ça dépende de la personne

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos parents ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos frères et sœurs ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec votre conjoint ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos enfants ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez –vous avec les responsables ?

EWf – Le français

Q -Quelle langue utilisez-vous avec vos camarades ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les hommes ?

EWf – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les femmes ?

EWf – L'arabe et beaucoup plus le français

Q – Quelle langue utilisez-vous au marché ?

EWf – L'arabe

Q – Quelle langue utilisez-vous dans un taxi ?

EWf – L'arabe

Q – Quand vous sortez de Biskra, Quelle (s) langue (s) utilisez-vous ? Précisez.

EWf – Le français s'il s'agit des grandes villes, des villes côtières, si c'est le sud, c'est l'arabe.

Q – Quand vous êtes au centre ville, quelle langue utilisez-vous ? Pourquoi ?

EWf – L'arabe parce que c'est la langue la plus utilisée.

Q – Quelle langue utilisez-vous quand vous êtes loin du centre ville, par exemple à El-Alia ?

EWf – L'arabe l'arabe vraiment

Q – Quelles sont vos émissions préférées à la radio ou à la télévision ?

EWf – Les infos, documentaires

Q – Dans quelles langues sont elles diffusées ?

EWf – En français

Q – Utilisez-vous votre première langue à l'écrit ? Pour écrire une demande de travail ?

EWf – Oui et pour écrire une demande de travail, je le fais en français

Q – Pourquoi êtes-vous inscrit en langue française ?

EWf – Pour travailler

Q – Comment jugez-vous votre compétence en langue française ?

EWf – Bonne

Q – Comment jugez-vous votre compétence en langue française ?

EWf – Je parle en français

Q – Quelle est votre langue préférée l'arabe ou le français ? Pourquoi ?

EWf – Le français parce que je préfère parler en français parce que je m'exprime mieux en français

Q – Si on vous demandait de classer la langue arabe et la langue française par ordre de préférence, comment les classeriez-vous ?

EWf – La langue française

La langue arabe

Q – Quelle langue d'enseignement faudrait-il choisir le français ou l'arabe et pour quelle raison ? (Une langue d'enseignement est la langue dans laquelle sont enseignées les matières scientifiques) et à partir de quel niveau faudrait-il commencer à l'introduire (primaire, moyen, secondaire) ?

EWf – Le français parce que le français est beaucoup plus utilisé dans les administrations, au travail et il faut l'introduire dès la première année primaire

Q – Faudrait-il l'introduire pour lire, écrire et comprendre pour d'autres objectifs ?

EWf – Lire, écrire et comprendre

Q – Quand avez-vous commencé à parler en français ? Donnez l'âge et précisez si c'est en famille, à l'école préparatoire, au primaire, avec les amis, au travail ou autre raison.

EWf – En famille

Q – Croyez-vous que vous êtes capable de parler en français sans recourir à l'arabe ?

EWf – Parfois oui, parfois non

Q – Lisez-vous des journaux en langue française ? Si oui lesquels et pour quels motifs ?

EWF – Des fois, j’aurais le temps je lis l’horizon, le soir c’est des journaux plutôt facile

Q – Désirez-vous devenir auteur ?

EWF – non

Q – Aimerez-vous tout simplement maîtriser la langue française pour lire et comprendre ceux qui parlent ou aimerez-vous pouvoir la parler avec beaucoup d’aisance ?

EWF – surtout la parler avec beaucoup d’aisance

- **Deuxième entretien :**

Q - Quelle est la langue de votre père ?

ESF- L’arabe algérien

Q –Quelle est la langue de votre mère ?

ESF – L’arabe algérien

Q – Quelle est votre première langue ? Pourquoi ? Précisez.

ESF – La langue arabe parce que c’est ma langue maternelle.

Q – Quelle définition donneriez-vous à première langue ?

ESF – C’est la langue la plus parlée

Q – Quelles langues utilisez-vous ?

ESF – La langue arabe algérien et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les personnes âgées ?

ESF – La langue arabe algérien

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos parents ?

EWF – avec mes parents j’utilise la langue arabe algérien

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos frères et sœurs ?

ESF – L’arabe algérien et parfois le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec votre conjoint ?

ESF – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec vos enfants ?

ESF – Je n'ai pas des enfants

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les responsables ?

ESF – Parfois la langue française et l'arabe algérien

Q -Quelle langue utilisez-vous avec vos camarades ?

ESF – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les hommes ?

ESF – La langue arabe algérien parfois le français ça dépend de la situation

Q – Quelle langue utilisez-vous avec les femmes ?

ESF – L'arabe et le français

Q – Quelle langue utilisez-vous au marché ?

ESF – L'arabe algérien

Q – Quelle langue utilisez-vous dans un taxi ?

ESF – L'arabe algérien et parfois des mots en français

Q – Quand vous sortez de Biskra, Quelle (s) langue (s) utilisez-vous ? Précisez.

ESF – Je ne sorte pas ailleurs hors de Biskra j'ai utilisé l'arabe algérien.

Q – Quand vous êtes au centre ville, quelle langue utilisez-vous ? Pourquoi ?

ESF – J'habite au centre ville j'utilise l'arabe et parfois le français.

Q – Quelle langue utilisez-vous quand vous êtes loin du centre ville, par exemple à El-Alia ?

ESF – Toujours j'utilise la langue arabe algérien

Q – Quelles sont vos émissions préférées à la radio ou à la télévision ?

ESF – A la radio l'émission Mehdi chaine trois et parfois radio ziban, télévisées qu'on est connecté l'internet a pris la place de la télé ; je cherche

les informations en langue française parfois les meilleurs films, le livre le plus bon

Q – Dans quelles langues sont elles diffusées ?

ESF – En français

Q – Utilisez-vous votre première langue à l'écrit ? Pour écrire une demande de travail ?

ESF – C'est rare et la demande je l'écris en français parce que je suis une future enseignante

Q – Pourquoi êtes-vous inscrit en langue française ?

ESF – Par amour et pour communiquer avec les autres

Q – Comment jugez-vous votre compétence en langue française ?

ESF – Un peu

Q – Comment jugez-vous votre compétence en langue française ?

ESF – Je veux écrire des essais

Q – Quelle est votre langue préférée l'arabe ou le français ? Pourquoi ?

ESF – Le français parce que j'aime la tendresse de la langue française, la musicalité

Q – Si on vous demandait de classer la langue arabe et la langue française par ordre de préférence, comment les classeriez-vous ?

ESF – La langue arabe c'est la langue de la poésie du Coran, des gens du paradis

- *La langue française*

Q – Quelle langue d'enseignement faudrait-il choisir le français ou l'arabe et pour quelle raison ? (Une langue d'enseignement est la langue dans laquelle sont enseignées les matières scientifiques) et à partir de quel niveau faudrait-il commencer à l'introduire (primaire, moyen, secondaire) ?

ESF – Je choisis la langue française parce que les gens d'avant (après l'indépendance) ils ont enseigné les matières scientifiques en français et

on a vu des élites et les élites sont des gens bilingues et il faut introduire le français à partir de la troisième année primaire

Q – Faudrait-il l'introduire pour lire, écrire et comprendre pour d'autres objectifs ?

ESF – Lire, écrire, comprendre et des objectifs scientifiques

Q – Quand avez-vous commencé à parler en français ? Donnez l'âge et précisez si c'est en famille, à l'école préparatoire, au primaire, avec les amis, au travail ou autre raison.

ESF – A l'université à l'âge de vingt ans

Q – Croyez-vous que vous êtes capable de parler en français sans recourir à l'arabe ?

ESF – Je fais appel à la langue arabe peut être je me sens des lacunes

Q – Lisez-vous des journaux en langue française ? Si oui lesquels et pour quels motifs ?

ESF – Je lis El Watan parce que j'ai tentations littéraires je lis la page sur les écrivains, le théâtre j'ai connu pas mal d'écrivains et la langue de ce journal est accessible et répond à mes besoins

Q – Désirez-vous devenir auteur ?

ESF – Oui c'est mon rêve peut être dès mon enfance je me sens ce don là des gens tué ce désir d'écrire

Q – Aimerez-vous tout simplement maîtriser la langue française pour lire et comprendre ceux qui parlent ou aimerez-vous pouvoir la parler avec beaucoup d'aisance ?

ESF – Lire pour comprendre et pourquoi je parle avec d'aisance

CORPUS 2

Entretien semi-dirigé

- **Premier entretien**

L'entretien avec S. C'est une étudiante que j'ai eue en 2006. Elle vient d'obtenir son diplôme de master 2. L'entretien a eu lieu chez S pour qu'elle se sente en confiance et qu'elle puisse parler à l'aise. Il a duré 25 minutes et 16 secondes. J'ai demandé à S de commencer à parler d'elle, se présenter et ensuite de me parler de ses pratiques langagières et des fonctions qu'elle assigne aux langues. Pendant l'entretien, S se sentait perdue, parfois à la recherche des mots donc j'ai dû intervenir et lui fixer une question précise suivant ce qu'elle disait.

S : *Avec plaisir madame. Je suis une fille d'origine de Beskra j'ai eu mon diplôme de master récemment je commence par missu d'une famille d'un père un ouvrier d'une mère analphabète alors donc ma contact avec la langue très faible surtout les langues étrangères exactement j'ai choisi un parcours des lettres et langues étrangères avec amour mon amour à au d'acquérir d'autres langues et avoir une fluidité de l'expression après 5 ans heu heu heu et après 5 ans heu heu.....*

- **L'enquêteur :** *Après 5 ans, est-ce que cet amour pour la langue française a grandi ?*

S : *exactement oui beaucoup peut être avec les moyens technologiques avec les livres que j'ai lu les romans heu les heu heu gens que je rencontre voilà*

- **L'enquêteur :** *Comment tu utilises aujourd'hui la langue française ?*

S : *Aujourd'hui mon utilisation de la langue très étroite avant j'utilise la langue dans un cadre universitaire maintenant mon contact très étroit heu heu presque j'utilise quelques mots quelques phrases heu heu pour entrer en contact avec des gens ou bien dans une situation de communication aujourd'hui j'ai besoin juste quelques mots ou quelques phrases voilà*

- **L'enquêteur :** *malgré que sois devenue spécialiste en langue française tes rapports avec la langue française sont très étroits. Pourquoi ?*

S : *c le milieu social. Ça revoit au milieu social heu dans ma famille personne parle en français heu même mes amis c'est rare qu'on parle en français avant à l'université on parle on communique on échange mais aujourd'hui c'est très rare que je parle en français voilà*

- **L'enquêteur** : Est-ce-que tu penses que grâce aux études que tu as entreprises, tu penses que t'es une bonne bilingue ?

S : *non pas encore heu je suis toujours entrain d'apprendre j'ai pas j'ai pas encore avoir fluidité de l'expression surtout au côté de l'oral l'écrit puis peut être c'est vrai qu'on dit quand on maîtrise l'écrit on maîtrise l'oral mais je pense que je suis plus à l'aise à l'écrit mais l'oral tellement qu'on n'a pas l'habitude de prendre la parole de parler en français que ce soit dans la famille ou le rue on n'a pas l'habitude de prendre la parole dans ma vie quand j'étais petite personne m'adresse la parle puisque vous connez la mentalité algérienne les filles se taisent.....l'homme algérien pense comme ça*

- **L'enquêteur** : Quels sont les obstacles qui t'empêchent de posséder la langue ?

S : *les obstacles c'est le peur de prendre la parole et faire des fautes ou bien d'être ridicule devant les amis devant les camarades même les enseignants peut être ne donnet pas la parole aux étudiants heu même quand j'étais primaire toujours mains croisés toujours écouter l'enseignante parle même l'idée ça renvoit toujours à l'enseignante parle les étudiants se taisent voilà*

- **L'enquêteur** : Est-ce-que tes connaissances en langue te facilitent la tâche telles que la lexicologie, la morpho-syntaxe, la sémantique ou bien tu ne fais pas appel à ces disciplines pour te parfaire ?

S : *puisque j'ai eu cette bagage linguistique le sémantique, morpho-syntaxe etc donc je suis obligé de faire appel à ces branches là parfois je parfois je ne l'utilise pas*

- **L'enquêteur** : Pourquoi ?

S : *peut être il n y a pas de pratique on a vu le morpho-syntaxe etc même dans la littérature le beaux zart il n y a pas pratique l'apprentissage se réduit*

- **L'enquêteur :** Tu peux me parler un peu de la préparation de tes mémoires, ton mémoire de licence et en second lieu ton mémoire de master 2 ?

S : *les je peux dire que les deux expériences sont passe très bien j'ai appris beaucoup de choses mon première expérience l'élaboration d'un mémoire de fin d'études c'était en littérature alors j'ai travaillé sur l'image du sacré dans la littérature maghrébine exactement dans la terre et le sang de Mouloud Feraoun où j'ai essayé de parler de l'omniprésence l'image les coutumes les traditions etc dans la littérature algérienne en master 2 j'ai travaillé heu heu on a cahngé heu la direction heu j'ai travaillé sur heu heu j'ai fait un mémoire de didactique c'est encore mieux j'ai travaillé sur la chanson sur la chanson engagée comme support didactique dans l'apprentissage de l'oral et j'ai choisi ce thème c'est pour m'enrichir c'est parce que l'oral c'est mon obstacle l'obstacle de presque tous les étudiants de 80% des étudiants voilà j'ai travaillé sur l'oral j'ai travaillé sur alors j'ai choisi une chanson j'ai essayé de travailler sur l'interculturel la culture la langue les expressions heu les expressions que les étudiants ne jamis utiliser ou entendre heu même les significations de quelques mots dans la culture romaine gréco-romaine etc c'est un travail c'est un travail sur tout j'ai essayé de travailler sur la didactique la langue la culture la littérature l'interculturel j'ai essayé de mélanger entre tout c'est-à-dire touche à tout*

- **L'enquêteur :** tu viens de dire que l'oral constitue l'obstacle de 80% des étudiants. Est-ce-que tu es sûre et pourquoi tu n'as pas dis 100% ?

S : *pour ne pas direheu pour ne pas..... être rigide c'est-à-dire peut être vous pouvez me dire donnez-moi des statistiques donnez-moi des preuves alors on a l'habitude de dire 80% pour ne pas dire 100%*

- **L'enquêteur :** Moi je suis enseignante, il y a des étudiants qui maîtrisent d'autres qui rencontrent des obstacles à l'oral.

S : *c'est une question de motivation si l'étudiant est motivé il peut intervenir il peut apprendre la première principe c'est la motivation deuxième des choses peut être c'est le milieu social*

- **L'enquêteur** : Qu'est-ce-que tu veux dire ?

S : *par exemple une étudiante qui est issue d'un père médecin les parents les deux médecins par exemple moi je suis issue d'une famille d'un père ouvrier une mère analphabète donc on ne peut.....*

- **L'enquêteur** : Donc pour toi le manque de la fluidité de la parole serait dû à l'origine sociale ?

S : *c'est une question de motivation*

- **L'enquêteur** : pour toi si l'étudiant est motivé il pourra avoir cette fluidité de l'expression s'il n'est pas motivé il ne pourra pas

S : *deuxième des choses c'est le milieu social*

- **L'enquêteur** : Que penses-tu de Biskra. Est-ce que tous les gens de Biskra ont des problèmes à l'oral ? les gens d'Alger par exemple n'ont pas ce problème.

S : *oui je suis d'accord par exemple hier j'ai entendu sur la radio un étudiant un lycéen qui parle très bien le français dans une chaîne d'expression arabe c'est pas chaîne trois ou chaîne française non c'est une chaîne arabe qui parle très bien le français presque mieux que moi*

- **L'enquêteur** : Qu'est-ce-que tu proposes à ces étudiants qui n'arrivent pas à s'approprier la langue et est-ce-tu maîtrise l'écrit ?

S : *ce n'est pas la maîtrise parfaite mieux que l'oral*

- **L'enquêteur** : alors que proposes-tu comme solution ?

S : *j'ai entendu je suis entrain d'écouter des chaînes françaises chaîne internationale*

- **L'enquêteur** : comment ça lorsqu'on écoute des chaînes, on entraîne son oreille à l'écoute

S : *sais pas heu heu heu*

- **L'enquêteur** : on appelle ça le bain sonore
- **L'enquêteur** : maintenant samiha tu vas commencer ta vie professionnelle ; est-ce-que tu as décroché un boulot ?

S : *pas encore*

- **L'enquêteur** : qu'est-ce-que tu vas exercer comme boulot ?

S : *future enseignante*

- **L'enquêteur** : pourquoi ?

S : *j'aime l'enseignement on a l'habitude de dire que le pas du développement commence par l'apprentissage voilà c'est heu heu c'est être à force de peut être heu heu ma première expérience ou bien heu heu je voulais tellement j'ai eu un parcours faible dans primaire je veux seulement d'être enseignante au primaire puisque je pense c'est la base.*

- **L'enquêteur** : je vois que tu es vraiment motivée pour enseigner au primaire spécialement. Alors que vas-tu essayer de faire pour donner aux élèves cette base dont toi t'as manquée ?

S : *Heu heu j'essaie de met les élèves à l'aise avant quand j'étais au primaire j'étais toujours de mon enseignante heu parce que me frappe parce que me demande de préparer mes cours et j'en ai aucune personne pour m'aider à la maison voilà peut être mon enseignante ignore aucune personne peut m'aider à la maison donc elle commence directement à me frapper vraiment elle nouait une relation de haine quand j'étais petite une relation de haine entre mon enseignante et la langue française jusqu'à au lycée où j'ai rencontré une enseignante elle est très gentil tellement gentil avant j'ai eu des mauvaises notes mais dès le moment où j'ai eu une enseignante quelle est gentil seulement gentil j'ai pas dis qu'elle est parfaite seulement gentil j'ai eu la meilleure note c'est-à-dire la première note c'est moi que j'ai eu
c'est une question de gentillesse de politesse de compréhension entre l'enseignante et les élèves je peut être au niveau de la fac j'ai rencontré des professeurs des doctorants mais j'ai rien pris peut être je ne comprends rien peut être c'est pas une question de titres de grades je peux d'être une*

enseignante je peux dire un bagage ou des connaissances très étroit mais je peux donner beaucoup de choses.

- **L'enquêteur** : donc pour toi l'enseignant c'est la base ?

S : *voilà*

- **L'enquêteur** : il faut avoir un côté humain pour enseigner. Est-ce-que tu penses que toi tu peux aider ces enfants à s'approprier la langue française ?

S : *inchallah pourquoi pas c'est une question de communication bien communiquer avec mes étudiants avec mes élèves je peux leurs donner beaucoup de choses moi aussi de perfectionner acquérir d'autres compétences. Mon premier obstacle c'est l'oral tout le temps j'ai peur de prendre la parole peut être c'est une question au niveau de la fac l'étudiant qui prend la parole tout le monde se moque.*

- **L'enquêteur** : tu m'as dit en master 2 tu as travaillé sur la didactique. Dans quelle école tu t'inscris et pourquoi ?

S : *la didactique c'est l'art d'enseigner heu heu l'origine du mot pedagogue qui c'est lui qui mène l'enfant à l'école avant on appelait c'est un pédagogue c'est un esclave puisque ce mot evolue avec le temps historiquement parlant la didactique comme par la grammaire avant l'enseignement elle était faite heu la traduction les textes littéraires molière racine etc avec le temps puis l'école je pense on a arrivé l'école SGAV l'école américaine ou l'armée il était besoin de gens qui parlent la langue. Des gens qui peuvent avoir la languedans une période heu courte alors dans mon travail de recherche j'ai inscrit dans la méthode audio-orale voilà comment habituer les étudiants à écouter même l'écoute passe par des étapes heu position avoir une bonne position.....que je peux montrer aux étudiants la méthode audio-orale tellement elle est on peut dire démodée mais peut.....*

- **L'enquêteur** : c'est qui le fondateur de la méthode audio-orale ?

S : *c les américain*

- **L'enquêteur** : alors est-ce-que toi tu vas utiliser cette méthode

S : oui je peux la montrer aux élèves par exemple les fables de la fontaine la cégale et la formi c'est-à-dire quelqu'un qui vive quelqu'un c'est-à-dire quelqu'un d'origine français comment dirais-je un natif par exemple de temps en temps c'est pas moi qui racontais je peux montrer un natif qui raconte les fables de la fontaine la cégale et le formi et les étudiants écoutent dans une situation de communication

- **L'enquêteur** : donc tu as des projets ?

S : *inchallah*

- **L'enquêteur** : est-ce-que tu peux en bref me parler maintenant de ta vie et qu'est-ce-que tu envisages dans l'avenir ? Est-ce-que tu as des ambitions ?

S : *inchallah le doctorat c'est mon rêve je vois que j'ai heu heu la capacité de faire beaucoup de choses et j'ai comme un mot à dire concernant l'Algérie l'Algérie c'est notre pays c'est à nous qui qu'on doit le bâtir concernant ma vie personnelle beaucoup des ambitions peut être le travail c'est mon premier projet voilà.*

- **Deuxième entretien**

L'entretien suivant s'est déroulé avec une étudiante, chez elle pour qu'elle puisse être à l'aise. Elle se présente :

N, étudiante en 3^{ème} année LMD français à l'université mohamed khider Biskra..

- **L'enquêteur**: Peux-tu me parler des langues que tu utilises ? Comment tu utilises l'arabe et le français ? Je veux que tu me parles des contextes.

N : *Eh ben ! pour l'arabe, je l'utilise.....je fais entrer des termes en français. Avec mes enfants, je leurs parle, parfois arabe parfois français. J'ai l'ainée qui a 16 ans qui me comprends et qui me réponds couramment.*

- **L'enquêteur** : peux-tu me donner des exemples

N : *le petit est un peu curieux... Par exemple, quand je veux lui donner les conseils.....je préfère lui parler en français ...c'est une habitude....Quand je suis avec des étrangers et j'ai pas envie qu'ils sachent ce que je lui dis je préfère lui parler en français.je préfère lui parler en français pour qu'elle ne se sente pas*

- **L'enquêteur** : pourquoi ?

N : *C'est une habitude. Par exemple, quand j'ai des invités et elle vient s'asseoir avec nous, je lui dis « sors d'ici » ou « ne touche pas à ceci » ou « arrête de faire ceci ». Par contre le petit ne me comprends pas quand je lui parle en français il ne me comprend pas alors je lui parle en arabe.*

J'ai des amis auxquels je parle en arabe parce qu'ils ne comprennent pas le français. Je fais des « cocktails » par exemple lorsque la voisine me demande quelque chose wala....je viens de dire « wala ». Pour le terme « parce que » je le dis en français qui se place toujours au milieu . le terme parce que je ne l'utilise pas en arabe,

- **L'enquêteur** : des situations où tu te sens obligé d'utiliser un mot en français

N : *je ne sais pas..laissons ça pour après*

- **L'enquêteur** : *Est-ce-que tu crois que t'es une bonne bilingue ?*

N : *Quand je suis avec une personne qui maîtrise le français je ne suis pas une bonne bilingue. Je dis plutôt « je m'en sors ». L'essentiel est que je trouve toujours mon petit truc pour m'en sortir*

- **L'enquêteur** : *Quand tu emploies les deux langues t'es consciente ?*

N : *Non jamais ça vient tout seul. Par exemple quand je suis à Skikda avec des amis, ils maîtrisent le français alors tout le temps c'est beaucoup plus le français.. J'utilise beaucoup plus le français que l'arabe. Le français est plus présent. Ici à Biskra beaucoup plus l'arabe.*

- **L'enquêteur** : *Est-ce-que tu aimes la langue française ?*

N : *Depuis mon jeune âge j'aime cette langue j'étais impressionnée par cette langue*

- **L'enquêteur** : Est-ce que tu aimes cette langue ou tu as besoin de cette langue ?

N : *non depuis mon jeune âge j'aime cette langue.....pour travailler avec*

- **L'enquêteur** : pourquoi tu prépares un diplôme en français ?

N : *Peut être comme tous les autres de notre société. On a toujours considéré que c'est une langue de civilisation. J'ai toujours aimé le français j'ai fait comptabilité et après tant d'années j'ai refait mon bac pour faire français*

- **Troisième entretien**

L'entretien avec Z : Z est une étudiante en master 2 que j'encadre pour la préparation de mémoire. Je lui ai posé la question si je pouvais m'entretenir avec elle et elle a accepté. L'entretien a eu lieu à la salle des prof à la faculté des lettres et des langues de l'université Mohamed Khider Biskra où on s'était fixé rendez-vous pour travailler. L'entretien a duré 51 minutes et 12 secondes

- **L'enquêteur** : Bonjour **Z**, je te demande d'abord de te présenter et ensuite nous parler de toi et de ta relation avec la langue française.

Z : Donc je me prénomme **Z** je suis au cours de la réalisation ou de l'obtention d'un diplôme de master 2 français bon cette formation c'est ma deuxième formation parce que j'ai eue une première formation qui est la biologie heu spécialité microbio dans laquelle j'ai j'ai heu j'ai fait ma spécialité à constantine heu constantine bon elle présente pour moi comme une ville natif où j'ai vécu là bas avec ma mère heu je suis issue d'une famille qui où la langue française est presque quotidiennement utilisée pratiquée avec ma mère bien sûr même si elle a des capacités limitées mais elle la pratique elle parle des mots comme ça en français. Bon j'ai aimé bien de faire cette deuxième formation qui est la langue française pourquoi pour deux choses la première des choses parce que j'aime bien cette langue en même temps j'ai vu que je la maîtrise pas bien

surtout je peux comprendre mais je peux pas répondre le le malheur était toujours à l'oral je peux comprendre quand quelqu'un me parlait m'adresse en français je peux tout comprendre mais je peux pas répondre ou bien j'ai peur de faire des erreurs mainant aussi je fais des erreurs pourquoi pas haha mais j'essaie le maximum de bien me contrôler de bien me parler bien sûr cette langue pourquoi pace que la langue française nous devons avoir deux compétences à l'oral comme une compétence à l'écrit une compétence à mon avis elle est insuffisante d'avoir je peux écrire je peux m'exprimer à l'écrit mais le fait ne pas pouvoir transmettre les idées par exemple pendant le cours avec quelqu'un qui maîtrise bien la langue française j'ai peur toujours de me commettre des erreurs alors à ce niveau là j'ai décidé bien sûr de m'engager à cette langue de travailler comment dirais-je mains et pieds pour avoir une très bonne prononciation une très bonne l'oral devient pas pour moi comme un mur où je peux pas où je peux pas le franchir ha bon la langue française pour les algériens principalement c'est une langue qui fait partie de notre patrimoi elle est omniprésent dans notre société dans notre dans nos habitudes pace que même si quelqu'un qui essaie pas de bien la parler mais il essaie d'exprimer quelque chose des mots où il ne peut pas le remplacer c'est qu'il fait partie de nos habitides alors pour l'obtention de mon diplôme de mon licence en français j'ai essayé de parler j'ai essayé de de travailler sur les erreurs orthographiques pace que même je souffre de ce problème là qui est les erreurs orthographiques je commet des erreurs bien sûr comment on a travaillé sur un corpus où on a choisi le la le palier secondaire on a travaillé sur les étudiants de 2^{ème} année secondaire où nous avons dans la 1^{ère} et la 2^{ème} partie dans la 1^{ère} partie on a parlé sur le la la sociolinguistique en Algérie et plus précisément dans la société biskrite pace que le quel est le statut de la langue au sein de notre société et en 2^{ème} partie dans le 2^{ème} chapitre on a parlé sur le le les erreurs orthographiques les types des erreurs orthographiques on les a classé heu heu selon les règles selon les normes françaises et à la fin de ce chapitre nous avons heu fait un petit questionnaire où nous allons découvrir pour pouvoir découvrir le statut ou bien l'impact de la langue du milieu

socioculturel sur les compétences orthographiques des apprenants nous avons des questions sur est-ce-que les parents lisent des journaux en français est-ce-qu'ils parlent la langue française à la maison est-ce-que l'étudiant il utilise quand il rencontre des mots difficiles est-ce qu'il utilise.....est-ce-qu'il consulte des sites internet est-ce-qu'il chat en français ou en arabe est-ce-qu'il envoit des messages à ses amis en français ou en arabe on a posé pas mal des questions afin de pouvoir heuheu de pouvoir classer les élèves chacun selon dans sa grille après nous avons passé à la partie pratique où nous avons choisir choisi et la production écrite la production écrite pour pouvoir pour pouvoir pour l'étudiant peut exploiter ces acquis c'est pour mettre en œuvre mettre en application ces acquis ha enfin on a bien sûr à la fin on a arrivé à plusieurs conclusions à plusieurs résultats parmi lesquels nous avons vu que les erreurs orthographiques étaient commises à cause de la des des d'une méconnaissance des normes ha des fois d'une d'un transfert il fait il fait la traduction directement de la langue mère la langue source qui est l'arabe à la langue française dans ce cas il commet des erreurs au niveau du féminin ou du masculin hé du pluriel des fois on a vu aussi des problèmes au niveau des de la préposition des prépositions où il commi ou commet des erreurs heu heu et enfin hein nous essayons c'est à l'enseignant d'abord d'essayer de de remédier ce problème par la dictée des fois même même si elle n'est pas incluse dans le programme mais lorsque je vois mes apprenants souffrent de ce problème là ou je peux me proposer des exercices qui vont renforcer cette capacité comme par exemple la dictée la préparation de la production écrite il y a pas mal pas mal pas mal

- **L'enquêteur** : de moyens

Z: oui pas mal de moyens pour apprendre ha revenons à la langue française bon ou la langue française comme je l'ai dit que elle représente pour moi une langue principale pourquoi pace que c'est une langue utilisée beaucoup dans notre société dans nos dans nos administrations dans l'université bien sûr autant que je suis une universitaire heu dans

beaucoup de milieux c'est pour cela il faut toujours améliorer nos capacités quelque soit à l'écrit qu'à l'oral pour pouvoir être pour pouvoir pour pouvoir être digne d'un diplôme pour dire voilà je suis j'ai un diplôme en langue française parce que c'est pas.....de dire comme ça dire un diplôme de langue française mais je n'arrive pas à dire une phrase correctement en français ou bien à écrire pour moi c'est honteux de faire comme ces choses mais c'est heu heu hummmmmm heu

- **L'enquêteur : Z** pourrais-tu me dire comment tu utilises aujourd'hui la langue française ?

Z : bon aujourd'hui et avec tout ce cursus j'ai essayé surtout à la maison je même si qu'ils sont en bas âge mais j'essaie toujours de leur dire fermer la porte heu prends ça met ça dans ton cartable j'essaie toujours même s'il ne me comprends pas mais avec le temps il va me comprendrealors aujourd'hui j'essaie de la parler même si des fois lorsque je vois qu'il y a des gens qui ne comprends pas donc il faut pas parler surtout dans notre société biskrit (rire) c'est un petit peu heu heu ha la langue française c'est un petit peu comme un monstre devant eux

- **L'enquêteur** : tu penses que la langue française c'est un monstre ?

Z : oui

- **L'enquêteur** : c'est toi seulement qui pense comme ça ou les autres également ?

Z : non c'est mon avis personnel oui ha parce que je vois clairement par exemple des élèves j'ai enseigné l'année passée je vois des élèves qui sont désintéressés complètement à la langue française ou qu'ils voient comme un monstre devant eux donc ils ne peuvent pas la comprendre c'est difficile à comprendre heu s'il vous plaît madame expliquez-nous en arabe j'ai rencontré des cas comme ça il faut parler des fois en arabe des fois en français nous ne pouvons pas suivre et nous ne pouvons pas heu comprendre tout en français alors heu

- **L'enquêteur** : en dehors des écoles, est-ce qu'il y a des endroits où tu te sens obligé d'utiliser la langue française ?

Z : oui donc des cas oui j'ai vu ça que la langue française est obligatoire c'est pas obligatoire bien sûr mais il faut la parler dans les administrations où les gens.....surtout les personnes âgées surtout les administrateurs âgés où il zont ils sont suivé un cursus ou il était des bilinguismes des bilinguistes où la langue française était enseignée où presque toutes les matières étaient enseignées en langue française heu je vois à ce niveau lorsque je suis face à ce cas là la langue française que je dois utiliser et en dehors parce que il ya des gens ou bien des filles qui n'ont pas fait des études en langue française mais qui la pratiquent qui la pratiquent souvent dans leur vie quotidienne elle est devenue comme par exemple dans les marchés des fois il peut te dire le prix en français oui dans le marché même avec des vendeurs pour dire le prix en français oui

- **L'enquêteur** : Est-ce-que connais des endroits où le français est fréquent ?

Z : heu les endroits où le français est fréquent à mon avis c'est les écoles avec surtout les enseignants de la langue française

- **L'enquêteur** : là où la langue française doit être utilisée parle-moi des endroits que tu fréquentes là où tu vois que la langue française s'impose

Z : les marchés par exemple la salle de sport oui parfois on trouve des gens qui parlent le français donc tu dois les répondre en français oui heu

- **L'enquêteur** : par exemple chez la coiffeuse

Z : oui chez la coiffeuse pourquoi pas des fois quand je pars à constantine dans la rue par exemple je peux rencontre des gens comme ça qui pose même pas que peuvent que peuvent te poser des questions entièrement en français par exemple où je peux trouve heu heu je peux trouve telle telle chose oui

- **L'enquêteur** : A biskra ?

Z : des fois oui des fois

- **L'enquêteur** : est-ce-que tu penses que grâce aux études que tu as entreprises est-ce-que tu penses que t'es une bonne bilingue ?

Z : bon il faut pas cacher la vérité j'ai des capacités limitées bien sûr pour être une bonne bilingue donc je dois avoir les deux compétences à la fois à l'écrit et à l'oral donc j'essaie inshallah pourquoi pas j'essaie d'améliorer mon niveau au fur et à mesure de ma formation même si j'essaie par exemple de m'écouter de consulter des sites en français faire même des formations dans des écoles privées hé c'est surtout pour me renforcer l'oral pouvoir parler ha voilà

- **L'enquêteur** : d'après ce que tu as dit Zineb il y a des obstacles qui t'empêchent de posséder cette langue ?

Z : oui surtout par exemple quand je serai en classe où il y a un débat avec l'enseignant je m'interviens pas souvent c'est rarement que je m'interviens parce que j'ai peur de commettre des erreurs j'ai peur parce que je suis dans un j'ai un statut normalement

J'ai un master 2 et les erreurs normalement doit être au minimum donc j'ai peur j'sais pas j'sais pas si je suis incapable de m'exprimer ou bien j'ai peur j'ai la timidité la timidité de commettre des erreurs devant mes camarades devant mon enseignant qu'est-ce-qu'il va dire qu'est-ce qu'il va je suis devant une élève ou une étudiante de master 2 et elle n'arrive pas à dire comme ça c'est un epe pour moi et j'ai un petit peu la timidité parfois même si que j'ai l'idée je peux m'exprimer je ne parle pas je ne participe pas oui

- **L'enquêteur** : est-ce-que tes connaissances ne t'ont pas facilité la tâche telles qu'en lexicologie, morphosyntaxe, phonétique ?

Z : bon mes capacités m'ont facilité la tâche en phonétique phonétique j'ai pendant la formation heu parce que ce module là on les a étudié en 1^{ère} année et en et en 2^{ème} année j'ai pas trouvé beaucoup de lacunes heu heu dans ce module je sais pas parce que je peux prononcer correctement la transcription phonétique elle était pas heu heu elle était pas difficile pour moi oui je trouve bien sûr au niveau de quelques mots mais c'est pas toujours c'était un petit peu facile même si dans les autres modules

comme la linguistique et tout l'expression orale et l'expression écrite techniques d'expression écrite j'ai peu heu oui elle m'a aidé. El.le m'a aidé. .de de heu de bien être dans ces modules

- **L'enquêteur** : est-ce que tu peux me parler de la préparation de ton mémoire ?

Z : c'est comme je vous ai dit j'ai choisi les erreurs orthographiques moi comme étudiante je commet des erreurs parfois et deuxièmement les erreurs orthographiques on peut les trouver dans les copies des élèves ha on peut les trouver dans n'importe quel des fois dans les journaux on lit un article on trouve des erreurs heu j'ai aimé bien à savoir à quoi ce problème est du j'ai de savoir en plus ce

- **L'enquêteur** : qu'est-ce-que ça t'as permis de découvrir comme résultat ?

Z : c'est les outils de recherche qui m'a permis de

- **L'enquêteur** : quel a été le résultat de cette recherche ? (il a ajouté tu voulais comprendre les raisons des erreurs orthographiques)

Z : bon parmi les raisons il y a le manque de la lecture bien sûr puisque la lecture elle nous aide à améliorer notre orthographe notre capacité orthographique par exemple quand je lis un livre au fur et à mesure comme si je suis en train de sauvegarder les graphies dans ma tête d'un mot surtout d'un mot que je ne connais pas par exemple quand j e lis un livre ou un article le mot je ne le connais pas j'essaie de le prendre lettre par lettre haha hummmm encore

- **L'enquêteur** : Tu as découvert qu'il y a du socioculturel et en master 2 tu vas préparer un mémoire sur ?

Z : Bon concernant le deuxième thème concernant la prononciation j'ai vu que nous sommes qu'il y en a des étudiants qui sont parmi nous qui n'arrivent pas à bien parler heu heu à bien à bien prononcer même si quand j'ai enseigné l'année passée j'ai enseigné durant un mois j'ai découvre j'ai découvert qu'il y a des lacunes des consonnes des voyelles « i » « e » le « ou » et la consonne « p » concernant le « p » qui ne fait pas partie c'est une lettre qui n'existe pas dans notre notre langue maternelle et qui est l'arabe alors à ce niveau là les élèves trouvent beaucoup de

problèmes beaucoup des lacunes en quelque sorte en plus le on peut dire aussi que la la les lacunes à ce niveau est due aux facteurs sociologiques pourquoi par exemple j'ai vu une camarade qui est d'origine chaoui et qui est en master 2 elle a des lacunes au niveau de la prononciation par exemple comme elle dit « ici » elle dit pas « ici » elle « écé » et heu heu aussi

Oun camarade le « i » il ne peut pas le bien prononcer donc elle elle elle est du aussi à l'origine de l'être humain par exemple si elle parle chaoui donc heu elle a des lacunes au niveau de certains voyelles et certains consonnes

- **L'enquêteur** : est-ce-que ces lacunes existent chez tous les étudiants ?

Z : non le problème n'existe paschez tous les étudiants pace que tousles étudiants n'ont pas le même niveau les me^mes connaissances n'ont pas les mêmes origines il y en a ceux qui ont d'origine biskri mais qui parlent bien la langue française et qui ont des capacités des des bons capacités si on peut dire ça mais heu heu mais c'est pas la me^me chose pour tous les étudiants c'est pas la même chose surtout concernant surtout les personnes âgées surtout les détachés heu heu ces gens là zont vraiment une langue comme par exemple j'ai une camarade où son père et sa mère pratiquent presque quotidiennement la langue française à la maison elle a un oral vraiment extraordinaire vraiment

- **L'enquêteur** : tu viens de dire s'il parle cette langue on peut dire qu'il a vraiment une langue

Z : voilà, donc on est face à une langue étrangère pour que je puisse dire que je maîtrise cette langue je dois la parler c'est vrai qu'il faut avoir des compétences des compétences à l'écrit ça on peut pas les négliger pour écrire une lettre pour écrire les phrases et pour et pour et pour mais l'oral il a un rôle primordial si on peut dire que pour pouvoir dire que je maîtrise la langue française je dois la parler je dois m'exprimer en français et je dois bien m'exprimer en français et je dois bien exprimer je dois pas commettre beaucoup d'erreurs heu heu c'est pour ça même par exemple je sais pas moi la langue je sais pas moi le côté oral il est primordial il est pace que pour moi pace que même si parfois par exemple je connais moi

même une étudiante elle a 15 de moyenne elle n'arrive pas participer en classe elle n'arrive pas à parler en français en classe à quoi sert ce 15 là heu même on voit par ailleurs on voit une élève elle a 10 de moyenne mais elle parle couramment la langue française et correctement à mon avis à mon avis je préfère celle qui a un moyenne 10 à celle a un moyenne 15 parce que s'agitant d'une langue étrangère pour dire je maîtrise cette langue je dois la parler c'est pas heu je maîtrise la linguistique je maîtrise la phonétique dire je maîtrise je maîtrise et en fin de compte je peux pas parler cette langue je peux pas me communiquer je peux pas m'exprimer dans cette langue donc à quoi sert ?

- **L'enquêteur** : Donc pour toi celui qui ne parle pas le français n'a pas de langue ?

Z : Ah !oui parce que le côté oral est primordial pour une langue

- **L'enquêteur** : pour toi cette difficulté à s'exprimer oralement revient aux origines de l'étudiant ?

Z : oui parmi les facteurs et d'autres facteurs les méconnaissances quelqu'un qui ne connaît pas la phonétique ou bien qui n'essaie pas de connaître surtout surtout quelqu'un qui est un spécialiste de la langue je choisir j'ai choisi de m'engager dans ce diplôme ou cette formation là donc je dois avoir un certain bagage et si j'ai pas ce bagage là j'essaie de.....au fur et à mesure de ma formation de le faire de le renforcer d'ajouter de faire des ajouts à chaque fois c'est comme un dosage c'est comme s'agitant d'une analyse il faut un dosage il faut toujours améliorer au fur et à mesure améliorer notre formation

- **L'enquêteur** : c'est-à-dire pour faire ce dosage il faut avoir de la motivation

Z : il faut avoir de la motivation

- **L'enquêteur** : Zineb quelles sont tes ambitions pour la vie ?

Z : mes ambitions ?

- **L'enquêteur** : Tes ambitions qu'est-ce-que tu aimerais faire, comment tu aimerais vivre..... ?

Z : Oh ! oui

- L'enquêteur : Je veux que tu me racontes un peu tes rêves, de ton travail où tu aimerais aller ?

Z : bon concernant mes ambitions pour la vie bien sûr j'ai suivi ce cursus là ou cette formation afin de j'aimerais bien de me diriger vers l'enseignement et pour être une enseignante de la langue en langue française langue étrangère précisément je dois être à la hauteur je peux enseigner une langue que je ne connais pas je ne peux pas écrire une phrase ou bien un mot que je ne connais pas ou je commis des erreurs orthographiques dans le dans le tableau avec mes élèves des fois des fois et on est zetre humains comme même des fois des fois pour pour tout tun cursus ou toute un année je leurs dis par exemple heu heu il y a par exemple quand j'ai j'ai tenu des étudiants en biologie durant ma première formation il y a des enseignants qui n'arrive même pas à lire un mot par exemple distingue j'ai oublié le mot l'essentiel il y a un « g » il y a deux lettres dont une lettre elle ne doit pas être exprimée elle ne doit pas être prononcée l'enseignant le prononce moi je heu il faut que l'être humain en quelque sorte assume sa responsabilité je dois m'assumer ma responsabilité je dois être capable d'enseigner cette langue je peux si je ne suis pas capable je n'enseigne pas pace que c'est une responsabilité devant dieu et devant moi-même moi je sais pas moi je laisse pace que l'inspecteur va me visiter je vais préparer les fiches je vais préparer les cours correctement mais avant ce que j'étais en train de faire je dois tetre à mon avis l'enseignant doit être à la hauteur pourquoi pace que c'est lui l'exemplaire devant l'etudiant devant ses élèves moi je ne connais pas la langue comment les élèves vont apprendre cette langue comme ha à mon avis donc je dois d'abord moi-même maîtriser cette langue pour être pour être pour être pour être à la hauteur c'est tout c'est tout ce qu'il faut dire pour me bien exprimer pour ne pas dire des mots fausses et pour ne pas utiliser le féminin à la place du masculin et le masculin à la place du féminin à mon avis c'est ça enfin même dorénavant avec nos enfants pourquoi c'est vrai que la langue arabe on ne peut pas la négliger on ne peut pas la marginaliser c'est une langue principale c'est notre langue mère et on est fière d'avoir cette langue à nos enfants pace que lorsque vos

parents parlent cette langue donc que vous n'allez pas avoir peur de cette langue tu te sens qu'elle est une langue normale que je peux pas même moi je peux l'exprimer en bas âge mais je peux exprimer dans cette langue parce que c'est une langue quotidienne dans ma vie dans ma famille je ne peux comprendre un mot je peux consulter un dictionnaire je peux demander à ma sœur à mon père à ma mère pourquoi pas c'est ça donc nous devons en quelque sorte assumer notre responsabilité devant dieu d'abord et devant nous-mêmes

- **L'enquêteur** : Est-ce-que tu imagines l'Algérie sans la langue française ?

Z : c'est impossible parce que la langue française fait partie de notre patrimoine c'est évident elle est omniprésente dans notre société comme je disais tout à l'heure même des gens qui ne la maîtrisent pas ils la utilisent et il y a des gens âgés qui n'ont jamais étudié mais ils utilisent la langue française même si c'est pour nommer quelque chose pour nommer une appareil à la maison pour dire il dit jamais le nom en arabe même si qu'il comment dirais-je même qu'il essaie de l'arabiser il par exemple il le conjugue de notre façon d'arabe mais il utilise elle est utilisable on peut la on peut pas on peut pas être dans une société algérienne sans utiliser la langue française

Z : même à Biskra

- **L'enquêteur** : même à Biskra pourquoi pas ?
- **L'enquêteur** : Et comment tu la vois se mouvoir la langue française à Biskra ? se mouvoir signifie bouger, se transformer

Z : oui j'ai compris bon je vois les gens ici à Biskra tout le monde veut améliorer leur niveau par exemple je vois mes cousins mes cousines il y a celle qui n'a même pas douze ans elle est en cinquième année primaire et elle fait des cours privés dans des des heu heu des écoles privées par exemple la semaine passée j'étais avec elle elle m'a raconté elle m'a dit que l'enseignante elle lui apprend comment conjuguer mais elle m'a dit non je ne cherche pas ça je veux comment parler cette langue et elle a changé d'enseignante elle est en cinquième année primaire changer l'enseignant

pace qu'il fait des cours comment parler la langue comment par exemple elle m'a elle m'a j'ai vu un les photocopies comment répondre au téléphone comme raccroche comment dire allo je sais pas en plus avec des cassettes elle essaie le maximum d'apprendre cette langue c'est pas pour écrire seulement mais pour parler alors en cinquième année primaire

- **L'enquêteur** : pour pouvoir parler avec n'importe qui

Z : oui pour parler avec n'importe qui pace qu'elle a vu qu'elle pas elle veut apprendre cette langue mais elle n'arrive pas à parler elle n'arrive pas à exprimer avec cette langue elle essaie le maximum d'améliorer de s'améliorer d'améliorer le niveau

- **L'enquêteur** : Que penses-tu de la langue française chez les hommes et chez les femmes ?

Z : chez les hommes chez les femmes bon le le le le mémoire le premier mémoire qui était sur les erreurs orthographiques on a parlé comme je vous ai dit le premier chapitre était sur la sociolinguistique en Algérie et parmi la sociolinguistique en Algérie comme nous faisons partie de la société biskrite nous devons dire nous devons parler de notre société alors chez les hommes quelqu'un qui la connaît la langue il la parle sans sans arrière pensée si on peut dire ça il la parle normal elle fait partie de son langage quotidien il la parle mais chez la femme non chez la femme il y a une femme qui la parle pace que c'est plus fort qu'elle elle a vécu avec sa maman où dans sa maison c'est une langue utilisée quotidiennement donc elle la parle comme ça mais chez d'autres chez d'autres non la langue française c'est quelque chose de prestigieux comme ça c'est comme si la langue française elle va la mettre dans un rang social particulier haut heu dans une coiffure dans une salle d'attente dans un médecin pace que c'est comme si je connais.....RIRE

- **L'enquêteur** : Quel statut lui donnerais-tu ?

Z : je sais pas elle a vraiment un statut qu'on peut pas négliger ça c'est évident elle est toujours présente même avec des capacités limitées heu

moi je sais pas c'est pas tout les femmes il y a des femmes qui parlent comme je disais il y a des femmes qui parlent normal la langue française parce qu'elle fait partie de leur habitude

- **L'enquêteur** : de leurs habitudes ?

Z : Oui de leurs habitudes

L'enquêteur : Est-ce que tu peux parler un peu de ta vie professionnelle actuelle ?

Z : bon dans ma vie professionnelle actuelle je me pratique pas la langue française pourquoi parce que je travaille avec mon premier diplôme diplôme qui est la biologie normalement je dois enseigner la science c'est une matière qui est étudiée en langue fran en langue arabe oui

- **L'enquêteur** : tes apprenants ce sont qui ?

Z : des prisonniers

- **L'enquêteur** : comment tu peux me décrire la situation linguistique de ces gans ?

Z : bon moi personnellement maintenant j'ai deux niveaux ceux de quatrième année moyenne et ceux du terminale comme les quatrième année moyenne bien sûr il y a plusieurs catégories si on peut dire il y a quelqu'un qui est âgé qui a plus de 50 ans il y a d'autres entre 20 et 30 ans et il y a entre 25 ans et 30 ans jusqu'à 40 ans alors je vois parce que c'est plus fort que moi parfois j'utilise la langue française des fois je me pratique la langue française on m'adit non sans aucun problème vous avez la possibilité heu heu vous avez la possibilité de parler des fois en français mais j'ai constaté que l'homme âgé il a 52 ans des fois il me communique en français oui par contre les autres c'est rarement c'est pas une grande chance par contre l'autre il a plus de 52 ans des fois il me communique en français

- **L'enquêteur** : Alors de l'enseignement : quel est le critère le plus important pour enseigner ?

Z : bon pour moi le facteur le plus important d'abord comme je vous ai dit il faut assumer la responsabilité je suis une enseignante je dois

m'enseigner correctement ça c'est le premier point deuxième point pour moi c'est la motivation je dois motiver mes élèves mes apprenants avec surtout quand on est face à des élèves du primaire par exemple des chansons des CD audio-orales ils peuvent réagir avec moi parce que c'est quelque chose qui leur plaît donc ils peuvent réagir facilement à mon avis ils peuvent réagir avec moi et heu heu aussi heu je sais que les méthodes d'enseignement sont en évolution en développement progressif bien sûr heu pour pas n'aller pas pratiquer la la la méthode l'éclectisme pourquoi l'éclectisme donc je veux choisir de chaque méthode traditionnelle des méthodes passées ce qui est mieux ce qui m'arrange avec mes apprenants pourquoi ne pas faire une sorte d'évaluation diagnostique pour savoir qu'est-ce qui manque mes apprenants par exemple je leur dit moi je vais vous parler maintenant sur la phrase alors que lui il ne connaît même pas le mot pourquoi aller à la phrase sans avoir une connaissance d'abord donc je dois marcher avec mes élèves selon leurs besoins selon tout ce qui leur manque avant de passer vers une chose plus difficile pourquoi pas ne pas parler et ne pas savoir quel est leur niveau d'abord dans des éléments élémentaires dans des éléments de base quel est leur niveau d'abord pour pouvoir passer à d'autres niveaux pour pouvoir être pour que l'enseignement soit efficace ne pas aller vers le plus complexe alors que mon élève il n'arrive pas à à savoir ou bien à connaître je vois bien je vois que mes élèves ont des difficultés au niveau de l'orthographe au niveau de la prononciation pourquoi pas je me programme pas des séances pour consacrer à ces lacunes pour remédier ces lacunes pour pouvoir passer à d'autres choses je peux pas parler de la prononciation alors que mon rêve n'arrive même pas à prononcer le « ou » correctement le « i » ou le « u » ce sont des éléments qu'on peut pas négliger je peux pas vers une chose plus complexe et négliger la chose la plus facile à mon avis je dois d'abord faire une évaluation diagnostique pour pouvoir répondre à les besoins aux besoins des apprenants l'enseignement

- **L'enquêteur** : Est-ce tu penses que tu serais une bonne enseignante ?

Z : J'espère inchallah

- **L'enquêteur** : Est-ce-que tu as des activités en dehors de l'enseignement que tu aimes ?

Z : des activités oui

- **L'enquêteur** : Jusqu'où va ton amour pour la langue française ?

Z : que je visite des pays francophones

- **L'enquêteur** : Tu aimerais visiter des pays francophones tu aimerais aller en France ?

Z : oui la France mais juste visiter et rentrer

- **L'enquêteur** : Tu n'es jamais partie en France ?

Z : non jamais

- **L'enquêteur** : pour y vivre ?

Z : non juste pour visiter et rester juste un mois ou deux mois ça me suffit si sauf dans le cas des études pourquoi pas ? des études supérieures

- **L'enquêteur** : Eloignons-nous du côté linguistique est-ce-que tu peux me parler des inondations qui frappent Biskra ?

Z : alors c'est la cata (RIRE) alors on a vécu hier et avant-hier des inondations vraiment (RIRE° qui méritent (RIRE° bien sûr heu heu heu elles touchent beaucoup plus les gens qui ont des foyers des foyers des foyers des foyers des foyers d'entrer à leur maison et ça c'est vraiment malheureux pour eux parce que je connais des gens qui zont passé toute la nuit éveillé pour évacuer l'eau de leur maison

- **L'enquêteur** : à combien de kilomètres de Biskra

Z : même pas à 3 kilomètres même si les rues sont toutes inondées le passage est devenu difficile même en voiture c'est difficile

- **L'enquêteur** : en tant que femme de Biskra qu'est-ce-que tu aimerais faire ?

Z : ah heu j'aime bien que ces femmes biskrites sort de ces routines heu heu de reveiller le matin de preparer le petit-déjeuner, le déjeuner et dîner de penser que ça de nettoyer la maison de sortir pourquoi pas d'aller d'aller il y a des salles de sport d'aller pratiquer le sport de de de faire pourquoi dorénavant si on peut dire de heu heu de faire des formations en informatique en français pourquoi parce que non seulement elle va la langue deuxième lieu elle va aider ses enfants à la maison si la maman elle peut me répondre à mes questions elle peut m'aider à faire mes exercices quelque chose de bien et heu avec ça je peux je peux aller plus loin si je suis étudiante ou une élève et j'ai une maman qui m'aide

- **L'enquêteur** : Tu réussiras

Z : oui je réussirais pourquoi pas réussir grâce à ses aides oui oui

- **L'enquêteur** : tu penses que ta maman a joué un rôle dans l'acquisition de la langue française ?

Z : pour la langue française c'est beaucoup plus mon frère et ma sœur parce que je suis la petite à la maison et j'ai mon frère qui est universitaire ma sœur qui m'ont aidé dans presque toutes les matières parmi le français

- **L'enquêteur** : et ta maman ?

Z : ma mamn aussi elle a joué un rôle

- **L'enquêteur** : Est-ce-que tu penses que la langue française influe sur la mentalité ?

Z/ La langue française elle influe sur la mentalité hummmmm ça dépend des caractères ça dépend des gens à mon avis ça dépend de la région aussi oui quelqu'un qui est urbain c'est pas la même chose qui est rural c'est pas la même chose à mon avis la langue française nous nous avons une vision qui disent que les familles civilisées parlent la langue française (RIRE) c'est quelque chose c'est une opinion je sais pas apprise par tous les algériens que lorsqu'on est face à une famille civilisée c'est la langue française qui est utilisée oui

CORPUS 3

Entretiens de groupe

Les conversations

- **Première conversation**

Ef₁ : Non non si on parle de la langue française le truc **ntaâna[à nous]** les régions **mich fi [pas dans]** la région **ntaâna[à nous]** heu heu le niveau. Le niveau se dégrade

Em₂ : de ma part le niveau est envoie de degradation pace que **wintemchi loumour wintemchi ila alasswad [les choses vont de mal en pire]** donc de mal en pirele niveau assez bas dans les années prochaines dans les les pour pour être

Ef₃ : cette année

Em₄ : non pour cette année ça va mieux **yaâni [ça veut dire]** on peut dire que ça va mais dans une décennie je crois qu'on a va avoir un niveau assez bas

Ef₅ : je veux parler de ma part ana de ma part **nchouf rouhi [on va voir va]** quand mon niveau se dégrade depuis j'ai commencé à faire français **tâlant [j'ai appris]** quelques trucs parce que **kayane** des choses que je connaissais pas bon **kount naâraf hadha [je connaissais]** le français **basah makountech naâraf [mais je ne connaissais pas]** les règles mais concernant la langue concernant mon parler la richesse avant j'avais une richesse **khir min dark [mieux que maintenant]**

Ef₆ : pourquoi ?

Ef₁ : une richesse de la langue pas dans la formation la langue **ah ! ah ! maâlabalich [je ne sais pas]** peut être parce que je la pratiquais **sah [vrai]** avec mes amis la famille et tout

Ef₂ : l'entourage

Ef₇ : **dorka [maintenant]**

Em₈ : bikri [auparavant] on utilisait le registre assez soutenu mais en utilisant le registre soutenu

Ef₉ : balle k [peut être]

Ef₁₀ : balle k (peut être)

Em₁₁ : pace que **ki nahadrou [quand on parle]** langage courant on peut s'exprimer facilement **kouna ndirou [on faisait]** l'interférence plutôt on peut on peut non problème **ntaâna [à nous]**

Ef₁₂ : l'alternance

Em₁₃ : l'alternance par contre quand tu veux t'exprimer en classe tu as tendance à parler à parler avec le vrai français

Ef₁₄ : exactement

Ef₁₅ : avant **tkoun andi [j'avais]** la réponse sur telle ou telle question et pour former une bonne réponse les mots m'échappent

Em₁₆ : voilà **ana (moi)** je crois

Ef₁₇ : j'avais une richesse **li goulit halek [celle que je t'ai dite]** la cause **li goulit halek [celle que je t'ai dite]**

Em₁₈ : c'est-à-dire la cause **li goulit halek [celle que je t'ai dite]** la cause **li goulit halek [celle que je t'ai dite]**

Ef₁₉ : ou bien la culture

Em₂₀ : **balakech [peut être]**

Ef₂₁ : je pense c'est-à-dire la société **bedhat [précisément]** elle joue un rôle ici **kima nti dorka [comme toi maintenant]** t'étais avant à Skikda presque tous tes amis parlent en français donc le fait de pratiquer le français le niveau **yat'laâ hana [il monte]** malgré qu'on fait la spécialité on ne parle pas du français

Ef₂₂ : avec l'enseignant on nous donne pas vraiment l'occasion de parler ou de s'exprimer en français

Ef₂₃ : peut être aussi

Ef₂₄ : peut être aussi le charge spécialiste trop chargée **baâd[après]** les leçons **bezaf [c'est trop]** l'enseignant **houya yahdar[il parle]** mais **hna maâdnach [nous on n'a pas]** l'occasion pour s'exprimer **maâh bach nahdrou chwiya bach nakdrou [avec lui pourqu'on puisse parler un peu pourqu'on puisse]**

Ef₂₅ : matansayech beli[n'oublie pas que] système LMD michi kim l[n'est pas comme l] classique

Ef₂₆ : **basah [mais]** c'est ça le problème la charge **maâtanech [elle ne nous a pas donné]** l'occasion **bach ntalou** le niveau **maâ [avec]** l'enseignant normalement **maâ [avec]** l'enseignant **andna [chez nous]** deux heures ou trois heures **maâh [avec lui]** une heure de temps soit disant **fi [dans]** le cours une demi-heure **nakdrou [on peut]**

Ef₂₇ : voilà voilà

Ef₂₈ : **mili nedkhlou kifach yatlaâ [depuis qu'on entre comment]** le niveau **maatlaâch [il ne s'améliore pas]**

Ef₂₉ : **mili tedkhoul wa houya yahdar kifach yatlaâlak [depuis que tu entres en classe et lui parle comment il s'améliore]** le niveau

Em₃₀ : on a plus de théories.....**maadnach[on n'a pas]**

Ef₃₁ : par contre les premières TEEO on pratiquait

Ef₃₂ : voilà

Em₃₃ : on pratiquait la langue mais en trois années **andna[nous avons]** rien que les cours

Ef₃₄ : et on improvise pas on est cerné par les cours question réponse

Ef₃₅ : voilà

Ef₃₆ : voilà on improvise

Ef₃₇ : on improvise **sema yaâtouna [ça veut dire ils nous donnent]** le livre la libre parole on parle sans réfléchir sans.....

Ef₃₈ : côté pratique

Em₃₉ :par exemple l'enseignante **taâna [à nous]** nous dicte un petit paragraphe et nous pose des questions personne

- **Deuxième conversation**

Voilà vous allez raconter comment vous avez passé les vacances.

EQ₁ : Voilà, vous allez me parler de vos vacances.

SM₂ : Bon ana hayeti kamel nakhdam [**moi toute ma vie je travaille**] bon parfois nabghi [**je désire**] je change nbadal jaw [**changer d'air**]

EQ₃ : Donc vous avez été à la mer ?

SM₄ : Oui rouht lânaba [**je suis allé à Annaba**] là bas j'ai des loisirs j'ai passé minha tahwas wa andi chghoul sema andi hwaya [**je passe des vacances et j'ai des choses à faire ça veut dire j'ai des trucs**]

EQ₅ : Vous préférez Biskra ou ANNABA?

SM₆ : Ah ! ANNABA khir [**Annaba c'est mieux**] là bas **el bhar** [la mer] une très belle ville fiha [**il y a**] le paysage fiha lbhar [**il y a la mer**]

SF₇ : on a des piscines

SM₈ : non par exemple ketji dakhal [**quand tu entres à] BISKRA a wachih l'ihsas dakhal sahra besah ketji dakhal lânaba tchoufi lakhdouria tchoufi [**les sentiments au Sahara quand tu entres à Annaba la verdure tu vois**] les gens chwiya [**un peu**] pour dire chwiya hakda khir men hna [**un peu mieux qu'ici**] les jeunes ⵝougiou[**bougent**] c'est des jeunes**

EQ₉ : Que voulez-vous dire par yboujiou ?

SF₁₀ : Il y a communication il y a un mouvement grab [**proche**] l'Europe

SF₁₁ : Bon la mentalité il veut dire même ici nakdrou nboujiou [**on peut bouger**]

SM₁₂ : karia mech kima hna [**village n'est pas comme ici**] grande ville fi el jazayir [**en Algérie**] hein ! hna fi BISKRA andna [**ici à Biskra on a**] des maisons 100 m² tema lâqar [**là bas le foncier**] ça coûte

SF₁₃: Là bas andhom **[ils ont]** une certaine liberté

SM₁₄ : Pour dire mach m'zairine kima hna houma ANNABA **[ils ne sont pas aussi sévères qu'ici à Annaba]** la fille peut faire le réveillon maâ sahabha **[avec son copain]** elle peut voyager thaz **[elle prend]** téléphone wa takdar tgoul l babaha **[et elle peut dire à son père]** je m'absente basah hna hnaya gal khouha âsa goudam lbab **[mais ici on dit son frère la surveillance il est devant la porte]**

SM₁₅ : En dehors de l'université ma taqdriche tahadri **[tu ne peux pas parler]**

EM₁₆ : En dehors de l'université el îcha khlass igoul win rahat basah el hiha **[la dernière prière de la journée ça y est il dit où est-ce qu'elle est partie mais là bas]** non.

Samira normalement toukhrouj âla rabâa wach gatlek **[elle sort à quatre heure qu'est-ce qu'elle t'as dit ?]** Hanane l'khamssa ghir rbouâ **[cinq heure moins quart]**

EM₁₇: goul **[moi j'ai l'habitude de dire]**● par exemple noukhrouj âla nji hnaya nougâad nji âla khamssa **[je sors et je viens ici à la maison à cinq heure]** révisi igoulili win trouhi **[alors ils me disent où est-ce que t'étais ?]**

Les traditions influent sur la famille même sur la société

EF₁₈: même a madame ngoulou en plus ngoulou **[on dit]** tout ça influe sur la famille et pour ...

EQ₁₉ : Mais où est-ce-que vous êtes dans tout ça ?

EF₂₀ : Mais madame il y a des principes bien définis qu'il ne faut pas dépasser

EM₂₁ : Les amis donc andna hwayaj **[on a des choses]** innées ntaâna wa andna hwayai mouktassaba **[à nous et on a des choses acquises]**

EF₂₂ : noudna âlihom **[on est né avec]**

EM₂₃ : par exemple fi ânaba khalat ki khalat mech kima khalat hna [**à Annaba quand quelqu'un commet une bêtise c'est pas comme quelqu'un qui commet une bêtise à Biskra**]

EM₂₄ : thema andhom blayass kima tgoul wa hna fi hom kima [**là bas ils ont des endroits comme tu dis où il y a**] le crime la drogue

Même les filles tema [**là bas**] sont plus libérales

Les filles plus libérales que les filles hna [**ici**]

Hna (**ici**) la fille tkhaf min âmha [**a peur de son oncle paternel**] par exemple andha [**elle a**] petit ami wala haja tkhaf tamchi mâah fi trik tkhaf min âmha tkhaf min khouha khouha [**ou autre chose elle a peur de sortir dans la rue elle a peur de son oncle paternel, de son oncle maternel, de son frère**] mais c'est normal basah [**mais**] el hih [**là bas**] non

EF₂₅ : non cheikh âjbatak [**cheikh elle te plaît**]

EM₂₆ : non fi ANNABA [**à Annaba**] la fille dir wach thab [**elle fait ce qu'elle veut**] par exemple moi ma mère m'a jamais demandée pourquoi t'es rentrée à 3 heures alors que la semaine passée t'es rentrée à 2 heures mais koun tgoul [**si elle se disait**] ma mère m'a jamais demandé pourquoi je me suis levée à 9 heures alors que j'ai un cours à 8 heures mais je n'ai pas à prendre cette liberté en ana fi rouhi ngoul khalatni khalatni [**moi je me dis elle m'a laissée**] je ne vais pas rater ce cours par exemple j'ai toute la liberté

EF₂₇ : mais ça n'empêche que les parents doivent être tous les jours....

EF₂₈ : sujet tbadal kouna fi tahwass [**a changé on était entrain de parler de changement d'air**] les vacances

EF₂₉ : T'as quel âge ?

EF₃₀ : J'ai quarante quatre ans. Bien sûr à cet âge je suis il y a des gens qui ont soixante ans qui ne sont pas conscients on ne peut pas généraliser kifach el wahed traba kifach el wahad hadi takalid taâna [**ça dépend de l'éducation de chacun de nous ce sont nos coutumes à nous**]

EF₃₁ : La question est est-ce-que vous avez besoin de limites ?

EM₃₂ : el wahed yahtej [**on a besoin**] des limites basah sah nouslou [**mais c'est vrai on dit**] un certain âge mech ness hadou [**non ces gens**] les limites li diktiwhom âlina khalqin maâna [**elles nous sont dictées elles sont nées avec nous**] les limites basah wachih waslou el hada sen hnaya li nrakbou rwahna mech ness li trakabna [**mais voilà c'est pas qu'ils sont nos parents, c'est grâce à eux qu'on est ici on se surveille soi-même c'est pas les gens qui nous surveillent c'est pas les gens qui nous contrôlent**] voilà kima anaya [**comme moi**] Je contrôle mes enfants mais hna khlas wsalt [**ici c'est bon ça y'est j'ai atteint**] un certain niveau lazamni [**il me faut**] des limites wa lazamni naâref [**et il faut que je sache**] les limites hna el kbar aks ngoulou yaârfou wahadhom [**mais ici c'est le contraire on dit il faut qu'ils sachent seuls**] les limites

EQ₃₃ : Que pensez-vous de la langue française à Biskra ?

EF₃₄ : hna nakdar [**ici je peux**] on parle toujours que le milieu n'est pas favorable à l'apprentissage des langues étrangères hakda andna [**c'est comme ça chez nous**]

EQ₃₅ : le milieu n'est pas favorable andna [**chez nous**]

EF₃₆ : parce qu'on ne pratique pas la langue andna [**chez nous**] en tant qu'universitaire hna [**nous**] on ne pratique pas la langue française en classe

EF₃₇ : Oui avec certain professeurs on intègre toujours des mots en arabe mais ana ma ngoulech ânaba [**moi je ne dis pas Annaba**] mais les villes côtières kamel [**toutes**] la pratique tabda min [**commence depuis**] la famille hada mech maânatha [**ceci ne veut pas dire**] le niveau ntahom mlih rouhi choufi [**leur niveau est bon va voir**] les universités chkoun chkoun li rahom mdayrine [**qui font**] médecine j'maât [**les gens**] le Sud j'maât [**les gens**] oued souf basah [**mais**] sur le plan de l'oral yahadrou [**ils parlent**] français hna andna jirana min Alger ouladhom yahadrou français kamel min Alger [**nous on a des voisins d'Alger tous leurs enfants tous parlent en français**] min [**de**] bonjour el hih [**jusqu'à**] typiquement

français basah ki trouhi **[mais quand tu vas]** question taâ **[de]** c'est pas l'écrit rahom mlah **[ils sont bons]** forcément

EM₃₈ : Par exemple ana kount fi bariz **[moi j'étais à Paris, deux ans à Paris je pensais]** les français ôulama **[savants en]** ana kanet andi nadra kima goulthalkom **[j'avais une idée comme je vous l'ai dit]** toujours el wahed kbal ma yadkhol ija haja andou **[quelqu'un avant de commencer quelque chose il a]** une vision li el haja hadik andou **[concernant cette chose]** des craintes andou **[il a]** des souhaits andou **[il a]** fi hala nfsiya wa baâd ki**[on dirait qu'il est dans un état psychologique]** quand il sort quelque part il s'engage

Madame allez doucement la langue mère ki chghoul ândna âdat wa homa andhom âdat **[c'est comme si eux ont leurs coutumes et nous les nôtres]** deuxième langue dourk hna ma oudnach ârfine **[maintenant nous nous ne savons plus]** est-ce-que c'est une langue étrangère ? la langue mère ntaâna **[à nous]**

Benisba lina **[pour nous]** le français hna ki lwahed kifach kayane **[ici ça dépend de chacun]** chacun les gens hazine ki chghoul **[ils le prennent comme]** un but tââkdou **[ils sont devenus complexés]** c'est pour ça c'est beaucoup plus le prestige mais houma **[eux]** c'est la langue ntahom kadrou **[à eux ils arrivent à la gérer]** politiquement âdhom hawiya **[ils ont une identité]** économiquement ntahom **[leur]** l'identité ntahom **[leur]**.....

EM₃₉ : La politique fi **[dans]** les langues elle n'est pas claire hnaya wach andna **[nous qu'avons-nous ?]** une langue officielle le statut andna **[nous avons]** une langue officielle andna **[nous avons]** une langue nationale tamazight andna **[nous avons]** des langues étrangères bash ma andhomch **[mais ils n'ont pas]** le même ordre de statut ândna **[nous avons]** le français il est favorisé kayane **[il y a]** une affinité wach thab kayen hob kayen **[que veux-tu il y a un amour il y a]** parfois une folie tâa **[des]** les grandes villes ma tahdarch mââh **[ne parle pas avec lui en]** français

EF 40 : Complexe

EM₃₉ : mech khir [**pas seulement**] complexe ândhom [**ils ont**] folie

EF₄₁ : fi hadik [**pendant**] la décennie noire nahina [**nous avons supprimé**] français kaâdet el ârabia wa min baâd lkina rwahna ness [**seul la langue arabe a demeuré et on s'est retrouvé des**] universitaires n'arrivent pas à demander leur chemin à Paris.

- **Troisième conversation**

EF₁ : Toujours j'en ai vraiment étonnée hayra toul [**je suis toujours étonnée**] parce que dourka [**maintenant**] je discutais avec une fille galitli [**elle m'a dit**] elle va se marier avec un homme qu'elle ne connaissait pas j'en ai étonnée si je vous jure je vous jure ghir galitli kima hakda [**juste elle m'a dit comme ça**] je ne le connaissais pas demandani en mariage goult [**je l'ai dit à**] mes parents et elle a accepté j'en ai étonnée parce que je pense qu'il faut qu'elle connaît déjà quelqu'un puis elle se marie avec lui c'est pas comme ça les relations pas forcément oui...Qu'est-ce-que vous pensez touma che pas âla hsab [**vous ça dépend**] la famille li taïch fiha [**où elle vit**]/ / tu connaissais ton mari par la famille t'es satisfaite ?

EF₂ : Hue oui je peux pas yaâni ben isba liya ana kan [**en ce qui me concerne**] il me satisfait baâd [**après**] on est adulte avec le temps ça y est.

EF₃ : âlach contre ? Pourquoi t'es contre ?

EF₄ : Peut être traditionnel mach ârtfa zwaj taklidi basah [**je ne sais pas mariage traditionnel**] la génération taâna ma walatch [**notre génération ne font plus**] par exemple jini wahed [**un homme me dit**] je veux te demander en mariage baâd ngoulou [**après je lui dit**] oui d'accord lazam lwahed yaâref kifach [**il faut que la personne connaisse**] la mentalité hwayaj kima haka hata jaha [**des choses comme ça même s'il est venu**] même pas la famille lazam lwahed [**il faut que la personne**] obligé ikoun ma binathom tilifoun yahkou ana naâref b [**s'il y a entre eux un téléphone pour discuter je saurai**] la famille c'est tout voilà baâd el khatba [**après les fiançailles**] après après la fiançaille bdina nahkou mâa

baâdna haka **[on a commencé à discuter voilà comme ça]** voilà moi par exemple mon fiancé il m'a demandé Mais après ça

EF₅ : T'es l'as connu après ?

EF₆ : Mais pas connu je le connaissais mais ma nahdarch mâah **[je ne lui parlais pas]** pas des contacts par la famille elle m'a demandé par la famille et j'ai accepté après ça bdit nahki maâh haka **[j'ai commencé à parler avec lui]** je pense que c'est la famille qui vive cette vie je pense âla hsab **[tout dépend]** la famille la société li tiach fiha âla hsab **[où tu vis tout dépend]** les parents âla hsab **[tout dépend]** le milieu ou bien l'environnement kbar min oukhti mzawja wa kayane maâh âjabni el hal **[ma sœur plus âgée que moi elle est mariée il ne me plaisait pas]** déjà ki raghmou hada chi ana wach âtithom chourout goulit halhom koun nalka fih hak sema ma nakbelch **[quand ils me l'ont imposé moi je leur ai posé des conditions je leur ai dit si je trouve quelque chose je n'accepte pas]** je n'accepte pas hatane ki ja wa srat el moukabala bech âtathom chourout goulou haba nakra haba nkamel gali houwa **([près quand il est venu, on s'est rencontré pour que je lui dise mes conditions je lui ai dit je veux étudier, je veux poursuivre mes études, il m'a dit])**d'accord

EM₇ : A mon avis je veux l'émigration non pas comme l'émigration bon fi raêyi **[à mon avis]** tu peux le connaître le personne que tu veux marier c'est impossible que tu es marié à une autre personne que tu ne connais pas carrément au moins.

EF₈ : mach lawal li hatchoufou toufla hata tzawaj bih **[c'est pas le premier que tu vois tu épouses]** la liberté de choix ana kol wahed **[chacun est libre de son choix]**

EF₉ : Moi aussi nchouf **[je vois]** je ne pourrai jamais vivre maâ âbd ma naârefouch **[avec un homme que je ne connais pas]** je ne pourrai pas anaya **[moi]** je suis du genre lazam naâref **[il faut que je connaisse]** avec qui je vais passer ma vie un an deux ans de beaux moments c'est pas nzawaj maâh **[je me marie avec lui]** avant par exemple je me fiance hada win bdit maâh **[je viens de commencer ma relation avec lui]**juste la

relation ma nakbalch **[je n'accepte pas]** être fiancé ○✂â **[avec]** quelqu'un ...ma famille n'accepte pas ces idées toufla mâa tfoul galak hata tahdar mâa tfoul i goulek **[une fille avec un garçon ils disent elle parle avec lui ils te disent]** des familles

- **Quatrième conversation**

La question autour de laquelle va tourner le débat c'est autour de la langue française.

Q₁ : Que pensez-vous de la langue française à Biskra ?

EF₂ : la langue française à Biskra ? C'est insensé parce que la plupart des gens qui parlent le français sont perçus d'une manière bizarre.

Q₃ : Comment d'une manière assez bizarre ?

EF₄ : C'est des gens qui friment qui sont d'une certaine société qui n'est pas au même niveau que les gens. On a toujours des préjugés sur les personnes francophones. On les prend plutôt pour des gens francophiles et non francophones donc y' a toujours ce complexe envers.....

EF₅ : Il faut reconnaître aussi que les personnes qui utilisent la langue française par prestige ils ne l'utilisent pas parce que c'est une culture ou parce qu'ils zont d'autres raisons mais par prestige ils veulent se montrer modernes ils veulent s'inscrire dans la modernité alors ils parlent la langue française

EF₆ : ça veut dire qu'ils sont civilisés

Q₇ : Ça veut dire quoi « qu'ils sont civilisés ? »

EF₈ : Oui

EF₉ : Civilisé n'est pas forcément dans ce cadre là non mais c'est l'image que les gens de Biskra donnent à ces personnes là prenez par exemple un garçon un garçon de Biskra mais c'est quelque chose de très difficile pour lui de prendre la parole en français devant ses camarades ou bien devant ses amis c'est quelque chose voire de très c'est inexistant presque

EH₁₀ : Tu n'es pas pour le français ça ne fait pas partie de votre culture

EF₁₁ : tu connais trois mots et tu viens les réciter

EF₁₂ : t'es un fils à maman par exemple

EF₁₃ : ben oui oui

EH₁₄ : t'es un fils à sa maman quelque chose comme ça ils vont le compliquer devant ses amis.....la langue française un message à transmettre

EF₁₅ : elle est comme toutes les autres langues un moyen de communication

Q₁₆ : J'ai constaté un engouement considérable vers la langue française pendant ces dernières années

EF₁₇ : c'est vrai c'est parce qu'ils n'ont pas le choix que de s'inscrire en langue française c'est tout

EF₁₈ : parfois c'est un manque de choix ils n'ont pas le choix donc ils s'inscrivent en langue française parfois ils veulent s'inscrire comme elle l'a dit tout à l'heure ils veulent se montrer plus civilisés donc c'est une occasion pour eux d'aller vers le français donc on ne vient pas vers le français par amour ou par hen c'est-à-dire par curiosité de connaître un petit peu l'autre mais surtout beaucoup pour se montrer un autre jour devant ses amis

EF₁₉ : un autre fait que les garçons osent parler en français on a notre ami qui râpe en français et il ose et c'est en français qu'il s'exprime

EH₂₀ : 15 pour cent des biskri ne savent pas c'est quoi vraiment la langue française franchement j'explique y 'a des gens pour eux c'est comme un prestige voilà de parler devant des gens en français salut salem ça va des fois d'utiliser des mots qui sont nouveaux et je trouve vraiment des difficultés à transmettre un message parce que si je suis en train de parler à propos d'un sujet comme je ne sais pas anya **(moi)** le paradoxe par exemple paradoxe éducatif ils demandent c'est quoi le paradoxe est-ce-que tu peux m'expliquer d'abord la définition du mot paradoxe après éducatif ça veut dire là je suis obligé de définir les mots mot à mot

EF₂₁ : En arabe voilà

EH₂₂ : En arabe voilà

EF₂₃ : même des idées archaïques qui sont normalement pas dans notre temps pour eux le français ne doit pas être appris pourquoi parce que tout simplement la langue de l'ennemi moi j'ai vu ça avec des apprenants ils ont du mal ils ont une certaine hostilité envers la langue ils ne veulent pas l'apprendre parce que on leurs avait dit à la maison que c'est pas notre langue que c'est la langue de l'ennemi et il ne faut pas s'en approcher carrément

EF₂₄ : et le complexe envers cette langue se réside surtout par rapport à leur niveau réel c'est ce qui fait.....

EF₂₅ : c'est le milieu socio-culturel qui influe le

EF₂₆ : oui mais puisqu'ils s'expriment mal en français donc c'est un c'est un c'est une réaction

EF₂₇ : on va dire que c'est presque un complexe d'infériorité

EF₂₈ : parfaitement

EF₂₉ : ils n'ont pas foi en leur compétence

EF₃₀ : oui absolument donc ils se refoulent et se cachent derrière des jugements

EH₃₁ : j'ai aussi un petit reproche à faire aux parents des apprenants parce que pour eux la langue française elle le cadet de leur souci ils privilégient ils font le privilège pour la langue arabe parce que apparemment pour eux heu l'utilisation concrète envers la langue arabe et envers la langue française donc ils ont non seulement installés cette idée elle est installée déjà dans leur tête mais ils font passer ce message à leur enfant donc une fois à l'école la motivation ou bien l'attirance on a beau tout faire pour attirer ou pour capter l'attention de l'apprenant mais rien à faire

EH₃₂ : oui je pense que l'arabe

EF33 : et même ce qui se passe au niveau de ceux qui font la spécialité c'est-à-dire par exemple ceux de master il y a un problème qui se résout qui se ressent on voit que la plupart d'entre eux sont ceux qui apprennent par cœur je ne sais pas on ne sait pas comment s'installe mais rare sont ceux qui ressentent que le français fait partie de leur culture

Q34 : j'aimerais que vous me disiez quelle différence avez-vous remarquée entre le niveau par exemple à Annaba, Alger et ici ?

EF35 : c'est flagrant

EF36 : c'est flagrant j'ai une autre remarque concernant le français par exemple à Alger certes c'est une langue qui est quasi présente dans le quotidien des Algérois mais je pense hein que si on prend un étudiant un bon étudiant bien évidemment en langue française et un étudiant en langue française à Alger vous allez trouver vous allez remarquer que le biskri est mieux surtout

EF37 : grammaticalement

EF38 : surtout surtout oral déjà parce que le parler c'est vrai l'utiliser au quotidien mais la parler d'une manière

EF39 : c'est l'argot

EF40 : voilà c'est l'argot qui prime par contre si vous prenez un étudiant biskri heu il va vous parler la langue comme telle c'est-à-dire la langue des livres maintenant si on revient à la réticence envers l'apprentissage de la langue française à Biskra et à Alger là l'image est différente c'est-à-dire que à Alger le français est présent dans leur vie ils n'ont pas de mal avec la langue par contre on revient toujours à la même idée qu'à Biskra on a toujours des problèmes d'aller vers la langue française

EF41 : ce problème là c'est par timidité

EF42 : culturellement c'est l'habitude.....c'est dans leurs foyers qu'ils sont améliorés ça bien sûr bien sûr

EF43 : sachez que vous avez fait appel à un groupe un peu spécial par exemple si on prend le cas de Manel c'est son milieu c'est son papa qui

parle beaucoup le français c'est sa mamn donc c'est le milieu propre par exemple si vous prenez le cas de Rima elle a appris la langue française au Niger par exmple si vous prenez mon cas moi j'ai fait l'école française en France si vous parlez à Marie marie a fait sa maman c'est une émigrée et son pap c'est un professeur de français Fouzi c'est l'artiste c'est la râpeur lui c'est le fils il vient du Nord de Souk Ahras

EH44 : il y a des étudiants qui n'ont aucune relation avec la langue française et qu'ils font français

EF45 : non non ils ont été catapultés en langue française c'est pas leur choix

EF46 : il faut voir leur statut

EF47 : mais non pour eux ils doivent avoir un diplôme ils ont été catapultés en français ils vont apprendre par cœur et ils vont avoir leurs examens ils vont réussir et ils vont avoir leur bout de papier mais toi tu as ta personnalité ta conscience tu veux t'affirmer en tant qu'individu dans la société

EF48 : au moins il faut aimer eux ils ne venaient pas par goût par amour mais beaucoup plus par nécessité

EF49 : mais autre le statut de la langue française ici à Biskra

EF50 : l'Algérie d'abord c'est un pays qui est normalement francophone il y a un truc que vous allez remarquer à l'université quand vous entrez à l'université de Biskra c'est écrit en Anglais mais que vient faire l'Anglais dans un pays francophone ? university of

EF50 : non c'est beaucoup plus c'est tout simplement parce que l'Anglais c'est première langue étrangère

EF51 : étrangère dans le monde mais chez nous.....

EF52 : ce qu'ils veulent faire du français ici on ne vient pas pour apprendre le français à l'université mais pour renforcer mais ceux qui croient qu'ici on apprend le français là ils se trompent

EH₅₃ : on doit faire le travail d'un sensibiliste pour avoir des réponses à toutes ces questions il faut faire des statistiques....l'entourage aussi, il y a plusieurs facteurs

EF₅₄ : il y a même les média les média tout simplement regardez quand vous prenez un biskri parler de ça avec mes apprenants bon je leurs avais demandé s'ils avaient l'habitude de voir des programmes télévisés en français mais c'était pour eux quelque chose de

EH₅₅ : qu'est-ce qu'elle raconte ?

C'est pas question n'aime ou non mais ils suivent le mouvement il y a les médias qui jouent un rôle il y a la société qui joue un rôle il y a le foyer qui joue un rôle il y a la culture l'histoire qui joue un rôle plusieurs plusieurs éléments on prend.....

EF₅₆ : ce qu'on remarque aussi à l'université parce qu'avec ce système d'évaluation on est presque condamné

Ceux qui apprennent par cœur vont avoir de bonnes notes sans hasad
(sans envier)

EH₅₇: j'ai choisi la langue française par amour en arabe j'utilise des mots vulgaires mais en français je peux éviter ces mots par l'utilisation d'autres mots qui sont.....

EF₅₈ : quand on aime quelque chose on utilise que ce qui est subtil donc il ne peut se permettre que de râper qu'avec des mots qui sont subtils

EH₅₉: je trouve un problème parce que je suis en train de faire une émission télévisée spéciale les jeunes je trouve des difficultés comment je vais utiliser cette émission dans cette société ? en langue française en arabe en Anglais par exemple quand un étudiant vient en classe prendre des notes par amour prestige ? he ben vraiment je n'arrive pas à comprendre le message de telle ou telle personne des fois je pose des questions je trouve des gens qui sont bouche bée

EF₆₀ : on apprend par cœur quand on apprend par cœur avec l'esprit

EF₆₁ : j'ai la maman qui est d'Alger la démocratie règne chez nous anaya **(pour moi)** ma mère le niveau taha hiya **(à elle)** et taôu (à lui) mon père mich kif kif le niveau de mon père est elle est née à Alger elle a grandi même koun andna **(si c'était chez nous)** question hakda **(c'est comme ça)** on va vers elle pour lui demander quelque chose elle nous dit je n'aime pas vous induire en erreur rouhou l babakom sahaytou wallah lâdim **(allez vois votre père s'il vous plaît wallah le grand)** donc **hahou (le voilà)** c'est un biskri c'est vrai qu'il a fait l'école française à Biskra waqt **(le temps)** en 48 donc il avait largement le temps d'avoirc'est le monsieur de la vieille école et on peut dire aussi je ne sais pas si je peux le dire c'est un autodidacte c'est-à-dire à travers les romans très attiré par la littérature française par ce genre de chose il avait l'habitude d'écrire des poèmes des nouvelles etc donc RIRE une chose aussi que j'ai remarqué mon père par rapport à ses frères croyez-moi c'est à croire qu'il n'est pas de la même famille AH ! je vous le dis même c'est-à-dire frères et sœurs mes parents etc et on a une certaine relation limitée avec mes cousins mes cousines parce qu'on n'a pas la même mentalité voyez on peut être de la même famille on peut être différent on n'arrive pas à se comprendre on est perçu d'une manière même au sein de la famille **Ah ! flana (cette femme)** Ah ! non metkabra bezaf âlina **(elle se croit supérieure à nous)**

Q₆₂ : A cause de la langue ?

EF₆₃ : A cause de la langue. Bon il y a d'autres facteurs comme la maman qui travaille parce que chez nous la dame ne doit pas travailler etc allah ghalab **(c'est plus fort que nous)**

EH₆₄ : moi c'est mon père qui parle en français qui lit en français et qui ne voit que les chaînes françaises bon quand j'étais petit je vois la télé avec lui

EH₆₅ : le milieu familial joue un rôle très important

EH₆₆ : d'accord y a pas de zadik zadik y a pas y a pas de jeu y a pas de vous y a pas de nous sans vous y a pas il sans elle il n'y a pas de corps sans cœur y a pas de cœur sans corps y a pas de tendresse la gentillesse y a pas de justice

EF67 : pour moi et mes amis je dirais que la langue française est la langue de l'amour

Q68 : Explique

EF69 : c'est-à-dire qu'à travers la langue française on peut mieux s'exprimer on peut mieux exprimer ses sentiments envers son bien-aimé envers sa maman ou bien envers son fils ou bien l'amour

Q70 : la langue française exprime bien l'amour et les Algériens ne peuvent exprimer leur amour que par la langue française

EF71 : tous les gens de Biskra s'expriment mieux en langue française

EF72 : c'est des icebergs les gens de Biskra c'est des icebergs c'est des gens qui sont froids. On a du mal à montrer qu'on s'aime y a pas de la chaleur humaine elle nous manque

EH73 : comme une Arabe zaâma RIRE

EF74 : ma nakdarech **[je ne peux pas]** en français c'est plus romantique personnellement côté affectif je m'exprime mieux en français qu'en Arabe.

Q75 : On nous a appris à être pudique nahachmou nâbrou âla chouôurna bel ârbia **[on a honte d'exprimer nos sentiments en arabe]**

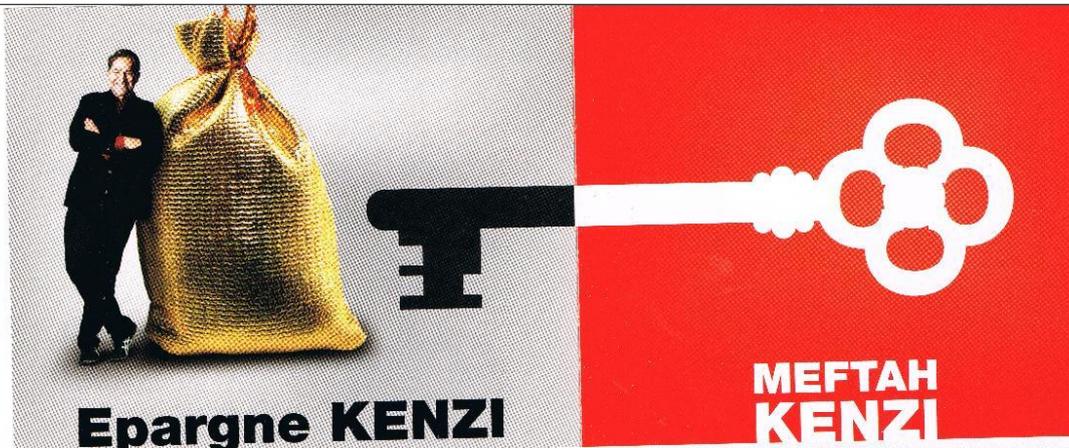
EF76: ils ont peur de dire ce qu'il y a dans leur cœur une mère tgoul lbanha rani nhabek **[elle a peur de dire à son fils je t'aime]** quand elle dit à sa fille « je t'aime » elle est raffinée, elle est fine.

EH77 : la langue française c'est la lire et l'écrire.

EF78 : c'est oser la parler.

OUTILES D'ANALYSE

A) Les dépliants exploités pour l'étude du bilinguisme dans le secteur bancaire



MEFTAH KENZI

Epargne KENZI

Vous souhaitez constituer une Epargne à un taux avantageux !!

La Société Générale Algérie vous propose le compte épargne : **Kenzi** qui vous fait bénéficier d'un taux de **2.8%*** l'an avec un dépôt minimum de 1 000 DZD.

■ Avantages

- Avec l'Epargne Kenzi, vous effectuez des retraits et des versements à tout moment, quand vous le souhaitez ;
- Votre argent reste disponible et placé en toute sécurité à un taux avantageux ;
- Pas de frais de tenue de compte.

■ Eligibilité

- Toute personne physique majeure.
- Mineur avec autorisation du représentant légal.

En complément, découvrez aussi :

Meftah Kenzi vous permet sans vous déplacer et quand vous le souhaitez :

- Programmer des virements mensuels permanents de votre Compte Chèque vers votre compte Epargne Kenzi ;
- Définir un montant d'Epargne régulier avec un minimum de 500 DZD puis par tranche de 100 DZD
- Effectuer des virements sur plusieurs comptes en même temps (enfants, parents proches...etc).

■ Avantages

- Meftah Kenzi est un service simple et innovant ;
- Vous fait gagner du temps ;
- Vous facilite la constitution de votre Epargne à votre rythme et sans contraintes ;
- Ce service vous est offert sans frais.

* Soumis à une fiscalité en vigueur.



Epargne
KENZI
2,8%
d'intérêt

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter
nos Conseillers de Clientèle en Agence ou notre
Centre d'Appel



IC: www.societegenerale.com EP/2009



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ALGÉRIE

La banque
de solutions.

Siège social : Résidence El Kerma, Gué de Constantine, 16105.
BP 55, Birkhadem, Alger - Site web : www.societegenerale.dz
Tél. : + 213 (0)21 45 14 00 et + 213 (0)21 45 15 00
Fax : +213 (0)21 45 13 99 et + 213 (0)21 45 14 99

Epargne
KENZI
2,8% d'intérêt



Kenzi, un trésor d'épar



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
ALGÉRIE



Epargne KENZI+

Vous souhaitez constituer une Epargne à un taux attractif !!

La Société Générale Algérie vous propose le compte : **KENZI+** qui vous fait bénéficier d'un taux avantageux progressif selon la tranche du montant de vos dépôts et pouvant aller jusqu'à **4%*** l'an avec un dépôt minimum de 10 000 DZD.

Avantages

- Avec l'Epargne **KENZI+**, vous pouvez effectuer des retraits et des versements à tout moment, quand vous le souhaitez.
- Votre argent reste disponible et placé en toute sécurité à un taux avantageux.
- Pas de frais de tenue de compte.

Eligibilité

- Toute personne physique majeure
- Mineur avec autorisation du tuteur légal



En complément, découvrez aussi le MEFTAH KENZI+

MEFTAH KENZI+ vous permet sans vous déplacer et quand vous le souhaitez de :

- Programmer des virements mensuels permanents de votre Compte Chèque vers votre compte Epargne **KENZI+**.
- Définir un montant d'Epargne régulier avec un minimum de **1 000 DZD** puis par tranche de **500 DZD**.
- Effectuer des virements sur plusieurs comptes en même temps (enfants, parents, proches...etc).

Avantages

- Meftah Kenzi + est un service simple et innovant.
 - Vous fait gagner du temps.
 - Vous facilite la constitution de votre Epargne à votre rythme et sans contraintes.
 - Ce service vous est offert sans frais.

* Taux de 4% applicable sur la tranche supérieure à 50 M. Soumis à une fiscalité en vigueur.

Epargne **KENZI+**
Faites de vos économies
un trésor!!

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter nos
Conseillers de Clientèle en Agence
ou notre Centre d'Appel



**SOCIETE GENERALE
ALGERIE**

La banque
de solutions.

Siège social : Résidence El Kerma, Gué de Constantine, 16105.
BP 55, Birkhadem, Alger - Site web : www.societegenerale.dz
Tél. : + 213 (0)21 45 14 00 et + 213 (0)21 45 15 00
Fax : +213 (0)21 45 13 99 et + 213 (0)21 45 14 99

Epargne
KENZI+



jusqu'à **4%**^{*} d'intérêt

Faites de vos économies
un trésor!!



**SOCIETE GENERALE
ALGERIE**

VOUS SOUHAITEZ ÉPARGNER POUR VOS ENFANTS AFIN DE PRÉPARER LEUR AVENIR ?

VOUS ÊTES UN JEUNE ÉTUDIANT QUI SOUHAITE ÉPARGNER EN VUE DE PRÉPARER UN PROJET D'ÉTUDES?

La Société Générale Algérie vous propose le
Compte Epargne Etudes « **MEFTAH NAJAH** »
Epargne rémunérée à **3,10%*** fixe l'an dès la première
année avec un dépôt initial minimum de 10 000 DZD.

AVANTAGES

- Votre argent est placé en toute sécurité à un taux avantageux **3.10%**.
- Votre épargne est disponible à tout moment.
- **MEFTAH NAJAH** vous permet d'effectuer des virements permanents Meftah et / ou des virements complémentaires à partir d'un compte chèque et à tout moment.
- Avec **MEFTAH NAJAH**, tous les lauréats au bac et titulaires du compte **MEFTAH NAJAH** ouvert de plus de **3 ANS** minimum** et ayant acquis des intérêts à hauteur de 9000 DZD ou plus, bénéficieront d'un cadeau utile à leur activité universitaire.
- La Société Générale Algérie offrira aux lauréats au BAC avec mention Excellent, Très Bien et Bien, tirés au sort une prime considérable :
 - * Une prime de **300 000 DZD** si Mention Excellent
 - * Une prime de **200 000 DZD** si Mention Très Bien
 - * Une prime de **100 000 DZD** si Mention Bien

- Meftah Najah vous permet de réaliser vos projets d'études sans contraintes financières.
- Pas de frais de tenue de compte.

ÉLIGIBILITÉ

- Toute personne physique majeure ayant moins de 25 ans
- Mineur avec autorisation du tuteur légal.
- Toute personne physique de nationalité Algérienne résidente ou non résidente.

« MEFTAH »

**MEFTAH VOUS PERMET SANS VOUS DÉPLACER
ET QUAND VOUS LE SOUHAITEZ DE :**

- Programmer des virements mensuels permanents « **MEFTAH** » de votre Compte Chèque ou de celui d'un parent, vers votre Compte Epargne Meftah Najah.
- Définir un montant d'Epargne régulier avec un minimum de 1000 DZD dans la limite du plafond d'épargne.
- Effectuer des virements sur plusieurs comptes en même temps (enfants, parents, proches...etc).

AVANTAGES

- **MEFTAH** est un service simple et innovant.
- Vous fait gagner du temps.
- Vous facilite la constitution de votre Epargne Etudes à votre rythme et sans contraintes.
- Ce service vous est offert sans frais.

* : Soumis à la fiscalité en vigueur.
** : Au lancement de « Meftah Najah », la prime sera offerte exceptionnellement aux titulaires de compte dont l'ouverture est antérieure à 06 mois.

Epargne Etudes Meftah NAJAH À vos côtés pour réussir



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à
contacter nos Conseillers de Clientèle en Agence
ou notre Centre d'Appel



SOCIETE GENERALE La banque
ALGERIE de solutions.

Siège social : Résidence El Kerma, Gué de Constantine, 16105.
BP 55, Birkhadem, Alger - Site web : www.societegenerale.dz
Tél. : + 213 (0)21 45 14 00 et + 213 (0)21 45 15 00
Fax : +213 (0)21 45 13 99 et + 213 (0)21 45 14 99

ic: www.societegenerale.com

Epargne Etudes Meftah NAJAH

un taux
d'intérêt à
3,10%



À vos côtés pour réussir

CADEAUX*
À TOUS LES
LAURÉATS DU
BAC



(* Cadeaux offerts à partir de l'année scolaire 2009-2010)

SOCIETE GENERALE
ALGERIE

Crédits aux Professionnels du Tourisme

La BDL :

- Accompagne les opérateurs du secteur du tourisme pour financer :
 - Des projets neufs.
 - Des mises à niveau ou de réhabilitation.
- Facilite et accélère le traitement des dossiers déposés par les entreprises :
 - 40 jours pour les crédits d'investissements.
 - 30 jours pour les crédits d'exploitation.
- Ces délais commencent à courir à compter de la date du dépôt du dossier

القروض الموجهة لمنتهي السياحة

بنك التنمية المحلية :

- يرافق المتعاملين التابعين لقطاع السياحة من

أجل تمويل :

• مشاريع جديدة

• عملية تأهيل أو إعادة تأهيل

- يسهل و يسرع في معالجة الملف المودع من طرف

المؤسسات :

• 40 يوم لقروض الاستثمار

• 30 يوم لقروض الاستغلال

تجري هذه الأجل انطلاقاً من تاريخ إيداع الملف الكامل لدى

وكالاتنا.

Objet du crédit

Le crédit à la promotion immobilière consenti par la BDL a pour objet le financement d'une opération de promotion immobilière, destiné :

- A la vente.
- A la location.

Le crédit à la promotion immobilière peut être aussi affecté au financement de l'acquisition d'un terrain réservé exclusivement à l'édification d'une promotion immobilière (location ou vente).

Montant du crédit

Pouvant aller jusqu'à 60% du coût global du projet.

Taux d'intérêt (6,50%)

Le taux d'intérêt est fixé sur la base des conditions générales de la Banque d'Algérie actuellement en vigueur.

Garanties

- 1 Hypothèque de premier rang sur terrain et construction.
- 2 Caution des associés pour les personnes morales.
- 3 Une assurance civile professionnelle durant la période de réalisation.
- 4 Une assurance de responsabilité décennale, courant à partir de la réception définitive de l'opération.

Critères d'éligibilité

Est éligible au crédit à la promotion immobilière toute personne physique ou morale remplissant les conditions suivantes :

- 1 Disposer d'un registre de commerce autorisant expressément l'activité immobilière.
- 2 Justifier d'un apport personnel d'au moins 40% du coût prévisionnel du projet.

Taux d'intérêt

قروض الترقية العقارية موضوع القرض :

يتعلق القرض الممنوح من طرف بنك التنمية المحلية للترقية العقارية، بتمويل عملية الترقية العقارية الموجهة لـ:

- البيع
- الإيجار

كما يمكن تخصيص هذا القرض لتمويل شراء قطعة أرض موجهة أساساً لبناء ترقية عقارية (الإيجار أو البيع).

مبلغ القرض :

60% من التكلفة الإجمالية للمشروع.

نسبة الفائدة : 6,50%

تحدد نسبة الفائدة على أساس الشروط العامة لبنك الجزائر السارية المفعول.

الضمانات :

رهن عقاري من الدرجة الأولى على الأرض والبنية.

كفالة الشركاء بالنسبة بالأشخاص المعنويين.

تأمين مدني مهني خلال فترة الإنجاز.

تأمين على المسؤولية العشرية، يجري ابتداءً من التسليم النهائي للعملية.

معايير الأهلية :

كل شخص معنوي أو طبيعي يستوفي الشروط التالية، مؤهل للاستفادة من قرض الترقية العقارية.

أن يتوفر على سجل تجاري يسمح صراحة بممارسة نشاط عقاري.

أن يثبت مساهمة شخصية لا تقل عن 40% من التكلفة التقديرية للمشروع.

تشكيل الملف :

يتشكل ملف القرض أساساً من الوثائق التالية:

طلب قرض ممضي ومؤرخ من طرف المرقي.

صورة مصادق عليها من السجل التجاري الساري الصلاحية يسمح صراحة بممارسة نشاط الترقية العقارية (قانون النشاط 109218).

صورة مصادق عليها من عقد ملكية الأرض، إذا استدعت الضرورة.

قانون الترقية العقارية وصلاحيات المسير، تسمح له باقتراض أموال ورهن الممتلكات الاجتماعية للشركة.

B) Le questionnaire d'identification destiné aux étudiants

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur:.....

Date :.....

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits :.....

.....

1- Région naturelle

2- Wilaya :..... Daïra :.....

Commune :.....

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :.....

5- Âge :.....

6- Sexe : Masculin. Féminin.

7- Type d'école fréquentée : coranique scolaire

8- Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence :

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?.....

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) :.....

13- Durée :

14- Profession :

15- Diplôme déjà obtenu :.....

16- Où est-ce-que vous avez passé les vacances ?.....

17- Partes-vous souvent à Alger ou autre ville ?.....

18- Vous aimez-vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons ?

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vis est plus facile ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du diplôme déjà obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « La culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

C) Les réponses des étudiants

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Amari Samira
Sciences de la Vie
Mardi

↳

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université
Date : 03/01/2012 Mardi Bloc : A Salle :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : .. Batna

2- Wilaya : .. Batna Daïra : .. Tercoute

Commune : .. Tercoute

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge : .. 21

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : .. Batna

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? .. 3 ans

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. Batna

13- Durée : .. 2.5 ans

14- Profession : .. Non étudiante

15- Diplôme déjà obtenu : .. par médicale

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? .. Amnaba

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. Ain Albarid / Oran

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

1

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

Oui d'accord

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Biskra*

2- Wilaya : *Biskra* Daïra :

Commune : *Biskra*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : *Beni Moug... Biskra*

5- Âge : *33 ans*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous né à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *Biskra*

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? *33 ans*

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : *Biskra* ..

13- Durée : *même*

14- Profession : *étudiante*

15- Diplôme déjà obtenu : *bac*

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? *Alger - Biskra*

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *quelque fois Alger*

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en

pensez-vous ? Expliquez. *pour moi, la culture est un comportement. bien être parler en français est pas suffisant. Ex. certains gens maîtrisent la langue française mais utilisent souvent le prénom personnel et en s'adressant à leur supérieur ou à une grande personne.....*

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Biskra El-Kantara*

2- Wilaya : *Biskra* Daïra : *El-Kantara*

Commune : *El-Kantara*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge : *25*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *El-Kantara*

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?,

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) :

13- Durée :

14- Profession :

15- Diplôme déjà obtenu : *aucun*

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? *region côtière*

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *Batna Constantine*

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ... 17/01/2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : ... BISKRA - ALGERIE

2- Wilaya : ... BISKRA Daïra : ... BISKRA

Commune : ... BISKRA

3- Zone: urbaine rurale

4-Quartier : ... STAR MELOUK

5. Âge : 37 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : ... STAR MELOUK BISKRA

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, ... 37 ans

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : ... sans ..

13- Durée : ... sans

14- Profession : ... cadre informaticien

15- Diplôme déjà obtenu : ... Technicien supérieur en informatique

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? ... Annaba, Alger

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ... oui

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.

*La culture est un comportement...
 et s'exprime en langue française. C'est un
 acquis, mais la culture est un univers très vaste...
 et fait dépend de plusieurs facteurs et paramètres...
 y compris l'expression qui se fait, ou se crée en
 langue française.*

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Alger*

2- Wilaya : *Biskra* Daïra : *tolga*

Commune : *tolga*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge : *12 ans*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *tolga*

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? *à tolga 10 ans*

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : *naturelle*

13- Durée : *1*

14- Profession : *étudiante*

15- Diplôme déjà obtenu : *bac*

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? *à la campagne*

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *oui*

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

La culture est un comportement parce que nous sommes avant tout des êtres humains, et pour communiquer avec les autres, c'est le savoir faire, car votre comportement qui va édicter votre personnalité et votre culture.

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : 03...10/1/2...2012.....

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : ...Niamey / Niger.....

2- Wilaya :/..... Daïra :/.....

Commune :/.....

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : ...Yantala du haut.....

5. Âge : 29 ans..

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : ...Biskra.....

10- Lieu actuel de résidence :/.....

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? ...2.1 ans.....

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) :/.....

15- Durée :/.....

16- Profession : ...Enseignante.....

17- Diplôme déjà obtenu : ...Licence science juridique et administratif

18- Où est-ce que vous passez les vacances ? ...Licence en Banque française

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ...oui.....

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez...

La culture est un comportement, il ne suffit pas de maîtriser la langue mais apprendre à communiquer comme ça comment dire les choses et dans quel contexte les dire.

....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

L9

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : 20-01-2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : Université Mohamed

Khider Biskra

1- Région natale : Souk-Ahras

2- Wilaya : Souk-Ahras Daïra : Souk-Ahras

Commune : Souk-Ahras

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : Hamma Zouba

5. Âge : 22 ANS

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : BISKRA

10- Lieu actuel de résidence : BISKRA

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, deux ANS

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : Souk-Ahras

15- Durée : 20 ANS

16- Profession : Assistant pharmacien

17- Diplôme déjà obtenu : Licence en Pharmacie française

18- Où est-ce-que vous passez les vacances ? Je Garde mes parents à Biskra

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? Oui, et sur tous ANS

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.

La culture est le bien de savoir être et savoir vivre, c'est d'être un citoyen du monde qui peut s'adapter dans n'importe quelle société facilement "une langue véritable sans culture"

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: **BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université**

Date : *le 28.12.2011*.....

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Ain Naga*.....

2- Wilaya : *Biskra*..... Daïra : *Sidi Okba*.....

Commune : *Ain Naga*.....

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : *cité Fakhate El Dalaa*.....

5. Âge : *25 ans*.....

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *Biskra*.....

10- Lieu actuel de résidence :

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? *depuis 1997*

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : *entre Ain Naga et Sidi Okba*

15- Durée : *1 an*.....

16- Profession : *Enseignante au collège*.....

17- Diplôme déjà obtenu : *Neant*.....

18- Où est-ce que vous passez les vacances ? *à Biskra*.....

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *Non*.....

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.

Pour moi je pense que la culture est un comportement car elle englobe tout et savoir s'exprimer en bon français appartient au grand concept qui s'appelle la culture.

....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ... *Le 03/01/2012*

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : ... *Biskra*

2- Wilaya : ... *Biskra* Daïra : ... *Biskra*

Commune : ... *Biskra*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : ... *El amel 0706 Biskra*

5. Âge : ... *25 ans*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : ... *Biskra*

10- Lieu actuel de résidence : ... *Biskra*

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? ... *25 ans*

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : ... */*

15- Durée : ... */*

16- Profession : ... *Enseignante*

17- Diplôme déjà obtenu : ... *Oui "Licence en langue Française"*

18- Où est-ce-que vous passez les vacances ? ... *Alger*

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ... *Oui*

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en

pensez-vous ? Expliquez.....*La culture est à la fois un comportement mais aussi le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française tout simplement une langue de hiérarchie des connaissances et une culture donc parler la langue Française sans la dépourvoir de sa culture car la langue Française prend tout de beauté dans sa culture.*

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ..03/01/2012..... Hensch: ..Bloc 4 salle 03

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale :

2- Wilaya : ..Khemis el belda... Daïra : ..Khemis el belda.....

Commune : ..Khemis el belda.....

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge : ..21.....

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence :

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? ..3 Année..

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) :

13- Durée :

14- Profession :

15- Diplôme déjà obtenu : ..Informatique.....

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? ..Annaba, Béjaïa.....

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ..Non.....

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: **BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université**

Date : *03/01/2012*

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Biskra*

2- Wilaya : *Biskra* Daïra : *Biskra*

Commune : *Biskra*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : *Beni Mora*

5. Âge : *37 ans*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *Biskra ville*

10- Lieu actuel de résidence : */*

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, ... *35 ans*

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : *France*

15- Durée : *4 ans*

16- Profession : *Enseignante*

17- Diplôme déjà obtenu : *Licence en Français / T.S Mar*

18- Où est-ce que vous passez les vacances ? *oui*

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *oui*

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

La culture est un comportement, une langue et comme une autre, c'est un moyen de s'exprimer, la culture englobe la langue l'expérience, l'entourage, les fréquentations, les lectures, le mode de vie :

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: **BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université**

Date : 03. / 01. / 2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : BISKRA

2- Wilaya : BISKRA Daïra : BISKRA

Commune : BISKRA

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : M. SALAH

5. Âge : 27 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : BISKRA

10- Lieu actuel de résidence : BISKRA

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, 2 ans

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : SKIKDA.

15- Durée : 6 ans

16- Profession : .. Enseignant + ARTISTE

17- Diplôme déjà obtenu : effet SENARE / licence en langue civilisation française

18- Où est-ce-que vous passez les vacances ? à Alger

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? OUI

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

*La culture est un art.....
intouchable..... elle nous permet d'avoir des
connaissances de haut niveau parce que le
savoir est une arme.....*

.....
.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : Le 03/01/2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : Université Mohamed

Khider Biskra

1- Région natale : Biskra

2- Wilaya : Biskra Daïra : Biskra

Commune : Biskra

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : M. Sallah

5- Âge : 27 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : Biskra

10- Lieu actuel de résidence :

13- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? 10 ans

14- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : Constantine

15- Durée : 17 ans

16- Profession : Enseignante

17- Diplôme déjà obtenu : B. D.E.S. en biologie

18- Où est-ce que vous passez les vacances ? souvent

19- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? à constantine

20- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

21- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

22- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

23- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

24- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

la culture est au même temps un comportement et aussi la possibilité (possibilité) de bien s'exprimer car apprendre une langue c'est aussi apprendre à se comporter avec cette langue donc c'est l'ensemble des savoirs qu'il faut mettre en œuvre.

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : 17/11/2012.....

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : Biskra.....

2- Wilaya : Biskra..... Daïra : Biskra.....

Commune : Biskra.....

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : 8. Rue. Med. Zerghoud.....

5. Âge : 20.....

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : Biskra.....

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? 20 ans.....

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) :.....

13- Durée :.....

14- Profession : étudiante.....

15- Diplôme déjà obtenu : Baccalauréat.....

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? villes de Algérie.....

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? oui.....

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

..... La culture est un comportement, car se comporter avec civilisation, respect, et autre, sans même savoir s'exprimer en français.....
 être cultivés ne veut pas forcément dire s'exprimer en français.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : .. 2012.1.21.12

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : .. Biskra

2- Wilaya : .. Biskra Daïra : .. Biskra

Commune : .. Biskra

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : .. Ras - El Garbia - Biskra -

5. Âge : .. 20

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : .. Ras - El Garbia - Biskra

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? .. 20 ans

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. /

13- Durée : .. /

14- Profession : .. étudiante

15- Diplôme déjà obtenu : .. /

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? .. com

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. oui .. Bataïna, Bordj - Bera

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

Je suis d'accord que la culture est un comportement. Lorsque on est plus cultivé, cela se manifeste dans notre comportement.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : .. *Khenchela*

2- Wilaya : *Khenchela* ... Daïra : *Khenchela*

Commune : *Khenchela*

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : *Hai. TABACK. RAS. EL GARIA BISKRA*

5. Âge : *45 ans*

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *Biskra*

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? *17 ans*

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : /

13- Durée : /

14- Profession : *étudiante* ... *l' femme de foyer... mère... de 3 en*

15- Diplôme déjà obtenu : *le Bac*

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? *chez mes famille à Khen*

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *Khenchela*

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons : *parce que j'habite à Biskra*

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ... 3.12.11 ...

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : ... Biskra ...

2- Wilaya : ... Biskra ... Daïra : ... Biskra ...

Commune :

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : ... Al Naria ...

5. Âge : ... 31 ...

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : ... Biskra ...

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? ... Biskra ...

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : ... depuis 1980 ...

13- Durée : ... 31 ans ...

14- Profession : ... dans l'administration ...

15- Diplôme déjà obtenu : ... droit ...

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? ... famille Belfer Biskra ...

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ... non ...

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ... 4.11.2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : .. Biskra

2- Wilaya : .. BISKRA .. Daïra : .. BISKRA

Commune : .. BISKRA

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : .. KHOBZI

5. Âge : ... 34 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : .. BISKRA

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? .. 2.6 ans

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. /

13- Durée : .. /

14- Profession : .. Surveillante

15- Diplôme déjà obtenu : .. O.P.T.I.C.I.E.N.N.E

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? .. autre ville

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. /

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

*La langue est une culture de comportement
elle exprime la langue française*

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : *le 04 janvier 2012*.....

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : *Mali (Bamako)*.....

2- Wilaya : Daïra :

Commune :

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge :

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : *Biskra*.....

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? *3 années*.....

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : *Mali*.....

13- Durée :

14- Profession : *Etudiant*.....

15- Diplôme déjà obtenu : *CEP, DEF, Baccalauréat*.....

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? *Mali*.....

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? *Oui*.....

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons : *les études*.....

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

.....

.....

.....

.....

.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : .. 04 janvier 2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : .. Alger

2- Wilaya : .. Alger .. Daïra : .. Alger ..

Commune : .. Alger

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : .. 83e logement ..

5. Âge : .. 21 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : .. Biskra

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, .. 17 ans

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. /

13- Durée : .. /

14- Profession : .. /

15- Diplôme déjà obtenu : .. ~~non~~ informatique agent de saisie

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? .. Tipaza

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. bien sûr

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

à mon avis la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française, puisque grâce à la culture on peut maîtriser la langue ou bien améliorer notre niveau.....

....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : ... 04 / 01 / 2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

1- Région natale : ... TENIET-EL-ABED

2- Wilaya : ... BATNA Daïra : ... TENIET-EL-ABED

Commune : ... TENIET-EL-ABED

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier :

5. Âge : ... 42 ans

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : ... TENIET-EL-ABED

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?,

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : ... Aurès ..

13- Durée : ... depuis la naissance

14- Profession : ... Adjoint d'éducation (étudiant 3ALMD)

15- Diplôme déjà obtenu : ... DEUA en électronique

16- Où est-ce que vous passez les vacances ? ... Alger, le littoral généralement

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? ... Oui

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en

pensez-vous ? Expliquez : *Je suis d'accord avec la première car parler Français n'a aucun sens relatif au comportement. Il est évident que s'exprimer en langue française pousse à dire que nous avons une idée sur la civilisation et le mode de vie des Français et de ce fait acquies un comportement civilisé mais ce n'est pas tout pour avoir une culture.*

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : .. 04 .. 01 .. 2012 ..

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed Khider Biskra**

1- Région natale : .. Ouargla ..

2- Wilaya : .. Ouargla .. Daïra : .. Ouargla ..

Commune : .. Ouargla ..

3- Zone: urbaine rurale

4- Quartier : .. 726 Logts ..

5. Âge : .. 39 ans ..

6. Sexe : Masculin. Féminin.

7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non

8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non

9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non

10- Lieu actuel de résidence : .. Biskra ..

11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? .. 4 ans ..

12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. skikda ..

13- Durée : ..

14- Profession : .. / ..

15- Diplôme déjà obtenu : .. une maîtrise de comptabilité ..

16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? .. à skikda ..

17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. oui ..

18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non

19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non

20- Dites pour quelles raisons : .. aucune ..

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en

pensez-vous ? Expliquez... *pour moi la culture est un comportement,*
parce que être cultivé c'est être civilisé et pour
l'être il faut savoir comment se comporter et le
bon comportement aide à se cultiver et à apprendre.

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date : .. 24/01/2012

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

- 1- Région natale : .. Biskra
- 2- Wilaya : .. Biskra Daïra : .. Biskra
- Commune : .. Biskra
- 3- Zone: urbaine rurale
- 4- Quartier : .. vieux de Biskra
5. Âge : .. 32
6. Sexe : Masculin. Féminin.
7. Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non
8. Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non
- 9- Est-ce-que vous habitez à Biskra ? Oui Non
- 10- Lieu actuel de résidence : .. Biskra
- 11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ?, .. 32 ans
- 12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. /
- 13- Durée : .. /
- 14- Profession : .. /
- 15- Diplôme déjà obtenu : .. licence en gestion
- 16- Où est-ce-que vous passez les vacances ? .. eni
- 17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. autre ville
- 18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non
- 19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non
- 20- Dites pour quelles raisons :

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en pensez-vous ? Expliquez.....

Je pense que la langue française est une culture pour former le comportement humain, et bien sûr peut être ça concerne avec les connaissances de vie.....

Enquête Janvier 2012

Questionnaire d'identification de l'étudiant

Nom de l'enquêteur: BELAZREG Nassima (Maître assistante) à l'université

Date :

L'université dans laquelle les enquêtés sont inscrits : **Université Mohamed**

Khider Biskra

- 1- Région natale : .. *Khenchela*
- 2- Wilaya : .. *Khenchela* .. Daïra : .. *Khenchela* ..
Commune : .. *Khenchela* ..
- 3- Zone: urbaine rurale
- 4- Quartier : .. *Hai TABACK RAS EL GARIA BISKRA* ..
- 5- Âge : .. *45 ans* ..
- 6- Sexe : Masculin. Féminin.
- 7- Avez-vous fréquenté l'école coranique : Oui Non
- 8- Êtes-vous nés à Biskra ? Oui Non
- 9- Est-ce que vous habitez à Biskra ? Oui Non
- 10- Lieu actuel de résidence : .. *Biskra* ..
- 11- Cela fait combien d'années que vous résidez à Biskra ? .. *17 ans* ..
- 12- Lieu antérieur de résidence (autre région naturelle ou étranger) : .. */* ..
- 13- Durée : .. */* ..
- 14- Profession : .. *étudiante... la femme de foyer... mère... de 3 enfants* ..
- 15- Diplôme déjà obtenu : .. *le Bac* ..
- 16- Où est-ce que vous passez les vacances ? .. *chez ma famille à Khenchela* ..
- 17- Partez-vous souvent à Alger ou une autre ville ? .. *Khenchela* ..
- 18- Vous aimez vivre à Biskra ? Oui Non
- 19- Êtes-vous forcés de vivre à Biskra ? Oui Non
- 20- Dites pour quelles raisons : .. *parce que j'habite à Biskra* ..

- Pour le travail
- Pour la famille
- Vous l'aimez
- A cause de la langue
- La vie est plus facile à ici

21- Le niveau de la personne dépend, selon vous :

- Du nombre de connaissances acquises
- Du type de diplôme obtenu
- Du mode de vie
- La maîtrise de la langue française
- De la mentalité

22- Êtes-vous d'accord avec ceci « la culture est un comportement » ou bien la culture est le fait de bien pouvoir bien s'exprimer en langue française ? Qu'en

pensez-vous ? Expliquez... *je pense que notre comportement exprime notre personnalité et laisse l'autre nous respecter et lorsque on a une culture dans tout les domaines de la vie on sera civil et on aura un esprit ouvert et aussi la maîtrise d'une langue étrangère soit le français ou l'Anglais, nous donne l'occasion de connaître les français et les anglais et la culture fran*

D) Type de questionnaire destiné à l'étude quantitative

Questionnaire principal

- Questionnaire proposé aux étudiants de l'université Mohamed Khider Biskra pour une étude quantitative.

Voici le questionnaire dont 152 étudiants ont répondu.

1. Sexe :..... Age :..... Wilaya :..... Daïra :.....
Commune :.....
2. Situation sociale : Célibataire Marié (e)
3. Est-ce-que vous travaillez ?.....
4. Quel travail exercez-vous ?.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?.....
6. Est-ce-que votre père travaille ?.....
7. Si oui, quel travail exerce-t-il ?.....
8. Est-ce-que votre mère travaille ?.....
9. Si oui, quel travail exerce-t-elle ?.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?.....
11. Aimez-vous lire ?.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?.....
13. Que représente pour vous la France ?.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?.....
20. Qu'est-ce-que le bain sonore ?.....

E) Les réponses des étudiants

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Questionnaire

1. Sexe : Age : 26 Wilaya : BISKRA Daira : BISKRA
Commune : BISKRA.....
2. Situation sociale : Célibataire.....
Marié..........
3. Est-ce que vous travaillez ?.....NON.....
4. Quel travail exercez-vous ?.....X.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?.....ARABE, Dialecte.....
6. Est-ce que votre père travaille ?.....NON.....
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ?.....X.....
8. Est-ce-que votre mère travaille ?.....NON.....
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?.....X.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?.....PAS, TOUT DE JOUR.....

11. Aimez-vous lire ?..... Bien sûr.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?..... Roman.....
13. Que représente pour vous la France ?..... Rien.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?..... ARABE... Dialectal.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?..... L'ARABE + FRANÇAIS.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?..... L'ARABE + FRANÇAIS.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?..... X.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?..... Peut-être.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?..... Oui.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?..... Musique.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : *Jein* Age : *20* Wilaya : *Biskra* Daïra : *Biskra*
Commune : *Biskra*
2. Situation sociale : Célibataire.....
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ?..... *Non*
4. Quel travail exercez-vous ?..... *Non*
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?..... *Arabe*
6. Est-ce que votre père travaille ?..... *Oui*
7. Si OUI, quel travail exerce-t-il ?..... *professeur de français*
8. Est-ce-que votre mère travaille ?..... *Non*
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?..... *Non*
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?..... *Oui*

11. Aimez-vous lire ?.....*Ouï*.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?...*Les livres de sciences*.....
13. Que représente pour vous la France ?...*c'est mon rêve*.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?...*c'est la langue arabe*.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?...*mélange entre deux langues
et arabe*.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?...*Arabe*.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?...*/*.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?...*Ouï*.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?...*de fois*.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?...*les chansons dans le TV
internet, mp3,*.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 34 Wilaya : Biskra Daïra : Biskra
Commune : Biskra
2. Situation sociale : Célibataire.....
Marié avec deux enfants
3. Est-ce que vous travaillez ? oui
4. Quel travail exercez-vous ? administrateur
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ? l'arabe
6. Est-ce que votre père travaille ? il est mort
7. Si OUI, quel travail exerce-t-il ? /
8. Est-ce-que votre mère travaille ? non
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ? /
10. Vos parents parlent-ils la langue française ? non

11. Aimez-vous lire ? *oui*
12. Quels types de livres lisez-vous ? *les romans*
13. Que représente pour vous la France ? *le pays de la médecine*
14. Quelle est votre langue maternelle ? *l'arabe*
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ? *l'arabe + un peu de français*
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ? *l'arabe + le français*
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ? *l'arabe + le français*
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ? *un peu*
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ? *oui mais pas à tous les domaines*
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ? *c'est tous ce qui a un son et un bruit*

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 38 Wilaya : Biskra Daïra : Biskra
Commune : Biskra
2. Situation sociale : Célibataire.....
Marié...oui...
3. Est-ce que vous travaillez ? Non.....
4. Quel travail exercez-vous ? Mère au Foyer.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ? L'arabe dialectale et le Français
6. Est-ce que votre père travaille ? Décédé.....
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ? c'était un conseiller à la cour puis avocat
8. Est-ce-que votre mère travaille ? non.....
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ? /.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ? ma mère oui / non père était un arabisé

11. Aimez-vous lire ?.....*Oui*.....

12. Quels types de livres lisez-vous ?.....*Roman et conte*.....

13. Que représente pour vous la France ?.....*c'est un pays de l'occident, un membre de l'union européenne, le rêve des jeunes*.....

14. Quelle est votre langue maternelle ?.....*l'arabe dialectal*.....

15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?.....*l'arabe et le Français*.....

16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?.....*l'arabe et le Français*.....

17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?.....*/*.....

18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?.....*je m'en sors*.....

19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?.....*oui*.....

20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?.....*c'est les différents sons qui nous entourent*.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : *Feminin* Age : *40* Wilaya : *Biskra* Daïra : *Biskra*
Commune : *Biskra*
2. Situation sociale : Célibataire */*
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ? *Non*
4. Quel travail exercez-vous ? */*
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ? *L'arabe*
6. Est-ce que votre père travaille ? */*
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ? */*
8. Est-ce-que votre mère travaille ? */*
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ? */*
10. Vos parents parlent-ils la langue française ? *Non*

11. Aimez-vous lire ? *Oui*.....
12. Quels types de livres lisez-vous ? *des romans français*.....
13. Que représente pour vous la France ? *un pays européen*.....
14. Quelle est votre langue maternelle ? *L'Arabe*.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ? *L'arabe et le français*.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ? *L'arabe et le français*.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ? */*.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ? *Oui*.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ? *Oui*.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ? *Tout ce qui concerne
la musique*.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 23 Wilaya : Biskra Daïra : Biskra
Commune : Biskra
2. Situation sociale : Célibataire oui
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ?..... non.....
4. Quel travail exercez-vous ?..... X.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?..... Arabe.....
6. Est-ce que votre père travaille ?..... Oui.....
7. Si OUI, quel travail exerce-t-il ?..... Magasin.....
8. Est-ce-que votre mère travaille ?..... Non.....
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?..... X.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?..... non.....

11. Aimez-vous lire ?.....oui.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?.....Les journaux.....
13. Que représente pour vous la France ?.....TOURISTE / à la mode.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?.....ARABE.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?.....ARABE.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?.....ARABE.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?.....X.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?.....oui.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?.....souvent.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?.....Les chansons.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : femme Age : 21 Wilaya : M'Sila Daïra : M'Sila
Commune : Ain el Halh
2. Situation sociale : Célibataire
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ?..... non
4. Quel travail exercez-vous ?..... /
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?..... L'Arabe
6. Est-ce que votre père travaille ?..... ~~non~~ oui
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ?..... Commerce
8. Est-ce-que votre mère travaille ?..... non
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?..... femme deoyer
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?..... ~~non~~ oui

11. Aimez-vous lire ?.....oui.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?.....littéraire.....
13. Que représente pour vous la France ?.....développement.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?.....Arabe.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?.....Arabe.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?.....français.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?...../.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?.....oui.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?.....oui.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?.....télévision
et la radio.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 21 Wilaya : Biskra Daïra : Sidi Khalef
Commune : Sidi Khalef
2. Situation sociale : Célibataire Oui
Marié X
3. Est-ce que vous travaillez ? Non
4. Quel travail exercez-vous ?
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ? ARABE
6. Est-ce que votre père travaille ? Oui retraite
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ? X
8. Est-ce-que votre mère travaille ? Non
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ? /
10. Vos parents parlent-ils la langue française ? Non

11. Aimez-vous lire ?..... des fois.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?..... Roman.....
13. Que représente pour vous la France ?..... J'aime la France.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?..... ARABE dialectal.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?..... ARABE.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?..... ARABE.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?..... Français.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?..... moyen.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?..... pas du tout.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?..... T.V.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F..... Age : 19 Wilaya : Batna..... Daïra : Tkout.....
Commune :
2. Situation sociale : Célibataire. ✓.....
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ?... non.....
4. Quel travail exercez-vous ?... X.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?... chawi.....
6. Est-ce que votre père travaille ?... oui.....
7. Si OUI , quel travail exerce-t-il ?... fonctionnaire dans la commune.....
8. Est-ce-que votre mère travaille ?... non.....
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?... X.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?... non.....

11. Aimez-vous lire ?...*oui*.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?...*historique*.....
13. Que représente pour vous la France ?...*rien*.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?...*chawi*.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?...*chawi*.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?...*chawi*.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?...*X*.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?...*non*.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?...*non*.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?...*chanson*.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 19 Wilaya : Biskra Daïra : oued Djil
Commune : Biskra
2. Situation sociale : Célibataire........
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ?.....Non.....
4. Quel travail exercez-vous ?.....
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ?.....Arabe.....
6. Est-ce que votre père travaille ?.....Oui.....
7. Si OUI, quel travail exerce-t-il ?.....dans le Daïra.....
8. Est-ce-que votre mère travaille ?.....Non.....
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ?.....
10. Vos parents parlent-ils la langue française ?.....Non.....

11. Aimez-vous lire ?.....oui.....
12. Quels types de livres lisez-vous ?.....les livres littéraires.....
13. Que représente pour vous la France ?.....la colonisation.....
14. Quelle est votre langue maternelle ?.....l'arabe.....
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?.....l'arabe.....
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?.....mélange entre l'arabe et le français.....
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?.....je ne travaille pas.....
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?.....Non.....
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?.....Non il y a.....
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?.....la T.V.....

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Questionnaire

1. Sexe : F Age : 19 Wilaya : Biskra Daïra : Biskra
Commune : Biskra
2. Situation sociale : Célibataire
Marié.....
3. Est-ce que vous travaillez ? Non
4. Quel travail exercez-vous ?
5. Quelles langues parlez-vous dans votre famille ? Arabe dialectal
6. Est-ce que votre père travaille ? X
7. Si OUI, quel travail exerce-t-il ? X
8. Est-ce-que votre mère travaille ? Oui
9. Si, Oui, quel travail exerce-t-elle ? professeur
10. Vos parents parlent-ils la langue française ? Oui

11. Aimez-vous lire ?..... *Oui*
12. Quels types de livres lisez-vous ?..... *les romans*
13. Que représente pour vous la France ?..... *La France représente la justice*
14. Quelle est votre langue maternelle ?..... *Arabe*
15. Quelle langue utilisez-vous à la maison ?..... *Arabe*
16. Quelle langue utilisez-vous à l'extérieur ?..... *Arabe*
17. Quelle langue utilisez-vous au travail ?..... *Arabe*
18. Pensez-vous que vous maîtrisez la langue française ?..... *un peu*
19. Arrivez-vous à communiquer sans difficultés en français ?..... *pas souvent*
20. Qu'est-ce que c'est que le bain sonore ?..... *Les médias*

Résumé

Le but de cette étude porte sur les outils linguistiques et/ou les mécanismes d'appropriation du français langue étrangère dans un contexte bilingue/biculturel en Algérie. Partant du principe que l'appropriation d'une langue étrangère est l'étape optimale du processus d'acquisition. Or, l'apprenant de cette investigation scientifique est une personne bilingue/ biculturelle qui développe une compétence d'apprentissage du français langue étrangère variant d'un sujet à un autre. De ce fait, le contexte algérien est un contexte bilingue/biculturel (langue arabe –langue française) générant ainsi deux types de bilingues : les bilingues coordonnés et les bilingues composés.

L'étude en question porte essentiellement sur les pratiques langagières des apprenants de niveau universitaire, inscrits en français langue étrangère à l'université de Biskra. En outre, plusieurs outils d'investigation sont exploités dans ce travail de recherche en vue de comprendre et d'expliquer le choix du parler bilingue en Algérie et particulièrement à Biskra. D'abord, un questionnaire distribué à 152 étudiants de 2LMD, français nous a permis de collecter des données d'ordre quantitatif. Ensuite, le questionnaire d'identification distribué aux étudiants de master français nous a facilité l'obtention d'informations concernant le contexte d'acquisition. Puis, des enregistrements sonores de trois types : dirigés, semi-dirigés et ouverts (entretiens de groupes) ont constitué notre corpus. Notre souci majeur étant de découvrir l'habitus langagier des apprenants de FLE, de niveau universitaire. Enfin, l'observation participante constitue la plate-forme de ce travail parce que sans cette méthode, nous n'aurions pu ni poser la bonne problématique ni postuler les bonnes hypothèses.

Deux approches, quantitative et qualitative ont permis de répondre aux besoins scientifiques de cette recherche car l'une complète l'autre, ce qui ne laisse pas de doutes quant à l'interprétation du comportement bilingue des apprenants de notre échantillon. La première nous a servi à dégager les représentations des sujets vis-à-vis de la langue française et connaître leur habitus langagier. La deuxième nous a permis de découvrir les stratégies communicatives, diverses, déployées par les étudiants à travers l'emploi des marques transcodiques (l'alternance codique, les interférences, le transfert, le calque, et l'emprunt).

Abstract

The aim of this study rests upon the linguistic and/or the mechanics of appropriation of the French language as a foreign language in a bilingual/bicultural context in Algeria. Starting from the principle of appropriation is a foreign language is an optimal stage of the acquisition process. Therefore, the learner of the scientific investigation is a bilingual/bicultural person, who develops a learning competence of a French foreign language but varies from a subject to another. As a fact, the Algerian context is a bilingual/bicultural (Arabic language – French language) coming from two types : coordinational bilingual and composed bilingual.

The study is essentially about the practical language of learners of university level enrolled in French as a foreign language at the university Biskra. Or, several investigation tools are exploited in this research work as for to understand and explain the choice to speak two languages in Algeria. So, a questionnaire is delivered to 152 students of 2LMD French has permitted the collect information on a quantity order. Next, the identification questionnaire are handed to students of French Master have facilitated gatherings of the acquisition context. After that, sound recording of three types are used : oriented, semi-oriented and open (group interviews or conversation) have constituted our corpus. Our major concern is to discover language habitus of the FLE learners of university level. Finally, observation participation constitutes the boarding of this work because this method has helped us to ask the good problematic nor to postulate the good hypotheses.

Therefore, two approaches, quantitative and qualitative have helped us to respond to the scientific needs of this research for one completes the other, which does not after doubts as for the interpretation of bilingualism of the learners of our sample. The first has been used to form representation of subjects towards the French language and know their language habits. The second has helped us to discover the communication strategies deployed by students throughout transcodic marks (codic alternance, interferences, transfert, calque and loan).